
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

**R A P P O R T
de la période biennale 1986-87
II^e PARTIE (1987)
Version française**

MADRID, ESPAGNE

1988

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Parties Contractantes (au 1^{er} avril 1988)

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Brésil, Canada, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Guinée Equatoriale, Japon, Maroc, Portugal, São Tomé et Príncipe, Sénégal, URSS, Uruguay, Vénézuéla.

Président de la Commission

M. C. J. BLONDIN, Etats-Unis
(à partir du 15 novembre 1983)

Premier Vice-Président de la Commission

M. M. MAKIADI, Angola
(à partir du 15 novembre 1983)

Second Vice-Président de la Commission

M. J. G. BOAVIDA, Portugal
(à partir du 15 novembre 1983)

Composition des Sous-Commissions (au 1^{er} avril 1988)

Sous-Commission	Pays membres	Président
1	Angola, Brésil, Cap-Vert, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Gabon, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal, URSS.	Côte d'Ivoire
2	Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc, Portugal.	Maroc
3	Afrique du Sud, Brésil, Etats-Unis, Japon.	Japon
4	Angola, Canada, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, Japon, Portugal, URSS.	URSS

Composition du Conseil

Aucune élection n'a eu lieu pour la période biennale 1986-87.

Organes permanents de la Commission

Organe Permanent

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Président

P. GARCÍA DOÑORO, Espagne
(à partir du 18 novembre 1985)

A. GONZÁLEZ GARCÉS, Espagne
(à partir du 11 novembre 1986)

Secrétariat

Adresse : Príncipe de Vergara, 17, 28001 Madrid (Espagne)

Secrétaire Exécutif : O. RODRÍGUEZ-MARTÍN

Secrétaire Exécutif Adjoint: P. M. MIYAKE

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Parties Contractantes à la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), et aux Délégués et Conseillers qui représentent ces gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "*Rapport de la Période Biennale 1986-1987, II^e partie (1987)*", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la deuxième moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Dixième Réunion Ordinaire de la Commission, qui a eu lieu en novembre 1987, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités Permanents et Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports Nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays en ce qui concerne les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, espagnol et français.

C. J. Blondin
Président de la Commission

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I - Rapports du Secrétariat

Rapport administratif 1987	5
Rapport financier 1987	14
Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche	33

CHAPITRE II - Comptes rendus des réunions

Comptes rendus de la Dixième Réunion ordinaire de la Commission	44
Liste des participants	57
Liste des documents - Commission	64
Discours d'ouverture du Dr. A. Ribeiro Lima, Secrétaire régional de l'Agriculture et des Pêches des Açores	65
Discours d'ouverture de M. C.J. Blondin, Président de la Commission	67
Rapports des Sous-Commissions 1-4	70
- Déclaration du Japon sur le thon rouge	85
- Déclaration des Etats-Unis sur le thon rouge	86
- Déclaration du Canada sur le thon rouge	86
- Déclaration des Etats-Unis sur l'espadon	87
- Déclaration des Etats-Unis sur les istiophoridés	88
Rapport du Comité d'Infractions	89
- Situation actuelle des mesures de réglementation	93
Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)	96
- Budget ordinaire estimé 1988-1989	117
- Procédure spéciale pour la mise en vigueur du budget de 1988	118
- Contributions des pays membres	119
Proposition de la Côte d'Ivoire relative à la base de calcul des contributions des pays membres de l'ICCAT	121

Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)	125
YFT - Albacore	136
BET - Thon obèse	140
SKJ - Listao	143
ALB - Germon	145
BFT - Thon rouge	149
BIL - Istiophoridés	156
SWO - Espadon	162
SBF - Thon rouge du sud	166
SMT - Petits thonidés	167
MLT - Interactions plurispécifiques	170
- Tableaux SCRS	177
- Figures SCRS	206
- Ordre du jour	215
- Liste des participants	216
- Liste des documents	221
- Rapport du groupe de responsables d'activités du Programme d'Année albacore	226
- Rapport sur le déroulement du Programme albacore	230
- Rapport de la réunion sur le Programme de Recherche intensive sur les istiophoridés	235
- Rapport du Sous-Comité des Statistiques	238

CHAPITRE III - Rapports nationaux

Afrique du Sud	257
Canada	259
Cap Vert	262
Corée	265
Côte d'Ivoire	269
Espagne	271
Etats-Unis	275
France	282
Ghana	285
Guinée Equatoriale	288
Japon	290
Portugal	295
Sénégal	299
U.R.S.S.	304
Uruguay	308
Vénézuéla	311

CHAPITRE I

Rapports du Secrétariat

RAPPORT ADMINISTRATIF 1987

COM/87/8 (Révisé)*

1. Pays membres de la Commission

Depuis la dernière réunion de la Commission (novembre 1986), la République de Guinée Equatoriale a déposé auprès de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) un instrument d'adhésion à la Convention ICCAT, devenant ainsi Partie contractante de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique. Cette dernière rassemble actuellement vingt-trois (23) pays.

2. Ratification du Protocole d'amendement à la Convention

A la date du 15 octobre 1987, selon l'information fournie par l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation, dépositaire de la Convention ICCAT, les pays suivants avaient ratifié le protocole d'amendement à la Convention approuvé à la Conférence de Plénipotentiaires tenue en juillet 1984, et visant à permettre l'accès de la CEE à la Convention:

France	23 octobre 1984
Sao Tomé et Príncipe	1 ^{er} novembre 1984
Corée	7 décembre 1984
Afrique du Sud	28 mars 1985
Uruguay	10 mai 1985
Japon	13 juin 1985
Sénégal	14 juin 1985
Cap-Vert	13 mars 1986
URSS	9 juin 1986
Etats-Unis	10 novembre 1986
Espagne	21 novembre 1986

* Texte révisé du Rapport administratif présenté lors de la réunion de la Commission.

3. Réunions organisées par l'ICCAT

3.1 Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espaces mélangées

Cette réunion avait été proposée et approuvée à la réunion de 1986 de la Commission. Le président du SCRS, M. A. González-Garcés, confia à M. M.A. Mensah (Ghana) la direction du groupe. Des difficultés d'ordre technique retardèrent la prise de décision quant au lieu de réunion. Il fut finalement décidé que la rencontre aurait lieu les 1-5 juin 1987 au Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye, au Sénégal, à l'invitation de ce laboratoire.

Les participants regroupaient des scientifiques des pays suivants: Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Portugal, Sao Tomé et Príncipe et Sénégal. Le Secrétariat était représenté par le Dr. P.M. Miyake et M. P. Kebe.

Le but principal de cette réunion était l'examen des statistiques historiques de capture des pêcheries de surface du golfe de Guinée, du point de vue de la composition par espèces. Toutes les données disponibles en provenance de diverses sources ont été comparées par le groupe et examinées en détail. Le rapport du groupe, qui a déjà été diffusé aux scientifiques concernés, est disponible en tant que document SCRS/87/8.

3.2 Réunion des responsables d'activités du Programme albacore

Les responsables des quatre groupes d'action du Programme d'Année Albacore (YYP) se sont réunis à Dakar le 3 juin, à l'occasion de leur participation au Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espaces mélangées. Les activités ont toutes été examinées, et la planification future a été quelque peu modifiée pour l'ajuster aux circonstances actuelles.

Le rapport concernant le Programme albacore est disponible en tant que document SCRS/87/7. Les responsables des groupes d'action se sont également réunis durant les sessions du SCRS (Madrid, octobre 1987) pour examiner le déroulement du programme. Leur rapport figure à l'Appendice 4 au rapport de 1987 du SCRS.

3.3 Journées d'étude sur l'Espadon

Cette rencontre avait été proposée et approuvée à la réunion de 1986 de la Commission. La présidence a été confiée à M. J.C. Rey (Espagne). Bien que ces journées aient au départ été proposées comme réunion intérimaire, le manque de temps disponible pour la préparation de la base de données, et l'intérêt de ce que les scientifiques y assistent aussi nombreux que possible ont amené à décider de les tenir juste avant les sessions de 1987 du SCRS.

Les journées d'étude ont eu lieu les 6-13 octobre 1987 à Madrid. Le rapport est disponible en tant que document COM-SCRS/87/15. Les journées

se sont très bien déroulées, mais le manque de temps n'a pas permis d'achever toutes les tâches. Le groupe a recommandé qu'une autre session intérimaire ait lieu en 1988. Le SCRS a repris ces recommandations, et a convenu de tenir une autre session en juin ou juillet 1988.

3.4 Réunion de 1987 du SCRS

Suite à une décision de la Commission, le SCRS a tenu ses sessions pour la première fois cette année à une date bien antérieure à celle de la Commission, et à un autre endroit. Il s'est réuni les 14-22 octobre 1987 à Madrid, à l'Hôtel Velazquez. Le Secrétariat est demeuré au siège, où tout le travail de dactylographie, traduction et reproduction de documents a été effectué avec son propre matériel. Ceci signifie une économie importante malgré les sacrifices nécessaires en ce qui concerne disponibilité et urgence.

Le Rapport du SCRS est présenté en tant que document COM/87/20. Les participants ont tous reçu avant leur départ une copie du rapport tel qu'il a été adopté à la dernière séance plénière, ainsi que les errata correspondant aux modifications du rapport définitif acceptées lors de l'adoption de ce dernier. Quelques jours après la clôture, le rapport non corrigé a été diffusé aux délégués. La version révisée sera publiée dans le Rapport biennal.

4. Reunions auxquelles l'ICCAT a été représentée

4.1 Commission internationale des Pêches de l'Atlantique sud-est (ICSEAF)

Le Secrétaire exécutif représentait l'ICCAT à la réunion annuelle de l'ICSEAF à Las Palmas, aux îles Canaries, Espagne, en décembre 1986. Il saisit cette occasion pour aborder les problèmes de l'ICCAT avec plusieurs délégations de pays membres de l'ICCAT, dont l'Angola, Cuba, la France, le Portugal et l'URSS.

4.2 Réunions du CWP sur les Statistiques atlantiques

Le Secrétaire exécutif adjoint représentait l'ICCAT à la Treizième Session du CWP, dont elle est l'un des principaux membres, les 11-18 février 1987 à la FAO, à Rome. Le rapport de cette réunion est disponible en tant que SCRS/87/12. Les débats se sont centrés sur l'utilité du formulaire STATLANT pour la transmission des statistiques, et sur la façon d'éliminer les divergences entre les données des divers organismes.

4.3 Semaine des Pêches des Açores

Le Secrétaire exécutif adjoint était invité à assister à la Semaine des Pêches des Açores les 23-27 mars 1987. Il y présenta un document passant en revue la pêche thonière mondiale et examinant la possibilité de développer de nouvelles pêcheries de thonidés. A l'occasion de ce voyage, il visita divers lieux de réunion suggérés à l'île de Sao Miguel pour la réunion de 1987 de la Commission.

4.4 Groupe ad hoc de Consultation sur les Statistiques thonnières globales

Ainsi qu'il avait été signalé à la réunion de 1986 de la Commission, la deuxième session du groupe était prévue à Colombo en décembre 1986. Elle dût néanmoins être décommandée du fait de difficultés pour réunir tous les organismes régionaux pertinents. Les dates et lieu furent finalement fixés aux 21-22 mai 1987 au "Southwest Fisheries Center" du NMFS, à La Jolla, Californie, juste après la Conférence de Lake Arrowhead sur les Thonidés (17-20 mai). Les organismes internationaux régionaux qui travaillent sur les statistiques thonnières y étaient tous représentés: l'IATTC, l'ICCAT, l'IPTO, la SPC, le FFA et la FAO. L'ICCAT était représentée par le Secrétaire exécutif adjoint (P.M. Miyake) et le Président du Sous-Comité des Statistiques (R.J. Conser).

Le groupe a passé en revue les progrès réalisés, ainsi que les recommandations formulées à sa première réunion. Il confirma ces dernières, à savoir l'amélioration des statistiques thonnières mondiales, l'élaboration d'une base de données sur les bateaux qui pêchent les thonidés dans le monde (nom du bateau et spécifications), la collaboration entre organismes en vue de l'adoption d'un système statistique commun, etc. Il a également recommandé de rendre officielle l'habitude de tenir des réunions de consultation entre organismes. Le rapport du groupe figure en tant que document COM-SCRS/87/16.

4.5 Conférence de Lake Arrowhead sur les Thonidés

A l'occasion de son voyage en Californie pour assister à la Consultation inter-organisme sur les Statistiques thonnières globales, le Secrétaire exécutif adjoint a assisté à la Conférence sur les Thonidés tenue à Lake Arrowhead, Californie, les 17-20 mai. Il y fit un exposé sur les derniers événements concernant les thonidés à l'échelle mondiale, en mettant l'accent sur la pêche et la recherche dans l'Atlantique.

4.6 Réunion de l'IPTP sur l'Evaluation des Stocks de Thonidés

Une série de réunions sur l'évaluation des stocks de thonidés ont été tenues à Colombo, Sri Lanka, en décembre 1986. Le SCRS avait au départ recommandé que le Secrétaire exécutif adjoint assiste à cette réunion du fait que le Groupe ad hoc de Consultation sur les Statistiques thonnières globales était prévu à la même époque. Cette dernière réunion ayant été annulée, son voyage le fut également. Le Dr. A. Fonteneau, qui représentait la France à cette réunion, s'offrit à y représenter également la Commission, ce que le Secrétaire exécutif accepta.

5. Collaboration avec d'autres organismes

La collaboration avec d'autres organismes a été très importante en 1987. De nombreux programmes ont été lancés, et sont actuellement en cours.

5.1 CWP/Thonidés

Il convient de signaler tout particulièrement le Groupe ad hoc de Consultation sur les Statistiques thonières globales proposé par le Dr. P.M. Miyake et organisé par la FAO, tout d'abord à Colombo en décembre 1985, puis à La Jolla en mai 1987 (voir le point 6.4). Il a été constaté lors de la réunion qu'une collaboration plus étroite est en train de s'instaurer entre ces organismes, surtout du point de vue technique. L'ICCAT a pris l'initiative à cet égard.

5.2 Collaboration avec la FAO

Une collaboration très étroite a été maintenue avec le Service des Pêches de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et plusieurs de ses organismes affiliés, tels que le Comité des Pêches de l'Atlantique centre-est (COPACE), le Conseil général des Pêches de la Méditerranée (CGPM), le Conseil indo-pacifique des Pêches (IPFC) et la Commission des Pêches de l'océan Indien.

La FAO et l'ICCAT ont continué leur assistance réciproque dans le recueil de statistiques et autres informations, comme les années précédentes. Le projet visant à éliminer les divergences que présentent les statistiques atlantiques entre les bases de données des deux organismes s'est poursuivi avec succès, et les données présentées dans les publications de la FAO et de l'ICCAT présentent maintenant moins de divergences en ce qui concerne les thonidés de l'Atlantique.

Le "Manuel d'Opérations pour les Statistiques et l'Echantillonnage dans l'océan Indien", dont l'un des auteurs était le Dr. Miyake, a finalement été publié par la FAO/UNDP IPTP, et devrait contribuer à l'amélioration du système statistique dans cette région.

5.3 Autres organismes

La Commission a également collaboré avec divers organismes internationaux autres que ceux qui sont mentionnés dans la section ci-dessus, tels que:

Commission internationale des Pêches de l'Atlantique sud-est
(ICSEAF)

Organisation des Pêches de l'Atlantique nord-ouest (NAFO)

Conseil international pour l'Exploration de la Mer (CIEM)

Commission pour la Conservation des Ressources marines vivantes
de l'Antartique (CCAMLR)

La collaboration avec ces organismes, ainsi qu'avec la FAO et les autres organismes régionaux travaillant sur les thonidés, ne se limite pas aux domaines scientifiques ou techniques, mais englobe également les questions administratives communes.

6. Coordination de la recherche

La coordination des recherches effectuée par le Secrétariat en 1987 est récapitulée dans le "Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche" (COM-SCRS/86/13). Il convient cependant de souligner que la situation financière difficile à laquelle fait actuellement face la Commission a limité les activités au minimum nécessaire.

6.1 Mini-ordinateur du Secrétariat

L'ordinateur Micro-Vax II livré en juin 1986 fonctionne de façon très satisfaisante. Le Secrétariat a transféré sur bande magnétique tous les fichiers ICCAT de données qui provenaient du système Infonet dont les services ont cessé en janvier 1987. La réorganisation et l'adaptation de ces fichiers sur l'ordinateur s'est bien déroulée, et nous espérons clore le processus de transfert d'ici fin 1987.

Cet ordinateur est très puissant, et suffisamment efficace pour répondre à tous les besoins en traitement des données du Secrétariat, mais s'est avéré insuffisant pour une partie importante des travaux d'analyse que les scientifiques pourraient vouloir effectuer pendant les sessions scientifiques sur plus d'une espèce.

Les frais accrus d'entretien et le manque de fonds ont empêché l'addition cette année de nouveau matériel ou logiciel, bien que nous prévoyons quelques accessoires (langage APL recommandé par le SCRS, terminal, logiciel graphique et éventuellement son matériel annexe, imprimante laser efficace). Durant les sessions du SCRS, les scientifiques ont constaté que les principales limitations concernant la disponibilité de l'espace disque, le nombre de terminaux, l'absence du langage APL et d'un bon logiciel graphique. Les chercheurs du SCRS ont évalué les besoins et recommandé la solution la plus économique pour surmonter ces difficultés, et qui est reflétée dans le budget estimé pour 1988.

6.2 Programme d'Année Albacore (YYP)

Le Secrétariat poursuit son travail de coordination du programme YYP. Les documents SCRS/87/7 et le Rapport de 1987 du SCRS (COM/87/20) font état en détail de la marche du programme.

6.3 Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés

Ce programme a été approuvé à la dernière réunion de la Commission avec les prévisions budgétaires correspondantes. Le Dr. B. Brown (Etats-Unis) est chargé de sa direction. Un premier plan fut élaboré par le Secrétariat. Un montant de 5.000 US\$ a été versé à l'ICCAT par le secteur privé américain, et par la suite 20.500 US\$ de plus, par l'intermédiaire de l'administration, en tant que financement initial pour mener une étude de faisabilité du programme dans son ensemble. Un fonds de dépôt avec 25.500 US\$ a été créé à cet effet.

Suite à une demande du Dr. B. Brown, coordinateur du programme, et sur financement de ce fonds, les Drs. E. Prince (Etats-Unis) et P.M. Miyake (Secrétariat) se sont rendus ensemble au Vénézuéla pour procéder à l'étude de faisabilité. Le résultat de cette étude a permis de modifier à deux reprises la planification initiale; le texte modifié a été diffusé en septembre. Une partie du programme (marquage, observateurs, échantillonnage au port) a déjà débuté à divers endroits. Le document COM-SCRS/87/14 et l'Appendice 6 au rapport du SCRS offrent de plus amples détails.

En outre, des marques et des aiguilles pour istiophoridés ont été achetées avec ce fonds et sont stockées pour le Programme.

7. Publications

Les publications suivantes ont paru en 1987:

- Rapport biennal, 1986-87, I^e partie - juin
Diffusion illimitée
- Bulletin statistique, vol. 16 (définitif) - mai
Contient les statistiques jusqu'à 1985
Diffusion illimitée
- Bulletin statistique, vol. 17 (provisoire) - octobre
Contient les statistiques jusqu'à 1986
Diffusion limitée aux scientifiques
- Recueil de Documents scientifiques, vol. XXVI (1-2) - avril
Contient les documents du SCRS 1986
Diffusion limitée aux scientifiques collaborant directement aux travaux de l'ICCAT
- Recueil de Données, vol. 27 - juillet
Diffusion limitée aux scientifiques collaborant directement aux travaux de l'ICCAT
- Bulletin d'information (4 numéros en 1987)

Afin de réduire les frais, les publications ont toutes été imprimées et préparées au Secrétariat (reliure exceptée). Cette année, même le rapport biennal, qui était d'habitude imprimé par laser à l'extérieur, a été mis en page et imprimé au siège. Une imprimante laser commandée en 1986 fut livrée début 1987. Elle manquait néanmoins de certaines fonctions (espacement proportionnel et alignement marge de droite) annoncées par le vendeur. Il fallut donc abandonner cette idée et procéder à la mise en page sur une imprimante normale à marguerite. La qualité de l'impression n'est donc pas aussi bonne que les années précédentes.

Un nouveau format résumé a été adopté pour récapituler les données dans le Recueil de Données, conformément à une recommandation formulée à la dernière réunion de la Commission. Le nouveau format permet de réduire de façon importante le temps employé, ainsi que les frais, pour la compilation des tableaux, l'impression et la diffusion.

Egalement dans le but de réaliser des économies, presque toutes les publications ont été expédiées par courrier ordinaire, sauf dans quelques cas où une diffusion urgente s'est avérée indispensable. Ainsi que l'avait suggéré la Commission, le Secrétariat a demandé aux ambassades des pays membres sises à Madrid de l'aider à diffuser les publications à leurs ressortissants. Les ambassades suivantes se sont aimablement offertes à aider l'ICCAT à cet égard:

Angola	Cuba
Brésil	Portugal
Canada	Vénézuéla

8. Secrétariat et administration

8.1 Personnel

M. J.P. Wise (bio-statisticien) a quitté le Secrétariat à l'expiration de son contrat avec l'ICCAT le 31 décembre 1986. Aucune tentative n'a été faite de remplir ce poste, vu le manque de fonds. Le travail régulier de statistique a été assumé par le reste du personnel du Secrétariat; si une difficulté surgissait, l'intention est de faire appel à un spécialiste recruté par contrat à court terme.

Le personnel du Secrétariat comprend actuellement (à la date du 15 octobre 1987): le Secrétaire exécutif, le Secrétaire exécutif adjoint et l'Analyste de Systèmes dans la catégorie professionnelle des Nations-Unies, six secrétaires multilingues, un assistant programmeur, une secrétaire pour le département des statistiques et un employé de bureau dans la catégorie des services généraux des Nations-Unies, ainsi que quatre personnes recrutées localement.

8.2 Voyages

Les contraintes budgétaires ont empêché de réaliser divers déplacements pour assister à des réunions scientifiques ou mener des missions statistiques. Outre les déplacements effectués par les membres du personnel dont il est fait état dans les sections précédentes du présent rapport (en relation avec les réunions et les activités spéciales), les voyages suivants ont été effectués:

(a) Les 2-11 février, le Secrétaire exécutif s'est rendu au Vénézuéla pour contacter les scientifiques et les autorités gouvernementales dans le but de renforcer les liens de collaboration avec l'ICCAT. Il y a traité de la croissance spectaculaire des pêcheries de thonidés au Vénézuéla et des obligations contractées par les pays membres envers la Commission. Le déplacement du Secrétaire exécutif coïncidait avec celui du Dr. A. Fonteneau, qui se rendait au Vénézuéla et à la Martinique en mission officielle pour l'ORSTOM. Ils visitèrent ensemble la Station expérimentale du FONAIAP à Cumana, Sucre.

(b) Le Secrétaire exécutif s'est rendu au Sénégal les 8-12 juin 1987. Il s'y est entretenu avec diverses autorités gouvernementales au sujet des

fonctions, des finances et de la recherche de la Commission. Il était accompagné de M. P. Kebe qui se trouvait déjà au Sénégal à l'occasion du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées.

(c) Le Secrétaire exécutif s'est rendu à Sao Miguel, aux Açores, à l'invitation du gouvernement régional, pour examiner et choisir le lieu de réunion et les possibilités de logement pour la réunion de 1987 de la Commission.

(d) Conformément aux Statuts du Personnel, la Commission a pris en charge les frais de déplacement du Secrétaire exécutif adjoint et de l'Analyste de Systèmes, ainsi que de leur famille, à l'occasion de leur congé au pays, auquel ont droit tous les deux ans les fonctionnaires de la catégorie P.

RAPPORT FINANCIER 1987

COM/87/9 (Révisé)*

BUDGET ORDINAIRE

I. ANNEE FISCALE 1986

1. Rapport du Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux Comptes a examiné les comptes et la situation financière de la Commission au 31 décembre 1986. Conformément aux Articles 9-3 et 12-7 du Règlement financier, et suite à la recommandation formulée par le Conseil à sa Deuxième Réunion ordinaire, le Secrétariat a envoyé au mois de mai 1987 copie du rapport du Commissaire aux Comptes au gouvernement des pays membres. Un extrait de ce rapport figure dans le Rapport biennal 1986-87, la partie.

Dans le Rapport de Vérification des Comptes, le Commissaire aux Comptes s'est tout particulièrement référé à la grave situation financière de la Commission, en attirant l'attention sur la nécessité d'adopter "des mesures adéquates qui permettent de corriger la tendance négative que l'on observe dans les chiffres comptables et budgétaires, qui pourrait entraver sa survie à court terme".

2. Situation de trésorerie à la fin de la première moitié du Budget biennal - 1986

Le Tableau 1 fait état de la situation de la trésorerie à la fin de l'année fiscale 1986. A la fin de cet exercice, le solde s'élevait à US\$ 348.981,72 US\$. Une fois réalisées les affectations de fonds approuvées par la Commission, le Fonds de Roulement disponible s'élève à US\$ 189.361,70.

Les contributions en instance de versement s'élèvent à US\$ 358.458,50 en tout.

* Mis à jour à la fin de l'année fiscale en y incorporant les modifications approuvées par la Commission.

II ANNEE FISCALE 1987

1. Budget ordinaire 1986-87

Le Tableau 2 présente le Budget ordinaire adopté par la Commission lors de sa Neuvième Réunion ordinaire (Palma de Mallorca, novembre 1985), et qui s'élève à US\$ 750.000 pour chacune de ces deux années (voir l'Appendice 3 à l'Annexe 9 du rapport de 1985 du STACFAD - Rapport biennal 1984-85, IIe partie).

Il se maintient pratiquement au même niveau que les cinq dernières années.

<u>Année</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>	<u>1985</u>
US\$	750.000	750.000	825.000	700.000	750.000

Lors de la Cinquième Réunion extraordinaire (Madrid, novembre 1986), le Secrétaire exécutif présenta le rapport financier correspondant à l'année en cours, et souligna les difficultés qui avaient surgi au cours de l'exercice de 1986 du fait de la baisse du change du dollar des Etats-Unis par rapport à la pêsète et de l'accumulation progressive des contributions en instance.

Le Secrétaire exécutif proposa de maintenir pour 1987 le budget adopté en 1985 (à savoir, US\$ 750.000), et que ce budget soit couvert dans sa totalité par les contributions des pays membres.

Toutefois, après de longs débats, il fut décidé de ramener le budget à US\$ 690.000, et de lui appliquer US\$ 115.000 en provenance du Fonds de Roulement, afin de maintenir les contributions des pays membres au même niveau que les années antérieures, à savoir, US\$ 575.000 (Rapport biennal 1986-87, Ie partie, p. 122-137). Ces décisions ont profondément aggravé les problèmes financiers de la Commission, ainsi que nous tentons de l'expliquer dans le document COM/87/12.

2. Situation financière de la deuxième moitié du budget biennal - 1987

Le Tableau 3 présente la situation des contributions de tous les pays membres au 31 décembre 1987.

Pour couvrir le budget, il aurait fallu que toutes les contributions des pays membres, soit US\$ 575.000, aient été versées. Or, il n'a été versé que US\$ 365.144, soit 63 %. Il reste donc à verser US\$ 209.856 des contributions de 1987.

Les contributions en instance du budget de 1987 et/ou arriérés concernent les pays suivants: Bénin, Brésil, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Cuba, Gabon, Ghana, Maroc, Portugal, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal et Vénézuéla, et s'élèvent en tout à US\$ 509.576,50.

Le Tableau 4 fait état du budget et des dépenses encourues à la fin de l'exercice de 1987 et présente un solde négatif de US\$ 21.886,37.

US\$

I. Les dépenses de l'exercice 1987 s'élèvent à		711.886,37
II. Les fonds disponibles pour cet exercice sont:		
1) Contributions au budget de 1987	345.020,00	
ii) Angola, versement anticipé en 1986 au budget de 1987	14.547,00	
iii) Uruguay, versement anticipé en 1986 au budget de 1987	<u>5.577,00</u>	
	365.144,00	
iv) Application du Fonds de roulement	<u>115.000,00</u>	<u>480.144,00</u>
Différence		231.742,37

Il ne reste plus qu'une solution pour combler cette lacune, à savoir, prélever ce montant (US\$ 231.742,37) du Fonds de roulement.

En résumé, pour faire face aux dépenses de l'exercice de 1987, la somme de US\$ 346.742,37 (115.000 + 231.742,37), en provenance du Fonds de roulement, a été utilisée.

3. Commentaires généraux au Budget ordinaire

Certains chapitres ont été gérés avec une grande austérité et de sévères réductions des dépenses. Cependant les finances de la Commission de l'exercice actuel est fondamentalement affecté par les facteurs suivants:

- i) Accroissement des dépenses vu le taux de change non favorable (US\$/pesète). Dévaluation du dollar des Etats-Unis.
- ii) Grand retard dans le versement des contributions des pays membres.
- iii) Réduction du Fonds de Roulement pour combler les contributions en instance.
- iv) Budget adopté insuffisant.

Le document COM/87/12 analyse en détail l'influence de ces facteurs.

Chapitre 1. SALAIRES

Ce chapitre comprend le Secrétaire exécutif, le Secrétaire exécutif adjoint, 6 secrétaires multilingues, 1 auxiliaire administratif. Entre outre, 1 standardiste-réceptionniste, 1 opérateur de machines photocopie, 1 garçon de course sont recrutés à niveau local, soit 12 personnes en tout.

La ventilation est la suivante:

i) Salaires	335.777,30
ii) Fonds de pension "Van Breda" (P+G)	40.745,53
iii) Sécurité sociale espagnole (C.L.)	<u>10.368,02</u>
	386.890,85

Note: P = Professionnel
 G = Services généraux
 C.L. = Contrats locaux

Malgré le gel des salaires des mois de novembre et de décembre au niveau du mois d'octobre (en termes de dollars), ce chapitre se clôt avec un solde négatif de US\$ 69.890,85, à cause de la dévaluation du dollar des Etats-Unis, c'est-à-dire qu'en maintenant le salaire en pêsètes au même niveau (janvier-octobre) il s'est produit une augmentation de 21% en le comptabilisant en dollars.

Chapitre 2. VOYAGES

Le Rapport administratif (COM/87/8) et celui du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche (COM/87/13) mentionnent les déplacements réalisés par le personnel du Secrétariat et les missions qui ont été menées à bien.

Ce chapitre comprend les voyages du Secrétaire exécutif:

- aux Açores, pour les préparatifs de la réunion annuelle 1987 dans l'île de Sao Miguel,
- à Dakar, pour traiter avec les autorités des relations Sénégal/ICCAT,
- à Caracas, pour traiter avec les autorités des relations Vénézuéla-ICCAT.

Il comprend également le voyage à Tokyo du Secrétaire exécutif adjoint et de sa famille en congé au pays, qui est à charge de la Commission.

Bien que des voyages d'ordre administratif aient été supprimés, ainsi que la participation à des réunions scientifiques d'autres organismes internationaux de pêche, ce chapitre se termine avec un solde négatif de US\$ 2.309,65.

Chapitre 3. REUNION ANNUELLE

Ventilation des dépenses encourues dans le cadre de ce chapitre:

	<u>SCRS</u> (Madrid)	<u>COM</u> (Açores)	<u>TOTAL</u>
i) Secrétariat (transport local, heures supplémentaires) et autres	8.912,28	5.982,74	
ii) Interprètes traduction simultanée, salaires (6)	7.138,11	10.238,90	
iii) Personnel supplémentaire (1 réceptionniste-téléphoniste)	432,43	0	
iv) Hôtel: salles de conférence, bureaux, pause café et divers)	5.588,39	0	
v) Installation électronique pour traduction simultanée	3.783,78	0	
vi) Machines photocopie	3.164,70	0	
vii) Matériel, installations et divers	449,51	1.689,92	
viii) Voyages personnel du Secrétariat(5)	0	1.819,81	
ix) Frais de séjour du Secrétariat (10)	0	10.395,00	
Total	29.469,20	30.126,37	<u>59.595,57</u>

Il convient de souligner les facilités et aides offertes par le Gouvernement régional des Açores, parmi lesquelles nous allons mentionnées les suivantes:

- i) Salles de conférence à l'Hôtel Bahia Palace
- ii) Billets d'avion et frais de séjour des interprètes
- iii) Billets d'avion pour 5 personnes du Secrétariat
- iv) Installation électronique pour interprétation simultanée
- v) Transport du matériel et documents: Madrid - Lisbonne - Ponta Delgada et retour.
- vi) Par courtoisie, une cabine d'interprétation simultanée a été ajoutée pour la langue portugaise.

Il a été possible, grâce à ces aides financières, de tenir la réunion de la Commission en-dehors de Madrid et, de plus, ce chapitre se termine avec un solde positif de US\$ 3.404,43.

Chapitre 4. PUBLICATIONS

La préparation des publications mentionnées dans le Rapport administratif (COM/87/8) est à charge de ce chapitre qui s'achève avec un solde positif de US\$ 7.016,09.

Les plus fortes économies réalisées concernent ce chapitre, étant donné que, sauf la reliure, tout le travail a été effectué au Secrétariat.

Chapitre 5. MATERIEL DE BUREAU

Dans ce chapitre les dépenses ont été drastiquement réduites durant l'exercice actuel. Seul a été acheté un accessoire essentiel pour le DECMâte. Par conséquent, ce chapitre se termine avec un solde positif de US\$ 6.927,06.

Chapitre 6. FRAIS DE BUREAU

Ce chapitre comprend: frais de bureau, reproduction de documents, correspondance, téléphone, télégrammes, télex, diffusion des documents et publications, entretien du matériel, honoraires du commissaire aux comptes, crédit et caution, électricité et nettoyage des bureaux.

Ventilation des frais encourus sous cette rubrique:

	US\$
Matériel de bureau	4.282,70
Reproduction de documents	7.150,96
Correspondance	8.954,49
Téléphone	7.670,56
Télégrammes et télex	5.394,55
Entretien du matériel	12.782,74
Commissaire aux comptes	2.811,02
Crédit et caution	912,82
Electricité	3.671,92
Nettoyage des bureaux	4.337,04
Services administratifs de comptabilité et divers	<u>3.892,41</u>
Total	61.861,21

Ce chapitre se clôt avec un solde positif de US\$ 6.138,79.

Chapitre 7. DIVERS

Ce chapitre comprend les frais mineurs de: réparation de mobilier, assurance (incendie, vol, responsabilité civile), transports locaux en mission officielle, et en général toute dépense non attribuable à l'un des autres chapitres.

Il se clôt avec un solde positif de US\$ 1.084,54.

Chapitre 8. COORDINATION DE LA RECHERCHE

a) Personnel

Ce sous-chapitre comprend: 1 analyste de systèmes, 1 assistant programmeur, 1 auxiliaire en statistiques et 1 agent de saisie de données, soit 4 personnes en tout. Il comprend également les frais encourus par les observateurs-échantillonneurs à Abidjan, Las Palmas, Montévidéo, St. Maarten, Ténériffe et Le Cap.

La ventilation est la suivante:

<u>I Personnel du Secrétariat</u>		US\$
i) Salaires	95.277,44	
ii) Fonds de pension "Van Breda" (P + G)	11.155,00	
iii) Sécurité sociale espagnole (C.L.)	<u>2.700,00</u>	
		109.132,44
<u>II Contrats échantillonneurs</u>		
iv) Las Palmas	2.945,67	
v) S. Maarten	4.723,00	
vi) Le Cap	3.009,00	
v) Abidjan	<u>1.429,63</u>	
		<u>12.107,30</u>
Total		121.239,74

Le poste de bio-statisticien est demeuré vacant, et il n'y a pas eu non plus de contrats temporaires pour le travail de bio-statistique. Ce sous-chapitre présente donc un solde positif de US\$ 13.760,26.

b) Voyages

Ce sous-chapitre comprend les voyages réalisés pour mener à bien diverses missions dans le cadre des activités de statistique et d'échantillonnage:

Par le Secrétaire exécutif adjoint:

- à Rome pour assister à la réunion du CWP (FAO),
- en Californie pour assister au Groupe ad hoc de consultation sur les Statistiques thonières globales;

Par l'Analyste de systèmes:

- en congé au pays (tous les deux ans) à Dakar, avec sa famille,
- à Dakar, au CRODT, pour assister au Groupe de travail sur les Thonières tropicaux.

Ce sous-chapitre comprend également un montant de US\$ 967,59 qui correspond au voyage réalisé par A. Rodriguez (Cuba) pour assister à Ténériffe à un cours de formation en statistique et échantillonnage, financé par l'ICCAT, qui s'est tenu presque en même temps que la Conférence listao (1983). La liquidation de ce voyage a été repoussée jusqu'à cette date du fait d'erreurs de la part de l'agence American Express.

Ce sous-chapitre se clôt avec un solde négatif de US\$ 2.139,29.

c) Matériel de bureau

Ce sous-chapitre comprend uniquement l'achat de petits accessoires, et présente donc un solde positif de US\$ 7.962,82.

d) Traitement de données

Une partie importante des dépenses de ce sous-chapitre correspond aux contrats d'entretien du matériel signés avec la compagnie Digital. Cette année, ces contrats ont été payés à partir du mois de juin, date à laquelle la garantie d'un an se terminait. Le reste des dépenses correspond à du matériel.

Le sous-chapitre se clôt avec un solde négatif de US\$ 999,91.

e) Réunions intérimaires (sous-commissions, groupes de travail, etc.)

Deux réunions ont eu lieu:

- i) Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux (Dakar, Sénégal):
US\$ 6.916,56
- ii) Journées d'étude sur l'Espadon (Madrid, Espagne) - Madrid, Espagne):
US\$ 4.773,28

Le sous-chapitre se clôt avec un solde négatif de US\$ 1.689,84.

f) Divers

Ce sous-chapitre comprend un montant de US\$ 5.138 qui correspond au transport de Madrid à New York du mobilier de M. J.P. Wise, biostatisticien, à l'expiration de son contrat avec la Commission.

Le prix de US\$ 500 du tirage au sort des récupérations de marques est également inclus dans ce sous-chapitre, qui s'achève avec un solde négatif de US\$ 1.150,82.

PROGRAMME ISTIOPHORIDES

Tous les frais encourus pour ce Programme ont été attribués au Fonds de dépôt destiné à cet effet.

4. Revenus et dépenses du Budget ordinaire

Le Tableau 5 illustre les revenus et dépenses de l'exercice de 1987. Aux contributions destinées à couvrir le budget de 1987 (US\$ 345.020,00) il faut ajouter celles d'années antérieures (US\$ 58.738,00) versées pendant le présent exercice. Des intérêts bancaires ont été déposés (US\$ 25.547,48), ainsi que de petites sommes correspondant à la vente de livres et d'une machine à écrire qui n'était pas utilisée au Secrétariat.

Le tableau que nous venons d'analyser comprend les dépenses à charge de l'exercice (US\$ 711.886,37), ainsi que le solde en caisse et banque (US\$ 72.590,29).

5. Composition du Fonds de roulement

Le Tableau 6 présente la situation du Fonds de roulement.

Il était de 189.361,70 US\$ à la clôture de l'exercice de 1986. Ont été versés à ce fonds les intérêts bancaires, les arriérés de contribution versés pendant le présent exercice et le montant de la vente d'une machine à écrire qui ne servait plus et de livres. Il a également reçu un remboursement de la compagnie Digital, d'un montant de US\$ 6.665,02, à titre d'extension consentie dans le paiement des taxes d'importation de l'ordinateur Micro Vax II, acquis et payé à charge de l'exercice de 1985, mais remboursé pendant celui de 1986.

A part le Fonds de roulement réaffecté au budget (175.000 US\$) par la Commission lors de sa réunion de 1985, en plus 231.742,37 US\$ ont été prélevés sur ce Fonds au budget de 1987.

Par conséquent, la situation du Fonds de roulement disponible à la fin de l'exercice de 1987 s'élève à US\$ 49.410,29.

Il faut ajouter à ce montant US\$ 68.438,17 qui proviennent du solde positif du Budget Programme Listao. Au 31 décembre 1987, le Fonds de roulement s'élève à US\$ 117.848,46.

Il est toutefois absolument indispensable de réapprovisionner le Fonds de roulement jusqu'au niveau minimum approuvé par la Commission, comme l'indique le document COM/87/19.

Nous tenons à insister encore une fois sur le fait que le Fonds de roulement est une ressource très importante, comme l'a démontré l'expérience acquise:

- i) en début d'année, lorsque les contributions ne nous sont pas encore parvenues,
- ii) pour couvrir les soldes négatifs du budget de 1987,
- iii) pour couvrir les arriérés.

Il est donc essentiel de le conserver en tant qu'élément fondamental de la bonne marche des activités de la Commission.

6. Bilan - Actif et passif à la fin de l'exercice 1987

Le Tableau 7 présente l'actif et le passif à la fin de l'exercice.

La Commission va commencer 1988 avec très peu de ressources. Elle ne dispose que de US\$ 117.848,46 dans le Fonds de roulement, avec des versements anticipés de US\$ 17.831 et 5.349,00 de l'Angola et l'Uruguay respectivement. Il s'agit des seules ressources financières disponibles au 1er janvier 1988.

III. PROGRAMME D'ANNEE ALBACORE

A sa Neuvième Réunion ordinaire (novembre 1985), la Commission avait approuvé ce programme, ainsi qu'un budget de US\$ 175.000 financé à charge du Fonds de roulement.

En 1986 les dépenses se sont élevées à US\$ 62.695; il restait donc à la fin de cet exercice un solde positif de US\$ 112.304,91 à disposition du programme (Rapport biennal 1986-87, Ie partie). Les activités se sont poursuivies pendant l'exercice 1987, avec une dépense totale de 18.866,74 US\$.

1. Contrat ICCAT/ORSTOM		US\$
pétrolier "Nizery"	13.291,23	
2. Programme ICCAT/Vénézuéla	4.745,52	
3. Programme marquage		
F.X. Bard, Ghana	1.019,05	
4. Programme - Tirage au sort	<u>496,03</u>	
		19.551,83
5. Remboursement Programme		
ICCAT/Espagne 1986		<u>685,09</u>
Total		18.866,74

- Dans ces chiffres sont inclus les dépenses bancaires pour transférence, chèques, etc.

Le SCRS a établi des prévisions jusqu'à la fin du programme, pour quelque US\$ 25.000 et la Commission les a adoptées. La ventilation est la suivante:

	US\$
1. Frais de la réunion technique	
à Dakar	3.000,00
2. Frais de la réunion à Madrid	2.000,00
3. Tirage au sort YYP	1.000,00
4. Analyse d'otoolithes-vertèbres	8.000,00
5. Voyages	2.000,00
6. Publication des résultats	5.000,00
7. Frais divers	<u>4.000,00</u>
Total	25.000,00

En conséquence:

		US\$
Solde à la fin de l'exercice 1986		112.304,91
i) Dépenses de l'exercice 1987	18.866,74	
ii) Prévisions pour achever le programme	<u>25.000,00</u>	<u>43.866,74</u>
Solde positif		68.438,17

Comme il avait été entendu lorsque le Fonds de roulement fut appliqué au Programme albacore, et suite à une suggestion formulée par le SCRS à sa dernière réunion, ce solde devrait être réintégré dans ce Fonds.

IV. APPORTS DE FONDS PRIVES (Fonds de dépôt)

Durant l'exercice de 1987, un compte spécial a été ouvert au nom de la Commission auprès du Banco Exterior de España, pour y verser les apports financiers d'origine privée à la Commission pour le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés.

Ces fonds ont été reçus par l'intermédiaire de la délégation des Etats-Unis auprès de l'ICCAT et sont les suivants:

<u>Date</u>	<u>Provenance</u>	US\$
21 mars 1987	Billfish Foundation	5.000
21 octobre 1987	South Florida Fishing Classic, Inc.	10.000
" " "	Key West Marlin Tournament	5.000
" " "	Florida Conservation Association, de Tallahassee	5.000
" " "	Florida Conservation Association, de West Palm Beach	<u>500</u>
	Total	25.500

Les dépenses ci-après ont été effectuées à charge de ce fonds:

	US\$
i) Voyage de E. Prince (Etats-Unis) et P.M. Miyake au Vénézuéla	2.835,74
ii) Programme d'échantillonnage d'istiophoridés au Vénézuéla (1ère partie)	2.004,00
iii) "Floy Tag" - Marques istiophoridés	1.581,00
iv) Programme Marquage istiophoridés au Vénézuéla (2ème partie)	<u>1.008,00</u>
Total	7.428,74

En résumé:

1. Revenus	25.500,00
2. Dépenses	<u>7.428,74</u>
Solde positif	18.071,26

V. BILAN GENERAL A LA FIN DE L'EXERCICE DE 1987

Le Tableau 8 présente le bilan de la Commission à la fin de l'exercice de 1987.

O. Rodriguez-Martin
Secrétaire Exécutif

Budget ordinaire - Bilan à la fin de l'exercice de 1986 - US\$

ACTIF		PASSIF	
Caisse et banque	348.981,72	Fonds de roulement disponible	189.361,70
Contributions en instance	358.458,50	En faveur de l'Angola	32.378,00
		En faveur de l'Uruguay	5.577,00
		Remboursement Digital	6.665,02
		Affecté au budget 1987	<u>115.000,00</u>
			348.981,72
		Contributions en instance:	
		i) de 1982 et antérieurs	31.165,27
		ii) de 1983	53.469,99
		iii) de 1984	63.031,00
		iv) de 1985	70.575,00
		v) de 1986	<u>140.217,24</u>
TOTAL	<u>707.440,22</u>		<u>358.458,50</u>
			<u>707.440,22</u>

Tableau 2

Budget ordinaire 1986-1987
US\$

Chapitre	1986* (750.000)	1987* (750.000)	1987*** (690.000)
1. Personnel	300.000	300.000	317.000
2. Voyages	15.000	15.000	12.000
3. Réunion annuelle	78.000	78.000	63.000
4. Publications	32.000	32.000	22.000
5. Equipement de bureau	10.000	10.000	8.000
6. Frais du bureau	68.000	68.000	68.000
7. Divers	<u>10.000</u>	<u>10.000</u>	<u>5.000</u>
Sous-total (1)	513.000	513.000	495.000
8. Coordination de la recherche			
a) Personnel	160.000	160.000	135.000
b) Voyages	13.000	13.000	10.000
c) Equipement de bureau	5.000	5.000	10.000
d) Traitement des données	34.000	34.000	15.000
e) Réunions intérimaires (groupes, etc.)	20.000	20.000	10.000
f) Divers	5.000	5.000	5.000
Groupes de travail recherche istiophoridés	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>10.000</u>
Sous-total (2)	237.000	237.000	195.000
TOTAL	750.000	750.000	690.000
Du Fonds de roulement	175.000	175.000	115.000
Des contributions des pays membres	575.000	575.000	575.000

* Approuvé par la Commission à sa Neuvième Réunion ordinaire (Palma de Majorque, novembre 1985)

** Révisé par la Commission à sa Cinquième Réunion extraordinaire (Madrid, novembre 1986).

Situation des contributions des pays membres à la fin de l'exercice de 1987 (31 décembre) - Budget ordinaire - US\$

Pays	Solde 1986	Contributions 1987 approuvées par la Commission	Contributions régliées du budget de 1987	Arriérés ou autres contributions**	En instance
Angola	0,0	14.547	(14.547,00)*	0,00	0,00
Bénin	28.160,00	3.960	0,00	0,00	32.120,00
Brésil	1.379,00	26.403	0,00	1.379,00	26.403,00
Canada	0,00	16.247	16.247,00	0,00	0,00
Cap-Vert	9.381,00	9.381	0,00	9.381	9.381
Cuba	17.172,24	17.713	0,00	0,00	34.885,24
France	0,00	64.088	64.088,00	0,00	0,00
Gabon	30.883,11	7.831,00	0,00	0,00	38.714,11
Ghana	135.494,27	36.578	0,00	0,00	172.072,27
Côte d'Ivoire	9.000,00	19.359	0,00	9.000,00	19.359,00
Japon	0,00	39.633	39.633,00	0,00	0,00
Corée	0,00	26.234	26.234,00	0,00	0,00
Maroc	53.879,00	14.901	0,00	21.000	
				17.978,00	29.802,00
Portugal	0,00	22.439	0,00	0,00	22.439,00
Sao Tomé et Príncipe	8.035,00	4.064	4.064,00	0,00	8.035,00
Sénégal	41.741,88	12.618	0,00	0,00	54.359,88
Afrique du Sud	0,00	9.674	9.674,00	0,00	0,00
Espagne	0,00	118.757	118.757,00	0,00	0,00
Etats-Unis	0,00	46.218	46.218,00	0,00	0,00
Uruguay	0,00	5.805	228,00		
			(5.577,00)*	0,00	0,00
URSS	0,00	19.877	19.877,00	0,00	0,00
Vénézuéla	23.333,00	38.673	0,00	0,00	62.006,00
TOTAL	358.458,50	575.000	345.020,00	58.738,00	509.576,50
			+(20.124,00)*		
			365.144,00		

* Versé et comptabilisé à l'exercice de 1986.

** Au Fonds de Roulement.

Tableau 4

Budget ordinaire - Dépenses et soldes - Exercice fiscal 1987 - US\$

Chapitre	I Budget 1987 (690.000)*	II Total dépenses année fiscale 1987	III Solde
1. Personnel	317.000	386.890,85	- 69.890,85
2. Voyages	12.000	14.309,65	- 2.309,65
3. Réunion annuelle	63.000	59.595,57	+ 3.404,43
4. Publications	22.000	14.983,91	+ 7.016,09
5. Equipement de bureau	8.000	1.072,94	+ 6.927,06
6. Frais du bureau	68.000	61.861,21	+ 6.138,79
7. Divers	5.000	3.915,46	+ 1.084,54
Sous-total (1)	495.000	542.629,59	- 47.629,59
8. Coordination de la recherche			
a) Personnel	135.000	121.239,74	+ 13.760,26
b) Voyages**	10.000	12.139,29	- 2.139,29
c) Equipement de bureau***	10.000	2.037,18	+ 7.962,82
d) Traitement des données	15.000	15.999,91	- 999,91
e) Réunions intérimaires (groupes, etc.)	10.000	11.689,84	- 1.689,84
f) Divers	5.000	6.150,82	- 1.150,82
Groupes de travail recherche istioforidés	10.000	0	+ 10.000,00
Sous-total (2)	195.000	169.256,78	+ 25.743,22
TOTAL	690.000	711.886,37	- 21.886,37
Du Fonds de roulement	115.000		
Des contributions des pays membres	575.000		

* Approuvé par la Commission à sa Neuvième Réunion ordinaire (Palma de Majorque, novembre 1985), et révisé par la Commission à sa Cinquième Réunion extraordinaire (Madrid, novembre 1986).

** Amélioration des statistiques.

*** Equipement électronique.

Budget ordinaire - Revenus et dépenses - Année fiscale 1987 - US\$

REVENUS		DEPENSES	
Caisse et banque fin année fiscale 1986	348.981,72	De l'exercice de 1987	711.886,37
- Contributions versées du budget de 1987	345,020,00	En caisse et banque	72.590,29
- Arriérés contribution (années antérieures)	58.738,00*		
- Intérêts bancaires 1987	25.547,48*		
- Divers	<u>840,46*</u> 430.145,94		
- Versement anticipé Uruguay pour 1988	5.349,00 435.494,94		
TOTAL	784.476,66	TOTAL	784,476,66

* Au Fonds de roulement.

Budget ordinaire - Fonds de roulement à la fin de l'exercice de 1987 - US\$

Solde à la fin de l'année fiscale 1986		189.361,70
Intérêts bancaires 1987	25.547,48	
Arriérés de contribution (d'années antérieures)	58.738,00	
Divers	840,46	
Remboursement Digital	<u>6.665,02</u>	<u>91.790,96</u>
Affectation:		281.152,66
(a) pour couvrir les contributions de 1987 non versées	209.856,00	
(b) pour couvrir le solde négatif de l'exercice fiscal	<u>21.886,37</u>	<u>231.742,37</u>
Fonds de roulement - Budget ordinaire		49.410,29
Solde du budget du Programme albacore		<u>68.438,17</u>
TOTAL disponible dans le Fonds de roulement à la fin de l'exercice de 1987		<u>117.848,46</u>

Budget ordinaire - Bilan à la fin de l'année fiscale 1987 - US\$

ACTIF		PASSIF	
En caisse et banque	72.590,29	Fonds de roulement disponible	49.410,29
		- A faveur de l'Angola	17.831,00
		- A faveur de l'Uruguay	<u>5.349,00</u>
			72.590,29
		Arriérés de contribution accumulés:	
		i) 1982 et années antérieures	31.165,29
		ii) de l'année 1983	53.469,99
		iii) de l'année 1984	44.223,00
		iv) de l'année 1985	50.405,00
		v) de l'année 1986	120.457,24
Arriérés de contribution accumulés	<u>509.576,50</u>	vi) de l'année 1987	<u>209.856,00</u>
			509.576,50
TOTAL	582.166,79	TOTAL	582.166,79

Les contributions suivantes sont également en instance de versement:

- Guinée Equatoriale (budget ordinaire)	2.000,00
- Ghana (budget listao)	4.800,00
- Bénin (budget listao)	3.044,70

Bilan général - Situation à la fin de l'année fiscale 1987 - US\$

ACTIF		PASSIF	
Disponible:			
BANCO EXTERIOR DE ESPAÑA		Patrimoine acquis et caution	269.060,64
Compte dépôt 84-31279-Z	102.462,09	Fonds de roulement disponible	117.848,46
C/c 82-31279-Q (US\$)	54.263,48	Programme albacore	25.000,00
C/c 30-17672-A (Pts.)	1.180.528,00	Avance:	
C/C 30-17329-F (Pts. conv.)	3.206,00	Angola	17.831,00
Caisse (Pts.)	15.717,00	Uruguay	5.349,00
(à Pts.110 = US\$ 1)	1.199.451,00		
	10.904,10	Disponible Programme Recherche Istiophoridiés:	
Différences taux de change	167.629,67	Reçu: 25.500,00	
	- 1.601,21	Dépensé: - 7.428,74	18.071,26
	166.028,46		
Disponible Programme Recherche Istiophoridiés:		Contributions en instance:	
C/c 82-31555-N (US\$)	18.071,26	Budget ordinaire	509.576,50
		Budget spécial listao	7.844,70
		Hors budget	
		Guinée Equatoriale	2.000,00
Exigible:			
Budget ordinaire			
Bénin	32.120,00		
Brésil	26.403,00		
Cap-Vert	9.381,00		
Cuba	34.885,24		
Gabon	38.714,11		
Ghana	172.072,27		
Côte d'Ivoire	19.359,00		
Maroc	29.802,00		
Portugal	22.439,00		
Sao Tomé et Príncipe	8.035,00		
Sénégal	54.359,88		
Vénézuéla	62.006,00	509.576,50	
Hors budget			
Guinée Equatoriale		2.000,00	
Du Budget listao			
Bénin	3.044,70		
Ghana	4.800,00	7.844,70	
Immobilisations:			
En usage avant 1987	267.831,00		
En usage en 1987	414,00	268.245,00	
Caution		815,64	
TOTAL ACTIF	972.581,56	TOTAL PASSIF	972.581,56
Mobilier cédé par le Sous-Secrétariat de la Marine Marchande espagnole	3.365,38	S.S. de la Marine Marchande espagnole, pour mobilier cédé	3.365,38

RAPPORT DU SECRETARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

COM-SCRS/87/13 (Révisé)

I - RECUEIL DE DONNEES ET ECHANTILLONNAGE

1. Recueil des statistiques de 1986 des administrations nationales

Le tableau 1 fait état des progrès réalisés par les administrations nationales et le Secrétariat. La transmission des données Tâche I de l'année antérieure par les administrations nationales s'est quelque peu améliorée et a été plus rapide cette année par rapport à 1986, la pire de ces dernières années.

Comme d'habitude, des rappels, sous forme de télégrammes et télex ont néanmoins été envoyés pour prier les pays de remettre leurs données afin d'obtenir la plus grande partie des statistiques de prise. Au 31 août 1987, par exemple, nous avons reçu les données Tâche I, la prise globale par espèce pour presque toutes les principales pêcheries, sauf pour les pêcheries du Vénézuéla, du Ghana, des Açores et de Cuba et les prises palangrières japonaises. Les données espagnoles provenaient de plusieurs différentes sources et certaines divergences dans les données n'ont pas encore pu être tirées au clair à cette date.

Transmission des données Tâche II - les données de prise et effort et de taille ont été très lentes à arriver cette année. A la fin du mois de septembre il nous manque encore les données de 1986 des pêcheries principales.

Prise et effort: FIS, Cuba, Açores, Ghana (en partie), Vénézuéla, URSS, Espagne (golfe de Gascogne), France (BFT et ALB), Japon (LL), Italie.

Données taille: FIS, Açores, Espagne tropicales et golfe de Gascogne, Ghana, URSS, France (BFT et ALB), Japon (LL sauf BFT), Italie.

2. Améliorations et problèmes en instance

a) Statistiques du Vénézuéla

Le Secrétariat a examiné de façon critique les données de 1985, esti-

mées en 1986, en utilisant les registres de bord que le service des statistiques du Vénézuéla lui avait transmis au début de 1987. Certains enregistrements pour le Pacifique ont été éliminés en utilisant le nouveau programme de vérification qui a été élaboré dernièrement. Les déclarations en double de la prise des bateaux à pavillon étranger basés au Vénézuéla ont été corrigées. Le problème de prises mixtes entre le Pacifique et l'Atlantique est en train d'être résolu avec la collaboration de la Commission interaméricaine du Thon tropical (IATTC).

Des copies de registres de bord ont été vérifiées avec soin et ajustées pour obtenir les données d'effort manquant, et traitées à nouveau sous le format Tâche II ICCAT. Les résultats ont été renvoyés au Vénézuéla et ont également été entrés dans la base ICCAT (et sont repris dans le Recueil de Données 28).

Le système d'échantillonnage biologique, établi en 1985 avec l'aide d'un expert américain envoyé par l'ICCAT au Vénézuéla, a été suspendu temporairement à la fin de 1985, mais a repris en 1986 et se poursuit en 1987. Les données reçues au Secrétariat ont été traitées et renvoyées au Vénézuéla. Le document SCRS/87/11 récapitule le traitement de données effectué par le Secrétariat.

En 1987, les scientifiques vénézuéliens ont reçu des instructions discordantes provenant de deux sources différentes sur les procédures d'échantillonnage à suivre. Ceci a finalement été éclairci et le système a quelque peu été modifié pour qu'il soit plus proportionnel aux prises et non stratifié. Cet échantillonnage a également été étendu pour inclure les istiophoridés, surtout en provenance de palangriers, conformément au Programme de recherche intensive sur les istiophoridés.

b) Données des prises de thonidés dans l'est de la Méditerranée

Dû à la réduction des fonds de la Commission, il n'y a pas eu d'importantes améliorations. Toutefois, les résultats de plusieurs contacts établis avec le Secrétaire exécutif adjoint, lors de la dernière réunion du Conseil général des Pêches pour la Méditerranée (GFCM) (Monaco, octobre, 1986), ont apporté des résultats assez positifs.

La correspondance avec la Turquie a confirmé le développement de nouvelles pêcheries d'hiver produites par l'exportation de thons rouges pour le marché du sashimi japonais. Les descriptions des pêcheries de thon rouge et d'espadon de ce pays ont été fournies lors de cette réunion (SCRS/87/78). La Turquie a commencé à mesurer le thon rouge en 1987 et nous espérons que les résultats seront disponibles d'ici peu.

Il a été confirmé à nouveau que l'important accroissement (jusqu'à 2.000 TM) des prises de thon rouge, transmises à la FAO, était causé par le mélange de toutes les espèces de thonidés, la plupart étant du germon. Avec l'avis fourni par un membre du gouvernement grec, l'ICCAT maintient la prise globale estimée du thon rouge à 500 TM. Toutefois, une société mixte a récemment été mise en marche entre la Grèce et le Japon pour la pêche du thon rouge. Il conviendrait de suivre cette exploitation de très près.

c) Retards dans la transmission des données des prises palangrières japonaises

Auparavant, les données palangrières japonaises étaient toujours transmises avec un décalage de deux ans. Il est bien connu que les bateaux effectuent des sorties qui durent plus de 14 mois, et que le traitement des données ne peut donc pas commencer avant la deuxième moitié de l'année suivante de la pêche. Vu que les palangriers pêchent dans le monde entier, ceci n'est pas seulement un problème pour les pêcheries de l'Atlantique qui représentent plutôt une faible proportion des prises.

Les prises taiwanaises et coréennes palangrières ont été transmises à temps. Bien que leurs palangriers soient différents des palangriers japonais, dans le sens que la plupart sont basés dans un port étranger, la raison principale de leur transmission rapide est que les données Tâche I sont estimées à partir de rapports journaliers sur les données, envoyés par télégramme, qui plus tard sont vérifiées avec les registres des livres de bord et les débarquements.

Les données japonaises sont uniquement basées sur les registres des livres de bord, et il faut donc attendre à ce que ces livres soient tous rassemblés. Cette procédure fait en sorte que les données de prise sont beaucoup plus précises et fiables et coïncident avec les données Tâche II.

Cette année néanmoins, vu que les données de plusieurs pays ont été envoyées à temps, le retard dans la transmission des données d'une pêcherie peut entraver l'effort d'autres pays. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, cette année les données de prise du Vénézuéla et de Cuba ainsi que les données palangrières japonaises sont les seules données des pêcheries principales pour lesquelles les scientifiques n'avaient pas au moins les estimations précoces.

Si le Japon pouvait effectuer les estimations préliminaires de la prise globale, en se basant sur les registres des prises reçus par télégramme à leur centre industriel, la situation serait nettement améliorée. Les données pourraient être corrigées plus avant, une fois que des données plus précises seraient disponibles l'année suivante.

3. Echantillonnage au port par le Secrétariat

a) Flottille palangrière

L'échantillonnage de routine réalisé par l'ICCAT dans plusieurs ports de transbordement s'est poursuivi comme d'habitude. On prête actuellement une plus grande attention à l'échantillonnage biologique plutôt qu'aux extraits de livres de bord. L'échantillonnage au port s'est étendu aux istiophoridés conformément au Programme de recherche intensive sur les istiophoridés.

b) Flottille basée au Ghana

Le contrat signé entre le CRO-Abidjan et l'ICCAT au début de 1986 pour financer l'échantillonnage biologique de la flottille ghanéenne de surface

qui décharge dans le port d'Abidjan, a été prolongé en 1987, vu que la plus grande partie de la flottille ghanéenne continue à décharger à Abidjan.

Il a été très difficile d'obtenir des résultats sur cet échantillonnage. La situation s'est néanmoins améliorée et les données jusqu'en 1986 ont été reçues. Il reste toujours le problème de la qualité des fichiers de données vu l'important nombre d'erreurs. Ces dernières sont actuellement révisées par le CRO-Dakar Thiarye.

II. TRAITEMENT DE DONNEES AU SECRETARIAT

1. Installations

Le Micro-Vax II, avec le système d'exploitation VMS, fonctionne maintenant depuis deux ans au Secrétariat alors que l'ancien système INFONET utilisé par l'ICCAT pendant plus de dix ans n'est plus en service.

En 1987, aucun logiciel ni matériel n'ont pu être achetés par manque de fonds. Ci-après une liste du matériel à ajouter dans l'avenir lorsque des fonds seront disponibles.

Stabilisateur de tension --- Le courant électrique n'est pas très bien réglé et une fluctuation de tension cause parfois des problèmes à l'ordinateur, surtout lorsque l'on écrit sur le disque. L'achat d'un stabilisateur de tension est essentiel pour résoudre le problème.

Language APL Le SCRS recommanda en 1986 d'implanter le language APL.

Console système Dû au manque de terminals, un modèle graphique sophistiqué est situé dans la pièce de l'ordinateur; comme console système, il sert également de poste de travail. Dû à l'inconfort de la salle d'ordinateur et que le personnel doit se relayer à cause du manque de terminals (plus encore lors d'une réunion scientifique) et que la console est réservée au personnel (les scientifiques ne peuvent donc pas utiliser le terminal graphique), si l'on ajoutait un terminal peu coûteux comme console système, ceci permettrait de rendre disponible ce modèle sophistiqué que les scientifiques pourraient utiliser normalement.

Logiciel graphique Le logiciel graphique qui venait avec le premier achat (inclus dans le logiciel 20/20) s'est avéré insuffisant pour les travaux scientifiques. Un système graphique plus sophistiqué est nécessaire.

Suivant le système, l'actuelle imprimante à matrice pourrait servir de sortie, sinon il faudrait un traceur de courbes X-Y.

Imprimante laser

Une imprimante laser, commandée en 1986, a été livrée en 1987. Il s'est avéré que, contrairement à ce qu'annonçait les dépliant, certaines fonctions ne marchaient pas (par ex. espace proportionnel avec justification à droite). Le logiciel pour faire fonctionner l'imprimante comme voulu est sorti sur le marché à la fin de 1987 mais la Commission n'a pu l'acheter par manque de fonds.

2. Traitement des données

a) Transfert des fichiers de données sur le nouveau système

En premier lieu, avant la mi-janvier 1987, toute la base de données a été transférée du système INFONET sur les bandes magnétiques et deux copies identiques ont été gardées dans deux endroits différents.

Toutes les données ainsi que les fichiers de programme sont maintenant épurés et réorganisés pour utiliser le nouveau système. Ceci prend beaucoup de temps, comme tout changement important. Au moment de rédiger ce rapport, la base des prises Tâche I et les données de prise et effort Tâche II ont été réorganisées et installées sur le nouveau système. Certaines données de taille ont été reformatées et incorporées, mais le transfert de toutes les données de taille ne sera pas terminé avant le début de 1988. L'organisation de la base de marquage sera effectuée une fois que les données de taille seront réorganisées.

Les changements importants apportés dans le format des fichiers est que les registres de prise et effort ne figurent plus dans une zone fixe par espèce, mais seules les prises actuelles sont entrées avec des codes d'espèces. Ceci permet de diminuer la taille du fichier, en supprimant toutes les prises "0".

D'autres importantes améliorations comprennent l'addition d'un code pour identifier la nature des fichiers (fichier de base, fichier de travail extrapolé, fichier confidentiel, etc.) et un code pour indiquer si le fichier a été vérifié ou non.

Les fichiers de données de prise et effort qui étaient mélangés auparavant entre pays et engins mais organisés par ordre chronologique d'entrées des données sont réorganisés par pêcherie, alors que les données de taille sont organisées par espèce et pêcherie.

b) Fournir aux scientifiques des copies de fichiers de données

Lors de la réunion de 1986 du SCRS, le Secrétariat a été prié de prêter une attention spéciale aux retards dans la transmission des données aux

scientifiques. Il a été recommandé qu'une priorité soit donnée au transfert de la base de données du système INFONET sur les bandes magnétiques, épuration des fichiers, implantation de fichiers dans le nouveau système et ensuite compensation des délais de réponse aux demandes de données.

A la mi-juillet, lorsque l'installation de la base de données de prise et effort a été achevée, le Secrétariat a fait des copies de toute la base et les a transmises aux scientifiques qui demandaient une partie de ces données. Aucun problème ne se pose donc pour les données de prise et effort. En outre, des fichiers de données de taille sur l'albacore, le germon, le thon obèse, l'espadon et les istiophoridés ont été envoyés aux laboratoires qui les avaient demandés. Il y a encore des demandes en instance pour les données de taille, vu que le travail de transfert des fichiers n'est pas encore terminé.

c) Traitement de données effectué par le Secrétariat en 1987

TRAITEMENT DE ROUTINE

- Mise à jour de toutes les bases de données (Tâche I, Tâche II, etc.).
- Entrée et traitement des statistiques de l'échantillonnage au port.
- Ventilation des données de prise Tâche I en zones principales (et parfois par espèces) au moyen des données Tâche II de prise et effort et de taille.
- Confection des tableaux du Bulletin statistique.
- Traitement des données Tâche II reçues récemment (Recueil de données, Vol. 27).
- Préparation des tableaux de prise par espèce pour les réunions et les rapports du SCRS (1986 et 1987).
- Mise à jour des fichiers de marquage et préparation de la récapitulation des retours annuels.
- Création et distribution de bandes aux pays membres, sur demande.

TRAITEMENTS SPECIAUX (Voir Sections I et III)

- Conversion de tous les anciens fichiers sous un nouveau format du système Micro-Vax. L'archivage se fait sur bande magnétique. Seuls les fichiers à traiter sont mis sur disque et sont ensuite sauvegardés sur bande magnétique.
- Traitement des données thon rouge (jusqu'en 1986 pour l'Atlantique ouest et 1985 pour l'Atlantique est et la Méditerranée. Voir également le document SCRS/87/19).

- Comparaison des prises thonières entre la base ICCAT et celle de la FAO.
- Création d'une base de données espadon pour l'ensemble de l'Atlantique, à partir de 1970 jusqu'aux années les plus récentes.
- Préparation de fichiers de données pour le Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés Juvéniles d'Espèces mélangées.
- Préparation de nouveaux tableaux d'espèces pour le thon rouge par taille.
- Traitement de données par taille reçues par le Vénézuéla.
- Conversion de programmes élaborés à Infonet au nouveau système du Micro-Vax.

3. Programme futur de la base de données

Dans sa deuxième année, l'ordinateur de la Commission fonctionne parfaitement. Le personnel est mieux familiarisé avec le système, l'efficacité s'est accrue et cette année de plus nombreux travaux ont pu être menés à bien que lorsque nous avions un contrat avec INFONET. Nous espérons qu'une fois que tous les fichiers seront implantés sous le nouveau format et organisés (en principe fin 1987), les travaux de routine ainsi que les réponses aux demandes de données seront faits très rapidement. Les fichiers de marquage seront également terminés en 1988.

Le Secrétariat est aussi en train d'essayer d'obtenir auprès de plusieurs laboratoires des programmes d'analyse pour les études de population. Certains de ces programmes ont été implantés dans le système. Ceci se poursuivra.

Les normes d'utilisation de l'ordinateur lors de réunions scientifiques ont été établies durant la réunion de 1986 du SCRS, comme suit:

- a) Les scientifiques qui souhaitent utiliser l'ordinateur de la Commission lors des séances du SCRS sont invités à envoyer à l'avance au Secrétariat les programmes qu'ils désirent utiliser.
- b) Les scientifiques devraient également faire connaître au Secrétariat à l'avance l'espace disque nécessaire pour leurs fichiers de données.
- c) Les scientifiques qui désirent passer un programme sur l'ordinateur de l'ICCAT durant les séances du SCRS sont invités à le faire. Ceci devra néanmoins être effectué par les scientifiques eux-mêmes.
- d) Afin de faciliter aux scientifiques l'utilisation de l'ordinateur ICCAT, le Secrétariat a l'intention de préparer un manuel pour les utilisateurs qui, en principe, sera élaboré en 1988.

III. ACTIVITES SPECIALES DU SECRETARIAT

1. Mise à jour et traitement de données pour le Groupe de travail sur le Thon Rouge

Au mois de septembre 1987, le Secrétariat a révisé la base de données de prise par taille du thon rouge. Toutes les données de la base ont été actualisées avec les nouvelles données de prise et taille (lorsqu'elles celles-ci étaient disponibles). Les procédures adoptées pour la mise à jour de la base thon rouge figurent dans le document SCRS/87/19.

2. Création d'une base données espadon

Etant donné que les Journées d'études sur l'espadon vont se tenir en 1987, le Secrétariat a maintenu des contacts étroits avec le Président, J.C. Rey, et a proposé un plan de travail en février 1987 pour préparer la base de données espadon qui sera utilisée lors des Journées. Les réponses des scientifiques intéressés nous sont malheureusement arrivées tard et ce n'est qu'au mois d'août que le groupe de scientifiques s'est mis d'accord sur la zone dans laquelle les données doivent être compilées.

Les Etats-Unis, l'Espagne et le Japon ont promis de préparer des fichiers de prise par taille de leurs pêcheries respectives. Les autres pays n'ont pas rempli leurs obligations. A la mi-septembre, le Président, J.C. Rey a passé une semaine au Secrétariat pour étudier la base de données. Vu que les données de taille dans la base sont peu nombreuses et que les relations poids-longueur sont très compliquées et que les données japonaises et américaines n'ont pas été transmises pour les Journées d'étude sur l'espadon, le Secrétariat a rassemblé dans un seul fichier toute l'information disponible sur les données de taille et a fait un listing des prises Tâche I avec les données de taille correspondantes. Ce travail est présenté dans le document SCRS/87/17 en même temps que les substitutions de données suggérées et les procédures d'extrapolation.

3. Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées

En réponse à la proposition et à la décision prise lors de la dernière réunion du SCRS pour tenir une réunion sur les statistiques des thonidés juvéniles d'espèces mélangées, le Secrétariat a proposé un plan de travail, élaboré en collaboration avec M. M. Mensah (Ghana), que le Président du SCRS a nommé Président du groupe. Les données FIS et espagnoles ont été préparées par le Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT), alors que le Secrétariat a fourni la plupart des autres fichiers de données.

A l'invitation du CRODT, le Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées s'est réuni à Dakar, Sénégal, les 1-5 juin 1987. Le Secrétaire exécutif adjoint a rempli le rôle de rapporteur à cette réunion et l'Analyste de systèmes de l'ICCAT a effectué presque tout le traitement de données requis par le Groupe. Le rapport a été achevé et distribué par le Secrétariat, et est présenté en tant que document SCRS/87/8.

4. Comparaison des données thonières entre les bases ICCAT et FAO

Comme nous l'avions déjà signalé auparavant, une étude comparative a été entreprise en 1985 entre les bases de données ICCAT et FAO. Ce travail s'est poursuivi et en 1987 l'ICCAT a fourni de nouvelles sorties de comparaison. La plupart des divergences importantes qui existaient antérieurement entre les deux bases ont été résolues, sauf celles des données FIS et Etats-Unis.

Une réunion restreinte a eu lieu entre la FAO, l'ICCAT et les scientifiques américains, à l'occasion de la réunion "Ad Hoc Consultation of Global Tuna Statistics", qui s'est tenu à La Jolla, Californie, en mai 1987 pour étudier ces divergences. La provenance de ces divergences a été découverte et des mesures de correction sont actuellement prises par les Etats-Unis.

5. Coordination du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés

Le Secrétariat, en collaboration le coordinateur du Programme, s'est occupé d'élaborer le plan du Programme et de coordonner et d'administrer les activités. Un rapport détaillé est présenté en tant que document COM-SCRS/87/14.

6. Coordination du Programme de l'Année Albacore

Le Secrétariat continue à administrer les fonds du Programme et à faciliter également la poursuite des activités de recherche dans plusieurs zones, en particulier dans l'Atlantique ouest.

Les responsables des quatre groupes d'action du Programme de l'Année Albacore ont saisi l'occasion qu'ils étaient tous présents à la réunion du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées et se sont réunis à Dakar le 3 juin. Toutes les activités ont été examinées et les plans futurs ont légèrement été modifiés suivant la situation actuelle. Le rapport est présenté en tant que document SCRS/-87/7.

7. Echantillonnage des données du Vénézuéla

Voir paragraphe I-2 ci-dessus.

8. Travaux biostatistiques

Depuis le départ de M. J.P. Wise, précédent biostatisticien au Secrétariat, aucune tentative n'a été faite pour occuper le poste, par manque de fonds. Cette année, il n'y a pas eu de travaux spéciaux en-dehors des travaux de routine qui ont été poursuivis par le personnel actuel.

IV. REUNIONS ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ces points sont d'habitude traités en détail dans le "Rapport administratif". Il existe néanmoins plusieurs points qui sont dignes d'être men-

tionnés dans ce rapport, étant donné qu'ils sont étroitement liés aux statistiques thonnières et à la recherche.

1. Groupe de Travail de Coordination des Statistiques des Pêches de l'Atlantique (CWP)

La treizième séance du CWP s'est tenue au siège de la FAO, Rome, les 11-18 février 1987. L'ICCAT, qui est un des principaux membres du CWP, a été représenté par le Secrétaire exécutif adjoint. Le rapport de la réunion est présenté en tant que document SCRS/87/12. Le thème principal de la réunion était d'étudier l'utilité du formulaire STATLANT pour la transmission des statistiques et la façon d'éliminer les divergences dans les bases de données entre les organismes.

Il a été constaté que les divergences dans la base de données des thonidés entre l'ICCAT et la FAO avaient en grande partie été réduites et entre l'EUROSTAT (statistiques CEE) et la FAO en général. Mais il existe encore de nombreuses divergences avec d'autres organismes, ce qui demanderait un effort tripartite et de fréquentes réunions entre les organismes.

2. Groupe Ad-Hoc de Consultation sur les Statistiques thonnières globales (CWP-TUNA)

Après la première réunion inter-organismes qui s'est tenue en décembre 1985 à Colombo, à l'initiative de l'ICCAT et de la FAO, la deuxième réunion avait été prévue à Colombo en décembre 1986. Toutefois, cette réunion a dû être supprimée à cause de l'impossibilité de réunir tous les organismes internationaux pertinents.

La deuxième réunion Ad Hoc de Consultation a été convoquée à nouveau et s'est tenue à la Jolla, California, au "Southwest Fishery Center" du NMFS, les 21 et 22 mai 1987, immédiatement après la Conférence de Lake Arrowhead sur les Thonidés. Tous les organismes internationaux du monde entier qui travaillent sur les statistiques thonnières étaient présents à la réunion, entre autres, IATTC, ICCAT, IPTP, SPC, FFA et FAO. L'ICCAT était représenté par M. P.M. Miyake, Secrétaire exécutif adjoint et M. R. Conser, Président du Sous-comité des Statistiques.

Le Groupe a examiné les progrès réalisés ainsi que les recommandations formulées lors de sa première réunion qui s'est tenue à Colombo, Sri Lanka (décembre 1985). Il a été reconnu que les statistiques thonnières du monde entier qui figurent dans la base de la FAO ont en grande partie été améliorées avec l'aide des organismes, surtout dans les océans Atlantique, Indien et Pacifique est. Il est toutefois encore difficile d'obtenir des données adéquates en provenance de la partie centrale et ouest du Pacifique.

Le Groupe a reconfirmé ses recommandations antérieures, à savoir, amélioration des statistiques thonnières du monde entier, création d'une base de données des bateaux du monde entier qui pêchent des thonidés (noms individuels des bateaux et spécifications) (voir SCRS/87/10), collaboration entre organismes pour adopter des systèmes de statistique communs, etc. Il a également été recommandé de formaliser le mécanisme de consultation

inter-organismes. Une proposition a été formulée pour changer le nom anglais de *Euthynnus alletteratus*, décision qui doit être prise par l'ICCAT (SCRS/87/9). Le rapport du Groupe est présenté en tant que document COM-SCRS/87/16.

V. PUBLICATIONS ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

Suite à la décision prise par le SCRS lors de sa réunion de 1986, une nouvelle présentation a été adoptée pour les données qui sont publiées dans le Recueil de données (à partir du Vol. 27). L'adoption de cette nouvelle présentation, qui était de réduire le nombre de pages à environ un tiers, a permis de réduire les coûts d'impression, d'envoi et de temps passé à la préparation. Ci-après une liste des publications tirées en 1987 au moment de la rédaction de ce rapport.

-- Rapport de la période biennale, 1986-87 (Ière Partie), 1986 - Juin

Cette année tout le tirage a été effectué au Secrétariat.
Distribution non limitée.

-- Bulletin statistique, Vol. 16 (Définitif) - Mai

Ce volume comprend les statistiques jusqu'en 1985; distribution non limitée mais par courrier ordinaire. Des copies sont encore disponibles sur demande.

-- Bulletin statistique, Vol. 17 (Préliminaire) - Septembre

Ce volume contient les statistiques jusqu'à 1986; distribution limitée aux scientifiques qui travaillent directement avec l'ICCAT.

-- Recueil de documents scientifiques, Vol. XXVI (nos. 1 et 2) - Avril

Ce volume contient les documents de 1986 du SCRS; distribution limitée aux scientifiques qui travaillent directement avec l'ICCAT.

-- Recueil de données, Vol. 27 - Juillet

Distribution limitée aux scientifiques qui travaillent directement avec l'ICCAT.

CHAPITRE II

Comptes Rendus de Réunions

COMPTES RENDUS DE LA DIXIEME REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

Açores, Portugal
18-24 novembre 1987

SOMMAIRE

Comptes rendus des Séances Plénières

- Annexe 1 - Ordre du jour
- Annexe 2 - Liste des participants
- Annexe 3 - Liste des documents
- Annexe 4 - Discours d'ouverture du Dr. A. Ribeiro Lima, Secrétaire régional de l'Agriculture et des Pêches des Açores
- Annexe 5 - Discours d'ouverture de M. C.J. Blondin, Président de la Commission
- Annexe 6 - Rapports des Sous-Commissions 1 à 4
- Annexe 7 - Rapport du Comité d'Infractions
- Annexe 8 - Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
- Annexe 9 - Proposition de la Côte d'Ivoire relative à la base de calcul des contributions des pays membres de l'ICCAT
- Annexe 10 - Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

PREMIERE SEANCE PLENIERE - OUVERTURE

18 novembre 1987

Point 1 - OUVERTURE

1.1 La Dixième Réunion ordinaire de la Commission s'est tenue à l'hôtel Bahia Palace (Ile de Sao Miguel, Açores) sous la présidence de M. C.J. Blondin (Etats-Unis). M. Blondin a présenté les personnes qui siégeaient à ses côtés, dont le Dr. A. Ribeiro Lima, Secrétaire régional de l'Agriculture et des Pêcheries des Açores, le Cpt. J.G. Boavida, Deuxième Vice-Président de la Commission, Mme P. Garcia Doñoro, Présidente du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD), M. A. González-Garcés, Président du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS), le Dr. O. Rodríguez-Martin, Secrétaire exécutif de la Commission, et le Dr. P.M. Miyake, Secrétaire exécutif adjoint.

1.2 Dans son discours d'ouverture, le Dr. Ribeiro Lima, Secrétaire régional de l'Agriculture et des Pêches des Açores, a souligné l'intérêt de son pays pour les travaux de la Commission. Il a reconnu le prestige que cette dernière a acquis au sein de la communauté halieutique mondiale, et l'importance des travaux effectués par son comité scientifique. Il a noté qu'une base scientifique solide est absolument nécessaire en vue d'un développement efficace des pêcheries. Le grand intérêt des îles pour les questions touchant la pêche est mis en évidence par leur "Semaine des Pêches", qui a lieu tous les ans, et qui rassemble des chercheurs, armateurs et pêcheurs du monde entier.

1.3 Le Dr. Lima a fait remarquer que les cinq principales espèces de thonidés sont présentes à différentes époques de l'année dans les eaux açoriennes; il s'agit du thon obèse, du listao, du germon, de l'espadon et des istiophoridés. Il a ajouté qu'une pêche expérimentale d'espadon avait débuté en 1985, qu'elle est actuellement en essor, et que les prises de cette espèce atteignent un niveau important. Il a expliqué que la pêche sportive est en expansion, surtout celle d'espadon, pendant les mois d'été. Le Secrétaire régional souhaite à tous les délégués la bienvenue aux Açores et une réunion fructueuse. Le discours du Dr. Lima est joint en tant qu'Annexe 4.

1.4 Dans son discours d'ouverture, le Dr. Blondin, Président de la Commission, a également souhaité la bienvenue aux délégués à la Dixième Réunion ordinaire de la Commission, en mettant l'accent sur les réalisations de l'ICCAT dans le domaine de la recherche et des statistiques, ainsi que sur la capacité et la ferme intention de la Commission d'élaborer des régimes efficaces de gestion, comme l'indiquent les réglementations en vigueur pour l'albacore, le thon obèse et le thon rouge. Il a signalé que ces mesures étaient rendues possibles grâce au travail du SCRS. M. Blondin s'est référé à des programmes spécifiques de recherche de l'ICCAT, tels que le Programme listao, la Journée sur le Thon obèse, le Programme albacore qui est actuellement en cours, et l'ambitieux programme de recherche sur les istiophoridés de l'Atlantique. Il a ajouté que l'ICCAT intensifiait également ses efforts sur l'espadon, ce qui est illustré par les Journées d'étude sur l'Espadon tenues récemment. Il a souligné la capacité d'analyse acquise par la Commission du fait de l'incorporation d'un ordina-

teur Micro-Vax qui permet aux scientifiques de mener sur place des analyses scientifiques. En dépit des progrès réalisés, le Président de la Commission insiste sur le besoin de poursuivre les recherches sur les thonidés.

1.5 M. Blondin a fait remarquer que l'avenir de la Commission est obscurci par les difficultés financières, et a noté qu'un programme d'austérité avait été instauré dans tous les domaines possibles. Il a néanmoins ajouté que la Commission doit envisager des solutions à ces problèmes, à long terme comme à brève échéance, même par des modifications éventuelles de la Convention, afin d'assurer sa viabilité future.

1.6 Le Président de la Commission a exprimé, au nom des délégations de tous les pays membres, ses remerciements aux autorités portugaises qui ont bien voulu être une fois de plus l'hôte d'une réunion de l'ICCAT, ainsi qu'au Secrétaire exécutif et au Secrétaire exécutif adjoint pour leur planification de la réunion et leur travail durant celle-ci.

1.7 En déclarant officiellement ouverte la Dixième Réunion ordinaire de la Commission, M. Blondin a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs, en souhaitant à toutes les personnes présentes une réunion fructueuse. Il a réservé un accueil particulièrement chaleureux à la Guinée Equatoriale, qui est devenue depuis la dernière réunion le vingt-troisième pays membre de la Commission. Le discours du président est joint en tant qu'Annexe 5.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR, ORGANISATION DES REUNIONS ET CREATION D'ORGANES SUBSIDIAIRES

2.1 Les chefs de délégation des pays membres ont présenté leur délégation respective. La liste des participants est jointe à l'Annexe 2.

2.2 La Commission a examiné l'ordre du jour provisoire diffusé 90 jours avant l'ouverture de la réunion. La Commission a adopté l'ordre du jour, qui figure ci-joint en tant qu'Annexe 1.

2.3 Il a été décidé que les points 4-19, 28, 30, 31 et 32 de l'ordre du jour seraient référés au Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD). Les points 26 et 19 ont été référés au Comité d'Infractions. Aucun organe subsidiaire n'a été créé pour cette réunion. La liste des documents présentés à la Commission est jointe à l'Annexe 3.

2.4 En référant au STACFAD le point 19 de l'ordre du jour, qui concerne l'étude de la base de calcul des contributions des pays membres, le président a fait remarquer qu'il se peut que le comité des finances seul traite de cette question, ou qu'il désigne un comité ad hoc pour poursuivre cette étude de façon approfondie.

Point 3 - ADMISSION D'OBSERVATEURS

3.1 Les observateurs, qui représentent plusieurs pays et organismes internationaux, se sont présentés. Tous les observateurs ont été admis, et le président leur a souhaité la bienvenue (voir Annexe 2, liste des participants).

DEUXIEME SEANCE PLENIERE

18-19 novembre 1987

Point 21 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE
ET LES STATISTIQUES (SCRS)

21.1 M. A. González-Garcés, Président du SCRS, a présenté à la deuxième séance plénière le rapport du comité, dont il a résumé les conclusions scientifiques. En 1987, le SCRS s'est pour la première fois réuni à des lieux et dates différents de ceux de la Commission. Ses sessions se sont tenues à Madrid, à l'hôtel Velazquez, du 14 au 22 octobre.

21.2 Le président a commenté que les Journées d'étude sur l'Espadon, tenues cette année juste avant les sessions du comité, avaient permis aux chercheurs de faire de grands progrès dans le recueil de toutes les données disponibles sur cette espèce, et de mener à bien la création d'une table de prise à une taille donnée pour l'Atlantique entier. Ils ont également traité des rapports entre diverses mesures, et sont arrivés à un accord sur les zones et époques qui servent à récapituler les données, ainsi que sur la courbe de croissance utilisée pour calculer la table de prise à un âge donné. Bien que les progrès réalisés aient été remarquables, le groupe n'a pas pu achever le travail, et a demandé à tenir une autre réunion en 1988 pour compléter les tâches qui lui avaient été confiées.

21.3 M. González-Garcés a fait part des conclusions du SCRS concernant les modifications des caractéristiques de la pêche, la structure des stocks, l'évaluation de ces derniers, et l'étude des répercussions des réglementations actuelles. Ces sujets sont traités en détail au point 9 de l'ordre du jour du comité. Ce même point 9 comprend également diverses recommandations du comité concernant les statistiques, la recherche et la gestion.

21.4 Le président a attiré l'attention de la Commission sur le Programme albacore, en signalant que ce programme était sur le point de s'achever; il ne reste plus qu'à analyser l'ensemble des nouvelles données avec les anciennes. Le SCRS demande à cet égard qu'une réunion préparatoire sur les données ait lieu à Dakar en juin 1988, ainsi qu'une réunion finale sur les analyses début 1989; il sollicite que 25.000 US\$ soient prélevés dans ce but sur le solde positif non utilisé du programme.

21.5 L'attention de la Commission a également été attirée sur le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés (COM/87/14). Le président du SCRS a fait un bref exposé de la planification du programme et des progrès réalisés jusqu'à maintenant.

21.6 Il a également attiré l'attention de la Commission sur la demande exprimée par le comité à l'effet d'accroître la capacité de l'ordinateur de l'ICCAT pour faciliter le travail sur place des chercheurs pendant les sessions scientifiques, et ceci en accroissant sa mémoire et en lui ajoutant divers équipements.

21.7 Le comité a également recommandé que sa réunion ait lieu début novembre, et que ses sessions débutent au milieu de la semaine et se terminent à la fin de la semaine suivante. Des opinions ont été exprimées pour et contre une séparation des réunions du SCRS et de la réunion.

21.8 M. Blondin a remercié le président du SCRS du travail effectué par son comité, et de la précision de son exposé. Il a également exprimé sa satisfaction pour les excellents progrès réalisés dans les domaines scientifiques par les membres du SCRS.

21.9 Le délégué du Portugal a suggéré qu'un glossaire des termes techniques utilisés dans le rapport soit ajouté pour aider les administrateurs à mieux l'appréhender. Le Président du SCRS a répondu que cette suggestion pouvait facilement être satisfaite.

21.10 L'observateur du Mexique reconnaît l'importance de la recherche scientifique menée sur les thonidés par la Commission. Compte tenu des principes de la nouvelle Loi de la Mer, son gouvernement accorde un intérêt prioritaire à la gestion des ressources marines dans sa zone économique exclusive. Il constate que certaines espèces de thonidés suivies par l'ICCAT risquent d'être surexploitées par ses pays membres, et que la Commission a pris des mesures de gestion. Le Mexique établit des normes pour l'exploitation rationnelle des ressources sur lesquelles travaille l'ICCAT, comme les istiophoridés. Il existe depuis onze ans un échange d'information sur ces espèces d'intérêt commun aux termes du programme américano-mexicain de recherche sur ces espèces dans le golfe.

21.11 Le délégué du Japon a noté que la planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés (COM/87/14) prévoit l'embarquement d'observateurs à bord de palangriers japonais. Étant donné que ceci interfère avec le déroulement de la pêche commerciale (pertes économiques et risques physiques), le Japon exprime des réserves quant à cette partie du programme. La délibération plus approfondie de ce point a été référée à la Sous-Commission 4.

21.12 Le délégué de l'Espagne regrette que le rapport national de l'Espagne n'ait pas été inclus dans la version du rapport diffusé au SCRS, mais ajouté par la suite. Il a également commenté qu'il fallait étudier l'influence des nouveaux engins de pêche non sélectifs dans la pêcherie du stock nord de germon, et aussi poursuivre les études sur l'espadon afin d'accroître les connaissances sur cette ressource; le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés doit être examiné avec soin pour en définir les priorités, surtout du fait que de nombreux domaines de recherche attendent d'être exploités; et la sollicitude d'une ampliation de l'ordinateur doit être étudiée par le Comité permanent pour les Finances et l'Administration.

21.13 Le président a fait remarquer que la séparation des sessions du SCRS et de celles de la Commission présente des avantages du fait que les délégués ont le temps d'étudier en détail le rapport du SCRS, mais également des inconvénients du fait qu'elle oblige les chercheurs à effectuer deux déplacements. Il a référé ce point à une session ultérieure dans le cadre d'un autre point de l'ordre du jour.

21.14 La Commission a adopté le rapport, ainsi que les recommandations qui y figurent, sous réserve d'une décision ultérieure de la Commission sur certaines des recommandations qui présentent des implications financières et/ou de gestion. Le rapport du SCRS figure en tant qu'Annexe 9.

TROISIEME SEANCE PLENIERE

23 novembre 1987

Point 23 - RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

23.1 Les rapports des sous-commissions ont été présentés à la Commission par le Dr. L. Koffi (Côte d'Ivoire) pour la Sous-Commission 1, M. S. Makiadi J. Lopes (Angola) pour la Sous-Commission 2, M. M. Morimoto (Japon) pour la Sous-Commission 3 et M. A. Kaluzhniy (URSS) pour la Sous-Commission 4. L'accent a été mis sur les recommandations qui y figurent.

23.2 La Sous-Commission 2 ne recommande aucune modification de la réglementation de taille limite actuellement en vigueur pour l'albacore et le thon obèse. Cette sous-commission reprend la recommandation du SCRS à l'effet de tenir deux réunions de groupes de travail pour conclure le Programme albacore, l'une pour préparer les données, et l'autre pour achever les analyses et présenter les résultats du programme. La Sous-Commission 2 propose que les mesures actuelles de gestion du thon rouge en vigueur en 1987 se maintiennent en 1988 pour les stocks de l'Atlantique ouest, et que les réglementations de l'Atlantique est demeurent inchangées. La Commission note que la Sous-Commission 3 ne suggère aucune mesure de conservation pour 1988. La Sous-Commission 4 reprend la recommandation du SCRS de tenir en 1988 des journées d'étude sur l'espadon pour actualiser la base de données et compléter l'évaluation des stocks. Elle appuie également le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés afin de fournir des statistiques plus détaillées de capture et d'effort, d'étendre à ces espèces le programme de marquage de l'ICCAT et d'aider au recueil de données destinées aux études sur l'âge et la croissance.

Point 24 - RAPPORT DU COMITE D'INFRACTIONS

24.1 M. B. Garcia Moreno (Cuba), Président du Comité d'Infractions, a présenté à la Commission le rapport du comité. Ce rapport traite de la mise en vigueur des réglementations actuelles et des inspections menées par les pays membres dans le courant de l'année. Le rapport a été adopté et figure en tant qu'Annexe 7 ci-joint.

Point 22 - RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)

22.1 Le Président du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD), Mme P. García Doñoro (Espagne), a présenté le rapport du comité.

22.2 La Commission a approuvé le rapport du STACFAD en reprenant toutes les recommandations qui y figurent (y compris le budget pour 1988-89). Le rapport adopté figure ci-joint en tant qu'Annexe 8.

22.3 La Commission a noté que les points suivants de l'ordre du jour, qui avaient été référés au STACFAD, ont été traités et réglés par le comité; elle reprend toutes les recommandations les concernant.

- Point 4 - Membres des sous-commissions
 - Point 5 - Ratification du protocole à la Convention
 - Point 6 - Coordination de la recherche
 - Point 7 - Relations avec d'autres organismes
 - Point 8 - Publications de la Commission
 - Point 9 - Réunions intérimaires
 - Point 10 - Autres questions administratives
 - Point 11 - Rapport du Commissaire aux Comptes - 1986
 - Point 12 - Situation financière de la deuxième moitié du budget biennal - 1987
 - Point 13 - Situation financière du Programme albacore
 - Point 14 - Apports de fonds privés pour le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés
 - Point 15 - Contributions en instance de pays membres
 - Point 16 - Fonds de roulement
 - Point 17 - Budget de la période biennale 1988-89
 - Point 18 - Contributions des pays membres au budget 1988-89
 - Point 28 - Recommandations concernant la recherche et les statistiques
 - Point 30 - Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ou réunion extraordinaire de la Commission
 - Point 31 - Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
 - Point 32 - Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
- Point 19 - ETUDE DE LA BASE DE CALCUL DES CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES

19.1 La Côte d'Ivoire a présenté une proposition à l'effet de modifier la base de calcul des contributions des pays membres, de façon à tenter de résoudre la crise financière à laquelle fait face l'ICCAT. Cette proposition comprend une distinction entre les pays industrialisés et les pays en développement, et l'adoption d'un système de calcul des contributions qui réduise de façon substantielle la proportion qui incombe aux pays en développement. Cette proposition est jointe en Annexe 9.

19.2 Constatant que cette proposition exige une étude approfondie, du fait qu'elle pourrait mettre en jeu un amendement à la Convention, le Président de la Commission suggère qu'un groupe de travail soit créé pour l'étudier et faire part au STACFAD des résultats. Ceci donnerait aux délégués le temps d'en consulter avec leurs gouvernements, et leur permettrait de venir à la réunion munis des instructions pertinentes.

19.3 Le délégué de la Corée a commenté que sa délégation s'abstient de prendre position quant à la teneur de la proposition. Vu les difficultés financières actuelles traitées ces quelques derniers jours, la proposition de la Côte d'Ivoire est digne de considération. Sa délégation doit néanmoins exprimer ses premières observations. En premier lieu, la proposition regroupe simplement les pays membres en deux catégories, à savoir les

pays industrialisés et les pays en développement. Citant une phrase de la proposition, le délégué de la Corée mentionne qu'un organisme international doit être "une plate-forme de coopération internationale où la dignité des uns et les intérêts des autres doivent être respectés". De même, il faut prêter attention aux intérêts de quelque autre catégorie éventuelle de pays membres, à laquelle il estime que son pays appartiendrait peut-être. Deuxièmement, les problèmes financiers actuels demandent des mesures urgentes de la part des pays membres qui ont des contributions en instance, plutôt qu'une modification de la formule de calcul des contributions. Troisièmement, il faut tenir compte du fait que la proposition n'a été diffusée que lors de la réunion, ce qui a laissé peu de temps pour une étude approfondie. Il estime qu'il conviendrait de repousser l'examen de ce point jusqu'à la prochaine réunion de la Commission. En dernier lieu, une question qui peut déboucher sur un amendement à la Convention est une affaire primordiale et grave pour tous les pays membres. Le délégué de la Corée aimerait préciser que sa délégation n'est pas en faveur de la création d'un groupe de travail, à moins que ce dernier ne soit établi de façon à garantir la participation de tous les pays membres.

19.4 Le délégué du Japon a noté que son pays n'accepte pas qu'un groupe de travail soit réuni pour traiter de l'éventualité d'une restructuration des contributions en vue de résoudre les problèmes financiers actuels. Sa délégation estime qu'il existe de nombreuses alternatives pour améliorer la situation financière actuelle, et que de plus grands efforts doivent être faits pour percevoir les arriérés de contribution, ainsi qu'il avait été recommandé l'an dernier. Il ne semble pas réaliste de procéder au point où nous en sommes à un amendement de l'article X de la Convention pour résoudre les difficultés financières; ceci exigerait un important laps de temps, et nos problèmes sont immédiats. De même, la délégation japonaise ne considère ni juste ni acceptable le fait d'accroître la charge financière des pays qui ont jusqu'à maintenant versé ponctuellement leur contribution.

19.5 Le délégué du Brésil accepte l'idée de créer un groupe de travail, et suggère qu'il se réunisse durant la prochaine réunion de la Commission.

19.6 La délégation de la France a indiqué que ce document comportait des éléments intéressants positifs, d'une inspiration généreuse et coopérative. Sans partager entièrement les conclusions ivoiriennes, la délégation française considère que le document constitue une bonne base de réflexion, et appuie la délégation brésilienne qui a envisagé la constitution d'un groupe de travail pour la prochaine réunion.

19.7 L'observateur de la CEE commente que cette dernière serait prête à examiner dans un esprit ouvert, dans la perspective de sa participation future en tant que membre de l'ICCAT, l'idée développée par la Côte d'Ivoire de faire une distinction entre pays industrialisés et pays en voie de développement qui se retrouve dans certaines organisations, de produits de base par exemple. Cependant, elle estime qu'on ne peut faire abstraction de la Convention sur le Droit de la Mer, ni de la nature des organisations de pêche pour lesquelles les contributions sont en partie basées sur les activités de pêche réalisées par leurs membres. La CEE est prête à contribuer positivement aux travaux de l'ICCAT sur la proposition ivoirienne.

19.8 Le délégué de l'Espagne note l'importance de la proposition, bien que son pays ne soit pas d'accord sur tous les points. Vu le peu de temps disponible, le délégué de l'Espagne estime que la proposition doit être étudiée de façon plus approfondie, avant ou pendant la prochaine réunion de la Commission, et mentionne que l'Espagne aimerait former partie du groupe de travail.

19.9 Il a été décidé d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la Commission et à celui du STACFAD pour l'année prochaine.

Point 20 - RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

20.1 La Commission a examiné le rapport de la Cinquième Réunion spéciale de la Commission tel qu'il figure dans le Rapport biennal 1986-87, le partie.

Point 25 - RAPPORTS DES ORGANES SUBSIDIAIRES DESIGNES PAR LA COMMISSION POUR LA DUREE DE LA REUNION

Aucun organe subsidiaire n'a été désigné pour la durée de la réunion.

Point 26 - APPLICATION DES REGLEMENTATIONS RECOMMANDEES PAR LA COMMISSION POUR L'ALBACORE, LE THON OBESE ET LE THON ROUGE

26.1 La Commission s'est référée au rapport du Comité d'Infractions (Annexe 7) en ce qui concerne les réglementations en vigueur pour ces espèces.

Point 27 - AUTRES MESURES EVENTUELLES DE REGLEMENTATION

27.1 Les recommandations portant sur la gestion des thonidés ont été traitées de façon détaillée par les Sous-Commissions 1 à 4 (Annexe 6); aucune nouvelle recommandation n'a été formulée.

Point 29 - INSPECTION AU PORT

29.1 Cette question a été traitée par le Comité d'Infractions et figure à l'Annexe 7.

Point 30 - DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL OU REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

30.1 La Commission a réitéré la recommandation du STACFAD à l'effet de tenir une réunion spéciale de la Commission à Madrid en 1988 pendant trois jours ouvrables (c'est-à-dire du lundi au mercredi). La Commission a exprimé son accord sur la date recommandée par le STACFAD, soit du 2 au 10 novembre 1988 pour les sessions du SCRS, et du 14 au 16 pour celles de la Commission.

Point 33 - ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION

33.1 La Côte d'Ivoire propose que M. S. Makiadi J. Lopes (Angola), actuel Premier Vice-Président de la Commission, soit nommé à la présidence de la Commission. Cuba seconde cette nomination, et M. Makiadi est élu à l'unanimité Président de la Commission.

33.2 En acceptant cette charge, M. Makiadi a exprimé sa satisfaction de travailler pour un organisme qui a réalisé de tels progrès en ce qui concerne l'évaluation des stocks. Il note que la crise financière est alarmante, et qu'il fera tout son possible pour résoudre cette question. De nombreux pays s'intéressent aux travaux de l'ICCAT, et il est essentiel qu'ils continuent à en faire partie afin d'assurer une gestion commune des stocks de thonidés dans le cadre du schéma de l'ICCAT.

Point 34 - ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DE LA COMMISSION

34.1 L'Espagne propose que le Dr. A. Ribeiro Lima (Portugal) soit élu Premier Vice-Président de la Commission. Le Canada appuie cette candidature, et le Dr. Lima est élu à l'unanimité Premier Vice-Président.

34.1 Les Etats-Unis proposent que M. M. Morimoto (Japon), soit élu Second Vice-Président de la Commission. Le Portugal appuie cette candidature, et M. Morimoto est élu à l'unanimité Second Vice-Président.

Point 35 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

35.1 Le Conseil ne se réunissant pas l'an prochain, il n'a pas été procédé à l'élection de ses membres.

Point 36 - AUTRES QUESTIONS

36.1 Le Japon exprime ses inquiétudes concernant les normes et procédure de l'ICCAT en ce qui concerne l'admission d'observateurs. Il estime qu'il convient d'accepter les observateurs intéressés par les travaux de la Commission, et ceux qui sont disposés à contribuer aux objectifs de l'ICCAT tels qu'ils sont mentionnées par la Convention. Cependant, le Japon estime que l'ICCAT devrait examiner de façon plus approfondie ses normes d'admission des observateurs. Malheureusement, quelques autres commissions internationales ont subi une influence néfaste de la part de personnes ou de groupes dont les objectifs étaient autres que la gestion rationnelle des ressources marines.

36.2 Le Japon aimerait demander au Secrétariat quelles sont les critères actuels d'admission d'observateurs aux sessions de la Commission et à celles du SCRS. Il aimerait également connaître l'opinion d'autres pays sur ce point. Le Japon aimerait prier le Secrétariat de réviser cette question pendant l'année qui vient, et de préparer des directives et recommandations qui seront étudiées lors de la réunion extraordinaire de la Commission l'an prochain. En ce qui concerne ce travail, le Japon prie le Secrétariat de tenir en en temps opportun les pays membres au courant de la

marche des travaux, afin de leur permettre d'examiner de façon approfondie une proposition de directives et recommandations suffisamment de temps avant la prochaine réunion.

36.3 Le Portugal appuie la proposition du Japon, en faisant observer qu'il s'agit d'un sujet délicat qui doit être examiné à la prochaine réunion. Le Canada souhaite faire la distinction entre les observateurs qui représentent des gouvernements de ceux qui représentent des organismes non gouvernementaux.

36.4 La France propose d'instaurer une contribution sur une base volontaire (conformément à l'article VIII de la Convention), à verser à la Commission de la part des observateurs aux réunions de cette dernière. Cette contribution ne devrait pas être inférieure à 1.000 US\$/personne. La France suggère que, à l'occasion de ses communications avant la prochaine réunion avec les observateurs, le Secrétaire exécutif porte cette faculté à leur connaissance, et demande que le Secrétaire exécutif fasse part des contributions reçues à chaque réunion.

36.5 L'Espagne appuie la proposition de la France concernant une contribution volontaire de la part des observateurs. La Corée exprime des réserves sur le fait d'exiger des observateurs des droits de participation, mais est d'accord quant à la proposition d'apports volontaires. Cette proposition a été acceptée par la Commission, et le Secrétaire exécutif a été chargé d'informer les observateurs à l'avance et de transmettre les résultats à la Commission.

Point 37 - ADOPTION DU RAPPORT

37.1 Les comptes rendus des deux premières séances plénières ont été révisés rapidement. La Commission a décidé d'approuver les comptes rendus par correspondance dès que possible après la réunion.

Point 38 - CLOTURE

38.1 Le Président de la Commission a remercié les présidents de tous les comités et sous-commissions de leur excellente direction des débats et de leur collaboration. Il a également remercié le personnel du Secrétariat de son efficacité pendant les sessions et tout au long de l'année.

38.2 Les membres de la Commission ont exprimé leurs remerciements les plus sincères pour le remarquable travail et l'enthousiasme de M. Blondin pendant ses années de participation aux travaux de la Commission, et en particulier pendant ses mandats en tant que Président du STACFAD, puis de la Commission.

38.3 Les débats ont été levés.

ORDRE DU JOUR

Organisation de la réunion

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour, organisation des réunions et création d'organes subsidiaires
3. Admission d'observateurs

Questions administratives

4. Membres des Sous-Commissions
5. Ratification du Protocole d'amendement à la Convention
6. Coordination de la recherche
7. Relations avec d'autres organismes
8. Publications de la Commission
9. Réunions intérimaires
10. Autres questions administratives

Questions financières

11. Rapport du Commissaire aux Comptes - 1986
12. Situation financière de la deuxième moitié du Budget biennal - 1987
13. Situation financière du Programme albacore
14. Apports de fonds privés pour le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés
15. Contributions en instance de pays membres
16. Fonds de roulement
17. Budget pour la période biennale 1988-89
18. Contributions des pays membres au budget 1988-89
19. Etude de la base de calcul des contributions des pays membres

Rapports présentés à la Commission

20. Rapport de la Cinquième Réunion extraordinaire de la Commission
21. Rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
22. Rapport du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
23. Rapports des Sous-Commissions 1-4

24. Rapport du Comité d'Infractions
25. Rapport des organes subsidiaires désignés par la Commission pour la durée de la réunion

Mesures de conservation des stocks

26. Application des réglementations recommandées par la Commission concernant l'albacore, le thon obèse et le thon rouge
27. Autres mesures éventuelles de réglementation
28. Recommandations portant sur la recherche et les statistiques
29. Inspection au port

Divers

30. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ou réunion extraordinaire de la Commission
31. Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
32. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
33. Election du président de la Commission
34. Election des vice-présidents de la Commission
35. Election des membres du Conseil
36. Autres questions
37. Adoption du rapport

Clôture

38. Clôture

LISTE DE PARTICIPANTS

Commission 1987

Pays membres

ANGOLA

MAKIADI J. LOPES, S. *
 Director Gabinete de Intercambio
 Internacional do Ministerio
 das Pescas
 C.P. 83 - Luanda

JUNIOR, H.A.
 Chefe Departamento Pesca Artesanal
 Ministerio das Pescas
 C.P. 83 - Luanda

BRESIL

DE OLIVEIRA, K. *
 Consejero
 Jefe del Sector Comercial
 Embajada del Brasil
 Fernando el Santo, 6
 28010 - Madrid

DA HORA, L.
 Presidente da Associação
 Profissional das Empresas de Pesca
 de Pernambuco
 Rua Dom Bosco, 1235
 Recife PE. 50000

GOMES DE CARVALHO, C.
 Presidente CONEPE
 Rua Maguari 457
 Icoaraci
 Belem PE.

CANADA

CORMIER, A. *
 Director of Resource Allocation
 Dept. of Fisheries & Oceans
 P.O. Box 5030
 Moncton, New Brunswick, E1C 9B6

ALLEN, C.J.
 Atlantic Division
 International Directorate
 Dept. of Fisheries & Oceans
 200 Kent St.
 Ottawa, Ontario K1A OE6

BENNETT, S.
 North Lake
 Prince Edward Island COA IKO

CLAY, D.
 Marine Fisheries Division
 Dept. of Fisheries & Oceans
 P.O. Box 5030
 Moncton, New Brunswick E1C 9B6

GARRISON, G.
 3 Avon Crescent
 Halifax, Nova Scotia B3R 2E2

COTE D'IVOIRE

KOFFI, L. (Dr.) *
 Directeur des Pêches
 B.P. V-19
 Abidjan

KOUAKOU, K.J.
 Direction des Pêches
 B.P. V-19
 Abidjan

CUBA

GARCIA MORENO, B. *
 Especialista Recursos Pesqueros
 Dirección Relaciones Internacionales
 Ministerio de la Industria Pesquera
 Barlovento, Santa Fe
 Municipio Playa - La Habana

* Chef de délégation

FRANCE

GARACHE, S. *
Direction des Pêches Maritimes
3, Place de Fontenoy
75700 - Paris

CARRENO, R.
Vice-Président O.P.N. Thon Rouge
Sète - Méditerranée
25, rue Sully
34110 - Frontignan

CUEFF, J.C.
Secrétaire du Comité
Interprofessionnel du Thon
11, Rue Anatole de la Forge
75017 - Paris

DION, M.C.
Syndicat National des Armateurs
de Thoniers Congélateurs
Criée - B.P. 127
29181 Concarneau, Cédex

ELISSALT, A.
Président du Comité
interprofessionnel
du Thon tropical de Pêche fraîche
Promenade Chaliapine
64500 - St. Jean de Luz

FONTENEAU, A.
Centre de Recherches Océanographiques
B.P. 2241
Dakar (Sénégal)

L'HELGOUALCH, Y.
Président du Comité du Thon Blanc
Criée, Port Est, Bureau n°8
29100 - Concarneau

MARTIN, P.
Président du Comité Central
des Pêches Maritimes
9, Rue Anatole de la Forge
75017 - Paris

MENDIBURU, G.
Syndicat des Marins
Quai P. Elissalt
64500 - Ciboure

PARRES, A.
Délégué Général de l'Union des
Armateurs à la Pêche de France
59, Rue des Mathurins
75008 - Paris

GABON

ZAMBA-ZAMBA, A. *
Directeur des Pêches Maritimes
et des Cultures Marines
Ministère des Eaux et Forêts
Libreville

GUINEE EQUATORIALE

BAYEME AYINGONO, P.B. *
Director General de Aguas y Pesca
Ministerio de Aguas y Bosques
Malabo

EBANG MANGUE, S.
Dirección General de
Aguas y Pesca
Ministerio de Aguas y Bosques
Malabo

JAPON

MORIMOTO, M. *
Counselor
Oceanic Fisheries Department
Fisheries Agency of Japan
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo

CAMPEN, S.J.
Consultant
Federation of Japan Tuna Fisheries
Cooperative Associations
1918 Autumn Chase Ct.
Falls Church, Virginia 22043
(Etats-Unis)

OKUNO, M.
Deputy Director
International Affairs Division
of Fisheries Agency
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-Ku
Tokyo

PARTICIPANTS

OZAKI, E.
Assistant Chief
Sec. 1, International Department
Federation of Japan Tuna Fisheries
Cooperative Associations
3-22 Kudankita 2-Chome, Chiyoda-Ku
Tokyo 102

SHIMURA, S.
Executive Director
Federation of Japan Tuna Fisheries
Cooperative Associations
3-22 Kudankita 2-Chome, Chiyoda-Ku
Tokyo 102

YONEMORI, T.
Director
Pelagic Resources Division
Far Seas Fisheries Research Lab.
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

COREE

CHEONG, H.W. *
Deputy Director
Science and Resources Division
Ministry of Foreign Affairs
Seoul

KIM, M.J.
Assistant Director
National Fisheries Administration
5 Ga Nam dae Moonro, Jung-Ku
Seoul

SHIM, H.J.
Fisheries Attaché
Consulate General of the
Republic of Korea
Luis Doreste Silva, 60
LAS PALMAS DE GRAN CANARIA (Espagne)

PORTUGAL

RIBEIRO LIMA, A. (Dr.) *
Secretario Regional
de Agricultura e Pescas
Governo Regional dos Açores
Rua Consul Dabney
9900 - Horta
Faial, Açores

BOAVIDA, J.G.
Direcção Geral das Pescas
Praça Duque da Terceira 24
1200 - Lisboa

PEREIRA LEAL, E.M.
Director Regional das Pescas
Rua Consul Dabney
9900 - Horta
Faial, Açores

PEREIRA, J.
Universidade dos Açores
Departamento de Oceanografia
e Pescas
9900 - Horta
Faial, Açores

QUARESMA, O.G.
Consejero Governo Regional dos Açores
Secretaria Regional de Agricultura
e Pescas
Rua dos Mercadores 19
9500 - Ponta Delgada
Sao Miguel, Açores

TEIXEIRA DE ORNELAS, J.A.
Director Regional das Pescas
Estrada da Pontinha
9000 - Funchal, Madeira

SAO TOME E PRINCIPE

GOMES, J. *
Director das Pescas
Direcção das Pescas
C.P. 59
Sao Tomé

DOS PRAZERES, A.
Tecnico das Pescas
Direcção das Pescas
C.P. 59
Sao Tomé

AFRIQUE DU SUD

STANDER, G. *
Director
Sea Fisheries Research Institute
Private Bag X2
Rogge Bay 8012

ESPAGNE

GARCIA DOÑORO, P. *

Directora General de Relaciones
Pesqueras Internacionales
Secretaría General de Pesca Marítima
Ortega y Gasset, 57
28006 - Madrid

CADENAS DE LLANO, M.C.

Jefe de Negociado de Organismos
y Conferencias
Secretaría General de Pesca Marítima
Ortega y Gasset 57
28006 - Madrid

CAVESTANY, R.

Consejero del Ministerio de
Agricultura, Pesca y Alimentación
Embajada de España en Washington
2558 Massachusetts Ave.
Washington, D.C. 20008 (Etats-Unis)

CORT, J.L.

Instituto Español de Oceanografía
Apartado 240
Santander

GARAY GABANCHO, A.

Presidente
Organización de Productores de
Bajura de Vizcaya
Baileán 7
48003 - Bilbao

GONZALEZ GARCÉS, A.

Director
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 1552
36080 - Vigo

MURUAGA, M.

Director de Pesca del Gobierno Vasco
Duque de Wellington, 2
Vitoria

OTERO LLOVO, J.

Biólogo-Asesor Técnico
Consellería de Pesca
Xunta de Galicia
Santiago de Compostela

RODRIGUEZ PEÑA, J.E.

Conselleiro de Pesca
Xunta de Galicia
Santiago de Compostela

SARRO IPARRAGUIRRE, G.

Director-Gerente O.P.A.G.A.C.
c/Ayala 54, 2º A
28001 - Madrid

SOTO, C.

Subdirectora General de Relaciones
Pesqueras Internacionales
Secretaría General de Pesca Marítima
Ortega y Gasset 57
28006 - Madrid

URBIETA, J.M.

Presidente
Organización de Productores de
Pesca de Bajura de Guipúzcoa
Miraconcha 7, bajo
20007 - San Sebastián

URESBERUETA, A.

Director
Organización de Productores de
Pesca de Bajura de Guipuzcoa
Miraconcha 7, bajo
20007 - San Sebastián

ETATS-UNIS

BLONDIN, C.J. *

Deputy Assistant Administrator
(F/M)
NOAA/NMFS
1825 Connecticut Av., N.W., Suite 912
Washington D.C. 20235

BROADHEAD, G.C.

Living Marine Resources Inc.
7169 Construction Court
San Diego, California 92121

BROWN, B.E. (Dr.)

Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

CASEY, Z.A.

121 Jarrell Dr.
Belle Chasse, Louisiana 70037

CRESTIN, D.

Chief, Fishery Management Division
NMFS
2, State Fish Pier
Gloucester, Massachusetts 01930

PARTICIPANTS

FELANDO, A.
President
American Tunaboat Association
One Tuna Lane
San Diego, California 92101

FOLEY, P.F.
President
Boone Bait Co.Inc.
P.O. Box 4009
Winter Park, Florida 32793

FONDREN, W.W.
Gulf of Mexico Fisheries
Management Council
4801 Woodway SW 220 W
Houston, Texas 77056

HADER, W.F.
Mid-Atlantic Fisheries
Management Council
P.O. Box 508
Montauk, N.Y. 11954

HALLMAN, B.
Deputy Director
Office of Fisheries Affairs
OES/OFA
Department of State
Washington, D.C. 20520

JOSEPH, E.B. (Dr.)
Dir. Marine Resources
South Atlantic Fisheries
Management Council
P.O. Box 12559
Charleston, South Carolina 29412

KEFAUVER, B.J.
Executive Director
Bureau of Oceans & International
Environment & Scientific Affairs
OES/EX - Room 7821
Department of State
Washington D.C. 20520

McHUGH, J.
Mid-Atlantic Fisheries
Management Council
P.O. Box 7033
Hampton, Virginia 23666

McINTOSH, G.S.
South Atlantic Fishery
Management Council
621 Idlewyld Drive
Fort Lauderdale, Florida 33301

MERTEN, D.
230 Park Av. - Suite 1221
New York - N.Y. 10169

MONSANTOS, S.
Chairman CFMC
P.O. Box 7513
St. Thomas, Virgin Islands 00801

MONTGOMERY, M.B.
215 N. Marengo
Pasadena, California 91101

NELSON, W.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

RADONSKI, G.
President
Sport Fishing Institute
1010 Massachusetts Ave. NW
Washington, D.C. 20001

RAGSDALE, T.
103 Shady Lane
Isle of Palms, South Carolina 29451

ROOTES, R.S.
NOAA/NMFS
1825 Connecticut Ave., N.W.
Washington, D.C. 20235

WEDDIG, L.J.
National Fisheries Institute
2000 M St. N.W., Suite 580
Washington, D.C. 20036

URSS

KALUZHNY, A. *
Ministry of Fisheries
St. Ludmila Pavlichenko, 1
335000 - Sevastopol

OVCHINNIKOV, V.V.
AtlantNIRO
Dmitrij Donskogo, 5
Kaliningrad

SALUN, A.Y.
Ministry of Fisheries
Rozhdestvensky Bulvar, 12
Moscow-K.45

Observateurs

GAMBIE

JONES, A.J.
Fisheries Officer
Fisheries Department
Ministry of Water Resources,
Fisheries and Forestry
6, Marina Parade
Banjul

NJIE, A.T.
SAP Senior Assistant Secretary
Ministry of Water Resources,
Fisheries and Forestry
6 Marina Parade
Banjul

GUINEE-BISSAU

CASSAMA FERREIRA, M.L.
Directora do Laboratorio de
Biologia Maritima
Secretaria de Estado das Pescas
C.P. 102
Bissau

MAURITANIE

CHAVANCE, P.
C.N.R.O.P
B.P.22
Nouadhibou

HAMET, L.
C.N.R.O.P
B.P.22
Nouadhibou

MEXIQUE

CASTRO Y CASTRO, F. (Lic.)
Subsecretario de Pesca
Secretaría de Pesca
Alvaro Obregón 269, 8º piso,
Col.Roma
06700 - México D.F.

LUNA CORONA, D.
Director de Asuntos Multilaterales
Secretaría de Pesca
Alvaro Obregón 269, 8º piso
Col.Roma
06700 - México D.F.

Organismes internationaux

CEE

ARNAULT, V.
C.E.E.
Direction Générale de la Pêche
200, rue de la Loi
B-1049 Bruxelles (Belgique)

NEAFC

Boavida, J. (Portugal)

CHINE (TAIWAN)

CHEN, T.F.
Chief
Marine Fisheries Division
Dept. of Fisheries
Council of Agriculture
37, Nanhai Road
Taipei

LIN, R.C.
Vice-Chairman
International Fisheries Promotion
& Cooperation Committee
4th Floor, 40-42 Chung King
South Rd., Section 3
Taiwan Tuna Association
Taipei

BILLFISH FOUNDATION (Mexique)

RANGEL CASTELAZO, F.
Presidente
Confederación Marítima Mexicana A.C.
Londres 250
Col. Juarez
09830 - Mexico D.F.

Secrétariat de l'ICCAT

O. Rodriguez Martín
P.M. Miyake
M.E. Carel
M.A. Fernández de Bobadilla
S. Martín

G. Messeri
J.A. Moreno
P.M. Seidita
G. Stephens
G. Turpeau

Interprètes

A. Blackhurst
M. Casanova
L. Faillace
C. Lord
I. Meunier
T. Oyarzun
M. Peixoto
S. Remedios

Personnel intérimaire (Açores)

M.E. Lima Peixoto Neves Naia
M.M. da Rosa Serpa

LISTE DE DOCUMENTS

Commission 1987

COM/87/

- 1 Ordre du jour provisoire
- 2 Observations à l'ordre du jour provisoire
- 3 Programme provisoire
- 4 Ordre du jour provisoire du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
- 5 Ordre du jour provisoire des Sous-Commissions 1-4
- 6 Ordre du jour provisoire du Comité d'Infractions
- 7 Sous-Commissions
- 8 Rapport administratif 1987
- 9 Rapport financier
- 10 Rapport du Commissaire aux Comptes 1986
- 11 Budget ordinaire estimé 1988-89
- 12 Finances de la Commission
- 13 (SCRS/87/13)
Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche
- 14 (SCRS/87/14)
Plan du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés en 1987
- 15 (COM-SCRS/87/15)
Rapport des Journées d'étude sur l'Espadon - Madrid, 6-13 octobre 1987
- 16 (COM-SCRS/87/16)
Rapport du Groupe ad hoc de consultation sur les Statistiques chonières globales - La Jolla, Etats-Unis, 21-22 mai 1987
- 17 Situation actuelle des propositions adoptées par la Commission pour la conservation des stocks d'albacore, de thon obèse et de thon rouge
- 18 Inspection au port
- 19 Réapprovisionnement du Fonds de roulement
- 20 Rapport de la réunion de 1987 du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) - Madrid, 14-22 octobre 1987

DISCOURS D'OUVERTURE DU DR. RIBEIRO LIMA,
SECRETAIRE REGIONAL DE L'AGRICULTURE ET DES PECHES DES AÇORES

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue au Portugal, bienvenue aux Açores.

En tant que responsable de la délégation de mon pays, c'est avec le plus grand plaisir que je souhaite la bienvenue à tous les participants à cette nouvelle réunion de la CICTA.

En 1965, lors de la Treizième Session de la FAO, à Rome, son Directeur général fut autorisé à convoquer une Conférence de Plénipotentiaires pour la rédaction d'une convention internationale en vue de la conservation des thonidés et espèces voisines dans l'océan Atlantique.

Ainsi naquit la CICTA.

L'intérêt manifesté par les Açores à ce que la Commission tienne sa Dixième Réunion dans l'archipel répond aux raisons suivantes:

- Cette Commission jouit d'un immense prestige dans le monde de la pêche;
- Ses travaux réunissent des délégations de pays membres composées des plus hautes personnalités des administrations nationales des pêche, ainsi que, en qualité d'observateurs, de hautes personnalités de pays non membres, mais qui suivent avec intérêt les activités de la Commission;
- Nous constatons le gros travail de recherche réalisé par le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS), sans lequel nos connaissances sur les thonidés de l'Atlantique seraient très évidemment moindres.

En résumé, l'ICCAT est aujourd'hui un organisme fondamental dans le contexte de la gestion des ressources en thonidés et espèces voisines de l'Atlantique.

D'où l'intérêt avec lequel le Portugal suit les travaux de cet organisme.

Nous nous appliquons beaucoup, aux Açores, au développement des pêches, et nous sommes convaincus qu'il est indispensable de pouvoir compter sur une base scientifique solide pour programmer les plans de développement

des pêches de l'archipel. Notre intérêt pour ces questions est illustré par la "Semaine des Pêches", tenue annuellement, et à laquelle assistent des scientifiques des pays les plus divers, dont certains liés aux activités de l'ICCAT. Y assistent également des représentants de la pêche industrielle, des pêcheurs, des commerçants, qui démontrent ainsi leur intérêt pour ces réunions de caractère technique et scientifique.

Le développement de l'économie aux Açores se fonde principalement sur le secteur primaire, dans le cadre duquel le sous-secteur de la pêche, et en particulier celle des thonidés, jouit d'une importance évidente.

Les eaux açoriennes offrent des conditions favorables à la présence des thonidés, dont les cinq principales espèces y sont représentées.

Depuis le thon obèse, qui nous visite au début de chaque saison, à la bonite à dos rayé qui reste ici pendant les mois d'été, en passant par le voilier, qui se présente également ici en été et en automne, toutes ces espèces constituent une source importante et indispensable de revenus pour notre économie.

Il convient de mentionner également, du fait de son importance croissante, la présence presque constante dans nos eaux de l'espadon et d'autres espèces de poissons porte-épée.

En ce qui concerne l'espadon, nous avons lancé en 1985 une pêche expérimentale, dont les excellents résultats ont entraîné le développement d'une nouvelle pêcherie. Nous avons réussi cette année à atteindre un niveau important de captures, qui demeure en nette expansion.

J'aimerais également attirer l'attention sur le fait que nous nous trouvons dans une époque d'expansion de la pêche sportive, laquelle vise surtout les poissons porte-épée pendant les mois d'été. L'accroissement du nombre de bateaux, surtout de ceux qui sont armés pour la pêche sportive de ces espèces, est un clair symptôme de l'intérêt croissant pour cette pêche dans nos eaux, où des records sont établis tous les ans.

Cette brève information ne cherche qu'à fournir quelque idée de ces neuf îles dispersées au milieu de l'Atlantique.

Je vous remercie de votre présence.

Mes meilleurs vœux pour une bonne réunion de travail.

Je termine en formulant un dernier souhait: que vous reveniez aux Açores. Nous sommes ici pour rendre votre séjour des plus agréables.

DISCOURS D'OUVERTURE DE M. C.J. BLONDIN,
PRESIDENT DE LA COMMISSION

Mesdames, Messieurs, Messieurs les délégués et observateurs,

Mes liens avec la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique durent depuis déjà treize ans. Ces quatre dernières années, j'ai eu le grand honneur de présider un organisme international de gestion et de recherche halieutiques dont le prestige et l'influence n'ont fait que croître. En tant que président, j'ai eu le plaisir de travailler étroitement avec nombre d'entre vous, dont l'expérience et les conseils avertis m'ont servi d'appui et de guide. Les différents points de vue exprimés m'ont fourni une perspective plus large et une compréhension plus authentique.

La Commission, dont les membres sont actuellement au nombre de vingt-trois, a su affronter avec résolution et constance un nombre record de problèmes ardues et de questions épineuses. Ce faisant, elle a prouvé ses capacités et sa détermination d'élaborer les régimes de gestion nécessaires pour instaurer des programmes efficaces de conservation à l'échelle internationale, comme le démontrent les réglementations actuellement en vigueur pour l'albacore, le thon rouge et le thon obèse.

Il convient de mentionner tout particulièrement les travaux de la Commission en ce qui concerne le thon rouge de l'Atlantique nord. Elle se penche sur la tendance décroissante de ce stock depuis le milieu des années soixante-dix, et les résultats semblent justifier les efforts. Le stock montre ces dernières années des signes de rétablissement suite aux mesures de restriction de la Commission. Néanmoins, en partie du fait que le thon rouge est une espèce à grande longévité, nous devons veiller sans répit au suivi des tendances du stock de façon à assurer l'entier rétablissement de ce dernier.

Tout en constatant les progrès que nous avons réalisés dans l'élaboration de régimes de gestion, nous devons reconnaître que notre action a été rendue possible grâce aux travaux du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). Ce dernier a travaillé sans relâche à accroître nos connaissances sur les ressources en thonidés et istiophoridés de l'océan Atlantique, et a réuni une base impressionnante de données pour l'évaluation et l'analyse des stocks. L'une de ses réalisations qui ont fourni une base plus solide aux prises de décisions de la Commission sont l'informatisation de la base de données, les programmes de formation et de marquage, et les efforts portant sur des espèces déterminées, telles que le Programme listao, les Journées sur le Thon obèse, et le Programme albacore qui est actuellement en cours. Du fait de la collaboration

à l'échelle internationale, le SCRS a repoussé chaque fois davantage les limites de la recherche, et a fourni de nouvelles données à la communauté scientifique mondiale. Dans cette même optique, le SCRS a maintenant entrepris un programme ambitieux de recherche sur les istiophoridés de l'Atlantique. La base insuffisante qui existait jusqu'à maintenant ne permettait pas au SCRS de définir les paramètres biologiques nécessaires à une évaluation définitive des stocks. L'élaboration et le lancement récent du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés, ainsi que les engagements financiers de sources extérieures à la Commission, offrent des perspectives intéressantes pour l'élaboration éventuelle d'une base adéquate pour des recommandations futures de gestion.

De même, pour résoudre les problèmes de données concernant l'évaluation des stocks d'espadon, le SCRS a intensifié ses efforts de recherche et tenu, en association avec ses sessions d'octobre dernier, des journées sur l'évaluation des stocks dont les résultats ont été mis à notre disposition dans le rapport du SCRS.

Nous continuons à accroître nos capacités en vue d'une gestion efficace. L'adjonction d'un ordinateur MicroVax disponible au SCRS a aidé à éliminer des sources éventuelles de conflit en permettant l'analyse sur place des données. La possibilité d'effectuer des évaluations analytiques pendant les sessions du SCRS a permis à nos scientifiques d'aborder les problèmes de façon ponctuelle et efficace. Nous comptons sur l'expansion de cette analyse sur place, pour que nos scientifiques continuent à nous fournir les analyses les plus actualisées et précises possibles.

Ces réalisations n'empêchent pas qu'il reste beaucoup à faire. Les fortes prises continues d'albacore et de thon obèse juvénile sembleraient défier nos efforts à cet égard. Des efforts encore plus poussés sont nécessaires pour réunir des statistiques précises sur les pêcheries qui capturent ces espèces. Une amélioration de la transmission des données est également nécessaire dans d'autres pêcheries, en particulier celles qui capturent des istiophoridés.

Bien que notre brève histoire ait été marquée par des réalisations notables et un prestige croissant, notre avenir est quelque peu assombri par les difficultés financières qui assaillent la Commission. Ces difficultés ont surgi pour nombre de raisons, la plupart d'entre elles échappant au contrôle de la Commission. Un programme d'austérité, implanté par le Secrétaire exécutif dans tous les domaines possibles sans mettre en danger les critères élevés de la Commission, a aidé à affronter ce dilemme. Néanmoins, il est peut-être nécessaire maintenant, pour assurer la viabilité de la Commission, que les délégués envisagent d'autres solutions aux problèmes financiers très graves auxquels nous faisons face. Ces solutions ne sont pas faciles, mais je prie instamment les délégations d'examiner dans un esprit positif les solutions à court et à long terme qui sont à la portée de la Commission, ainsi que les mesures qui peuvent entraîner quelque modification de la Convention. Ceci est, de loin, la question la plus grave que doit aborder la Commission, et je sollicite l'opinion de toutes les délégations sur nos problèmes financiers.

Au nom des délégations de tous les pays, j'aimerais exprimer notre gratitude aux autorités portugaises qui ont bien voulu de nouveau nous

accueillir, ainsi qu'au Secrétaire exécutif, le Dr. O. Rodriguez-Martin, au Secrétaire exécutif adjoint, le Dr. P.M. Miyake, et au personnel du Secrétariat pour les efforts déployés pour la préparation des présentes sessions et de celles du SCRS et autres organes subsidiaires. La planification soignée qui a précédé notre arrivée rend possible l'exécution de nos travaux.

J'attends avec impatience les journées à venir pour retrouver mes anciens amis et former de nouvelles amitiés. Grâce à la bonne volonté qui a toujours caractérisé nos délibérations, tout défi peut être relevé, et toute tâche accomplie. C'est avec le plus grand plaisir que je déclare ouverts les débats de la Dixième Réunion ordinaire de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

RAPPORTS DES SOUS-COMMISSIONS 1.4
(Açores, Portugal, novembre 1987)

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 1

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président de la sous-commission, Dr. L. Koffi (Côte d'Ivoire).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans changements (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. A. Fonteneau (France) a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il ne s'est produit depuis la réunion de 1986 aucun changement dans la composition de la Sous-commission 1. L'Angola, le Brésil, la Corée, la Côte d'Ivoire, Cuba, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Japon, le Portugal et l'URSS étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE
ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Le Président du SCRS, M. A. González-Garcés (Espagne) a récapitulé les conclusions du comité concernant l'albacore et le listao.

5.a) Albacore

M. González Garcés a rappelé qu'il existe probablement deux stocks d'albacore dans l'Atlantique est et ouest.

L'effort de pêche exercé dans l'Atlantique ouest par les senneurs s'est récemment accru et a provoqué une augmentation régulière des prises de 1980

à 1983. Les prises sont stables depuis cette date. L'état de ce stock demeure mal connu par manque de statistiques de pêche adéquates.

Dans l'Atlantique est, le stock a fait l'objet de nombreuses analyses du SCRS depuis une quinzaine d'années. L'effort de pêche exercé sur ce stock a diminué environ de moitié depuis 1984, par suite du départ vers l'océan Indien d'un grand nombre de senneurs français, ivoiriens et espagnols. Suite à cette brutale réduction de l'effort de pêche, l'abondance du stock qui était réduite en 1982-1984, du fait de l'effort de pêche élevé, est maintenant entrée dans une phase de récupération rapide. Il en a résulté dès 1985 une prompte amélioration des prises, pour un effort nominal qui reste réduit.

Les statistiques de pêche détaillées remises par la plupart des pays exploitant cette espèce ont permis de bien analyser la phase actuelle de récupération du stock. Ces travaux seront développés dans le cadre de la phase finale du Programme d'Année Albacore. On peut globalement considérer que le stock ne serait actuellement que modérément exploité.

5.b) Listao

On note depuis 1984 une légère baisse des captures de listao par les senneurs dans l'Atlantique est, due à la réduction de l'effort.

Le SCRS a toutefois noté que cette baisse des captures est sensiblement plus faible que la baisse de l'effort nominal, très probablement par suite d'un transfert partiel d'espace cible de l'albacore vers le listao.

Les captures des canneurs dans la même zone sont en baisse sensible depuis 1984, en relation probable avec les nouvelles procédures statistiques mises en oeuvre par le SCRS en 1987 qui ont conduit à réviser à la baisse les captures de listao des canneurs de Téma.

Dans l'Atlantique ouest, les prises de listao fluctuent sans tendance entre 30.000 et 40.000 TM depuis 1982.

Le potentiel exact du ou des stocks de listao demeure difficile à estimer; toutefois le SCRS considère que les prises de listao pourraient être accrues au vu des conclusions de l'Année internationale du listao.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Albacore

Le président, Dr. L. Koffi, a examiné les réglementations actuelles; il ressort des travaux du SCRS qu'un grand nombre d'albacores hors taille continuent d'être capturés par les pêcheries de senneurs et de canneurs. Les bénéfices potentiels de la stricte application de la réglementation ICCAT avec le schéma de pêche actuel semblent plus faibles que ceux qui auraient pu être observés dans le schéma d'exploitation de la période 1980-83, avec un effort de pêche très élevé. Toutefois, le président du SCRS a noté que la limite de taille à 3,2 kg conserve un intérêt potentiel certain

du fait que l'effort de pêche exercé par les senneurs dans l'Atlantique peut à tout moment s'accroître, en particulier avec le retour de bateaux qui opèrent actuellement dans l'océan Indien.

6.b) Listao

Aucune mesure de gestion ne semble nécessaire ni souhaitable pour les pêcheries actuelles de listao, du fait de la brève durée de la phase exploitée de cette espèce et de son potentiel de croissance limité.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a) Albacore

Le Président du SCRS a présenté la situation actuelle du programme ICCAT de l'Année internationale de l'Albacore, qui avait été proposé par le SCRS et adopté par la Commission en 1985. Ce programme a fait l'objet de deux réunions de ses responsables (Dakar juin 1987, et Madrid octobre 1987) afin de faire un bilan des activités de recherche et de planifier la phase finale de ce programme. Le programme s'est globalement bien déroulé malgré un certain nombre de problèmes, en particulier lors des marquages. Le fait que l'effort de pêche soit demeuré à un bas niveau durant quatre ans et que le stock réagisse positivement et rapidement à cette baisse de l'effort, renforce tout l'intérêt de ce programme. Les analyses qui seront réalisées en 1988 et 1989 lors de la phase finale du programme de l'Année internationale de l'Albacore permettront de comprendre dans le détail les mécanismes de cette récupération.

Le SCRS a recommandé à cet effet la tenue de deux groupes de travail, l'un de préparation et de préanalyse des données en juillet 1988, l'autre début 1989 de finalisation des analyses et de présentation des résultats du programme.

Le SCRS a estimé qu'une somme de 25.000 US\$ était nécessaire pour la réalisation de cette phase finale du programme.

La sous-commission a approuvé ces recommandations.

7.b) Listao

La sous-commission a pris connaissance des quatre recommandations du SCRS visant à améliorer les recherches et les évaluations concernant les stocks de listao. Ces recommandations ont été approuvées par la sous-commission.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La Sous-commission 1 se réunira aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. ELECTION DU PRESIDENT

La Côte d'Ivoire a été réélue à l'unanimité à la présidence de la Sous-Commission 1.

10. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 2

1. OUVERTURE

Les débats ont été déclarés ouverts par le Président de la Commission, M. C.J. Blondin (Etats-Unis), en l'absence du Maroc, Président de la Sous-Commission 2. M. Blondin a prié M. S. Makiadi J. Lopes (Angola), Premier Vice-Président de la Commission, de présider la sous-commission. M. Makiadi a accepté cette responsabilité et a ouvert les débats.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. P.M. Miyake a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Il ne s'est produit aucun changement depuis la réunion de 1985 dans la composition de la sous-commission. Le Canada, la Corée, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, le Japon et le Portugal étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE
ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Le Président du SCRS, M. A. González-Garcés, a présenté les résultats obtenus en 1987 par le SCRS quant à la recherche sur le thon rouge et sur le germon de l'Atlantique nord.

5.a) Thon rouge

Le SCRS a basé ses analyses sur la même hypothèse de deux stocks, c'est-à-dire un stock dans l'est et un dans l'ouest de l'Atlantique, utilisée antérieurement.

Pour le stock est et la Méditerranée, il semble que la cohorte de 1982 soit très forte, ce qui est reflété dans la table de prise à un âge donné depuis lors.

Quant au stock de l'Atlantique ouest, les résultats de VPA sont semblables à ceux de ces deux dernières années. Ils indiquent tous que, depuis 1970, la taille du stock géniteur a brusquement baissé, que le recrutement et la taille du stock juvénile sont beaucoup plus faibles qu'en 1970, bien qu'il ait été constaté que les changements dans la disponibilité pourraient avoir une répercussion sur les estimations de la taille des récentes classes d'âge.

5.b) Germon - nord

Seul le modèle global a été employé pour l'évaluation de l'état de ce stock; l'analyse présentée au comité utilisait les PUE palangrières taiwanaises, et non plus, comme les années précédentes, celle des pêcheries de surface. Cette analyse arrive à des conclusions différentes de celles présentées ces dernières années: le stock aurait été exploité jusqu'en 1983 à un niveau d'effort supérieur à celui correspondant à la PME; la prise actuelle serait très proche de la PME qui a été estimée cette année à seulement 48.000 à 51.000 TM. Le SCRS a considéré que la validité de ces analyses devait être réévaluée en utilisant les données de toutes les pêcheries et des modèles alternatifs plus adaptés, par exemple le modèle analytique.

L'Espagne a signalé que le stock nord de germon avait été stable les 30 dernières années, et que l'introduction de nouveaux engins (par ex., chaluts pélagiques et filets maillants dérivants) pourraient rompre cet état d'équilibre du stock et avoir une influence sur d'autres espèces. En outre, les nouveaux engins pourraient accroître la compétition des engins avec les pêcheries traditionnelles. Le délégué de l'Espagne a suggéré que la sous-commission recommande que ces pêcheries en développement qui utilisent de nouveaux engins soient suivies de près, et que l'information obtenue sur le nombre de bateaux, l'accroissement envisagé du nombre d'unités, la taille des poissons capturés, les périodes et zones de pêche, soient signalés à la Commission. Il ne devrait pas se produire d'accroissement de l'effort de ces engins. Le SCRS devrait étudier attentivement les pêcheries et leurs effets.

La France a répondu que les pêcheurs français sont engagés dans le développement de ces nouvelles pêcheries. La France fournira toutes les données nécessaires à la Commission. Le délégué a ajouté que la pêche chalutière pélagique était encore à un stade expérimental, et, à ce titre, ne devait pas causer d'inquiétudes. Le Président du SCRS s'est engagé à ce que le comité examine, au reçu de ces données, l'impact que les nouvelles pêcheries auraient sur la pêche actuelle et sur le stock.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Thon rouge

Le Président du SCRS a fait savoir à la sous-commission qu'aucune modification n'était recommandée en ce qui concerne les mesures de gestion en vigueur pour le thon rouge de l'Atlantique est. La sous-commission a exprimé son accord.

Quant à l'Atlantique ouest, l'analyse de cette année indique que la limite de capture de 2.660 TM pour l'année prochaine n'empêchera pas la poursuite de la baisse du stock reproducteur (âges 10+), qu'un bon recrutement pourrait s'avérer nécessaire pour permettre à la biomasse juvénile (1-9 ans) de s'accroître de nouveau en 1988, et qu'il faudra plusieurs années après le recrutement d'une classe avant que sa taille ne puisse être évaluée de façon stable.

Le délégué du Japon a exprimé l'opinion de son pays (Appendice 2), et a mentionné sa déception du fait que l'évaluation des ressources était peu adéquate. Il a commenté que le SCRS avait signalé que le thon rouge de petite taille n'est pas aussi abondant que ce qui avait été indiqué antérieurement, et que la baisse des grands poissons n'est pas aussi grave que ce qui avait été déterminé auparavant du fait de changements dans les paramètres d'entrée. Le Japon estime que les modèles sont assez peu adéquats. Il est essentiel que l'ICCAT obtienne des données plus complètes pour ses analyses et, partant, le Japon propose que le niveau prévu pour le suivi scientifique soit élevé à 3.850 TM.

Le délégué des Etats-Unis a présenté l'opinion de son pays (Appendice 3), et a fait part de ses inquiétudes quant à la faible abondance du stock en dépit des niveaux stricts de prise adoptés par la Commission. Il est admis que le rétablissement du stock prend beaucoup de temps, et d'autant plus dans le cas des poissons qui entrent dans la population reproductrice. Les Etats-Unis proposent donc de maintenir en 1988 pour le suivi scientifique le niveau de capture de 1987 (c'est-à-dire 2.660 TM). Ils signalent que ce niveau devrait peut-être être réduit, mais consentent à maintenir la recommandation de l'an dernier.

Le délégué du Canada a également exprimé ses inquiétudes quant au faible niveau d'abondance et au lent rétablissement des stocks de thon rouge ouest-atlantique. Le Canada estime également que le rétablissement est particulièrement lent dans les eaux canadiennes du fait de sa situation sur le circuit migratoire de l'espèce. Il admet cependant la nécessité d'un suivi scientifique, et peut accepter le niveau actuel de capture pour le suivi.

Après une brève interruption, le délégué du Canada a signalé que les délégués américains, japonais et canadiens étaient arrivés à un accord; le délégué du Canada a modifié sa proposition en conséquence, en insistant sur l'importance de ce qui est déclaré dans les recommandations sur le thon rouge (points iv, v et vi) dans le rapport du SCRS. Cela étant entendu, nous recommandons les mêmes recommandations en 1988 qu'en 1987 pour le thon rouge de l'Atlantique ouest.

Les Etats-Unis ont appuyé la proposition canadienne, et le Japon a retiré la sienne d'accroître le niveau de suivi, tout en exprimant l'espoir que le SCRS accorde une attention toute particulière à ces trois recommandations de recherche.

6.b) Germon - nord

Aucune recommandations spécifique de recherche n'a été formulée par le SCRS, et la sous-commission a décidé de ne pas formuler de recommandation de gestion pour le moment.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

La sous-commission a repris toutes les recommandations du SCRS sur les statistiques et la recherche. En particulier, en ce qui concerne le thon rouge, comme il est indiqué au point 6 de l'ordre du jour, il faut porter tout spécialement les efforts sur l'élaboration de meilleurs indices, et vérifier et affiner encore plus les analyses de cohortes.

Le délégué de l'Espagne a demandé à ce que le rapport entre le thon rouge de la Méditerranée et celui de l'Atlantique soit étudié de façon plus approfondie.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion de la Sous-Commission 2 se tiendra aux mêmes lieux et dates que celle de la Commission.

9. ELECTION DU PRESIDENT

Le Canada propose que la France soit élue à la présidence de la sous-commission. Cette proposition est reprise par le Portugal, et la France est élue à l'unanimité président de la Sous-Commission 2.

10. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 3

Les débats ont été ouverts par le président, M. M. Morimoto (Japon).

Les débats ont été ouverts par le président, M. M. Morimoto (Japon).

(d.c)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modifications (Appendice I).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le Dr. W. Nelson (Etats-Unis) a été désigné rapporteur.

4. REVISION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

L'Afrique du Sud, le Brésil, les Etats-Unis et le Japon, qui sont membres de cette sous-commission, étaient présents.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE

ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. A. González-Garcés, Président du SCRS, a examiné et récapitulé les conclusions du SCRS concernant le thon rouge du sud et le germon dans l'Atlantique sud.

5.a) Thon rouge du sud

Le Président du SCRS a noté que la pêche de thon rouge du sud avait lieu dans les plus hautes latitudes de l'hémisphère sud. Bien que la pêche soit connue uniquement dans les latitudes moyennes de l'est de l'océan Indien, le thon rouge du sud est très migratoire et circompolaire dans les océans Pacifique sud, Indien et Atlantique. Le stock est surtout exploité par les pêcheurs australiens, japonais et néo-zélandais, et la plus grande partie des prises proviennent des océans Pacifique et Indien. Les prises du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande en 1986 étaient respectivement de l'ordre de 17.000, 12.500 et 100 TM. Les palangriers représentent environ 17.000 TM, alors que le reste correspond aux pêcheries de surface. Les prises de l'Atlantique ont oscillé entre 500 et 6.200 TM durant les dix dernières années, reflétant les déplacements de l'effort de la pêche entre les océans.

Du fait des inquiétudes sur le taux décroissant de capture des palangriers, les scientifiques australiens, japonais et néo-zélandais ont évalué à nouveau l'état du stock en 1987. Ils ont noté une réduction importante dans la biomasse du stock géniteur à partir du niveau de pré-exploitation. Une baisse récente de l'abondance de poissons d'âge 4-7 laisse entrevoir des baisses à l'avenir dans la biomasse du stock reproducteur et le risque

d'une baisse du recrutement si le niveau actuel de capture se maintient. Du fait de ces inquiétudes, des quotas déjà instaurés ont été réduits à 11.500 et 19.500 TM pour l'Australie et le Japon, respectivement. La Nouvelle-Zélande maintient ses quotas à 1.000 TM.

5.b) Germon - sud

M. González-Carcés a signalé que les prises de 1986 de germon du sud s'élevaient à 27.900 TM, soit une légère baisse par rapport aux 28.200 TM de 1985. La pêcherie palangrière a capturé 23.000 TM, dont 21.000 ont été prises par le Taiwan. Le reste de la capture (4.900 TM) a été effectué par la pêcherie de surface, surtout par l'Afrique du Sud. Bien qu'une forte hausse des prises se soit produite entre 1984 et 1985, suite à un accroissement de l'effort dans l'Atlantique sud, aucun effort additionnel ne s'est produit dans cette zone en 1986, et les prises sont restées relativement stables.

Une évaluation des tendances de CPUE de la pêcherie de germon du sud montre une baisse de 1967 à 1973, suivie par une CPUE stable jusqu'en 1986. Les tendances des prises de 1967 à 1986 sont considérées être causées directement par l'effort de pêche effectif. Une estimation de la PME, obtenue par le modèle de production pour la période 1967-85, se situait entre 23.800 et 24.800 TM. Les prises de 1985 et de 1986 sont légèrement plus fortes que les estimations de la PME. Le Président du SCRS a prévenu que le modèle de la PME était basé sur les données de prise et effort de la pêcherie palangrière, et que les différentes estimations pourraient être le résultat de l'inclusion de données provenant de la pêcherie de surface. Le comité a conclu que le stock est actuellement exploité à un niveau légèrement supérieur à la PME obtenue par le modèle de production basé sur les palangriers, mais que l'intensité de l'effort en 1985 et 1986 se situe dans la gamme correspondant à la PME.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

6.a) Thon rouge du sud

Le comité n'a formulé aucune mesure de gestion pour le thon rouge du sud de l'océan Atlantique, vu que le stock est actuellement géré par d'autres régimes internationaux par le biais de quotas.

6.b) Germon - sud

Il n'y a pas eu de suggestions spécifiques concernant les mesures de conservation. Toutefois, vu que le stock est actuellement exploité au-delà de la PME, il est recommandé de suivre de près les prises et l'effort.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

7.a) Thon rouge du sud

Aucune recherche n'a été recommandée.

7.b) Germon - sud

Les besoins spécifiques en matière de recherche comprenaient une comparaison entre l'échantillonnage au port ICCAT et celui du Taiwan à niveau national pour vérifier la duplication de l'effort, l'accroissement de la collecte de données et l'analyse des données d'effort de la pêche de surface de l'Atlantique sud, l'analyse de la CPUE palangrière combinée pour les océans Atlantique et Indien pour permettre de préciser la structure du stock, des programmes de marquage et des études sur la croissance.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission a convenu de se réunir conjointement avec la prochaine réunion de la Commission.

9. ELECTION DU PRESIDENT

L'Afrique du Sud propose que les Etats-Unis soient élus à la présidence de la sous-commission. Cette proposition est reprise par le Japon, et les Etats-Unis sont élus à l'unanimité président de la Sous-Commission 3.

10. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

RAPPORT DE LA REUNION DE LA SOUS-COMMISSION 4

1. OUVERTURE

Les débats de la Sous-commission 4 ont été déclarés ouverts par M. A. Kaluzhny (URSS).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté sans modifications (Appendice 1).

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Mme R.S. Rootes (Etats-Unis) a été nommée rapporteur.

4. MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION

Les neuf pays membres de la sous-commission étaient tous présents. Il ne s'est produit aucun changement dans sa composition.

5. EXAMEN DU RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

M. González-Garcés, Président du SCRS, a examiné et révisé les conclusions du SCRS sur les espèces qui intéressent la Sous-Commission 4, à savoir, le thon obèse, les petits thonidés, les istiophoridés et l'espadon.

5.a) Thon obèse

M. González-Garcés a examiné l'ample distribution du thon obèse de l'Atlantique entre les latitudes 40°N et 40°S, avec les lieux de ponte situés dans le secteur tropical de la zone de distribution. Le stock est exploité par des palangriers, des senneurs tropicaux et des pêcheries artisanales. La prise globale du thon obèse de 1985 a été la plus forte enregistrée, avec un total de 74.500 TM, mais a subi une baisse de 15 % en 1986. Les Journées sur le Thon obèse, tenues lors de la réunion de 1986 du SCRS, ont appuyé l'hypothèse d'un stock unique sur lequel l'évaluation du stock était basée. Bien que la tendance de l'abondance relative du stock adulte ait légèrement augmenté, elle peut ne pas refléter l'abondance de façon adéquate, vu les deux types d'engins - palangre régulière et de profondeur - utilisés dans le calcul de la CPUE. Avec les nouveaux calculs, les nouvelles estimations de la PME oscillent entre 73.600 et 174.800 TM, maintenant les courbes de production antérieures avec des valeurs de PME légèrement plus fortes.

5.b) Petits thonidés

M. González-Garcés a signalé que, bien que le tonnage global de chaque espèce de petits thonidés capturée ne soit pas élevé, ces espèces constituent une ressource socialement importante pour les 43 pays qui pêchent ces stocks. Pour la période 1983-86, le total des prises de petits thonidés signalées est de l'ordre de 90.000 TM, alors qu'en 1980-83 les prises se sont élevées à environ 120.000 TM. Cette baisse peut être attribuée à la baisse similaire des prises turques de bonite à dos rayé en Méditerranée de 30.000 TM en 1983 à 8.000 TM en 1986, et à celle des prises de listao noir de l'Atlantique par l'URSS de 6.000 à 1.000 TM durant la même période.

5.c) Istiophoridés

La pêche des istiophoridés est le fait de prises accidentelles de palangriers visant les thonidés, comme d'une pêche dirigée de la part de pêche-

ries sportives et artisanales. L'analyse de l'état des stocks de ces espèces a été révisée pour la dernière fois en 1982, et depuis lors seuls les résumés suivants ont été fournis:

- i) Makaire bleu: Les débarquements ne montrent aucune tendance à long terme, alors que les données de CPUE indiquent une certaine surexploitation. Bien que nous ne disposions que de données incomplètes, le poids moyen des prises a baissé, renforçant les inquiétudes antérieures en ce qui concerne une surexploitation.
- ii) Makaire blanc: La tendance des prises depuis les années soixante-dix semble avoir baissé, bien que depuis 1982 la base de données soit considérée insuffisante pour effectuer une évaluation.
- iii) Voilier/"spearfish": Les pêcheries palangrières transmettent des statistiques pour les deux espèces regroupées, ce qui n'est pas le cas pour les pêcheries artisanales et sportives. La tendance de la pêche dans l'Atlantique entier semble être à la hausse, ceci étant en grande partie dû à l'accroissement des prises dans l'Atlantique est.

5.d) Espadon

La pêcherie d'espadon se compose de palangres dérivantes de surface, de harpons et de filets dérivants; 80 % du total des prises sont le fait de la pêcherie à la palangre dérivante de surface. Depuis 1984, il s'est produit une hausse accusée dans le total des prises, ceci étant attribué à l'amélioration de la collecte des données de la Méditerranée et à une expansion de la pêcherie dans l'Atlantique.

L'hypothèse d'un stock unique d'espadon a été soutenue pour l'Atlantique nord; toutefois, l'hypothèse de deux stocks n'a pas été écartée, et un stock unique est supposé exister en Méditerranée. Il est probable qu'il y ait un certain mélange de poissons entre l'Atlantique sud et l'océan Indien.

Les Journées d'étude sur l'Espadon ont apporté des améliorations significatives dans la base de données sur l'espèce, lesquelles permettront d'effectuer des évaluations quantitatives sur la base de l'Atlantique entier. Une analyse de la CPUE espagnole standardisée pour l'Atlantique nord-est et central a été menée à bien pour les données de la période 1972-86, et une stabilité a été signalée dans l'Atlantique nord.

6. MESURES POUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES

Aucune nouvelle mesure de conservation des stocks n'a été abordée. Cependant, la limite de taille minimum portant sur le thon obèse devrait être maintenue à 3,2 kg. Des inquiétudes ont été exprimées, à savoir que des mesures de gestion pourraient s'avérer nécessaires à l'avenir pour plusieurs stocks, y compris les istiophoridés et éventuellement les petits thonidés. Il a été souligné que les débarquements d'istiophoridés devraient être suivis de plus près.

7. RECHERCHE NECESSAIRE

Les besoins en matière de recherche qui ont été mis au premier plan par le président du SCRS sont les suivants:

- i) Thon obèse: Poursuite de l'échantillonnage actuel des espèces mélangées dans les prises de surface de l'Atlantique tropical est, comme il a été recommandé l'an dernier. Poursuite également de l'échantillonnage par espèce et par taille des prises transbordées à Porto-Rico, ainsi que de la calibration de l'efficacité de l'engin entre les opérations de la palangre régulière et de profondeur. Etablissement d'un indice d'abondance, et mise à jour de l'analyse de la structure du stock par âge.
- ii) Petits thonidés: Mise en route d'études permettant de fournir ou de compléter les données biologiques sur les principaux petits thonidés, y compris la définition de la taille et de la structure des stocks, de l'écologie et des schémas migratoires. Etude d'une méthode d'estimation de l'effort de pêche.
- iii) Istiophoridés: La recherche signalée dans le document SCRS/87/14 a été soulignée comme absolument prioritaire afin de rassembler les données de base nécessaires pour permettre l'évaluation des istiophoridés. Les éléments nécessaires comprennent les statistiques de prise et d'effort, des programmes intensifs de marquage, l'embarquement d'observateurs et des études sur l'âge et la croissance.
- iv) Espadon: Les Journées d'étude sur l'Espadon n'ont pas pu achever leurs travaux, et d'autres journées sont donc nécessaires pour mener à terme l'analyse sur l'état du stock.

Le délégué des Etats-Unis a exprimé ses inquiétudes en ce qui concerne la baisse apparente des ressources en espadon, du moins dans la zone de juridiction de son pays, et a indiqué que les "Fishery Management Councils" qui bordent l'Atlantique continuent à déployer leurs efforts de façon à amener dans le cadre de mesures de gestion raisonnables cette partie du stock d'espadon qui se trouve sous juridiction des Etats-Unis. Les Etats-Unis ont appuyé ensuite l'idée de tenir en 1988 de nouvelles journées SCRS sur cette espèce pour mettre à jour la base de données et compléter l'évaluation (voir le texte complet à l'Appendice 5).

Le délégué des Etats-Unis a ensuite reconnu que le SCRS exprime depuis plusieurs années de sérieuses inquiétudes quant à l'état des stocks d'istiophoridés. En 1986, la Commission a approuvé le lancement du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés pour: 1) fournir des statistiques de prise et effort plus détaillées, 2) étendre le programme de marquage ICCAT aux istiophoridés; et 3) aider à rassembler les données pour les études sur l'âge et la croissance. Les Etats-Unis ont signalé que, vu les contraintes économiques de l'ICCAT, ils s'étaient offerts à ce que le budget de ce programme soit couvert dans l'immédiat par le secteur privé de la pêche de plusieurs pays. Le délégué des Etats-Unis a souligné que les "Fishery Management Councils" des Etats-Unis sont en train de poursuivre leur plan pour améliorer la base de données sur les istiophoridés, et a exprimé l'appui de son pays aux efforts déployés par le SCRS pour

obtenir la base de données requise pour les évaluations (voir le texte complet à l'Appendice 6).

Le délégué du Japon a noté que l'apport de fonds de sources de l'extérieur pour la conduite de la recherche sur les istiophoridés était un signe encourageant, mais il a souligné que cela exigeait également un examen attentif. Il a ensuite insisté sur le fait qu'aucune modification ou extension du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés ne devrait être effectuée sans avoir été examinée par le SCRS et la Commission, et a également signalé que la faisabilité de la poursuite de ce projet de recherche spécial devrait être examinée avec attention l'année prochaine. Il a ensuite confirmé que le financement du secteur privé ne devrait imposer aucune obligation à l'ICCAT, vu que ce projet sera mené à bien sous les auspices de cette dernière.

Le délégué de l'Espagne a exprimé son appui à la conduite de nouvelles Journées d'étude sur l'Espadon, qui se tiendraient en 1988, et a indiqué que si l'ICCAT pouvait apporter des fonds, l'Espagne avait envisagé une étude plus poussée sur l'espadon plutôt que des journées d'étude. Le délégué de l'Espagne a insisté sur le fait que le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés avait été approuvé en tant qu'étude pilote pour un an, et que l'ICCAT devrait, vu ses limites financières, prêter son attention à d'autres espèces plus importantes et donc restreindre la durée et l'ampleur de ce programme.

Le président a fait la synthèse des délibérations tenues sur les programmes de recherche et les journées d'étude qui sont inclus dans le cadre de la Sous-Commission 4, et a indiqué que, pour ce qui est des questions de financement ou d'apports financiers, il convenait de soumettre ces propositions au STACFAD pour examen.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

La sous-commission a convenu de se réunir aux mêmes lieu et date que la prochaine réunion de la Commission.

9. ELECTION DU PRESIDENT

L'URSS a été réélue à l'unanimité président de la Sous-Commission 4.

10. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

ORDRE DU JOUR

Sous-Commission 1 - Thonidés tropicaux
Sous-Commission 2 - Thonidés de la zone tempérée - nord
Sous-Commission 3 - Thonidés de la zone tempérée - sud
Sous-Commission 4 - Autres espèces

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Révision des membres de la Sous-Commission
5. Examen du rapport du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
6. Mesures pour la conservation des ressources:

Sous-Commission 1 Sous-Commission 2 Sous-Commission 3 Sous-Commission 4

(a) Albacore	(a) Thon rouge	(a) Thon rouge	(a) Thon obèse
(b) Listao	(b) Germon	du sud	(b) Bonite à dos rayé
		(b) Germon	(c) Istiophoridés
			(d) Autres espèces

7. Recherche nécessaire
8. Date et lieu de la prochaine réunion
9. Election du président
10. Autres questions
11. Adoption du rapport
12. Clôture

Déclaration du Japon sur le thon rouge

(jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

1. Le Japon est déçu d'apprendre des scientifiques que l'évaluation des ressources de thon rouge dans l'Atlantique ouest était de nouveau inadéquate pour 1987.
2. Il est clair que le SCRS trouve que le choix des paramètres d'entrée est malaisé, et peut facilement donner des résultats variables. Cette année, le SCRS signale que le thon rouge de petite taille n'est pas aussi abondant que ce qui avait été prévu auparavant. Il indique également que la baisse des grands poissons n'est pas aussi grave que ce qui avait été déterminé antérieurement. Ces résultats assez différents peuvent être attribués au fait que les paramètres d'entrée employés pour les calculs de cette année diffèrent de ceux qui ont été utilisés auparavant.
3. Les scientifiques de l'ICCAT font tout leur possible pour obtenir les meilleures analyses des pêcheries. Même ainsi, il est reconnu que l'halieutique en est encore à ses débuts. Les chercheurs, tout en faisant de leur mieux pour les calculs, ne doivent pas perdre de vue les observations sur le terrain. Il a été signalé, par exemple, que cette année le Canada avait observé de nombreux bancs de sauteurs de petite taille au large de ses côtes. Ce phénomène n'avait pas été observé ces dernières années. Comment pouvons-nous concilier ceci avec le rapport du SCRS sur le thon rouge de petite taille? Puisqu'il est généralement admis que la VPA est inexacte, pourquoi n'est-il pas tenu compte des observations sur le terrain?
4. Un contrôle des prises de poisson de petite taille est généralement jugé souhaitable du point de vue de la conservation et de la gestion. Par ailleurs, du fait que des quotas ont été alloués pour le suivi scientifique du thon rouge, le niveau des prises de poisson des âges 1-5 a été réduit à environ 1/30ème de celui du début des années soixante-dix. Cette réduction drastique rend malaisée une analyse adéquate.
5. Il est impératif que l'ICCAT obtienne des données plus complètes pour les analyses. Le Japon propose que le quota du suivi scientifique du thon rouge ouest-atlantique soit accru à 3.850 TM. Ceci a également été recommandé l'an dernier, et nous espérons que les délégués saisiront l'importance de notre proposition et les raisons qui la suscitent.

Déclaration des Etats-Unis sur le thon rouge

(jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

Les Etats-Unis félicitent le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques de ses efforts continus pour évaluer de façon précise l'état des stocks de thon rouge du nord. Le stock de l'Atlantique ouest inspire tout particulièrement des inquiétudes aux Etats-Unis. Bien que relativement réduite du point de vue tonnage, cette pêche est du plus grand intérêt pour ceux qui la pratiquent, tant du point de vue commercial que sportif.

Le fait que l'abondance de ce stock soit toujours signalée comme faible est très inquiétant, surtout au vu des strictes mesures de gestion adoptées en 1982. Nous admettons qu'il faudra plusieurs années pour que nous puissions évaluer l'importance du recrutement dans les classes annuelles depuis cette date, et, nous l'espérons, constater un rétablissement graduel du stock, et encore plus d'années pour que ce recrutement pénètre dans le stock reproducteur. Vu le manque apparent de progrès réalisés à cette date dans le rétablissement de l'abondance, et l'estimation que le stock actuel se situe de 15 % à 30 % du niveau de 1970, les Etats-Unis appuient la poursuite des mesures actuelles de gestion, sans accroissement pour 1988 de la limite de capture de 2.660 TM pour le suivi scientifique. En fait, les Etats-Unis estiment qu'il pourrait s'avérer nécessaire d'envisager à l'avenir une réduction de ce quota si l'actuel niveau faible de l'abondance du stock persiste.

Appendice 4 à l'Annexe 6

Déclaration du Canada sur le thon rouge

(jointe au rapport de la Sous-Commission 2)

Le Canada a examiné avec soin les avis du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). Ses conclusions appuient l'opinion du secteur industriel canadien qui estime que les stocks sont encore en-dessous du niveau escompté, et que le rétablissement ne se produit pas avec toute la célérité attendue. Il faut donc aborder avec prudence la question de l'exploitation.

Du fait de sa situation sur le circuit migratoire du thon rouge, le Canada est particulièrement inquiet quant à la durée de la période de rétablissement et les délais correspondants dans l'obtention des bénéfices qu'il entraînera.

Devant faire face à des débarquements réduits, le secteur industriel canadien est de plus en plus inquiet au sujet de la stabilité à long terme de cette pêcherie. La délégation canadienne préférerait réduire le niveau de la pêche dans l'Atlantique ouest de façon à accélérer le processus de rétablissement.

Cependant, vu la nécessité de maintenir le niveau établi pour le suivi scientifique, et les inquiétudes exprimées par les autres délégations, le Canada demande à ce que le rapport de la présente sous-commission mette l'accent sur l'importance de la déclaration qui figure dans le rapport du SCRS, à la section 4.b, alinéas iv, v et vi. Le Canada consentirait à la poursuite en 1988 des mesures actuelles de gestion.

Appendice 5 à l'Annexe 6

Déclaration des Etats-Unis sur l'espadon

(jointe au rapport de la Sous-Commission 4)

La délégation des Etats-Unis a exprimé ses inquiétudes en ce qui concerne la baisse apparente des prises d'espadon, du moins dans la zone de juridiction géographique des Etats-Unis. Ces dernières années, il s'est produit une baisse du nombre de gros poissons qui constituent une portion du stock géniteur adulte dans l'ouest, une baisse de la taille moyenne des espadons pêchés dans l'Atlantique nord, et une baisse importante de certaines pêcheries nationales.

Ces conditions suggèrent que des mesures de gestion seraient probablement nécessaires dans un proche avenir. Aux Etats-Unis, les cinq "Regional Fishery Management Councils" qui bordent l'Atlantique ouest ont exprimé de sérieuses inquiétudes sur la condition apparente de l'espadon, et ceci pour les raisons citées ci-dessus. Ces "councils" sont en train de poursuivre leurs efforts pour amener dans le cadre de mesures de gestion raisonnables cette portion du ou des stock(s) d'espadon qui se trouve sous juridiction des Etats-Unis. Nous exhortons donc l'ICCAT à continuer de suivre et d'évaluer le stock, en collaboration avec les états membres appropriés. A cet égard, nous notons que les journées d'étude tenues le mois dernier à Madrid n'ont pas terminé cette évaluation. Nous appuyons donc la demande du SCRS pour que de nouvelles journées se tiennent en pendant l'année 1988, afin de mettre à jour la base de données et achever la tâche d'évaluation.

Déclaration des Etats-Unis sur les istiophoridés

(jointe au rapport de la Sous-Commission 4)

La délégation des Etats-Unis a constaté que le SCRS exprime depuis plusieurs années de sérieuses inquiétudes en ce qui concerne l'état des stocks d'istiophoridés, bien qu'aucune recommandation de gestion n'ait jamais été présentée dans les rapports du SCRS. Aussi bien les rapports actuels que les antérieurs continuent à souligner que les données nécessaires pour mener à bien une évaluation de l'état des stocks d'istiophoridés ne sont pas disponibles. En 1986, la Commission a approuvé le lancement du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés. Les trois principaux objectifs du plan de recherche intensive sur ces espèces (SCRS/87/14) sont:

1. Fournir des statistiques de prise et effort plus détaillées;
2. Etendre le programme de marquage ICCAT aux istiophoridés; et
3. Aider à rassembler les données pour les études sur l'âge et la croissance.

Les Etats-Unis et d'autres pays intéressés ont fortement appuyé le lancement de ce programme. Constatant les restrictions budgétaires de l'ICCAT, le budget proposé qui figure dans le document SCRS/87/14, tel qu'il est à l'heure actuelle, sera financé par des groupes du secteur privé de la pêche de plusieurs pays, et nous proposons que ce mécanisme de financement se poursuive. L'objectif principal du programme est de développer la capacité d'acquérir les données nécessaires pour évaluer l'état des stocks.

Nous sommes de l'avis que le plan du programme vise les domaines appropriés dans le but de réaliser des progrès significatifs. Les "Fishery Management Councils" nationaux des Etats-Unis sont en train de poursuivre leur plan visant à améliorer la base de données sur les istiophoridés. Nous sommes conscients du fait que, pour accomplir les objectifs du Programme, les divers types de données nécessaires pour mener une évaluation rigoureuse ne sont pas encore adéquates. Nous sommes satisfaits que le SCRS soit en train de diriger ses efforts vers l'obtention de la base de données nécessaire pour cette évaluation.

RAPPORT DU COMITE D'INFRACTIONS

Açores, Portugal, novembre 1987

1. OUVERTURE

Les débats ont été ouverts par le président du comité, M. B. Garcia Moreno (Cuba).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA REUNION

L'ordre du jour provisoire (COM/87/6) diffusé avant la réunion a été adopté sans modifications. Il figure en tant qu'Appendice 1 ci-joint.

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

Le président a proposé que M. J.L. Cort (Espagne) assume la charge de rapporteur.

4. MISE A JOUR DES TABLEAUX SUR L'ADOPTION DE MESURES DE REGLEMENTATION

Le Secrétaire exécutif a présenté le document COM/87/17 qui traite des recommandations de la Commission concernant des mesures de réglementation, en examinant tout particulièrement les tableaux qui font état des mesures promulguées par les divers pays en vue de l'application de ces recommandations. Il insista sur la transmission par écrit de cette information, vu son caractère officiel. Il rappela également que les recommandations de la Commission portant sur des mesures de recommandation sont révisées à chaque réunion du SCRS à la lumière des nouvelles conclusions scientifiques.

Le tableau 1 (recommandations sur la taille limite adoptées pour l'albacore, le thon obèse et le thon rouge) ci-joint à l'Appendice 2 permet d'observer que la plupart des pays ont déjà pris les mesures nécessaires en ce qui concerne l'albacore. Il en va de même pour le thon obèse, mais un certain nombre de pays n'ont pas encore confirmé si leur approbation de cette recommandation à titre temporaire avait automatiquement été renouvelée à titre permanent. En ce qui concerne le thon rouge, on peut constater qu'aucune information ne figure pour plusieurs pays, du fait qu'ils ne pêchent pas cette espèce.

Le tableau 2 (recommandations sur la mortalité par pêche du thon rouge) qui figure également à l'Appendice 2 reprend schématiquement le processus de formulation des recommandations ICCAT à cet égard, lesquelles ont actuellement une durée illimitée. Certains pays ont indiqué qu'ils avaient rencontré des difficultés pour suivre la recommandation.

Le tableau 3 (voir Appendice 2) concerne une réglementation de la pêche du thon rouge dans l'Atlantique ouest; il peut sembler peu complet car il ne concerne au départ que les pays directement concernés par cette pêche, toute autre information transmise par d'autres pays l'étant à titre complémentaire.

Le président rappelle qu'il convient de compléter au plus tôt ces tableaux et sollicite l'information des pays qui ne l'ont pas encore transmise.

Le délégué de la Guinée Equatoriale a signalé que son pays va transmettre sous peu cette information, car le ministère responsable a déjà pris les mesures nécessaires. La législation des pêches promulguée en Guinée Equatoriale en février de cette année, et qui inclut les thonidés, comprend cette information.

5. EXAMEN DES RAPPORTS SUR LES INSPECTIONS EFFECTUEES

Le délégué de l'Espagne a mentionné que les inspecteurs espagnols ont déjà effectué un certain nombre d'inspections, mais n'ont pas envoyé de rapport, vu qu'aucune infraction n'a été détectée. Le président prie néanmoins les pays qui sont dans ce cas de remettre un résumé sur le travail réalisé.

La délégation de l'Afrique du Sud confirme que quinze inspections ont été réalisées sans qu'aucune infraction ait été relevée.

Le délégué des Etats-Unis note que, en application du schéma d'inspection, des rapports officiels d'inspections ne sont nécessaires que dans le cas des bateaux étrangers; or ces derniers n'ont fait l'objet d'aucune inspection par les Etats-Unis en 1986. Néanmoins, l'inspection des bateaux nationaux est effectuée régulièrement pour s'assurer qu'ils respectent les réglementations basées sur les recommandations de l'ICCAT, et les Etats-Unis ont remis le rapport correspondant pour archive.

La délégation de Sao Tomé et Príncipe a fait savoir que son pays n'a pas encore effectué d'inspections de bateaux en ce qui concerne les thonidés, mais qu'ils commenceront à le faire l'an prochain car ils vont créer une unité de pêche semi-industrielle de ces espèces.

6. ACTUALISATION DE LA LISTE DES INSPECTEURS AUTORISES ET DE CELLE DES CORRESPONDANTS NATIONAUX

Le président a présenté la section correspondante du document COM/-87/18.

En ce qui concerne les inspecteurs, les pays suivants ont remis le nom et l'adresse des personnes qu'ils ont autorisées: Angola, Brésil, Cuba, Espagne, Gabon, Portugal, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Afrique du Sud, Etats-Unis et Uruguay. La délégation de Sao Tomé et Príncipe confirme qu'elle transmettra sous peu le nom des inspecteurs qui sont déjà désignés.

Pour ce qui est des correspondants nationaux, les pays suivants ont transmis le nom et l'adresse de la personne responsable: Brésil, Cuba, France, Portugal, Sénégal et Etats-Unis. L'Angola a remis le nom et l'adresse de son correspondant.

7. TRAVAUX FUTURS DU COMITE ET TENTATIVES D'AMELIORATION

Le président a fait remarquer que le comité dispose actuellement d'éléments lui permettant d'intensifier son travail. Il conseille tout d'abord d'accroître et de rendre plus régulières les inspections.

Il rappelle que le Comité d'Infractions n'est pas un organe isolé, mais que son activité dépend directement des recommandations promulguées par la Commission, ce qui en fait une prolongation directe du travail du comité scientifique.

Le président demande que les inspections soient effectuées essentiellement dans les ports où sont débarquées les espèces sujettes à réglementation.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le comité d'infractions se réunira aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion de la Commission.

9. ELECTION DU PRESIDENT

M. B. Garcia Moreno (Cuba) a été réélu président du Comité d'Infractions.

10. AUTRES QUESTIONS

Aucune autre question n'a été soulevée.

11. ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été adopté.

12. CLOTURE

Les débats ont été levés.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Désignation du rapporteur
4. Mise à jour des tableaux sur l'adoption de mesures de réglementation
5. Examen des rapports sur les inspections effectuées
6. Actualisation de la liste des inspecteurs autorisés et de celle des correspondants nationaux
7. Travaux futurs du comité et tentatives d'amélioration
8. Date et lieu de la prochaine réunion du comité
9. Election du président
10. Autres questions
11. Adoption du rapport
12. Clôture

Tableau 1 - Situation des mesures de réglementation de taille limite adoptées par les pays membres pour l'ALBACORE, le THON OBESE et le THON ROUGE (au 31-XII-87)

Espèce	ALBACORE	THON OBESE		THON ROUGE
Recommandation Commission	Limite 3,2 kg	Limite 3,2 kg	Limite 3,2 kg	Limite 6,4 kg
Zone d'application	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier
Entrée en vigueur	1 juillet 1973	7 septembre 1980	17 juillet 1985	10 août 1975
Valide jusqu'au	Durée illimitée	31 décembre 1983*	Durée illimitée	Durée illimitée
ANGOLA	17 juin 1979			pas de pêche
BENIN				
BRESIL	23 fév. 1973	mars 1981		
CANADA	4 sept. 1973	pas de pêche		17 fév. 1973
CAP-VERT	5 sept. 1987		5 sept. 1987	
CUBA	1 juil. 1973	7 sept. 1980		pas de pêche
GUINEE EQUATORIALE		pas de pêche.....		
FRANCE	29 juin 1973	3 mars 1981		8 août 1975
GABON	ni pêche ni débarqu.	en considération		ni pêche ni débarqu.
GHANA	19 juin 1976			
COTE D'IVOIRE	2 mars 1970	2 mars 1970		
JAPON	14 juin 1973	7 sept. 1980	7 sept. 1980	16 avril 1975
COREE	21 janv. 1973	15 sept. 1980		17 déc. 1975
MAROC	pas de pêche			
PORTUGAL	26 nov. 1973	17 juil. 1981	10 août 1984	27 nov. 1976
SAO TOME ET PRINCIPE				
SENEGAL	2 juil. 1976	2 juil. 1976	2 juil. 1976	
AFRIQUE DU SUD	mai 1973	5 déc. 1980	5 déc. 1980	27 juin 1975
ESPAGNE	29 mai 1974		14 août 1987	3 mars 1975
URUGUAY				
ETATS-UNIS	5 nov. 1975	30 mars 1981	9 avril 1986	13 août 1975
URSS	28 sept. 1978	28 sept. 1978		28 sept. 1978
VENEZUELA				

* Prolongée jusqu'au 31 décembre 1984.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Tableau 2 - Situation des mesures de réglementation de la mortalité par pêche du THON ROUGE adoptées par les pays membres (au 31-XII-87)

Recommandation Commission	Limitation aux niveaux récents de la mortalité par pêche				
	Atlantique entier	Prorogations			
		1e	2e	3e	4e
Zone d'application	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique entier	Atlantique est
Entrée en vigueur	10 août 1975	10 août 1976	10 octobre 1978	4 septembre 1980	21 juillet 1982
Valide jusqu'au	10 août 1976	10 août 1978	10 août 1980	10 août 1982	Durée illimitée
ANGOLApas de pêche.....				
BENIN					
BRESIL	10 août 1977	18 août 1977	2 mars 1979	17 nov. 1980*	
CANADA	17 fév. 1976	17 fév. 1976	15 fév. 1979	15 fév. 1979	15 fév. 1979
CAP-VERT					
CUBAprises nulles 1976-78.....				
GUINEE EQUATORIALE					
FRANCE		27 déc. 1974	27 déc. 1974	27 déc. 1974	27 déc. 1974
GABONpas de pêche.....				
GHANA					
COTE D'IVOIRE					
JAPON	16 avril 1975	16 avril 1975	16 avril 1975	16 avril 1975	3 mars 1982
COREE	17 déc. 1975	17 déc. 1975	14 oct. 1978	15 sept. 1980	
MAROC					
PORTUGAL		27 nov. 1976	**	**	**
SAO TOME ET PRINCIPE ..					
SENEGAL					
AFRIQUE DU SUD	27 juin 1975	19 oct. 1976	9 fév. 1979	11 janv. 1980	11 mars 1982
ESPAGNE	19 fév. 1976	19 fév. 1976	19 fév. 1976	24 janv. 1980	
URUGUAY					
ETATS-UNIS	13 août 1975	18 mai 1976	15 juin 1979	13 juin 1980	
URSS					
VENEZUELA					

* En cours d'adoption.

** Objections présentées et confirmées le 16 novembre 1978, le 19 mars 1980 et le 21 juillet 1982.

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

Tableau 3 - Situation des mesures de réglementation du THON ROUGE dans l'Atlantique ouest adoptées par les pays membres (au 31-XII-87)*

Recommandation Commission	Prises interdites, sauf pour fins études				
Entrée en vigueur	15 Fév. 1982	Janvier 1983**	Janvier 1984	Janvier 1985	Janvier 1986
Valide jusqu'au	14 Fév. 1984	Janvier 1984	Janvier 1985	Janvier 1986	Janvier 1987***
ANGOLApas de pêche.....				
BENINpêcherie en développement, non sujette aux limitations.....				
BRESILpêcherie en développement, non sujette aux limitations.....				
CANADA	14 juin 1982	21 juin 1983			
CAP-VERTpêcherie en développement, non sujette aux limitations.....				
CUBApêcherie en développement, non sujette aux limitations.....				
GUINEE EQUATORIALEpêcherie en développement, non sujette aux limitations.....				
FRANCEni pêche ni débarquements.....				
GABONni pêche ni débarquements.....				
GHANAni pêche ni débarquements.....				
COTE d'IVOIREni pêche ni débarquements.....				
JAPON	3 mars 1982	7 mars 1983	7 mars 1983	7 mars 1983	7 mars 1983
COREEpas de pêche.....				
MAROCpas de pêche.....				
PORTUGALpas de pêche.....				
SAO TOME ET PRINCIPEpas de pêche.....				
SENEGALni pêche ni débarquements.....				
AFRIQUE DU SUDni pêche ni débarquements.....				
ESPAGNEni pêche ni débarquements.....				
URUGUAYni pêche ni débarquements.....				
ETATS-UNIS	11 juin 1982	17 juin 1983	24 juil. 1984	25 nov. 1985	
URSS			15 fév. 1984	15 fév. 1984	
VENEZUELAni pêche ni débarquements.....				

* Les recommandations de l'ICCAT sont citées en détail dans le Rapport biennal de la Commission à partir du volume 1982-83, I^e partie.

** Recommandation de février 1982 révisée.

*** Cette recommandation a été reconduite jusqu'à la fin de 1987, puis jusqu'à la fin de 1988 (point 23.2, comptes rendus Commission 1987, Rapport biennal 1986-87, II^{ème} partie).

NOTE: Pour plus amples détails, vous renseigner auprès des administrations nationales.

**RAPPORT DU COMITE PERMANENT
POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION
(STACFAD)**

Açores, Portugal, 19-23 novembre 1987

1. OUVERTURE

1.1 La réunion de 1987 du Comité permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) a été ouverte par son président, Mme P. García Doñoro (Espagne). Tous les pays qui assistaient à la Dixième Réunion ordinaire de la Commission étaient présents (voir l'Annexe 2 aux comptes rendus de réunion de la Commission).

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 L'ordre du jour provisoire a été examiné. Le président a constaté que l'étude de la base de calcul des contributions des pays membres était inscrite à l'ordre du jour (au point 19), ainsi qu'il avait été proposé à la réunion de 1986 de la Commission. Le comité a adopté l'ordre du jour qui est joint en tant qu'Appendice 1.

3. DESIGNATION DU RAPPORTEUR

3.1 Le Secrétariat a assumé la tâche de rapporteur.

4. MEMBRES DES SOUS-COMMISSIONS

4.1 Le comité a examiné le document COM/87/7 relatif à la composition des sous-commissions, et a noté que celle-ci n'avait subi aucune modification depuis la dernière réunion.

5. RATIFICATION DU PROTOCOLE D'AMENDEMENT A LA CONVENTION

5.1 Le président a renvoyé le comité au Rapport administratif (COM/87/8). Il a répété que onze pays (France, Sao Tomé et Príncipe, Corée, Afrique du Sud, Uruguay, Japon, Sénégal, Cap Vert, URSS, États-Unis et Espagne) avaient ratifié à cette date le protocole. Le délégué du Portugal a commenté que son pays avait ratifié le protocole, mais que la notification n'était pas encore parvenue à la FAO, dépositaire de la Convention ICCAT. Le délégué du Canada a mentionné que la procédure de ratification de son pays était encore en cours, et a noté qu'elle aboutirait prochainement.

ment. L'Angola a également indiqué que sa procédure de ratification est très avancée. Le délégué de Cuba a commenté que cette procédure est également en cours dans son pays. La Guinée Equatoriale a mentionné que, en tant que nouveau pays membre, elle n'avait pas encore mis en route cette procédure, mais son délégué a signalé qu'elle avait l'intention de le faire sous peu.

5.2 L'observateur de la Communauté économique européenne (CEE) a souligné l'importance de l'ICCAT, en réaffirmant la volonté de la CEE de contribuer activement aux travaux de la Commission comme elle le faisait dans d'autres organisations de pêche. Il a néanmoins insisté sur le fait que sa collaboration et ses contributions ne pourront être entières et efficaces qu'une fois que la CEE sera devenue membre de l'ICCAT, tant en ce qui concerne le versement d'une contribution financière que l'apport d'éléments pouvant améliorer le fonctionnement de la Commission, en apportant par exemple une meilleure information sur les activités de pêche des pays membres de la CEE qui ne sont pas actuellement membres de l'ICCAT. A ce stade, la CEE ne pouvait intervenir qu'indirectement à la demande des pays en voie de développement avec lesquels elle avait conclu des accords de pêche, par le biais de participation à des programmes scientifiques ou de contribution à la participation à des réunions ICCAT.

5.3 L'observateur de la CEE a remercié les pays qui avaient approuvé le protocole d'adhésion de la CEE à l'ICCAT depuis la dernière réunion, et a suggéré que le Président de la Commission lance un appel aux pays qui n'ont pas encore ratifié le protocole, et écrive à ceux qui n'assistent pas à la présente réunion pour déterminer à quel point en est leur procédure de ratification et les encourager en général à accélérer ce processus. Le comité a repris cette suggestion.

6. COORDINATION DE LA RECHERCHE

6.1 Le Secrétaire exécutif a renvoyé le STACFAD aux documents COM/87/8 et 13, en notant les activités auxquelles prenait part le Secrétariat en ce qui concerne les activités de recherche et de statistique.

6.2 Le Secrétaire exécutif adjoint a passé brièvement en revue les réunions scientifiques auxquelles il avait représenté la Commission. Il a également présenté une information sur des aspects spécifiques de la coordination de la recherche, comme la base de données ICCAT, l'équipement d'informatique, la coordination du Programme albacore et celle du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés.

7. RELATIONS AVEC D'AUTRES ORGANISMES

7.1 Les documents COM/87/8 et 13 examinent la collaboration avec d'autres organismes internationaux en ce qui concerne les questions scientifiques et administratives. Il est tout spécialement fait mention du Groupe ad hoc de Consultation sur les Statistiques thonières globales (COM/87/16), qui vise l'amélioration des statistiques mondiales sur les thonidés et traite des problèmes posés par les prises mélangées effectuées par les flottilles qui pêchent dans deux océans.

8. PUBLICATIONS DE LA COMMISSION

8.1 Le Secrétaire exécutif a passé en revue les publications de la Commission, en insistant sur les efforts déployés tout au long de l'année pour réduire les frais d'impression et d'expédition; la qualité du Rapport biennal, par exemple, a été réduite, et toute l'impression a été réalisée au Secrétariat.

8.2 Il a été constaté que quelques ambassades avaient accepté la responsabilité de transmettre à leur pays les publications de la Commission. Le délégué de la Corée a fait savoir que son pays était disposé à recevoir toutes les publications par l'intermédiaire de son ambassade à Madrid. Le président a prié les pays membres de faire tout leur possible pour que les publications de la Commission soient expédiées par l'intermédiaire de leurs ambassades respectives à Madrid, et a indiqué que ceci représenterait pour la Commission des économies considérables de frais d'expédition.

9. REUNIONS INTERIMAIRES

9.1 Le comité a passé en revue les réunions tenues par la Commission en cours d'année, et celles auxquelles la Commission a été représentée. Il a été informé que l'ICCAT, pour réduire les frais de déplacement aux réunions internationales, n'avait pas participé à la réunion du CIEM, et s'était fait représenter à celle du Comité thonier de l'Océan Indien par un scientifique participant habituellement aux réunions ICCAT dans une délégation nationale.

9.2 La France a émis des doutes sur la participation du Secrétariat, dans la conjoncture budgétaire actuelle, à des réunions spécifiques: CWP, Groupe ad hoc de Consultation sur les Statistiques thonières globales, Conférence de Lake Arrowhead. Le Secrétariat a apporté des réponses tendant à justifier sa participation à ces réunions auxquelles il a traditionnellement participé.

9.3 Le délégué de la France a reconnu la nécessité pour l'ICCAT d'être représentée à ces réunions, mais a proposé que, jusqu'à nouvel avis, l'ICCAT soit représentée comme observateur par des délégués de pays membres.

9.4 Le comité a prié le Secrétariat de veiller à la bonne mise en oeuvre de cette proposition, et a demandé à ce que les observateurs de l'ICCAT désignés par le Secrétariat adressent un rapport à l'issue des réunions auxquelles ils ont représenté l'ICCAT.

10. AUTRES QUESTIONS ADMINISTRATIVES

10.1 Des questions administratives, telles que la composition actuelle du personnel et les autres déplacements effectués en 1987 par des personnes du Secrétariat, ont été mentionnées. Ces questions sont traitées de façon plus détaillée dans le Rapport administratif (COM/87/8).

11. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES - 1986

11.1 Le Secrétaire exécutif a renvoyé le comité à la Convention et au Règlement financier, et a commenté les antécédents de la vérification des comptes de la Commission. Il a présenté le rapport de 1986 du Commissaire aux Comptes (COM/87/10) qui a été diffusé au printemps de 1987, et de nouveau pendant les sessions.

11.2 Le comité a approuvé le rapport de 1986 du Commissaire aux Comptes.

12. SITUATION FINANCIERE DE LA DEUXIEME MOITIE DU BUDGET BIENNAL - 1987

12.1 Le Secrétaire exécutif a renvoyé le STACFAD aux documents COM/87/11, 12 et 19. Il s'est en particulier référé au document 12, qui traite des finances de la Commission en général. Il a signalé que le personnel du Secrétariat avait été maintenu au strict minimum, ce qui avait été réglé par une répartition des diverses tâches et obligations entre les employés. Il a mentionné de nouveau les répercussions néfastes que le taux de change dollar US/pésète avait eu sur les finances de la Commission.

12.2 L'attention du comité a été attirée sur les tableaux qui accompagnent le document COM/87/12, et que le Secrétaire exécutif a commentés en détail. Des graphiques ont été distribués au comité pour illustrer la valeur réelle du budget de la Commission, en dollars et en pésètes.

12.3 Le délégué du Portugal a signalé que la contribution de son pays pour 1987 avait été payée, et que le Secrétariat le recevra sous peu.

12.4 Le délégué des Etats-Unis a exprimé de nouveau les inquiétudes de son pays quant à la situation financière actuelle de la Commission, et a noté que les Etats-Unis relèvent la Commission de son obligation d'apporter des fonds complémentaires (c'est-à-dire que les 10.000 US\$ alloués au départ par la Commission pour la recherche sur les istiophoridés peuvent être consacrés à d'autres activités de la Commission).

12.5 Le délégué de l'Espagne a exprimé quelque mécontentement sur plusieurs points, entre autres sur l'absence du rapport national de l'Espagne dans la version espagnole du rapport du SCRS diffusée juste après les réunions scientifiques, et la façon dont un encart avait été ajouté par la suite pour l'inclure au rapport. L'Espagne a également demandé au Secrétariat pourquoi le tableau récapitulatif de capture et de mise en conserve sur lequel se base le calcul des contributions ne comprenait pas les données espagnoles de capture de 1986 remises au mois de mai.

12.6 Le délégué du Brésil a noté que le comité devait prendre soin d'approuver un budget réaliste. Il a fait remarquer que le document COM/87/12, en particulier sa section 13, semblait indiquer que le Fonds de roulement pourrait se trouver réduit à un niveau critique d'ici la fin de 1987. Il a néanmoins fait remarquer que ceci ne semble pas être le cas, puisque quelques contributions nous parviennent encore. Il a expliqué, par ailleurs, que le raisonnement selon lequel la contribution des pays membres décroît du fait de la dévaluation du dollar par rapport à d'autres devises ne s'applique pas au Brésil. Il a ajouté qu'il faudrait montrer plus de

compréhension pour les retards dans le versement, car de nombreux pays tentent de régler leur contribution en temps opportun mais ne sont pas en mesure de le faire du fait de leurs difficultés économiques.

12.7 Le Secrétaire exécutif a présenté le Rapport financier de 1987 (COM/87/9). Il a renvoyé le comité aux tableaux joints à ce document, et les a commentés en détail en ce qui concerne le total des dépenses de la Commission prévu pour 1987, ainsi que les comptes de la Commission, par chapitre, à la fin de l'année fiscale. La situation actuelle des fonds du Programme albacore a été analysée, ainsi que celle du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés.

12.8 Un solde négatif de 32.925 US\$ est escompté à la fin de l'exercice de 1987. Il a été noté que c'est la deuxième fois seulement que les dépenses ont dépassé le montant du budget total approuvé.

12.9 Le délégué du Brésil a exprimé quelque déception du fait que les dépenses dépasseront le budget autorisé par la Commission, puisque le solde négatif devra être compensé par le Fonds de roulement, qui est déjà réduit. Le Brésil prie le Secrétariat de faire tout son possible pour rester dans les limites du budget approuvé. Il s'est référé au document COM/87/9, et a exprimé des inquiétudes sur la situation des contributions en instance; il a ajouté que, en examinant les dépenses, il avait constaté que les plus importantes concernent les salaires, les déplacements et le traitement des données; il recommande qu'il soit tenu compte de ceci lors de l'étude du budget de l'an prochain.

12.10 Le délégué des Etats-Unis a demandé quelle était la somme en caisse escomptée dans le Fonds de roulement à la fin de l'exercice de 1987, y compris la rentrée dans le Fonds du solde du Programme albacore, les revenus correspondants aux contributions versées en retard, etc. Il a été précisé que 16.867 US\$ avaient été prévus comme solde du Fonds de roulement lors de la préparation des documents financiers, et que 68.438 US\$ du Programme albacore allaient y être versés de nouveau. D'autres précisions sur le Fonds de roulement ont été apportées à une séance ultérieure une fois étudiée la situation des retards de versement des contributions (voir la section 16.1).

12.11 Le délégué de la France s'interroge au sujet des frais de mission, car ils apparaissent dans trois chapitres du budget (chapitres 2, 8-b et fonds du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés). Il a été recommandé que les futurs rapports financiers mentionnent clairement ces dépenses en termes des déplacements effectués et du financement de chacun d'entre eux, etc. Le délégué de la France a également commenté les congés au pays du personnel du Secrétariat, en faisant observer que, si quelques membres du personnel ont droit à ces congés, les frais correspondants doivent être clairement distingués des frais de mission. Il estime également que tous les frais de congé au pays doivent être considérés en tant que frais administratifs, et ne pas être mêlés aux frais de coordination de la recherche.

12.12 Le Secrétaire exécutif a pris bonne note de la suggestion ci-dessus, et a décidé de prendre soin de bien séparer les frais de congé au pays des frais de déplacement à des fins scientifiques.

12.13 Le délégué du Canada partage le point de vue du Brésil, et demande quelle est exactement la composition du personnel du Secrétariat, puisque ce nombre aurait dû se trouver réduit du fait du départ du biostatisticien. Le Secrétaire exécutif a précisé qu'il n'y avait pas eu de nouvelle incorporation cette année.

12.14 L'Espagne a exprimé des inquiétudes au sujet du solde négatif qui figure à divers chapitres du budget, surtout ceux qui ne concernent pas la recherche scientifique. Il a fait remarquer que les salaires ont de beaucoup dépassé les prévisions budgétaires, et qu'il ne considérait pas que ceci était justifié.

12.15 Le Secrétaire Exécutif a répondu qu'il allait être très difficile de rester dans les limites du budget de l'exercice fiscal de 1987, du fait, entre autres, de la baisse du taux de change dollar US/pésète. Il s'est également référé au coût élevé du contrat d'entretien de l'ordinateur.

12.16 Le Secrétaire exécutif a ajouté que le Secrétariat n'avait aucun contrôle sur les fluctuations des salaires du fait que ces derniers se basent sur le schéma des Nations-Unies. Il a ajouté que, bien que le salaire des employés de la catégorie des Services généraux des Nations-Unies reste le même en monnaie locale, toute baisse du dollar US entraîne une augmentation pour la Commission des dépenses libellées en dollars. En outre, le salaire des employés de la catégorie professionnelle augmente en dollars selon le "post adjustment" des Nations-Unies. C'est-à-dire que, même si les salaires se maintiennent au même niveau en pésètes pendant toute l'année, les dépenses correspondantes inscrites au chapitre Salaires augmentent au fur et à mesure de la baisse de cotisation du dollar US, du fait que le budget est établi dans cette monnaie.

12.17 Le Secrétaire exécutif a fait savoir qu'il venait de recevoir un télex de l'Ambassade du Vénézuéla à Madrid l'informant que ce pays avait inclus dans ses prévisions budgétaires pour 1988 le paiement de sa contribution à l'ICCAT jusqu'à 1987, et allait régler ce versement en temps opportun.

12.18 Suite à l'information fournie par le Secrétaire exécutif au sujet de son voyage au Vénézuéla, le délégué de l'Angola a demandé à connaître le résultat de son voyage au Sénégal. Le Secrétaire exécutif a expliqué qu'il s'était rendu au Sénégal suite à une information reçue l'avisant que ce pays aurait l'intention de se retirer de la Commission. Le Secrétaire exécutif a épuisé sur place tous les moyens possibles de s'assurer que le Sénégal resterait membre de l'ICCAT, et a recherché les façons d'aider ce pays à régler sa contribution, y compris une aide éventuelle de la CEE.

12.19 L'Afrique du Sud a noté l'importance des problèmes budgétaires. Il a néanmoins ajouté que chaque organisme international de pêche a des problèmes qui lui sont propres. Il a fait remarquer que le Secrétariat ne pouvait pas demeurer exclusivement au siège. L'Afrique du Sud estime que le Secrétariat a effectué jusqu'à maintenant un très bon travail, et que c'est la deuxième fois seulement en dix-huit ans de fonctionnement que la Commission a un solde négatif. Il a réitéré que le Secrétariat n'a aucun

contrôle sur les augmentations du salaire. Il signala que le Secrétariat manque peut-être de directives claires en ce qui concerne les questions budgétaires importantes. Il exhorte les délégués à envisager l'avenir plutôt que de se replier sur le passé, et suggère que nous consacrons plus de temps à la recherche de solutions.

12.20. Le président du comité des finances a mentionné de nouveau le bon travail du Secrétariat au fil des ans. Il suggère que le STACFAD établisse des critères pendant la réunion de façon à ce que le Secrétaire exécutif dispose de directives adéquates pour l'exécution de son mandat. Il a ajouté que, s'il est important d'envisager l'avenir, il faut également tenir compte des expériences passées.

13. SITUATION FINANCIERE DU PROGRAMME ALBACORE

13.1. Le Secrétaire exécutif s'est référé à la section pertinente du Rapport financier de 1987 qui traite de la situation du Programme albacore (YYP). Le comité a été informé que le solde actuel des fonds YYP est de 93.438,17 US\$, sur lesquels le SCRS a demandé de prévoir 25.000 US\$ pour faire face aux dépenses prévues jusqu'à la fin du programme. Le SCRS a également recommandé que le solde, estimé à 68.438,17 US\$, soit réaffecté au Fonds de roulement.

13.2. Le comité a donné son accord à ces recommandations.

14. APPORTS DE FONDS PRIVES POUR LE PROGRAMME DE RECHERCHE INTENSIVE SUR LES ISTIOPHORIDES

14.1. Le président du comité s'est référé au Rapport financier (COM/87/9), qui fournit l'information sur les fonds (25.500 US\$ en tout) reçus en 1987 du secteur privé américain. Le comité a été informé que le solde actuel était de 20.660,26 US\$ pour ce programme.

14.2. Le délégué des Etats-Unis a noté que les inquiétudes exprimées par l'Espagne et le Portugal lors de la réunion de la Sous-Commission 4 au sujet du financement de ce programme sont légitimes. Les préoccupations primordiales des délégués concernent les charges imposées à l'ICCAT pour assurer le fonctionnement du programme. Le délégué des Etats-Unis a fait remarquer que ce programme offre une occasion de mener une recherche intéressante sur cette importante pêcherie. Il a cité, à titre d'exemple, le fait que les personnes concernées par la pêche sportive sont au nombre de 60.000 rien qu'aux Etats-Unis, et de près de 300.000 dans 15 pays répartis dans tout le globe. Il a ajouté que l'impact de ce programme est important, et a rappelé au comité que les istiophoridés sont compris dans la Sous-Commission 4 aux termes de l'article VI de la Convention ICCAT. Le délégué des Etats-Unis a signalé que ce travail dispose d'antécédents et de directives.

14.3. Le délégué des Etats-Unis a informé le comité que les contributions au programme sont destinées à couvrir tous les frais qui seront suivis de façon interne par le Secrétariat. Ces contributions peuvent être considérées comme des ressources permettant d'aider à financer le personnel

fixe de l'ICCAT. Il a fait remarquer que l'article 8 du Règlement financier prévoit un fonds de dépôt constitué de contributions volontaires, et que l'article 9 autorise le Secrétaire exécutif à administrer ces fonds. Il a ajouté que le programme sur les istiophoridés peut se poursuivre sans répercussions sur le budget, mais qu'il permettra par contre à l'ICCAT d'accroître ses activités et son influence. Il a prévenu le comité que les Etats-Unis prendraient toutes les mesures nécessaires pour pallier aux inquiétudes exprimées par les pays membres.

14.4 Le délégué des Etats-Unis s'est référé au tableau 4 du Rapport financier (COM/87/9) qui signale des dépenses de 1.008 US\$ à cette date pour le programme sur les istiophoridés, et prévoit qu'elles atteindront en tout 3.008 US\$ d'ici la fin de l'exercice. Le rapport ci-dessus signale également des dépenses (y compris une étude de faisabilité et quelque échantillonnage d'istiophoridés) à charge du fonds de dépôt. Le solde du fonds est actuellement de 20.660,26 US\$, et nous nous attendons à recevoir 35.500 US\$ de plus du secteur privé. Le délégué des Etats-Unis a également référé le comité au plan du programme (document COM/87/14) pour plus amples détails.

14.5 Le délégué des Etats-Unis a noté que les 10.000 US\$ alloués l'an dernier par la Commission à ce programme ne sont plus nécessaires. En conséquence, tout solde positif de ce fonds peut être réaffecté aux fonds ICCAT. Cependant, les Etats-Unis ont demandé à ce que ce point soit conservé dans le budget juste à titre d'illustration, et qu'un montant symbolique, par exemple 500 US\$, soit prévu au budget. Il a noté que le personnel du Secrétariat consacrerait un minimum de temps au programme, qui n'entraînerait pour le Secrétariat aucune tâche volumineuse, si ce n'est les rapports sur la marche du programme, le suivi des activités sur le terrain, et l'incorporation des données dans une base de données unique. Le délégué des Etats-Unis a assuré aux pays membres que le secteur privé s'engage à couvrir tous les frais directs et toute dépense accessoire qui signifierait des frais pour l'ICCAT. Il a conclu son intervention en ajoutant que les Etats-Unis recommandent que le programme se poursuive l'an prochain avec financement privé.

14.6 La France a noté que la réception de ces fonds du secteur privé est conforme aux termes de l'article 8 du Règlement financier, qui permet au Secrétaire exécutif d'accepter ces fonds ou apports volontaires. Il a ajouté que ces fonds ne comporteraient aucune obligation pour l'ICCAT. Le Secrétaire exécutif n'est donc responsable qu'après de la Commission.

14.7 Le délégué des Etats-Unis a précisé que la réception de ces fonds du secteur privé ne comporterait aucune autre responsabilité ou condition.

14.8 Le Portugal a appuyé les commentaires de la France, et a réitéré que des fonds de ce genre ne devaient comporter aucune obligation supplémentaire pour la Commission.

14.9 Le délégué de l'Espagne a noté que les Etats-Unis acceptaient de fournir des fonds adéquats pour la recherche sur les istiophoridés, et s'est déclaré satisfait de cette information. Nous n'aurons donc pas à employer de fonds ICCAT pour cette recherche.

14.10 Bien que le délégué du Japon ne s'oppose pas au programme sur les istiophoridés pour l'année prochaine, il insiste sur le fait qu'il ne devrait pas se produire d'expansion de la recherche sur les istiophoridés tant que le SCRS n'aura pas eu l'occasion d'étudier la question l'an prochain. Le Japon insiste pour que les fonds de l'extérieur n'imposent aucune condition à l'ICCAT, et que le programme de recherche soit mené sous les auspices de cette dernière.

14.11 L'observateur de la "Billfish Foundation" a noté que le développement de la recherche sur les istiophoridés est intéressant, et a exposé en détail les inquiétudes de la pêche sportive au sujet de la baisse des stocks d'istiophoridés dans la région du golfe du Mexique. Il s'est également référé à certains efforts de recherche visant directement la conservation de ces stocks qui sont pêchés par les pays côtiers.

14.12 L'observateur du Mexique fait savoir que son pays respecte les forums internationaux, tout comme les décisions prises qui reflètent la volonté politique de leurs membres, mais tient à mentionner que les opinions exprimées par des représentants de groupes d'intérêt multinationaux n'ont pas leur place au sein de l'ICCAT et ne reflètent pas la position du gouvernement mexicain.

15. CONTRIBUTIONS EN INSTANCE DE PAYS MEMBRES

15.1 Le comité a abordé la question des contributions en instance, qui est la cause principale des graves difficultés financières de la Commission.

15.2 Le délégué de la Guinée Equatoriale a fait savoir à la Commission qu'en date du 10 octobre son gouvernement avait décidé de verser sa contribution pour l'année 1987, à savoir 2.000 US\$, mais a noté que le transfert de ces fonds au Secrétariat avait souffert quelques retards.

15.3 Le délégué de Sao Tomé et Principe a informé le comité que son gouvernement avait autorisé le paiement de toutes les contributions en instance jusqu'à maintenant (8.035 US\$) et qu'il espérait que ce montant parviendrait au Secrétariat d'ici peu.

15.4 Le délégué de Cuba a noté que depuis 1986 le versement des contributions de son pays avait souffert quelques retards. A l'heure actuelle, le Ministre des Pêches a donné les instructions pertinentes concernant ce versement. Il a néanmoins ajouté qu'il n'était pas en mesure de préciser la date à laquelle cette opération serait réalisée.

16. FONDS DE ROULEMENT

16.1 Le délégué des Etats-Unis a prié le Secrétaire exécutif de préciser la situation du montant réel en caisse qui sera disponible dans le Fonds de roulement à la fin de l'année fiscale au vu des revenus qui seront incorporés dans le fonds. Le Secrétaire exécutif a répondu que le solde révisé escompté à la fin de l'année fiscale 1987 serait de 182.779 US\$ (16.867 du solde déjà prévu, 2.000 de la Guinée Equatoriale, 8.035 de Sao

Tomé et Príncipe, 22.439 du Portugal, 62.006 du Vénézuéla, 68.438 du solde du Programme albacore et 3.008 des fonds du Programme istiophoridés).

16.2 Le délégué du Japon a constaté que le réapprovisionnement du Fonds de roulement a été adopté à la réunion de 1986 de l'ICCAT, et a ajouté que le Japon pense que cela ne va pas résoudre les problèmes financiers de la Commission, mais pourrait encourager certains pays à maintenir leurs arriérés. La Commission doit accroître ses efforts pour percevoir les contributions en instance. Le délégué du Japon a noté que le budget doit être examiné avec beaucoup de soin pour rechercher tout élément qui peut en être soustrait.

16.3 La France appuie le point de vue exprimé par le Japon. Elle craint qu'un exercice consacré au réapprovisionnement du Fonds de roulement puisse entraîner une situation fautive, et que la Commission ne travaille ad eternam au réapprovisionnement du fonds. Le délégué de la France a ajouté que la Commission ne peut pas se fonder sur un système de contributions qui ne sont jamais perçues. Il insiste sur le fait qu'il est plus important d'arriver à un chiffre réaliste pour le budget que de réapprovisionner le Fonds de roulement.

16.4 Le Canada appuie les commentaires du Japon et de la France. Le délégué du Canada indique également que les points 16, 17 et 20 de l'ordre du jour devraient être traités tous ensemble.

16.5 Après diverses interventions de la part de délégations, il a été convenu que le comité approuverait la situation actuelle du Fonds de roulement, sous réserve de ce que dernier soit examiné de nouveau lors de la révision du budget et des contributions de 1988 à une séance ultérieure du STACFAD.

17. BUDGET DE LA PERIODE BIENNALE 1988-89

17.1 Le budget estimé (COM/87/11), soit 898.000 US\$ pour 1988 et 988.000 US\$ pour 1989, a été présenté par le Secrétaire exécutif au comité pour examen. Lors de la présentation du budget, il a expliqué qu'aucune activité supplémentaire n'avait été prévue à charge du budget. Il a ajouté que les activités de la Commission ne pouvaient être menées comme il avait été proposé qu'avec un taux de change moyen de 1 dollar US/120 pêsètes, et si tous les pays membres versaient leur contribution. En ce qui concerne le budget de 1989, le Secrétaire exécutif a noté qu'il est très difficile de faire une estimation du fait de l'instabilité du taux de change actuel. Il a donc prié le comité de lui fournir des directives précises sur la façon de gérer le budget pendant les deux années à venir.

17.2 Les Etats-Unis ont exprimé l'opinion que la Commission a rempli un rôle extrêmement utile au fil des ans. Reconnaissant que la santé économique de la Commission a été affectée par des facteurs qui échappent à son contrôle (c'est-à-dire les fluctuations de change et l'inflation), joints au retards de versement et aux arriérés de contribution, la Commission fait face à de graves difficultés.

17.3 Le délégué des Etats-Unis propose un processus de planification financière en deux étapes: (1) que le comité approuve un budget total raisonnable (par exemple, 750.000 US\$); et (2) qu'un plan opérationnel soit élaboré pour harmoniser les dépenses et le budget. Il a ajouté que le montant du Fonds de roulement disponible en caisse doit être maintenu à environ 15 % du budget total, et doit être considéré comme l'ultime ressource pour le financement de frais non escomptés. Il suggère également que la Commission recherche d'autres façons d'accroître les revenus, comme de faire payer les publications de la Commission, de percevoir des observateurs des droits de participation aux réunions, etc. Dans l'avenir immédiat, cependant, les activités doivent être réduites pour s'aligner sur les revenus réels de la Commission. En même temps, on pourrait envisager une restructuration de l'ICCAT de façon à ce que la Commission travaille à l'avenir sur une base solide.

17.4 Le délégué du Portugal a appuyé l'opinion exprimée par le délégué des Etats-Unis. Il ajoute que nous devons faire tout notre possible pour sauver l'ICCAT afin que se poursuive notre important travail de recherche. Tout en reprenant certains des points mentionnés par les Etats-Unis, le Portugal propose que la Commission se réunisse tous les deux ans, comme le prévoit la Convention.

17.5 Le délégué de l'URSS appuie le président du comité et le Secrétaire exécutif dans leur efforts en vue de résoudre les problèmes financiers de la Commission. Il félicite la Commission pour ses recherches sur des espèces aussi fortement migratoires que les thonidés. Il appuie la proposition du Portugal à l'effet de tenir une réunion de la Commission tous les deux ans. Il a noté que l'ordre de priorité des recherches doit être étudié avec beaucoup de soin, et a ajouté que la Commission pourrait envisager de cesser de financer des programmes scientifiques pendant un ou deux ans, comme l'une des mesures éventuelles pour remédier à la situation financière de la Commission, et que pendant cette période la recherche soit menée au niveau des pays. Il estime que le budget de 1988 ne doit pas dépasser le niveau de 1987, compte tenu de l'inflation, etc. Le délégué de l'URSS a noté que le travail du Secrétariat devait avant tout tenter de résoudre le problème des contributions en instance.

17.6 Le Brésil a formulé des commentaires de même ordre que les autres délégations, en indiquant que son pays avait dû faire de grands efforts pour participer à l'ICCAT, et qu'il avait à l'heure actuelle des problèmes concernant la balance des paiements et la dette extérieure. Son pays ne peut donc pas accepter l'augmentation du budget proposée par le Secrétariat, qui suppose un accroissement de 30 % par rapport à l'année précédente. Il suggère un chiffre de 690.000 US\$, ce qui est le niveau du budget de 1987, comme point de départ pour traiter du budget de 1988. Il est très inquiet au sujet du fort accroissement des salaires du Secrétariat. Il fait également remarquer qu'il faut étudier de façon réaliste les retards de versement et les arriérés de contribution des pays en développement.

17.7 L'Afrique du Sud appuie la notion d'une réunion tous les deux ans. Le délégué renvoie la Commission aux articles III-(4-5), V-(2) et XI de la Convention, et fait remarquer que cette procédure n'est pas contraire à la Convention. Il signale également qu'aux termes de l'article V-(2) de

La Convention le Conseil se réunit au moins une fois pendant la période qui sépare deux réunions ordinaires de la Commission.

17.8 Le président du STACFAD a passé en revue les articles pertinents de la Convention, et confirme que le Conseil doit comprendre le président et les vice-présidents de la Commission, et des représentants de quatre parties contractantes au moins et huit au plus (article V-(1) de la Convention).

17.9 La France convient également qu'il faut traiter d'un budget réaliste. Elle appuie la proposition du Portugal à l'effet de tenir une réunion de la Commission tous les deux ans, tout en exprimant quelques doutes quant aux économies que ceci pourrait représenter.

17.10 Le Canada fait remarquer que, même si la Commission décide de tenir réunion tous les deux ans, le Conseil doit se réunir entretemps: les économies ne seront donc que partielles. En ce qui concerne les dépenses de 1987, le délégué du Canada attire l'attention du comité sur le fait que les frais de déplacement n'ont représenté que 3 % du budget total, alors que les salaires en constituaient plus de 60 %. Il insiste sur la nécessité d'examiner ceci de très près, et de prendre quelques décisions difficiles, mais importantes, à cet égard.

17.11 L'Espagne présente un budget total de 690.000 US\$, ventilé par chapitre, et qui se base sur l'application du budget en 1987, exception faite des chapitres concernant les salaires (chapitres 1 et 8-a).

17.12 Le président du comité prie les délégués présents d'exprimer leur opinion sur le chapitre 1 (Salaires) du budget.

17.13 Cuba et l'URSS mentionnent tous deux que ce problème est très délicat, et qu'ils ne voient pas la façon de réaliser des économies à ce chapitre.

17.14 Les Etats-Unis proposent d'étudier le montant des revenus qui peuvent être raisonnablement escomptés pendant le prochain exercice. Ils répètent qu'un budget total de 750.000 US\$ serait raisonnable. Ils signalent que ce budget signifierait une augmentation de 60 % de la contribution des Etats-Unis, mais pas forcément aussi importante pour d'autres pays. Le délégué des Etats-Unis fait aussi remarquer que, à en juger par son expérience, le montant réel en caisse que la Commission peut escompter avec ce scénario serait environ 560.000 à 580.000 US\$. Si tel est le cas, la seule façon de rester dans les limites des revenus réels est de réduire les salaires. Des économies pourraient en outre être faites à d'autres chapitres du budget. Il fait remarquer que le Fonds de roulement doit être conservé comme réserve, et ne doit pas servir automatiquement à remplacer les contributions en instance.

17.15 Le Canada appuie le point de vue des Etats-Unis, à savoir que des mesures drastiques sont nécessaires pour réduire les dépenses du chapitre des salaires, et que cela ne peut être effectué que par des licenciements ou un blocage des salaires l'an prochain.

17.16 Le délégué de Sao Tomé et Príncipe mentionne également qu'une augmentation du budget entraîne un accroissement des contributions des pays. Le chapitre des salaires étant trop important, il est en faveur d'un blocage des salaires et d'une compression du personnel. Il propose qu'un petit groupe de travail soit créé pour étudier cette question de façon approfondie.

17.17 Le délégué de la Côte d'Ivoire note également que le budget proposé pour 1988 est trop important, et représente une augmentation de 30 %. Il suggère un chiffre plus raisonnable, tel que 720.000 à 730.000 US\$, comme point de départ. Il exprime également des inquiétudes sur l'accroissement des salaires et appuie un blocage de ces derniers en 1988. En faisant observer que les frais de la réunion annuelle sont élevés, le délégué de la Côte d'Ivoire suggère que le SCRS se réunisse également tous les deux ans, ce qui ajouterait peut-être de l'intérêt aux résultats de la recherche.

17.18 Le délégué de l'Espagne ne peut pas consentir à des mesures drastiques susceptibles d'entraîner une réduction du personnel. En même temps, il indique qu'il ne peut pas accepter d'augmentation substantielle du budget, surtout de l'ordre de 30 %.

17.19 Le délégué du Gabon appuie les réductions d'ensemble, mais préfère réduire les frais de déplacement et de réunion annuelle que d'effectuer une compression du personnel.

17.20 Le délégué de la France appuie la délégation des Etats-Unis et celle d'autres pays quant à la nécessité de traiter d'un budget réaliste. Il signale que le comité doit arriver à un accord sur le chiffre total du budget, puis laisser le Secrétaire exécutif l'affecter par chapitre. Il ajoute cependant que le comité pourrait fournir des directives au Secrétaire exécutif à cet égard. Le délégué de la France suggère que le Secrétaire exécutif pourrait peut-être bloquer seulement les salaires en dollars, mais non ceux en monnaie locale. Il note également que des économies considérables pourraient découler du fait de réunir la Commission tous les deux ans. Il signale que le SCRS présente les mêmes résultats tous les ans ces dernières années, et qu'il pourrait tenir des réunions considérablement écourtées, ou des réunions spéciales de scientifiques à un moment donné. Le délégué de la France a fait remarquer que l'échantillonnage au port et le travail bio-statistique pourraient également être réduits.

17.21 Le délégué de la Corée estime que le pourcentage des salaires dans le budget total est trop élevé, et propose de maintenir le même pourcentage de salaires qu'en 1987. Il exprime quelques doutes quant aux économies que la Commission pourrait réaliser en tenant une réunion tous les deux ans, puisque le Conseil doit de toutes façons se réunir en 1988.

17.22 Le délégué du Portugal juge également, comme le proposent les Etats-Unis, qu'un budget total de 750.000 US\$ est raisonnable pour 1988. Il fait remarquer que l'accroissement des salaires qui figure au budget est très élevé (38 %) et n'est pas en accord avec la hausse des salaires en Espagne. Il demande au Secrétaire exécutif d'éclaircir cet accroissement substantiel en termes de l'augmentation réelle due à l'inflation et de celle qui découle du taux de change défavorable du dollar US.

17.23 Le délégué de l'Afrique du Sud indique qu'il n'est pas en faveur d'une réduction des salaires du personnel, vu la grande qualité du travail du Secrétariat, car une forte réduction de ce chapitre supprimerait tout encouragement.

17.24 Le délégué du Japon note qu'il n'approuve pas, en principe, la réduction des salaires en tant que solution du problème. Par ailleurs, le Japon admet que tout accroissement des salaires se fonde sur les règlements qui régissent les organismes internationaux.

17.25 Le délégué de la Guinée Equatoriale appuie la proposition des Etats-Unis quant à un chiffre de 750.000 US\$ comme point de départ pour le budget. Il signale néanmoins que son pays ne peut pas accepter un brusque accroissement du budget total, comme ce qui est proposé par le Secrétaire exécutif.

17.26 Le délégué de l'Angola félicite également le personnel du Secrétariat de la qualité de son travail. Il appuie la proposition de créer un groupe ad hoc pour étudier la question.

17.27 Le Brésil appuie les autres délégations quant à un blocage des salaires, tout en reconnaissant l'excellent travail réalisé par le Secrétariat. Il note que les frais réels prévus pour les salaires de 1987 (387.000 US\$) doivent être maintenus pour ceux de 1988. Le Brésil note que les dépenses prévues pour les salaires en 1987 (387.000 US\$) semblent justifier un blocage des salaires. Il estime qu'il serait plus pratique de partir du montant total de 1987 et de le ventiler par chapitre du budget, que de partir des rubriques individuelles pour élaborer le total. Ce point de vue a été repris par le président du comité et par le Canada.

17.28 Le Président du SCRS a été prié d'exprimer son opinion au sujet du budget proposé par l'Espagne, en particulier en ce qui concerne les chapitres suivants: matériel d'informatique, échantillonnage au port et travaux bio-statistiques. Il a répondu en détail, et a conclu en disant que le budget total proposé par l'Espagne est satisfaisant, compte tenu des contraintes financières actuelles, pour que le SCRS mène à bien les tâches qui lui ont été confiées.

17.29 Le président du comité résume les délibérations. Le Secrétaire exécutif se réfère au budget proposé par l'Espagne. Il ajoute que, si les salaires du personnel sont bloqués à la valeur du dollar, ceci signifierait que le personnel recevrait un salaire de plus en plus faible en termes de monnaie locale si la tendance actuelle du taux de change se maintient.

17.30 Le délégué des Etats-Unis mentionne de nouveau les fortes inquiétudes exprimées auparavant. Il estime que la proposition de l'Espagne est raisonnable. Il ajoute cependant que, si ce budget est adopté, le problème est que le montant en caisse que la Commission peut s'attendre à percevoir pendant l'année ne serait que d'environ 500.000 US\$. Il note que nous ne devrions pas dépendre du Fonds de roulement, et ajoute que, si ce fonds est utilisé pour compenser les contributions non versées, d'ici fin 1988 la Commission aura fait faillite. Le Secrétaire exécutif doit donc être instruit d'avoir à maintenir les dépenses dans les limites du montant réel perçu par la Commission.

17.31 Le délégué du Brésil réitère l'opinion qu'il avait déjà exprimée, à savoir qu'il ne peut pas accepter d'accroissement du budget puisque cela représentera une très forte augmentation de la contribution de son pays. Il signale également qu'un accroissement de la contribution des pays découragerait encore plus les pays de la verser et s'ajouterait aux difficultés de ceux qui ont déjà des dettes envers la Commission. Il estime également que les revenus qui manquent en caisse pourraient être compensés par le Fonds de roulement actuel.

17.32 En réponse à une question posée par le délégué de la Corée, à savoir quel serait le montant des économies que la Commission pourrait escompter si le Conseil se réunissait en 1988 au lieu de la Commission, le Secrétaire exécutif a indiqué que les coûts seraient très variables suivant l'ampleur de la réunion, sa durée et les installations nécessaires.

17.33 Le délégué de la Côte d'Ivoire a proposé qu'en 1988, seul le Comité permanent pour les Finances et l'Administration se réunisse, et non le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques. Vu les circonstances, il propose pour 1988 un budget total ventilé comme suit:

Salaires 387.000 US\$, Voyages 0 US\$, Réunion annuelle 20.000 US\$, Publications 16.000 US\$, Matériel de bureau 6.000 US\$, Frais de fonctionnement 69.000 US\$, Divers 5.000 US\$.

Chapitre 8: a) 110.000 US\$, b) 8.000 US\$, c) 25.000 US\$, d) 10.000 US\$, e) 12.500 US\$, f) 27.000 US\$, g) 10.000 US\$, h) 5.000 US\$. BUDGET TOTAL 1988: 710.500 US\$.

17.34 Le délégué de la France est en principe d'accord avec la Côte d'Ivoire; il reconnaît que les salaires du Secrétariat sont régis par les statuts du personnel, et que ces derniers ne peuvent pas être modifiés de façon arbitraire. Il propose qu'un montant de 387.000 US\$ (la somme réelle dépensée en salaires en 1987) soit utilisé comme base, à laquelle une hausse de 6 % pourrait être appliquée pour 1988 (c'est-à-dire 410.000 US\$). Le budget global proposé par la France est le suivant:

Salaires 410.000 US\$, Voyages 0 US\$, Réunion annuelle 35.000 US\$, Publications 16.000 US\$, Matériel de bureau 6.000 US\$, Frais de fonctionnement 65.000 US\$, Divers 5.000 US\$.

Chapitre 8: a) 106.000 US\$, b) 8.000 US\$, c) 27.000 US\$, d) 10.000 US\$, e) 10.000 US\$, f) 27.000 US\$, g) 5.000 US\$, h) 8.000 US\$. BUDGET TOTAL 1988: 738.000 US\$.

17.35 L'Espagne fait savoir qu'elle pourrait inclure dans sa proposition l'augmentation des chapitres correspondant aux salaires proposée par le délégué des Etats-Unis et reprise par la délégation française.

17.36 Le délégué du Canada a exprimé qu'il n'aurait aucune difficulté à accepter le budget proposé par l'Espagne ou celui de la France, mais il a ajouté que le problème réel est le suivant: D'où provient cet argent? Le Canada ne croit pas que ce chiffre soit réaliste, car, si nous nous basons sur l'expérience acquise, le budget ne sera pas couvert.

17.37 Des débats se sont ensuivis pour déterminer quelles réunions devraient se tenir en 1988. Le président du comité scientifique a exprimé son point de vue, à savoir que le SCRS devrait se réunir chaque année pour assurer la continuité de ses travaux et pour mettre à jour les conclusions scientifiques, étant donné que la Commission doit s'appuyer sur une base scientifique solide afin de mener à bien son mandat. Ce point de vue a été fortement appuyé par l'Espagne.

17.38 La Côte d'Ivoire et la France sont de l'opinion que si la Commission effectue des coupures drastiques dans le budget, le SCRS devrait également être affecté. En outre, le rapport de 1987 du SCRS semble contenir très peu de changements par rapport aux résultats de l'année antérieure. Pour cela, seuls des groupes de travail pourraient se réunir en 1988, si nécessaire, alors que le Programme de l'Année Albacore pourrait se poursuivre comme prévu étant donné qu'il a son propre budget. Ce point de vue a également été partagé par les Etats-Unis, ainsi que par l'Angola. Le délégué de l'Angola a ensuite noté qu'étant donné que la Commission n'avait pas à exercer l'imposition ou la répartition de quotas de capture, des réunions scientifiques annuelles n'étaient pas forcément nécessaires.

17.39 Le Secrétaire exécutif a noté qu'une partie considérable des fonds alloués aux chapitres 1 à 7 du budget sont dépensés pour des questions touchant le SCRS et les activités de statistique, alors que le chapitre 8 n'inclut que des fonds portant sur la recherche menée directement par l'ICCAT. L'Espagne a appuyé ce point de vue, mais a souligné que, si une réunion du SCRS n'avait pas lieu, d'autres chapitres devraient aussi être réduits en conséquence.

17.40 Le délégué des Etats-Unis a signalé qu'il pourrait accepter la proposition de la France pour le budget de 1988 (à savoir, US\$ 738.000), mais à condition que l'on donne au Secrétaire exécutif des instructions pour ne dépenser que le montant des contributions réellement perçues. Il recommande donc que la situation financière de la Commission soit évaluée à la mi-1988. Si à ce moment-là on prévoit une insuffisance des fonds en caisse, le Secrétaire exécutif, en consultation avec les présidents de la Commission et du STACFAD, devrait commencer à prendre des mesures pour faire face au déficit, à savoir, licenciement de personnel, etc. Le Fonds de roulement pourrait être utilisé pour payer les indemnités de licenciement du personnel.

17.41 Le délégué du Portugal a réitéré les inquiétudes exprimées par les Etats-Unis, à savoir que, même si l'on arrive à un accord sur le budget, les fonds n'existent pas. Il a constaté que le montant total proposé par plusieurs pays est du même ordre de grandeur. Vu le manque de temps pour terminer les travaux du comité, le délégué du Portugal propose de mettre en place un groupe ad hoc pour étudier le budget de 1988.

17.42 Le délégué de Sao Tomé et Príncipe partage l'opinion exprimée par le Brésil, à savoir que si le budget subit une hausse importante, ceci impliquera que certains pays auront de plus grandes difficultés pour verser leurs contributions. Il a également appuyé la proposition du Portugal à l'effet de créer un groupe de travail restreint, composé de pays dont les propositions sont similaires et qui pourront donc arriver plus facilement à une conclusion.

17.43 Le Président de la Commission s'est adressé au comité en l'assurant qu'il comprenait les difficultés impliquées. Il se demande si un groupe restreint, parlant diverses langues, pourrait faire plus de progrès que ceux réalisés en séance plénière. Il a rappelé au comité qu'il devait encore traiter d'un certain nombre de points. Il a averti que, si le comité ne pouvait pas mener à bien ses travaux durant sa dernière session, il devrait demander que la réunion du STACFAD soit suspendue et que les travaux de la Commission reprennent. Dans ce cas, une session extraordinaire du comité pourrait être nécessaire pour terminer les tâches qui lui ont été assignées. Il a noté que chaque pays membre a ses instructions quant à un budget maximum acceptable. Comme il a été signalé à plusieurs reprises, nous savons que toutes les évaluations n'auront pas été reçues, et que la situation doit donc être traitée de façon réaliste avec une somme découlant des revenus réels. Néanmoins, tous les pays connaissent les limites de leur capacité à participer. Tout en s'excusant de sa longue intervention, le Président de la Commission a exhorté le comité à faire encore un effort.

17.44 Le président du comité propose que le STACFAD se réunisse en session restreinte à huis clos, avec la seule participation de membres de la Commission. Le comité approuve cette proposition, et tient une réunion à huis clos.

17.45 Lors d'une session ultérieure du comité, le président fit part du résultat des délibérations tenues à huis clos par le STACFAD. Il note qu'il s'est agi d'une réunion très complexe, et que de nombreux commentaires ont été formulés. Il présente un budget s'élevant en tout à 735.000 US\$, ventilé par chapitre, qui figure en tant qu'Appendice 2 ci-joint.

17.46 Une procédure spéciale de mise en vigueur du budget de 1988 a été proposée en même temps que le budget. Une fois quelques modifications apportées au texte original, les propositions ont été recommandées à la Commission pour adoption et figurent ci-joint à l'Appendice 3.

17.47 Il a été noté que la non-utilisation de l'article 39 des Statuts du Personnel mentionnée à l'Appendice 2 ci-joint ne concerne pas les échantillonneurs au port, qui sont employés à temps partiel. La France ajoute que le financement des échantillonneurs est assuré à charge du chapitre 8-c, et non des chapitres 1 ou 8-a. Le président du SCRS commente également que les prévisions budgétaires concernant le travail bio-statistique doivent également être exemptées de cette restriction. Le comité a été informé que l'interruption du recrutement de nouveaux employés ne concernait que les chapitres 1 et 8-a du budget.

17.48 Tout en constatant le travail efficace réalisé par le Secrétaire au fil des ans, le président du comité insiste sur les difficultés auxquelles doivent faire face certains pays pour accepter une augmentation, même modeste, du budget. Il note donc que, si les contributions de certains pays ne sont pas reçues, et si le taux de change poursuit sa tendance actuelle, le Secrétaire exécutif est alors autorisé à prendre toute mesure qui s'avère nécessaire.

17.49 La session à huis clos suggère d'autres moyens d'accroître les revenus de la Commission, dont le fait de faire payer les publications.

Quelques délégués estiment qu'il faut tenir compte de tous les frais (impression, papier, diffusion, etc.) pour déterminer le prix de ces dernières.

17.50 Il a également été envisagé pendant la session à huis clos de percevoir des droits de participation (par exemple, 1.000 US\$/personne) des observateurs. Le président du comité précise que ces droits concernent les sessions de la Commission, et non celles du SCRS. Plusieurs délégations ont exprimé des réserves quant à ces droits de participation pour observateurs. Il a été noté que d'autres organismes perçoivent des droits de participation même de leurs pays membres lorsque la délégation de ces derniers dépasse un certain nombre (quatre, par exemple). Le président ajoute que cette question ne peut cependant pas être traitée à l'heure actuelle, puisqu'elle n'était pas inscrite à l'ordre du jour diffusé 60 jours avant la réunion.

17.51 L'Espagne propose pour 1989 un budget s'élevant en tout à 750.000, 2 % de plus que pour 1988. Il a néanmoins été précisé que le budget de 1989 ne reflète pas vraiment d'augmentation puisqu'il comprend des fonds pour les congés au pays auxquels ont droit certains membres du personnel en 1989. Le président suggère d'utiliser le chiffre proposé comme point de départ pour 1989.

17.52 Le Canada signale que cette question exige tout d'abord une prise de décision, à savoir si la réunion de 1988 sera tenue par la Commission ou par le Conseil, vu que les fonctions du Conseil sont très limitées. Il réfère le comité au point 9 du Règlement intérieur, et fait remarquer que le Conseil ne peut pas prendre de décisions significatives concernant l'administration ou les finances de la Commission. Le délégué du Canada indique qu'il n'aimerait pas laisser au Conseil les décisions touchant le budget, vu que seuls huit pays membres de la Commission y sont représentés. Il insiste sur la nécessité de réviser dès maintenant et avec soin le budget de 1989 si le Conseil doit se réunir. Cette opinion est reprise par la Côte d'Ivoire et le Brésil.

17.53 La Côte d'Ivoire propose qu'une réunion extraordinaire de la Commission soit aussi tenue en 1988. L'Espagne appuie la proposition de la Côte d'Ivoire, en ajoutant qu'au vu des fonds réduits disponibles cette réunion doit être brève, sans doute trois jours. Le délégué du Japon insiste sur le fait que la Commission doit, aussi brève que soit sa réunion, traiter de toutes les affaires la concernant. Celles-ci doivent être inscrites à l'ordre du jour, ce que le comité a confirmé.

17.54 Le délégué des Etats-Unis commente que le budget proposé par l'Espagne pour 1988 semble raisonnable. Il demande cependant que le montant maximum soit de 750.000 US\$, sujet à révision selon les dépenses encourues en 1988. La France appuie également le budget proposé par l'Espagne pour 1989.

17.55 Le Brésil mentionne de nouveau les difficultés de son pays pour accepter une augmentation du budget qui signifierait une contribution accrue des pays. Il ne peut donc pas appuyer d'autre augmentation du budget en 1989, et propose que nous maintenions un chiffre global de 735.000 US\$ pour 1989. Il ajoute que le comité peut réviser le budget pour

l'augmenter ou le réduire à la réunion spéciale de la Commission qui aura lieu en 1988. Ce point de vue est repris par Cuba.

17.56 En appuyant la proposition de l'Espagne, la Côte d'Ivoire demande comment les 36.000 US\$ de matériel électronique seront utilisés, et se demande si le choix de départ a été le bon. Cette opinion est également exprimée par le délégué de Cuba. Le président du SCRS renvoie le STACFAD au rapport du SCRS et explique en détail les raisons qui justifient une expansion de la mémoire.

17.57 Le délégué du Canada demande que le libellé des chapitres 1 et 8-a soit harmonisé, c'est-à-dire que le mot "Salaires" figure dans les deux cas.

17.58 La France propose qu'une note soit incorporée au chapitre 8-a du budget de 1989 pour préciser que, en adoptant le budget provisionnel 1989, la Commission estime que le chiffre de 36.000 US\$ est susceptible de se trouver diminué, et demande que la différence entre le chiffre prévu et la dépense effective ne puisse pas faire l'objet d'un transfert sur un autre chapitre. Cette proposition est reprise par l'Espagne.

17.59 Le comité recommande que la Commission adopte les budgets de 1988 et 1989, sous réserve que celui de 1989 soit révisé à la réunion spéciale de la Commission en 1988, compte tenu de la situation financière de la Commission à cette date. Le budget proposé est joint en tant qu'Appendice 2.

18. CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES AU BUDGET 1988-89

18.1 Un tableau indiquant les chiffres officiels de capture et de mise en conserve remis à la Commission a été révisé. La contribution des pays a été calculée pour 1988 et 1989 en se fondant sur les chiffres de capture et de mise en conserve de 1985. Le tableau illustrant ces contributions est joint au présent rapport en tant qu'Appendice 4.

18.2 Le comité recommande que la Commission adopte ces contributions.

19. ETUDE SUR LES BASES DE CALCUL DE LA CONTRIBUTION DES PAYS MEMBRES

19.1 Vu le peu de temps dont disposait le comité, ce point de l'ordre du jour a été référé à la Commission.

20. RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES

20.1 Le président du STACFAD a noté que les budgets de 1988 et 1989 signalent clairement l'ordre de priorité des recherches du SCRS pour la prochaine période biennale.

21. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL OU REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION

21.1 Il a été recommandé qu'une réunion spéciale de la Commission, d'une durée de trois jours ouvrables (du lundi au mercredi), ait lieu à Madrid en 1988.

21.2 Le président du SCRS a indiqué qu'il préférerait tenir les sessions de son comité en même temps que celles de la Commission. Le délégué du Canada a mentionné que le fait de séparer les réunions permettait à ses délégués d'étudier les résultats du SCRS. Les Etats-Unis estiment que le fait de tenir deux réunions consécutives permettrait aux pays membres de faire des économies de frais de mission, etc. Les délégués de la Côte d'Ivoire et de l'Angola sont en faveur de réunions consécutives.

21.3 Bien que le SCRS ait recommandé pour 1988 une réunion de neuf jours ouvrables, son président réalise que les contraintes budgétaires ne lui permettent de se réunir que du mercredi au jeudi de la semaine suivante.

21.4 Le comité recommande les dates suivantes pour les réunions de 1988: du 2 au 10 novembre pour les sessions du SCRS, et du 14 au 16 pour celles de la Commission.

22. SUJETS A TRAITER PAR LE CONSEIL A SA PROCHAINE REUNION

22.1 Aucune réunion du Conseil n'étant prévue en 1988, le comité n'a pas abordé ce point de l'ordre du jour.

23. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

23.1 Cette question est référée à la session extraordinaire de la Commission prévue pour 1988.

24. ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE

24.1 La France propose que le président actuel, Mme P. García Doñoro, soit réélue pour un second mandat, en la félicitant de sa gestion efficace des questions relevant du comité. Il mentionne qu'il est nécessaire d'assurer la continuité du travail au vu des difficultés auxquelles fait actuellement face la Commission. Cette désignation ayant été appuyée par de nombreuses délégations, Mme García Doñoro est réélue à l'unanimité président du Comité permanent pour les Finances et l'Administration.

25. AUTRES QUESTIONS

25.1 Aucune autre question n'a été soulevée.

26. ADOPTION DU RAPPORT

26.1 Le rapport a été adopté.

27. CLOTURE

27.1 Les débats ont été levés.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Membres des Sous-Commissions
5. Ratification du Protocole d'amendement à la Convention
6. Coordination de la recherche
7. Relations avec d'autres organismes
8. Publications de la Commission
9. Réunions intérimaires
10. Autres questions administratives
11. Rapport du Commissaire aux Comptes - 1986
12. Situation financière de la deuxième moitié du Budget biennal - 1987
13. Situation financière du Programme albacore
14. Apports de fonds privés pour le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridées
15. Contributions en instance de pays membres
16. Fonds de roulement
17. Budget pour la période biennale 1988-89
18. Contributions des pays membres au budget 1988-89
19. Etude sur les bases de calcul des contributions des pays membres
20. Recommandations portant sur la recherche et les statistiques
21. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil ou réunion extraordinaire de la Commission
22. Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
23. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire de la Commission
24. Election du président du comité
25. Autres questions
26. Adoption du rapport
27. Clôture

Budget ordinaire estimé 1988-1989

Chapitre	1988 (735.000)	1989 (750.000)
1. Salaires	386.000	386.000 *
2. Voyages	0	12.000
3. Réunion annuelle de la Commission	15.000	22.000
4. Publications	16.000	16.000
5. Equipement de bureau	6.000	8.000
6. Frais de fonctionnement	65.000	67.000
7. Divers	5.000	5.000
Sous-total	493.000	516.000
8. Coordination de la recherche:		
a) Salaires	100.000	105.000 *
b) Missions pour amélioration des statistiques	8.000	6.000
c) Echantillonnage au port	27.000	20.000
d) Travaux bio-statistiques	10.000	8.000
e) Equipement électronique	10.000	36.000 **
f) Traitement des données	27.000	27.000
g) Réunions scientifiques (SCRS compris)	25.000	28.000
h) Divers	35.000	4.000
i) Programme istiophoridés	0 ***	0 ***
Sous-total	242.000	234.000
TOTAL	735.000	750.000

* Les chiffres correspondant aux chapitres 1 et 8-a sont susceptibles d'être révisés selon l'évolution du taux de change du dollar US.

** Ce chiffre de 36.000 US\$ pour 1989 est susceptible de se trouver diminué, mais la différence entre le chiffre prévu et la dépense effective ne doit pas faire l'objet d'un transfert sur un autre chapitre.

*** Financé par le fonds de dépôt du Programme istiophoridés.

Procédure spéciale pour la mise en vigueur du budget de 1988

Nonobstant les statuts du personnel, les salaires seront gelés à partir du 1er janvier 1988 au niveau du 1er novembre 1987, et il ne sera pas fait application en 1988 des articles 10 et 39 des statuts du personnel.

Le Secrétaire exécutif évaluera au 1er août 1988 la situation des contributions reçues. Si les contributions ne sont pas perçues à cette date comme il a été escompté lors de l'approbation d'un budget de 735.000 US\$, les mesures suivantes seront prises:

1. Le Secrétaire exécutif est autorisé à prélever sur le Fonds de roulement un montant suffisant pour maintenir les activités de la Commission conformément à leur planification; ce montant ne sera pas en excès d'un montant qui réduirait le solde du Fonds de roulement à moins de 70.000 US\$.
2. Si aucun financement adéquat ne découle du point (1) ci-dessus, le Secrétaire exécutif prendra alors toutes les mesures nécessaires pour réduire le plus possible les frais de fonctionnement, et ceci au moyen de mesures administratives. Il consultera le président du SCRS.
3. Si les points (1) et (2) ne sont pas adéquats pour maintenir le fonctionnement de la Commission conformément à sa planification, le Secrétaire exécutif est chargé de mettre en route, après consultation avec le Président de l'ICCAT et le Président du STACFAD, des mesures visant à réduire les frais correspondant au salaire du personnel, conformément aux statuts du personnel de l'ICCAT. Ces mesures comprendront un horaire réduit et/ou une compression du personnel.

Tableau des contributions des pays membres au budget ordinaire de 1988 de la Commission

Pays	TOTAL BUDGET = \$735,000.00					CONTRIBUTION (K) = \$735,000.00					
	A #	B %	C (MT)	D (MT)	E (MT)	F %	G \$	H \$	I \$	J \$	K \$
Angola	2	5.00	2,124	703	2,827	0.46	1,000	2,000	11,250	2,074	16,324
Bénin	0	1.67	392	0	392	0.06	1,000	0	3,750	288	5,038
Brésil	2	5.00	32,954	2,312	35,266	5.75	1,000	2,000	11,250	25,872	40,122
Canada	2	5.00	741	3,333	4,074	0.66	1,000	2,000	11,250	2,989	17,239
Cap-Vert	1	3.33	4,335	206	4,541	0.74	1,000	1,000	7,500	3,331	12,831
Cuba	2	5.00	8,846	859	9,705	1.58	1,000	2,000	11,250	7,120	21,370
Guinée Equatoriale	0	1.67	0	0	0	0.00	1,000	0	3,750	0	4,750
France	2	5.00	30,219	25,000	55,219	9.00	1,000	2,000	11,250	40,511	54,760
Gabon	1	3.33	0	0	0	0.00	1,000	1,000	7,500	0	9,500
Ghana	1	3.33	44,158	1,798	45,956	7.49	1,000	1,000	7,500	33,715	43,215
Côte d'Ivoire	1	3.33	1,386	1,200	2,586	0.42	1,000	1,000	7,500	1,897	11,397
Japon	4	8.33	54,099	0	54,099	8.82	1,000	4,000	18,750	39,689	63,439
Corée	3	6.67	17,704	0	17,704	2.89	1,000	3,000	15,000	12,988	31,988
Maroc	2	5.00	1,928	242	2,170	0.35	1,000	2,000	11,250	1,592	15,842
Portugal	3	6.67	9,655	4,282	13,937	2.27	1,000	3,000	15,000	10,225	29,225
S Tomé et Príncipe	0	1.67	215	0	215	0.04	1,000	0	3,750	158	4,908
Sénégal	1	3.33	12,076	4,282	16,358	2.67	1,000	1,000	7,500	12,001	21,501
Afrique du Sud	1	3.33	5,856	91	5,947	0.97	1,000	1,000	7,500	4,363	13,863
Espagne	3	6.67	156,281	59,990	216,271	35.26	1,000	3,000	15,000	158,664	177,663
Etats-Unis	4	8.33	18,306	47,477	65,783	10.72	1,000	4,000	18,750	48,261	72,011
URSS	2	5.00	15,496	810	16,306	2.66	1,000	2,000	11,250	11,963	26,213
Uruguay	0	1.67	4,410	0	4,410	0.72	1,000	0	3,750	3,235	7,985
Vénézuéla	0	1.67	22,733	16,884	39,617	6.46	1,000	0	3,750	29,064	33,814
TOTAL	37	100	443,914	169,469	613,383	100.00	23,000	37,000	225,000	450,000	735,000

A - Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre.

B - Pourcentage versements pour cotisation annuelle de membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G+H).

C - Capture (poids vif) 1985

D - Production de conserves (poids net des conserves produites 1985

E - Total (C+D).

F - Distribution en pourcentage de E

G - Cotisation annuelle de \$1000 au titre de membre de la Commission.

H - Contribution de \$1000 pour chaque Sous-commission dont le pays fait partie.

I - 1/3 de (Contribution totale moins G+H) réparti en fonction des pourcentages de la colonne B.

J - 2/3 de (Contribution totale moins G+H) répartis en fonction des pourcentages de la colonne F.

K - Total (G+H+I+J).

Tableau des contributions des pays membres au budget ordinaire de 1989 de la Commission

Pays	TOTAL BUDGET = \$750,000.00					CONTRIBUTION (K) = \$750,000.00					
	A #	B %	C (MT)	D (MT)	E (MT)	F %	G \$	H \$	I \$	J \$	K \$
Angola	2	5.00	2,124	703	2,827	0.46	1,000	2,000	11,500	2,120	16,620
Bénin	0	1.67	392	0	392	0.06	1,000	0	3,833	294	5,127
Brésil	2	5.00	32,954	2,312	35,266	5.75	1,000	2,000	11,500	26,447	40,947
Canada	2	5.00	741	3,333	4,074	0.66	1,000	2,000	11,500	3,055	17,555
Cap-Vert	1	3.33	4,335	206	4,541	0.74	1,000	1,000	7,667	3,405	13,072
Cuba	2	5.00	8,846	859	9,705	1.58	1,000	2,000	11,500	7,278	21,778
Guinée Equatoriale	0	1.67	0	0	0	0.00	1,000	0	3,833	0	4,833
France	2	5.00	30,219	25,000	55,219	9.00	1,000	2,000	11,500	41,411	55,910
Gabon	1	3.33	0	0	0	0.00	1,000	1,000	7,667	0	9,667
Ghana	1	3.33	44,158	1,798	45,956	7.49	1,000	1,000	7,667	34,464	44,131
Côte d'Ivoire	1	3.33	1,386	1,200	2,586	0.42	1,000	1,000	7,667	1,939	11,606
Japon	4	8.33	54,099	0	54,099	8.82	1,000	4,000	19,167	40,571	64,738
Corée	3	6.67	17,704	0	17,704	2.89	1,000	3,000	15,333	13,277	32,610
Maroc	2	5.00	1,928	242	2,170	0.35	1,000	2,000	11,500	1,627	16,127
Portugal	3	6.67	9,655	4,282	13,937	2.27	1,000	3,000	15,333	10,452	29,785
S Tomé et Príncipe	0	1.67	215	0	215	0.04	1,000	0	3,833	161	4,995
Sénégal	1	3.33	12,076	4,282	16,358	2.67	1,000	1,000	7,667	12,268	21,934
Afrique du Sud	1	3.33	5,856	91	5,947	0.97	1,000	1,000	7,667	4,460	14,127
Espagne	3	6.67	156,281	59,990	216,271	35.26	1,000	3,000	15,333	162,190	181,522
Etats-Unis	4	8.33	18,306	47,477	65,783	10.72	1,000	4,000	19,167	49,333	73,500
URSS	2	5.00	15,496	810	16,306	2.66	1,000	2,000	11,500	12,229	26,729
Uruguay	0	1.67	4,410	0	4,410	0.72	1,000	0	3,833	3,307	8,141
Vénézuéla	0	1.67	22,733	16,884	39,617	6.46	1,000	0	3,833	29,710	34,544
TOTAL	37	100	443,914	169,469	613,383	100.00	23,000	37,000	230,000	460,000	750,000

A - Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre.

B - Pourcentage versements pour cotisation annuelle de membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G+H).

C - Capture (poids vif) 1985

D - Production de conserves (poids net des conserves produites 1985

E - Total (C+D).

F - Distribution en pourcentage de E

G - Cotisation annuelle de \$1000 au titre de membre de la Commission.

H - Contribution de \$1000 pour chaque Sous-commission dont le pays fait partie.

I - 1/3 de (Contribution totale moins G+H) réparti en fonction es pourcentages de la colonne B.

J - 2/3 de (Contribution totale moins G+H) répartis en fonction des pourcentages de la colonne F.

K - Total (G+H+I+J).

PROPOSITION DE LA COTE D'IVOIRE RELATIVE A LA BASE DE CALCUL DES CONTRIBUTIONS DES PAYS MEMBRES DE L'ICCAT

Introduction

Depuis sa création en 1966 et grâce à la volonté chaque jour affirmée des pays membres qui la composent et à la compétence de son Secrétaire exécutif, l'ICCAT a mené avec beaucoup de bonheur les principales missions statutaires qui sont les siennes. Ce qui lui vaut d'être citée en exemple par des organisations sœurs. Cette notoriété internationale est surtout due à la qualité et à la qualification des hommes qui l'animent, mais également et surtout au volume des moyens financiers dont elle dispose.

Mais depuis le début des années quatre-vingt et plus particulièrement à partir de 1983, la Commission connaît une crise financière qui s'accroît au fil des années et risque à terme de compromettre la pérennité de la Commission.

L'objet de la proposition ivoirienne est d'analyser sommairement les causes de cette crise et de suggérer des orientations susceptibles d'aplanir cette crise financière que traverse notre organisation dont l'importance ne nous échappe pas.

Analyse de la situation financière et conséquences

La situation des contributions des Etats membres a maintes fois été décrite par le Secrétariat et a fait l'objet de plusieurs réunions et débats aux différents niveaux décisionnels de la Commission.

Qu'il nous suffise seulement de rappeler qu'en septembre 1986, un groupe de travail avait été spécialement réuni pour se pencher sur les problèmes financiers de la Commission vu la gravité de la situation des contributions des pays membres.

A cet effet, le groupe a noté le rythme croissant d'accumulation des arriérés dans les contributions des pays membres et a exprimé ses inquiétudes sur cette accumulation des contributions en instance.

A ce jour la situation, loin de s'améliorer, s'est plutôt empirée. Ainsi les contributions en instance du budget de 1987 et/ou arriérés concernent les pays suivants: Bénin, Brésil, Cap-Vert, Cuba, Gabon, Ghana,

Côte d'Ivoire, Maroc, Portugal, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Uruguay et Vénézuéla et s'élèvent en tout à 527.782,50 US\$, équivalant à près d'un an du budget de notre Commission.

Conséquences

Notons que les ressources financières de la Commission sont essentiellement composées des contributions des Etats membres. Le non versement de ces contributions, s'il se poursuit, réduirait à court terme les activités de la Commission (réduction des activités scientifiques, du personnel et du fonctionnement du Secrétariat permanent) et à moyen terme entraînerait la disparition même de la Commission. Ce qui serait préjudiciable non seulement pour les pays membres, mais également pour l'exploitation rationnelle des ressources thonières lorsque l'on a à l'esprit les acquis scientifiques réalisés qui ont permis l'étude et la connaissance approfondie de ces ressources.

Comme l'écrivait le Père dominicain espagnol Fray Martín Sarmiento il y a 230 ans: "Nous savons que les thons n'ont pas de domicile fixe, ni de patrie. La mer entière est leur propre pays". C'est dire que la recherche sur ces espèces est très complexe et demande la collaboration de plusieurs équipes de scientifiques spécialistes qui travaillent ensemble dans des programmes communs. Les ressources financières et le personnel nécessaires sont telles qu'elles excèdent les possibilités d'un seul pays. Une collaboration étroite internationale s'impose donc pour établir des mesures communes de protection qui soient efficaces. C'est dire que notre Commission est plus que nécessaire. Elle est indispensable.

Les causes de la crise

Elles sont essentiellement de deux ordres:

Le nouveau régime des mers:

Il faut reconnaître que depuis 1968, date de l'adoption du premier budget qui a concrétisé le début des activités de la Commission, les différents facteurs qui ont été à la base de certaines dispositions de la Convention ont évolué, notamment en ce qui concerne le régime des mers et des ressources halieutiques.

S'il est reconnu que le poisson ignore les frontières politico-juridiques et souvent matérielles tracées par l'homme sur les mers, ceci est particulièrement vrai pour les espèces couvertes par la Convention ICCAT que sont les thonidés et les espèces voisines de l'Atlantique.

Cependant, force est de reconnaître qu'avec les données du nouveau régime des mers, la majeure partie de la ressource thonière commerciale vit plus longuement et ce, quelle que soit l'ampleur des migrations dans les ZEE des pays voisins immédiats des grandes zones de pêche.

Pour preuve, plus de 60% des captures de ces espèces s'effectuent dans les ZEE selon les statistiques de la FAO.

La crise financière internationale:

S'il est vrai que cette crise financière, qui dure depuis le début des années soixante-dix, frappe tous les pays, force est de reconnaître également qu'elle frappe encore plus durement les pays en développement dont, dans la quasi totalité, l'économie est basée sur des produits agricoles et miniers. Pour ces pays, les difficultés financières s'accroissent de plus en plus, si bien qu'ils rencontrent de plus en plus de problèmes pour faire face à leurs engagements financiers tant nationaux qu'internationaux, et sont pour la plupart contraints à recourir à des rééchelonnements de la dette extérieure ou d'en suspendre le paiement.

Les politiques d'austérité budgétaire qui ont cours dans ces pays en développement ont amené à des redéfinitions de priorités nouvelles, malheureusement au détriment d'autres secteurs non moins importants, dont notamment la participation financière aux organisations internationales.

Proposition

Compte tenu de tout ce qui précède, la proposition ivoirienne vise, d'une part à faire la distinction entre pays industrialisés et pays en développement au niveau des parties à la Convention, et d'autre part faire adopter un système de calcul des contributions qui baisserait substantiellement la part des pays en développement vu les réalités économiques actuelles que vivent ces pays.

- Il s'agirait de faire payer les pays en développement un montant symbolique qui correspondrait à la somme à verser pour la cotisation de Membre de la Commission et de la somme à verser au titre de la participation du pays à chaque sous-commission.

Ceci est une proposition qui, si elle obtenait l'appui de la majorité des pays membres et particulièrement des pays en voie de développement, pourrait faire l'objet de discussion au sein d'un groupe de travail à réunir à cet effet.

- Si cette proposition était acceptée, les modalités et les implications feraient l'objet d'un examen approfondi au sein du groupe de travail.
- Au plan pratique, cela se traduirait par un amendement de l'Article X de la Convention, afin de limiter la contribution des pays en développement aux seuls alinéas (a) et (b) dudit article, ceci bien sûr dans le respect des procédures statutaires.

Conclusion

La proposition ivoirienne n'a nullement la prétention ni d'être exhaustive ni d'être exclusive de toute autre proposition tendant à résoudre une crise financière dont les causes sont indubitablement connues et qui perdure.

La Côte d'Ivoire reste ouverte à la discussion de toute autre proposition.

Cependant nous sommes convaincus que la solution à la crise actuelle doit permettre de sécuriser les ressources financières de la Commission et également de permettre la participation de tous les pays intéressés par les thonidés et ce, quels que soient leurs différents niveaux de développement.

Dans la situation actuelle, il ne serait souhaitable ni pour les uns ni pour les autres de faire de la Commission un club fermé réservé aux seuls pays industrialisés. Au contraire, il faudrait en faire une plate-forme de coopération internationale où la dignité des uns et les intérêts des autres doivent être respectés.

C'est pourquoi toute solution réaliste tenant compte de ce principe doit être encouragée.

La Côte d'Ivoire est disposée à apporter sa modeste contribution à toute recherche de solution.

RAPPORT DU COMITE PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Madrid, 14-22 octobre 1987

SOMMAIRE

- Appendice 1 - Ordre du jour
- Appendice 2 - Liste des participants
- Appendice 3 - Liste des documents
- Appendice 4 - Rapport du groupe de responsables d'activités du Programme d'Année albacore
- Appendice 5 - Rapport sur le déroulement du Programme d'Année albacore
- Appendice 6 - Rapport de la réunion sur le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés
- Appendice 7 - Rapport du Sous-Comité des Statistiques

Point 1 - OUVERTURE

Le Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) s'est réuni à l'Hôtel Vélazquez, à Madrid, Espagne, les 14-22 octobre, sous la présidence de M. A. González-Garcés (Espagne).

Le Président du SCRS a déclaré ouverte la dix-huitième réunion ordinaire du comité, et a souhaité la bienvenue à toutes les délégations scientifiques, en particulier aux délégués de la Guinée Equatoriale, qui est devenue membre de la Commission depuis la dernière réunion du comité. M. A. González-Garcés a passé en revue les résultats obtenus par les scientifiques en 1987 sur la recherche thonière, en se référant aux réunions intérimaires et à celles auxquelles l'ICCAT avait assisté.

Le président a fait remarquer que cette année les sessions du SCRS se tenaient séparément de celles de la Commission, et un peu plus tôt. Ceci permet de répondre à la nécessité des scientifiques d'utiliser l'ordinateur au siège de la Commission. Il a également noté que les Journées d'étude sur l'Espadon, proposées lors d'une réunion intérimaire, se sont tenues juste avant la présente session du SCRS. Il a suggéré que soit évaluée cette nouvelle organisation à la fin de la réunion à la lumière de l'expérience acquise cette année, afin d'améliorer nos travaux à l'avenir.

Point 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA REUNION

L'ordre du jour provisoire diffusé avant la réunion a été adopté et figure en tant qu'Appendice 1. Les scientifiques suivants ont été désignés comme rapporteurs chargés de la rédaction du rapport:

Pour le point 9 de l'ordre du jour:

Thonidés tropicaux (général)	A. Fonteneau
YFT - Albacore	F.X. Bard
BET - Thon obèse	S. Kume
SKJ - Listao	P. Pallarés
ALB - Germon	J. Mejuto
BFT - Thon rouge	D. Clay, R.J. Conser
	B. Liorzou, J.L. Cort
BIL - Istiophoridé	E. Prince
SWO - Espadon	J.C. Rey
SBF - Thon rouge du sud	S. Kume
SMT - Petits thonidés	T. Diouf
MLT - Interactions plurispécifiques	A. Fonteneau

Pour tous les autres points:

P.M. Miyake

Point 3 - PRESENTATION DES DELEGATIONS

Les pays membres ont présenté leur délégation scientifique. La liste des participants figure en tant qu'Appendice 2.

Point 4 - ADMISSION DES OBSERVATEURS

Les observateurs, qui figurent dans la liste des participants, ont été présentés et invités à prendre part à la réunion de 1987 du SCRS.

Point 5 - ADMISSION DES DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Le président a examiné les critères établis pour l'acceptation des documents SCRS. Le comité a été informé que cette année tous les documents présentés se conformaient aux normes établies par le SCRS. Il a toutefois été signalé que la réduction du nombre de copies demandées, de 80 à 65, pourrait entraîner un manque de certains documents, les participants aux réunions étant assez nombreux. Le comité a recommandé que l'an prochain le Secrétariat sollicite 80 copies de chaque document lorsque ceux-ci sont remis juste avant la réunion. La liste des documents SCRS est jointe en tant qu'Appendice 3.

Point 6 - EXAMEN DES PECHERIES NATIONALES ET DES PROGRAMMES DE RECHERCHE

6.1 ANGOLA

(Résumé non présenté.)

6.2 BENIN

(Résumé non présenté.)

6.3 BRESIL

(Résumé non présenté.)

6.4 CANADA

L'effort côtier canadien portant sur le thon rouge est demeuré stable ces dernières années. Ceci est le fait de mesures strictes de conservation imposées à cette pêcherie par le Département des Pêches et Océans.

Les débarquements côtiers canadiens ont été fortement réduits en 1986 (97 poissons, 41,3 TM); les débarquements totaux, dont ceux d'un bateau en location pêchant au large, ont été de 440 poissons pesant 73.4 TM. Les pêcheurs canadiens ont, pour la première fois, signalé quelques observations à l'oeil nu de thon rouge géant.

La baisse des débarquements de thonidés a rendu l'échantillonnage malaisé; celui des bateaux à pavillon étranger dans la zone économique canadienne (200 milles) se poursuit. La réduction à moins de 10 % des débarquements de thon rouge d'il y a trois ans dépasse même les prévisions les plus pessimistes des groupes de travail antérieurs. Les contraintes économiques que cette prise réduite a imposées ont amené le Département à permettre plusieurs pêcheries "expérimentales" en 1987.

Les débarquements d'espadon ont augmenté d'environ 400 à 985 TM en 1986. De nouvelles licences ont été délivrées en 1987 dans l'espoir que l'amélioration des débarquements de cette espèce se poursuive.

6.5 CAP VERT

La pêche au thon au Cap Vert est pratiquée par des barques, des canneurs et des sennes de plage. Par rapport à 1985, les prises d'albacore ont connu en 1986 une légère augmentation, soit au niveau des barques, soit au niveau des canneurs. Celles de listao ont descendu à cause des problèmes d'appât.

Nous nous efforçons de préparer les statistiques selon les indications de l'ICCAT. A l'intention de l'Année internationale de l'Albacore, un échantillonnage intensif des tailles des albacores capturés par les barques, et un échantillonnage de gonades, ont été menés en 1986-87.

La réglementation concernant l'albacore et le patudo vient d'être publiée.

6.6 COTE D'IVOIRE

(Résumé non présenté.)

6.7 CUBA

(Résumé non présenté.)

6.8 GUINEE EQUATORIALE

(Résumé non présenté.)

6.9 FRANCE

En 1986, les captures françaises s'élevèrent à 36.500 TM, dont 5.000 pour les thons tempérés (germon et thon rouge), et 31.500 pour les thons tropicaux (albacore, listao et patudo). La plus grande partie de la flottille de senneurs français est restée dans l'océan Indien en 1986 et a continué de n'exercer qu'un effort de pêche très réduit dans l'Atlantique.

Les recherches menées par l'IFREMER sur les thons tempérés se sont poursuivies en 1986. Les relations entre les conditions océanographiques et la capturabilité du stock de germon exploité en surface par les ligneurs ont continué d'être analysées. Les recherches de la France sur les thonidés tropicaux sont menées par l'ORSTOM en coopération avec le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Vénézuéla. Sont ainsi réalisées, outre la collecte de statistiques et l'échantillonnage des flottilles françaises, diverses analyses sur la biologie et la dynamique des thonidés de l'Atlantique.

Un effort spécial a été réalisé en 1986 dans l'étude du stock d'albacore du fait de la condition actuelle de ce stock. A cet effet, un chercheur français a coordonné les recherches de l'Année internationale de l'Albacore, programme qui se réalise en 1986 et 1987. Le navire français "Nizery" a en outre réalisé, dans le cadre de ce programme, six campagnes de marquage en 1986 et 1987.

6.10 GABON

(Résumé non présenté.)

6.11 GHANA

(Résumé non présenté.)

6.12 JAPON

La prise japonaise totale de thonidés et poissons porte-épée dans l'Atlantique en 1986 est estimée à 39.000 TM, dont 33.200 capturées par la palangre qui couvre un ample secteur de l'Atlantique, et 5.800 à la senne dans le golfe de Guinée. La prise palangrière a baissé à environ 68 % par rapport à 1985, vu le moindre nombre de palangriers qui pêchent dans l'Atlantique. Le thon obèse représente la plus grande partie de la prise palangrière (69 %), suivi de l'albacore (10 %) et de l'espadon (7 %). Les deux senneurs ont effectué des captures de thonidés tropicaux qui dépassent quelque peu celles de 1985.

Un patrouilleur a été détaché en 1987, comme en 1986, dans l'Atlantique nord-est, Méditerranée comprise, pendant les mois de mai à juillet, pour veiller à ce que la flottille palangrière respecte les réglementations ICCAT concernant le thon rouge.

Le "Far Seas Fisheries Research Laboratory" a continué de rassembler et compiler les données sur la pêche thonière atlantique, et a remis à l'ICCAT les statistiques demandées par le SCRS. Le laboratoire a centré ses récentes activités de recherche sur l'évaluation des stocks de thon rouge, de thon obèse et d'espadon. Sept travaux de recherche ont été présentés au SCRS en 1987.

6.13 COREE

Le nombre total de palangriers coréens pêchant dans l'Atlantique a baissé, de 45 bateaux en 1985 à 28 en 1986. Aucun canneur n'est en activité depuis le mois d'avril 1985. La prise totale de thonidés et d'espèces voisines s'élevait en 1986 à 9.964 TM, soit 42,9 % de moins qu'en 1985. Le thon obèse était toujours l'une des espèces prédominantes, et constituait 61 % (soit 6.084 TM) de la capture totale. Des albacores et des germons ont été capturés de façon accidentelle, donnant respectivement 1.818 et 694 TM.

La "National Fisheries Research and Development Agency" (NFRDA) s'occupe du recueil et du traitement des données sur la pêche atlantique, qui sont remises de façon régulière à l'ICCAT.

En 1986, le taux de couverture des données de capture et d'effort était de 71,9 %, le niveau le plus élevé de la pêche palangrière coréenne dans l'Atlantique.

6.14 MAROC

(Résumé non présenté.)

6.15 PORTUGAL

Les prises portugaises de thonidés et espèces voisines en 1986 se sont élevées à 13.996 TM, dont 7.153 de thon obèse, 5.362 de listao, 498 de germon et 983 d'autres espèces. Les prises de thon obèse et de listao observées en 1986 représentent les plus fortes captures de ces espèces effectuées ces dernières années. Cette augmentation des prises est due au développement de la pêche thonière aux Açores, où les captures sont passées de 7.600 TM en 1985 à 11.200 en 1986.

Les estimations préliminaires des captures effectuées durant les trois premiers trimestres de 1986 indiquent une prise de 700 TM à Madère et de 11.100 TM aux Açores.

Pour ce qui est de l'évolution de la flottille en 1986 et 1987, neuf nouveaux canneurs réfrigérateurs sont entrés en activité aux Açores. Pour

1988, l'entrée dans la pêcherie d'autres nouveaux canneurs est également prévue.

Deux nouvelles pêcheries à la palangre de surface visant l'espadon se sont récemment développées au Portugal continental et aux Açores. Une pêche expérimentale visant l'espadon dans la ZEE du continent a débuté en 1985. Les résultats obtenus ont permis d'accroître la pêcherie commerciale qui se composait de vingt unités armées pour la palangre de surface, et qui a pêché d'avril à novembre. Celle des Açores a été précédée par des pêches expérimentales en 1985 et 1986. La flottille palangrière de l'archipel comprenait 10 bateaux en septembre 1987. Une pêcherie sportive visant le makaire bleu s'y développe depuis 1984; elle se compose actuellement de six vedettes rapides.

En ce qui concerne la recherche, les activités d'échantillonnage et de recueil de statistiques se sont poursuivies comme par le passé. Une campagne de recherche sur l'espadon et les thonidés s'est déroulée en 1987 dans la ZEE du continent; une autre campagne est prévue en 1988. Les activités de recherche se sont surtout centrées sur les études d'évaluation du stock de thon obèse.

6.16 SAO TOME ET PRINCIPE

(Résumé non présenté.)

6.17 SENEGAL

La flottille thonière basée à Dakar se composait en 1986 de 19 canneurs et 4 senneurs. Le montant global des captures réalisées par ces bateaux en 1986 (11.876 TM) est en diminution par rapport à celui de 1985 (- 3.070 TM). Cette baisse s'explique par un démarrage tardif de la campagne de pêche, et par une diminution de l'effort de pêche observée tant chez les Canneurs (- 28 %) que chez les senneurs (- 9 %).

Les débarquements et transbordements de la flottille non basée à Dakar (espagnols, français essentiellement) atteignent 25.920 TM en 1986, chiffre comparable à celui observé en 1985 (25.440 TM).

Les captures de petits thonidés, toutes espèces et toutes pêcheries (artisanales et industrielles) confondues, atteignent 6.100 TM, soit une légère augmentation par rapport à celles de 1985 (+ 240 TM). Les captures globales de voiliers en 1986 ont fortement augmenté par rapport à 1985 (610 et 100 TM respectivement).

En ce qui concerne la recherche menée avec les chercheurs français basés au laboratoire, des campagnes de marquages ont été conduites en 1986, et au total quelque 1.230 individus toutes espèces de thon confondues ont été marqués. Les recaptures issues de ces campagnes sont analysées au fur et à mesure. Les prélèvements d'échantillons sont également poursuivis afin de compléter les données biologiques, notamment sur ces petits thonidés côtiers. Des recherches sur la structure et l'état des stocks sont également menées, et les résultats obtenus sont transmis au SCRS.

6.18 AFRIQUE DU SUD

(Résumé non présenté.)

6.19 ESPAGNE

Les prises espagnoles de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique et en Méditerranée se situent au même niveau que l'année précédente; elles ont donné 154.507 TM, soit 1,1 % seulement de moins qu'en 1985. Les prises atlantiques constituaient 97,8 % du total, le reste correspondant à la Méditerranée.

Les prises de thonidés tropicaux sont restées pratiquement au même niveau qu'en 1985; il en a été de même pour le germon et l'espadon. Les petits thonidés ont diminué de 2.000 TM, et les madragues ont également réduit leurs prises de thon rouge.

La capture par espèce a été la suivante: albacore 62.100 TM, listao 40.600, germon 22.100, thon obèse 12.000, espadon 9.200, petits thonidés 5.300, thon rouge, 3.200.

Les activités scientifiques espagnoles ont porté sur les espèces les plus importantes. Trois campagnes ont eu lieu dans cette région en 1986 à bord de thoniers congélateurs. Trois campagnes de marquage ont été menées dans la zone tempérée, l'une aux îles Canaries, et deux dans le golfe de Gascogne. Aucune campagne de marquage n'a été effectuée en 1987.

La préparation des Journées d'étude de 1987 sur l'Espadon a mis en jeu depuis deux ans l'élaboration de nombreux travaux concernant l'espèce en question.

6.20 ETATS-UNIS

Les débarquements américains de thonidés et espèces voisines se sont élevés en 1986 à 25.157 TM, soit 5.049 TM de plus qu'en 1985. Cette augmentation provient d'un apport de la prise sportive à la canne et au moulinet, en particulier de thazard et de maquereau espagnol, aux débarquements américains pour la première fois en 1986. Les débarquements combinés de thazard et de maquereau espagnol s'élevaient à 11.341 TM. Ceux de thon rouge ont légèrement baissé à 1.142 TM. L'augmentation des débarquements de germon (162 TM) est due à l'information sur les prises sportives à la canne et au moulinet.

Les débarquements de listao et d'albacore ont été respectivement de 1.004 et 5.354 TM, soit 780 et 900 TM de moins qu'en 1985. Ceci découle d'une réduction des activités de la pêche à la senne dans la mer des Antilles. Une pêcherie palangrière américaine d'albacore en expansion dans le golfe du Mexique a pris environ 2.900 TM en 1986. Les débarquements d'espadon ont légèrement augmenté à 4.884 TM, par suite d'un accroissement de la pêche dans la mer des Antilles. De nombreux palangriers côtiers pêchant l'espadon se sont reconvertis, du moins de façon saisonnière, à la pêche de l'albacore.

Les principales activités de recherche portant sur les grands pélagiques en 1986 comprennent la mise à jour et la correction des fichiers historiques de débarquement sur l'espadon, la préparation de données et de comptes rendus d'analyse pour les Journées ICCAT de 1987 sur l'Espadon, la mise en route de la confection d'une base pour d'éventuelles évaluations sur les istiophoridés, la poursuite de l'échantillonnage de poissons porte-épée et autres pélagiques au port et lors des compétitions, des méthodes innovatrices d'estimation des rejets partiels de thon rouge, et l'évaluation de la méthodologie analytique utilisée pour évaluer l'état des stocks de cette espèce.

6.21 URUGUAY

En 1986, la flottille palangrière de l'Uruguay a capturé 1.120 TM de thonidés, espèces voisines et requins, soit 2.158 TM de moins qu'en 1985, du fait d'une réduction du nombre d'unités de la flottille. Six bateaux visant l'espadon, le thon obèse et l'albacore ont déployé la plus grande partie de leurs efforts dans les eaux territoriales uruguayennes à partir du mois de mai. Au cours des deux premiers mois, deux bateaux seulement pêchaient le germon en tant qu'espèce cible dans les eaux internationales de l'Atlantique sud-ouest aux alentours de 20°S de latitude.

La recherche s'est surtout centrée sur le traitement des données en provenance de livres de bord et sur l'échantillonnage des débarquements; les résultats en ont été remis à l'ICCAT. L'Uruguay mène également sa première campagne d'échantillonnage à bord de l'un des thoniers de la flottille.

6.22 URSS

La prise totale s'est élevée en 1986 à 9.693 TM, dont 1.851 d'albacore, 1.071 de thon obèse, 1.688 de listao, 271 de thonine, 3.465 d'auxide et de "bullet tuna", 18 d'espadon, 2 de voilier, 23 de makaires, 1.085 de bonite à dos rayé et 219 de maquereau espagnol.

La prise totale a baissé de 5.803 TM par rapport à 1985, suite à une réduction de l'effort de la pêche à la senne et au chalut d'albacore, d'auxide, de "bullet tuna" et de bonite à dos rayé.

La recherche scientifique comprenait l'étude de l'intensité de la pêche, ainsi que de la composition de taille et de la structure démographique des prises, l'analyse de la structure fonctionnelle de l'aire de répartition de l'albacore et du listao, comme de l'influence des courants équatoriaux sur la distribution des concentrations de thonidés d'importance commerciale, deux campagnes de recherche et deux autres d'exploration, ainsi que l'embarquement de deux observateurs à bord de bateaux commerciaux.

6.23 VENEZUELA

(Résumé non présenté.)

6.24 CHINE-TAIWAN (Observateur)

En 1986, 39.492 TM en tout ont été pêchées par 190 palangriers taiwanais, 4,7 % de plus qu'en 1985 (37.728 TM) pour les captures, et 5,6 % de plus en ce qui concerne le nombre de bateaux actifs dans l'Atlantique.

Parmi les espèces capturées à la palangre (germon, albacore, thon obèse, thon rouge, espadon, listao, etc.), le germon domine toujours dans les prises; en 1986, il constituait 90,9 % de la prise totale. Des 35.888 TM de la capture de germon, 21.082 provenaient de l'Atlantique nord et 14.806 de l'Atlantique sud.

L'Institut d'Océanographie de l'Université nationale de Taiwan se charge du recueil et du traitement des données sur la pêche, qui ont été transmises régulièrement à l'ICCAT.

La taille de 130.686 individus a été relevée (germon 124.077, albacore 3.793, thon obèse 2.363, autres espèces 453).

Afin de tenir compte de la dynamique du germon, l'effort portant sur le stock sud a été standardisé et actualisé jusqu'à 1986 par la méthode de Honma; en outre, le modèle de production a été appliqué dans les analyses sur le stock sud et le stock nord.

6.25 CEE (Observateur)

Dans l'attente de la ratification du protocole amendant la convention pour lui permettre son adhésion à l'ICCAT, la CEE n'a pas à l'heure actuelle de rapport de synthèse à présenter. Par contre chacun des pays membres de la Communauté qui font partie de l'ICCAT a présenté individuellement un rapport national. Ils ont mené au cours de l'année écoulée des travaux qui tiennent compte des recommandations de l'ICCAT en matière de recherche sur les thonidés de l'Atlantique et de la Méditerranée, y compris les pays non membres.

La réalisation de l'étude sur les thonidés dans les eaux grecques, annoncée l'an dernier, a donné lieu à de premiers résultats intéressants. Le rapport définitif concernant ce travail sera disponible à partir du 1er novembre 1987 et sera communiqué à l'ICCAT aussitôt. Cette étude, financée par la CEE et menée en collaboration par le Ministère grec de l'agriculture et par l'Institut italien de biologie marine de Nardo, a porté sur l'espadon, le germon et le thon rouge. Les travaux ont concerné la description qualitative et quantitative des flottilles, des secteurs, des périodes et des engins de pêche pour les trois espèces dans les eaux grecques.

L'étude comporte aussi une analyse de l'effort de pêche et des CPUE, ainsi que des données démographiques et biologiques (sex-ratio, maturité, taille/poids).

La CEE s'intéresse toujours vivement aux travaux sur les thonidés, et rappelle que dans cette optique elle a lancé des appels d'offre auprès des pays membres pour le financement d'études sur ces espèces, en particulier dans la Méditerranée.

6.26 ITALIE (Observateur)

L'importance des pêcheries de thonidés et espèces voisines dans l'économie italienne s'est accrue, et il s'est produit une amélioration du recueil de données. Des efforts ont tout particulièrement été faits à cet égard depuis 1984 par le Ministère de la Marine marchande. En fait, de nouvelles informations sur la prise globale, le nombre de bateaux, les engins, les indices de CPUE par engin, les classes de taille, etc., et autres renseignements sur la pêcharie sont maintenant disponibles pour le thon rouge, le germon et l'espardon pour 1984, 1985 et 1986. D'autres informations sont également disponibles sur la biologie des espèces, et tout spécialement sur la biologie de la reproduction de l'espardon.

Ces pêcheries sont importantes, tant pour l'économie que pour le marché du travail, du fait du nombre élevé de pêcheurs, professionnels ou non, qui les composent, surtout dans les régions du sud de la péninsule. L'espèce la plus importante semble être l'espardon, qui a rapidement remplacé le thon rouge en tant qu'espèce principale ces dernières années. Les prises d'espardon se sont accrues en 1985, et semblent montrer la même tendance en 1986, bien qu'on ne dispose pas encore de données complètes. Par ailleurs, les prises industrielles à la senne de thonidés montrent une baisse alarmante, qui semble poursuivre la tendance à la baisse observée depuis 1980. Les prises de germon augmentent chez la palangre visant cette espèce, chez les filets maillants et les lignes à main, ainsi qu'en tant que prise accessoire dans le cadre d'opérations visant l'espardon, surtout dans les régions du sud.

6.27 STE. HELENE (Observateur)

La pêche côtière locale artisanale de grands thonidés a donné 72 TM en 1985 et 82 en 1986, surtout d'albacore. L'effort est resté aux alentours de 2.800 lignes/jour. Cependant, 3 navires expérimentaux plus adaptés à la mer ont été incorporés en 1986, dont un catamaran. La saison du listao a été médiocre depuis 1985 (62 TM), 138 TM en 1986 et environ 120 en 1987. Ces totaux pour 1986 et 1987 comprennent des quantités calculées à partir d'expériences à la senne, 60 TM en 1986 et 38 en 1987, surtout du listao, mais aussi de l'Auxis thazard. La plus grande partie du listao a été séché et salé pour l'exportation.

La prospection des ressources halieutiques en haute mer dans les 200 milles de la zone économique s'est maintenant terminée (septembre 85 à juillet 1987). Les données et échantillons sur les pêches et sur la biologie marine et l'océanographie sont en cours d'analyse. De la pêche expérimentale et du marquage d'albacore sur les deux hauts-fonds ont signalé un stock semi-résident qui constituera le point de départ d'une expansion future de la pêche visant les espèces de grands thonidés.

Point 7 - RAPPORT DES JOURNEES D'ETUDE SUR L'ESPADON

Le Président du SCRS a noté que les journées d'étude s'étaient terminées par l'adoption du rapport la veille de l'ouverture du SCRS. Pour qu'il puisse refléter la qualité des travaux des journées, le rapport sera

présenté dans les trois langues plus avant pendant les sessions du SCRS. Le président a donc demandé que pour le moment un bref exposé soit fait sur les résultats de ces journées.

M. J.C. Rey (Espagne) a informé le comité que les journées s'étaient tenues à l'Hôtel Velazquez, à Madrid, les 6-13 octobre 1987. Vingt-cinq documents scientifiques en tout ont été présentés aux journées, soit le tiers du nombre total de documents présentés à la réunion du SCRS, ce qui souligne l'intérêt des scientifiques pour la recherche sur l'espadon. Les participants ont effectué un gros travail, et une base de données sur les prises à une taille donnée et à un âge donné a été créée avec succès. Ils ont étudié et sont arrivés à un accord sur les conversions entre le poids et différentes autres mesures, ainsi que sur les strates spatio-temporelles selon lesquelles les données devaient être regroupées.

L'étude d'évaluation des stocks n'a pas pu être achevée, vu le manque de temps, mais les réalisations des journées sont très satisfaisantes.

Lors d'une séance ultérieure du SCRS, le président des journées a présenté le rapport rédigé. Le comité a étudié ce dernier, et a félicité les participants et le président de leurs réalisations.

Le rapport a été adopté. Lors de son adoption, le comité a décidé de ne pas le joindre au rapport du SCRS en tant qu'appendice, mais de le publier en même temps que les documents remis aux journées dans un volume du Recueil de Documents scientifiques.

Point 8 - RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STATISTIQUES DES THONIDES JUVENILES D'ESPECES MELANGEES

En l'absence du président du groupe de travail, M. M.A. Mensah (Ghana), le Dr. F.X. Bard a présenté le rapport (SCRS/87/8). Le groupe de travail s'était réuni à Dakar, Sénégal, les 1-5 juin 1987. La comparaison de la composition en espèces des prises de plusieurs flottilles tropicales, et celle des différentes sources de données, ont été les principaux points traités.

Le groupe de travail a constaté qu'il y avait quelque confusion des espèces dans les déclarations de captures de listao et autres thonidés, comme dans le cas des déclarations erronées d'albacore et de thon obèse. Plusieurs recommandations importantes ont été formulées par le groupe en ce qui concerne la déclaration erronée des espèces et le schéma d'échantillonnage pour les thonidés tropicaux de l'Atlantique ouest.

Le comité a remis le rapport au groupe des thonidés tropicaux et au Sous-Comité des Statistiques pour examen.

Lors d'une session ultérieure, le comité a examiné le rapport dans son entier ainsi que les commentaires des groupes d'espèces et du Sous-Comité des Statistiques à cet égard. Le rapport a alors été adopté officiellement par le comité, qui a également décidé qu'il constituerait, avec les travaux sur les thonidés tropicaux présentés à la réunion du SCRS, un volume du Recueil de Documents scientifiques.

Point 9 - EXAMEN DE L'ETAT DES STOCKS

YFT - ALBACORE

YFT-1 Description des pêcheries

L'albacore est pêchée dans tout l'Atlantique tropical, environ entre 20°N et 20°S, par des engins dits de surface (senne et canne) et la palangre. Les pêcheries de surface opèrent, soit à l'est, soit à l'ouest, s'étendant parfois assez loin au large. Les pêcheries de palangre traditionnelles opèrent dans toute la zone intertropicale. Cependant, de nouvelles pêcheries de palangre, plus côtières sont récemment apparues en Uruguay et aux Etats-Unis.

Captures:

Les chiffres des captures pour ces engins, ventilés pour chaque moitié de l'Atlantique, sont présentés au tableau 1 et à la figure 1. Ils concernent la période 1973-86. On constate les faits suivants:

Pour l'Atlantique pris dans son ensemble, les captures de 1984 ont atteint le plus bas niveau depuis 1974, puis ont augmenté en 1985 jusqu'au niveau de 1981-83. Le chiffre un peu plus faible de 1986 est encore préliminaire.

Si l'on considère l'Atlantique est, les captures se sont accrues depuis 1973 jusqu'à culminer à 134.000 TM en 1981-82. La prise a diminué fortement en 1984. Les captures ont bien remonté en 1985 et 1986 jusqu'au niveau de 1975-80. Ceci est surtout dû à de bonnes captures des senneurs. En outre, il s'y ajoute les captures des canneurs de Téma dont les estimations ont été révisées à la hausse pour 1984-86. Ceci est le résultat des travaux du Groupe de travail sur les Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées, qui a effectué une estimation pour ces années en se basant sur des échantillonnages multispécifiques. Ceci permet de corriger les confusions d'espèces qui existent dans les déclarations commerciales. Il est en revanche difficile d'effectuer une éventuelle correction analogue sur les chiffres des années antérieures.

Les captures des palangriers opérant en Atlantique est ont suivi une baisse constante depuis 1972, et constituent maintenant environ 6% des captures de cette zone.

En Atlantique ouest, les pêches de surface se sont développées rapidement depuis 1982 et ont amené le total des captures de la zone à 38.000 TM en 1985. Elles sont essentiellement le fait de senneurs et canneurs basés au Vénézuéla. Les palangriers opérant en Atlantique ouest maintiennent un niveau de capture voisin de 7.000 à 11.000 TM sur la dernière décade.

Efforts de pêche:

Les efforts de pêche nominaux des flottilles de surface en Atlantique de l'est sont présentés au tableau 2 et à la figure 2. Une estimation

récente de l'effort de pêche effectif est aussi portée sur la figure 2. On observe donc de 1984 à 1986 une baisse réelle de l'effort de pêche en Atlantique est, imputable au départ des senneurs en océan Indien.

En Atlantique ouest, il n'y a pour l'instant pas d'estimation fiable de l'effort de pêche.

Rendements:

Les rendements des flottilles de senneurs en Atlantique est ont nettement augmenté en 1985 et 1986. C'est également le cas des canneurs de Dakar.

YFT-2 Etat des stocks

Comme par le passé, il existe une alternative en ce qui concerne la structure des stocks d'albacore: soit deux stocks est et ouest séparés aux environs du méridien 30°W, soit un seul stock atlantique. L'hypothèse de deux stocks séparés reste la plus vraisemblable, bien que l'on ait observé deux migrations transatlantiques. On doit aussi se souvenir que, de par la prépondérance des captures en Atlantique est jusqu'à 1983, et faute d'analyses sur les nouvelles pêcheries de l'Atlantique ouest, la plupart des analyses et conclusions présentées ici concernent le stock est.

YFT-2.1 Stock Atlantique est

Grâce à la diffusion des données de la flottille de senneurs espagnols, il a été possible de disposer d'un jeu de statistiques fiables permettant de nouvelles analyses. Toutefois ces analyses ont un caractère encore préliminaire en attendant les résultats des analyses approfondies qui seront réalisées dans le cadre du Programme de l'Année Albacore.

Un indice d'abondance classique tiré des statistiques des senneurs français et espagnols est porté en figure 3. On observe une remontée de cette abondance en 1985 et 1986.

Un modèle de production est représenté en figure 4. On constate que la baisse de l'effort de pêche a bien entraîné de 1984 à 1986 une évolution des captures conforme au modèle, bien que la remontée des captures en 1985 et 1986 soit plus rapide que prévu. Différentes tentatives d'ajustement ont été faites en faisant varier m (coefficient de forme) et k (nombre de classes d'âge). L'ensemble des estimations (à part le cas $m = 0$, moins vraisemblable) varient autour d'une prise maximale équilibrée (PME) de 117 à 127.000 TM pour un effort optimal de 48 à 65.000 jours standards de senneurs. L'effort de pêche actuel est estimé à 37.800 jours pour 1985, et provisoirement à 28.900 pour 1986. Le niveau actuel d'effort serait donc en-dessous de l'effort optimal.

Des analyses de cohortes ont permis une estimation comparée des vecteurs de mortalité par pêche pour la période d'effort élevé (1980-83) et la récente période de réduction de l'effort (1984 et 1986) (figure 5). L'ajustement des analyses de cohortes est toutefois assez grossier, et plu-

sièurs sources d'erreur peuvent les affecter. Ce sont: les processus de substitution/extrapolation des échantillonnages jusqu'à la table des captures par âge; le processus d'établissement d'une table démographique suivant une loi unique de croissance, la difficulté d'obtenir une solution unique aux analyses de cohortes.

Toutefois il semble exister une réduction de la mortalité par pêche, surtout sur les grands poissons, ce qui est attribuable aux senneurs. Ceci serait en bon accord avec la remontée observée de l'abondance. Toutefois de par les incertitudes évoquées sur l'ajustement des analyses de cohortes, cette réduction de la mortalité par pêche pourrait être due également à l'arrivée de deux fortes classes d'âge (1981 et 1982) dans la pêcherie, ce qui expliquerait alors la récupération plus rapide que prévue.

L'utilisation de ces vecteurs de mortalité par pêche dans un modèle de production par recrue permet de dresser des isoplètes de production pour les deux périodes considérées (1980-83 et 1984-86) (figure 6).

On constate qu'il y aurait moins de bénéfice à attendre d'une augmentation de l'âge à la première capture si le niveau réduit d'effort de pêche actuel se maintient. Ceci est différent de la situation de forte exploitation de 1980-83.

YFT-2.2 Stock Atlantique ouest

Comme par le passé, faute de données statistiques adéquates, pour la pêcherie de surface, il n'y a pas d'indice d'abondance fiable; il n'est pas possible de tirer de conclusions sur l'état d'un stock ouest. L'accroissement rapide des captures de 1983 à 1985 avait déjà été interprété comme un indice favorable sur la productivité en albacore de la zone. On ne peut en dire plus actuellement.

YFT-2.3 Stock Atlantique entier

Il n'y a pas de nouvelle analyse disponible, et il faut se contenter des conclusions émises lors du rapport de 1983 du SCRS. Toutefois, les CPUE utilisées provenant essentiellement de la zone de pêche en Atlantique est, l'analyse peut être biaisée si la CPUE dans l'est ne représente pas l'abondance du stock entier. En conséquence il n'y a pas de conclusions disponibles sur les réactions d'un éventuel stock atlantique unique aux récentes variations de l'effort 1984-86.

YFT-3 Effets des réglementations actuelles

Les jeunes albacoras de moins de 3,2 kg sont pris en grand nombre dans l'Atlantique tropical est, fréquemment en bancs mixtes avec des listaos et petits thons obèses. En 1978, l'ICCAT a adopté une réglementation visant à réduire les prises de jeunes albacoras, et ceci afin d'augmenter la production par recrue du stock. Cette réglementation n'a eu que des effets mineurs sur les pêcheries, comme cela a déjà été précisé dans des rapports précédents du SCRS, et en général elle a été inefficace pour réduire la

mortalité de ces jeunes albacores. Un nombre important d'albacores juvéniles continue à être débarqué. La mortalité par pêche sur les jeunes albacores serait encore élevée si l'on se réfère aux analyses de cohortes (figure 5).

YFT-4 Recommandations

YFT-4.a Statistiques

En ce qui concerne le problème statistique des canneurs de Téma, des progrès importants ont été faits par le Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées. Cependant, les corrections n'ont été possibles que pour les années 1984-85. Il est donc recommandé de poursuivre les études sur la méthode de correction au fur et à mesure que les statistiques des années suivantes deviendront disponibles.

Les problèmes statistiques liés à la pêcherie de surface du Vénézuéla n'ont toujours pas été totalement résolus. Il est fortement recommandé d'y porter remède par deux actions:

- Publier au plus tôt un manuel d'échantillonnage révisé qui inclue des explications claires sur les méthodes d'échantillonnage,
- Appliquer les méthodes d'échantillonnage plurispécifiques déjà en vigueur dans les ports de la côte d'Afrique.

YFT-4.b Recherche

Il est nécessaire d'améliorer et d'approfondir les analyses de l'état du ou des stocks d'albacore, et spécialement des mécanismes qui expliquent la récupération observée pour ce stock. Sont recommandées à cet effet les actions suivantes:

- i) La procédure d'estimation des prises par taille des senneurs devra être améliorée.
- ii) La procédure d'estimation des prises par âge à partir des tables de prises par taille devra être améliorée.
- iii) Les analyses de l'état du stock, spécialement celles des prises par âge, devront être menées selon les diverses méthodes d'analyse des populations mises au point récemment pour d'autres espèces.

Les modalités pratiques visant à réaliser ces recommandations sont proposées dans le cadre des recherches de l'Année internationale Albacore.

YFT-4.c Gestion

L'effort de pêche effectif exercé sur l'albacore dans l'Atlantique est de 1981 à 1983 avait probablement dépassé le niveau de l'effort optimum qui correspond en théorie à la PME.

La forte baisse des rendements qui a résulté de cet effort a provoqué le départ d'un nombre important de senneurs français, ivoiriens et espagnols vers l'océan Indien. Cet effort nominal réduit s'est maintenu de 1984 à 1986. Il en résulte en 1985 et 1986 une nette amélioration des prises et des rendements de la plupart des flottilles, probablement due à la rapide récupération du stock selon le modèle théorique. L'indice d'abondance disponible est en accord avec cette interprétation.

Par ailleurs la mortalité par pêche exercée sur les albacores juvéniles, par les senneurs et par les canneurs, reste importante.

Enfin, on doit se souvenir que les senneurs opérant en océan Indien, s'ils s'y maintiennent actuellement avec de bonnes pêches, peuvent revenir facilement en Atlantique est.

Pour toutes ces raisons, le comité réitère son assertion comme quoi la base scientifique sur laquelle a été établie la recommandation actuelle de mesures de gestion était fondée. Dans la situation d'exploitation intensive de 1982-83, l'application efficace de la réglementation aurait amené des gains appréciables de rendement par recrue. Cependant de tels gains seraient moindres si la situation actuelle (1984-86) d'effort de pêche réduit sous le même schéma d'exploitation se maintenait.

BET - THON OBÈSE

BET-1 Description des pêcheries

Le thon obèse est l'une des espèces les plus pélagiques; il se trouve dans une très large zone de l'Atlantique entre les 40°N et les 40°S. Sa zone de ponte se situe dans la zone tropicale entre 10°N et 10°S environ, et la présence des juvéniles n'est observée en concentrations que dans l'Atlantique est-équatorial. On suppose que le thon obèse atlantique constitue un stock unique.

Ces dernières années, les pêcheries palangrières japonaise et coréenne ont visé le thon obèse; elles travaillent dans presque toutes les zones où cette espèce est abondante. Dans les pêcheries palangrières locales, le thon obèse a également été une espèce importante en Uruguay, et est en train de devenir une espèce-cible aux Etats-Unis. Des pêcheries locales de canneurs ont visé le thon obèse de façon saisonnière dans les secteurs aux alentours des Açores, de Madère, des Canaries et devant Dakar. Les canneurs basés à Téma capturent des thons obèses juvéniles mêlés d'albacore et de listao dans le golfe de Guinée. La flottille tropicale de senneurs, qui vise également l'albacore et le listao, capture du thon obèse en tant que prise accessoire.

Le tableau 3 et la figure 7 indiquent les prises annuelles de thon obèse pour les années 1972-86. Les prises ont donné des chiffres aussi élevés que les 63.000 TM de 1974, puis ont montré une tendance à la baisse jusqu'en 1979 (45.100 TM). En 1980, les prises se sont accrues jusqu'à 63.000 TM, puis sont demeurées à un niveau élevé allant de 58.600 (1983) à 74.500 (1985) TM. Les données préliminaires de capture pour 1986 indi-

quaient 63.100 TM, 15 % de moins que l'année précédente. Ceci est attribué à une réduction de la prise palangrière, qui a toujours constitué plus de 60 % de la prise totale.

La prise palangrière la plus forte a été enregistrée en 1982 (51.800 TM), mais a baissé à 34.200 TM en 1986. La baisse assez importante de 1986 (30 %) a été due au départ de quelques palangriers vers d'autres océans. Les pêcheries de canneurs ont donné leur plus forte prise (17.600 TM) en 1985, suivie d'une légère baisse à 16.100 TM l'année suivante. Parmi ces pêcheries, les prises révisées de la flottille basée au Ghana, qui capture du thon obèse juvénile, se sont accrues jusqu'à 1.500 TM en 1986. Depuis 1981, la flottille tropicale de senneurs a pêché le thon obèse, dont un assez grand nombre de juvéniles, aux alentours de 14.000-16.000 TM. En 1985, la prise a considérablement baissé à 7.900 TM, mais est remontée à 11.500 en 1986. La baisse de 1985 était due au déplacement de quelques senneurs vers l'océan Indien.

BET-2 Etat des stocks

L'examen approfondi de la structure du stock effectué lors de la Journée sur le Thon obèse, tenue lors de la dernière session du SCRS, appuyait l'hypothèse d'un stock unique. L'évaluation actuelle de l'état des stocks de thon obèse atlantique se fonde sur cette hypothèse.

La tendance actualisée de l'abondance relative du stock adulte reflétée par la CPUE palangrière indique que son niveau a montré une légère tendance à la hausse ces dernières années, et se trouve environ aux 2/3 du niveau d'exploitation initial (figure 8). Cette tendance ascendante ne reflète pas forcément celle de l'abondance réelle, du fait d'un ajustement insuffisant de l'efficacité de la palangre normale et de la palangre de profondeur.

Les résultats d'une analyse actualisée du modèle de production signalent que l'exploitation récente du stock atlantique de thon obèse s'est effectuée à un niveau élevé, mais que la pêcherie actuelle travaille en dessous du niveau de la PME (figure 9). Les nouvelles estimations de la PME allaient de 73.600 TM ($m = 2$) à 174.800 TM ($m = 0$), selon le paramètre (m) du modèle utilisé. Par rapport aux résultats antérieurs, la forme générale de la courbe de production de l'analyse actuelle demeure inchangée, mais les valeurs de PME obtenues sont légèrement supérieures.

Etant donné que la pêcherie de thon obèse est demeurée sans changement ces dernières années, les résultats antérieurs des analyses de production par recrue (Y/R) peuvent être plus ou moins pertinents. Selon les résultats d'une analyse standard de Y/R , et avec les caractéristiques actuelles de la pêcherie de thon obèse, aucun accroissement de la production par recrue ne découlerait d'un relèvement de la taille à la première capture; une augmentation ne pourrait provenir que d'un accroissement de la mortalité par pêche (figure 10). Il a également été noté, d'après l'analyse de Y/R multi-engins (figure 11), qu'une production par recrue maximum pourrait être obtenue en accroissant la mortalité par pêche de la pêcherie de grands poissons, avec une réduction parallèle dans la pêcherie de petits poissons. Il faut souligner que, vu le caractère provisoire des évaluations actuelle-

ment disponibles sur l'état du stock de thon obèse, toute recherche ultérieure devra tenir compte des nouvelles estimations des données de capture des flottilles tropicales de surface révisées à la session de cette année du SCRS.

BET-3 Effets des réglementations actuelles

La réglementation de 3,2 kg portant sur le thon obèse est en vigueur depuis 1980, ainsi qu'une recommandation identique sur l'albacore. Il a été signalé ces dernières années que les flottilles tropicales de surface continuent de débarquer un assez grand nombre de thons obèses juvéniles. Cependant, un problème complexe concernant les espèces comprises dans les prises signalées par les flottilles tropicales de surface a rendu malaisée une estimation précise des effets de la réglementation.

BET-4 Recommandations

BET-4.a Statistiques

- 1) Poursuite de l'échantillonnage plurispécifique de la prise de surface dans l'Atlantique est tropical pour résoudre le problème complexe concernant les prises déclarées où se trouvent mêlés des thons obèses et albacores juvéniles et du listao. Ce même schéma d'échantillonnage est également nécessaire dans l'Atlantique ouest.
- ii) Poursuite de l'échantillonnage d'espèce et de taille des débarquements de prises transbordées à Porto-Rico, où l'échantillonnage des prises de l'Atlantique est et ouest est utile pour compléter l'échantillonnage effectué dans les ports africains, ce qui permet de rechercher la portée des biais dus au tri par taille des prises destinées à différents marchés.
- iii) Poursuite de l'ajustement du degré d'efficacité des engins entre la palangre normale et de profondeur pour obtenir une mesure commune de l'effort effectif.

BET-4.b Recherche

- 1) Elaboration d'un indice de l'abondance qui englobe l'information sur les pêcheries de surface de thon obèse.
- ii) Poursuite des analyses sur la structure démographique des stocks, telles que les analyses des cohortes et de la production par recrue. Il faut insister sur l'analyse de l'évaluation des répercussions de la capture de petit thon obèse.

BET-4.c Gestion

Le comité ne dispose pas à l'heure actuelle de nouveaux résultats susceptibles de modifier les avis donnés à la Commission en 1984.

SKJ - LISTAO

SKJ-1 Description des pêcheries

L'exploitation du listao est effectuée presque exclusivement par les engins de surface (senneurs, canneurs) dans l'Atlantique est et ouest.

Dans l'Atlantique est, la prise de listao de 1986 (88.000 TM) a interrompu la tendance à la baisse initiée en 1983, en se situant à un niveau semblable à celui de 1984. Cette récupération est surtout due aux flottilles de senneurs, qui en 1986 ont accru leurs captures de 20 % par rapport aux 47.600 TM de 1985 (tableau 4, figure 12). Les prises de listao effectuées par les flottilles de canneurs montrent également une hausse, bien que moins significative.

Dans l'Atlantique ouest, les prises se sont maintenues au niveau élevé de 1985, donnant 34.300 TM en 1986, chiffre très proche de celui qui avait été atteint en 1984 (tableau 4, figure 13). Cette baisse est cependant d'une moindre portée que celle qui s'est produite dans l'Atlantique est, ce qui fait que la prise de listao dans l'Atlantique entier se situe au niveau de 1984.

En analysant la relation entre les captures de listao de la flottille de senneurs et la capacité de transport de cette même flottille (figure 13), on observe que la forte baisse (33 %) de la capacité de transport des bateaux ces trois dernières années (1984-86) par rapport aux trois années antérieures (1981-83) n'est que partiellement reflétée dans les prises, qui ont décliné mais à un moindre degré (17 %). La même analyse effectuée sur les captures d'albacore montre par contre un pourcentage décroissant, qui correspond à celui de la capacité de transport des bateaux.

Durant la même période, le comportement de la flottille de canneurs est incertain car, bien qu'il soit connu que la capacité de transport a diminué de 9 % (figure 13), la réaction des captures à cette réduction est difficile à interpréter, puisque depuis 1984 les prises sont ajustées à partir de l'échantillonnage au port d'Abidjan; selon le Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées (Dakar, 1987), les prises de listao des années antérieures sont peut-être surestimées.

L'effort déployé dans l'Atlantique est, calculé selon la capacité de transport des bateaux, demeure stable pour les canneurs, mais la tendance à la baisse initiée en 1983 se poursuit chez les senneurs (tableau 2).

On ne dispose d'aucune donnée reflétant l'effort de pêche portant sur le stock de listao de l'Atlantique ouest.

SKJ-2 Etat des stocks

Les résultats de la dernière évaluation du stock de listao de l'Atlantique est, effectuée en 1984, signalent une situation de sous-exploitation. Il ne semble pas qu'il se soit produit depuis lors de changements significatifs qui fassent penser que cette situation s'est modifiée.

La réduction de la capacité de transport des flottilles de senneurs et de canneurs, de 29 % ces trois dernières années par rapport à la période 1981-83, montre une nette diminution de l'effort de pêche nominal; il est fort probable que l'effort effectif ait suivi une tendance similaire. Si ceci est le cas, il se peut que le niveau d'exploitation ait baissé, et que les conclusions touchant l'état du stock acceptées par le comité soient confirmées.

Le schéma d'exploitation n'a subi aucune modification ces dernières années.

Il n'est pas conseillé dans le cas du listao d'interpréter l'évolution de paramètres tels que la CPUE comme indicateur de l'état du stock. La nette tendance à la hausse (tableau 5, figure 14) observée pour la CPUE des flottilles de senneurs ne doit pas être interprétée comme un indice de l'évolution de l'abondance du stock, mais plutôt comme des modifications du comportement de la flottille face à la faible abondance d'albacore en 1979-84 (figure 14) et/ou comme des variations de la capturabilité du listao. La disponibilité du listao à la senne pourrait avoir augmenté du fait d'une moindre concurrence entre les bateaux suite à la réduction du nombre d'unités de la flottille.

En ce qui concerne le stock ouest-atlantique, comme les années passées les données disponibles ne permettent pas d'effectuer d'analyses sur l'état du stock.

SKJ-3 Effets des réglementations actuelles

Il n'existe aucune réglementation portant sur le listao. On suppose toujours que les conclusions du Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles (Brest, 1984) sont valides, dans le sens que les réglementations actuellement en vigueur pour l'albacore et le thon obèse n'affectent pas le listao.

SKJ-4 Recommandations

SKJ-4.a Statistiques

- i) Poursuivre le recueil de statistiques de capture et d'effort sur les flottilles de senneurs et de canneurs qui pêchent dans l'Atlantique ouest. L'implantation d'un système de livres de bord pour les flottilles de surface du Vénézuéla représente une réalisation importante, mais il faut poursuivre son amélioration.
- ii) Mettre l'accent sur les recommandations du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées en ce qui concerne la stratégie d'échantillonnage qu'il conviendrait de suivre au Vénézuéla pour l'obtention d'échantillons biologiques sur les prises de surface.
- iii) Examiner les biais éventuels de l'échantillonnage au port à partir de l'information transmise par les observateurs.

- iv) Recommander au Secrétariat de vérifier les tableaux actuels de capacité de transport des canneurs dans l'Atlantique est, et des senneurs et canneurs dans l'Atlantique ouest.

SKJ-4.b Recherche

- i) Recherches complémentaires sur la maturité, la fécondité et la ponte du stock de listao de l'Atlantique ouest.
- ii) Poursuite de l'étude des interactions spatio-temporelles entre les flottilles et les concentrations de listao.
- iii) Poursuite des recherches sur les répercussions des facteurs de milieu sur l'abondance, la disponibilité et le recrutement du listao.
- iv) Etude d'autres méthodes d'évaluation du stock est-atlantique de listao, vu que les tentatives d'évaluation effectuées à partir des modèles traditionnels présentent de graves problèmes, car il est malaisé de respecter leurs conditions d'application.

SKJ-4.c Gestion

Il n'existe apparemment aucune raison de modifier les conclusions antérieures du SCRS. Selon les résultats du Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles (Brest; 1984), des mesures de gestion ne sont ni nécessaires ni conseillées pour le listao atlantique. Comme par le passé, le comité note que le listao est sous-exploité.

ALB - GERMON

ALB-1 Description des pêcheries

On suppose que le germon de l'Atlantique se compose de deux stocks, délimités de façon conventionnelle par le parallèle 50N. Il n'est cependant pas exclu qu'il puisse exister un stock dans la Méditerranée et que le stock observé dans l'Atlantique sud soit associé au stock de l'océan Indien.

Le tableau 6 montre la série historique des captures, par engin et par pays, pour la période 1972-86.

En 1986, les prises de l'Atlantique nord ont été de 39.000 TM. Dans cette région, la pêcherie de surface capture surtout des juvéniles (1 à 5 ans), et la palangre des adultes (âges 5+) potentiellement reproducteurs.

En 1986, les prises de surface de l'Atlantique sud se sont élevées à 23.800 TM (12.500 par les canneurs et 11.100 par les ligneurs). Durant cette même année, 15.200 TM ont été prises à la palangre. En 1987, de nouveaux engins sont devenus actifs dans la pêcherie française. Il s'agit des filets maillants dérivants et du chalut pélagique (chalut boeuf).

En Méditerranée, il existe aussi une importante pêcherie de germon. Bien qu'il soit difficile de connaître le niveau réel des prises, ces dernières pourraient être de l'ordre de 5.000 TM.

Les premiers résultats d'une étude financée par la CEE en 1987 sur la pêche de thonidés en Grèce indiquent qu'une pêcherie de germon s'est développée dans cette zone à partir de 1980. Cette pêcherie capture surtout des poissons de 2 à 3 ans à la palangre et à la ligne traînante.

En 1986, la prise globale de l'Atlantique sud s'est élevée à 27.900 TM, dont 23.000 à la palangre et 4.900 en surface.

ALB-2 Etat des stocks

ALB-2.1 Stock nord

Les prises des ligneurs ont baissé de façon continue de 1957 à 1985 (figure 15), en suivant la même tendance que l'effort. La prise et l'effort des canneurs sont demeurés plus constants que ceux des ligneurs et montrent une légère baisse tout au long de la même période (figure 15).

Les prises palangrières ont montré d'amples variations tout au long de la série historique (figure 15).

La prise par unité d'effort (en poids) des engins de surface (ligneurs et canneurs) peut être considérée comme un indice de l'abondance des juvéniles. De 1957 au début des années soixante-dix, la CPUE a montré une tendance relativement constante, bien qu'avec de fortes variations. Depuis lors, la CPUE de surface a augmenté, bien qu'avec d'amples variations chez les canneurs (figure 15).

La CPUE palangrière est considérée comme un indice de l'abondance du stock adulte. L'effort utilisé pour le calcul de la CPUE a été estimé sur la base de la standardisation de tous les engins à la palangre taiwanaise. La CPUE palangrière a présenté d'amples variations tout au long de la série historique, aux alentours de 0.25 TM par 1.000 hameçons (figure 15).

La CPUE des cohortes de poissons de 3 ans capturés par les ligneurs et canneurs a été considérée comme un indice adéquat pour estimer le recrutement dans la pêcherie. Dans les travaux réalisés ces dernières années on observe de fortes variations de la CPUE de 1954 à 1981, avec une tendance à la baisse, et une variabilité croissante depuis 1969. Les cohortes 1979 à 1981 montraient déjà un recrutement inférieur de 50 % à la moyenne des années cinquante et soixante. Néanmoins, cette série de données n'a pas été actualisée; il n'est donc pas possible de présenter une estimation du niveau récent de recrutement.

De nouvelles analyses du modèle de production ont été effectuées. Les données d'effort pour l'ensemble des pêcheries ont été standardisées à la palangre taiwanaise. Les valeurs de la PME obtenues allaient de 48.200 à 51.500 TM, équivalant à des valeurs d'effort de 169.1 et 180.6 milliers d'hameçons pour $k = 1$ et selon que l'on retienne $m = 1$ ou 2, respectivement (figure 16).

Cet éventail de valeurs diffère considérablement de celui obtenu par les analyses effectuées les années antérieures (Rapport biennal 1984-85, II^{ème} partie), lesquelles indiquaient des valeurs de PME qui allaient de 59.800 à 70.400 TM. Ces analyses comportaient un effort standardisé à la pêcherie de canneurs, alors que dans les analyses actuelles la standardisation a été faite à la palangre taiwanaise. Ces différences entre les deux évaluations sont moindres si l'on compare les résultats obtenus avec $m = 2$. Cependant, les données de base de capture de la période 1969-74, utilisées dans l'ajustement du modèle de production, varient entre + 7 % en 1973 et - 18 % en 1972, par rapport aux données de base actualisées par l'ICCAT.

D'autre part, le modèle de production ne semble pas être le modèle le plus adéquat pour évaluer ce stock.

ALB-2.2 Stock sud

La prise et l'effort du stock sud ont montré de fortes variations tout au long de la série historique, et ont suivi une tendance similaire (figure 17). La CPUE de la pêcherie palangrière qui opère dans l'Atlantique sud peut servir d'indice d'abondance du stock adulte (figure 18). Cette figure montre la CPUE palangrière de 1967 à 1986. Elle est demeurée relativement constante depuis le début des années soixante-dix.

On ne dispose pas d'indices de l'abondance du stock juvénile. Une augmentation de la prise de juvéniles par la surface a été observée ces dernières années, mais ces prises ont baissé de 12.5 % en 1986.

Le modèle de production a été ajusté pour 1967-1985 aux données standardisées de capture et d'effort. Deux mesures de l'effort ont été analysées: (Cas 1) en utilisant l'intensité de pêche exprimée en nombre d'hameçons effectifs; (Cas 2) en utilisant l'intensité de pêche exprimée en nombre d'hameçons par carré de 5 Ω . Ces deux cas donnent des estimations semblables de la PME. Seul le deuxième cas a donc été retenu pour comparer ces résultats avec ceux qui avaient été obtenus en 1985 (figure 19). L'éventail des valeurs de la PME obtenues par le modèle de production (deuxième cas) est de 23.800 à 24.800 TM, correspondant à un effort de 138.3×10^4 et 169.4×10^4 hameçons par 5 Ω , pour $k = 4$ et 3 respectivement, et $m = 1$ et 2.

Les prises de 1985 (28.200 TM) et celles de 1986 (29.900 TM) dépassent légèrement les valeurs de la PME obtenues par le modèle de production, et l'intensité de l'effort appliqué en 1985 (163×10^4 hameçons/5 Ω) se situe dans l'éventail des valeurs des efforts correspondant à la PME.

Le comité suggère donc que le stock est exploité à un niveau proche de la PME palangrière. On ne peut cependant pas exclure la possibilité d'une interaction entre les stocks de l'Atlantique sud et de l'océan Indien.

ALB-3 Effets des réglementations actuelles

Il n'existe à l'heure actuelle aucune réglementation portant sur le germon de l'Atlantique.

ALB-4 Recommandations

ALB-4.a Statistiques

- i) Mise à disposition des statistiques de base des pays qui pêchent en Méditerranée et qui à l'heure actuelle ne transmettent pas de données à l'ICCAT de façon régulière.
- ii) Poursuite de la transmission, par les pays qui pêchent en surface dans l'Atlantique nord, de l'information sur ces pêcheries, pour que la série historique ne présente pas de solution de continuité.
- iii) Accroissement de la couverture des données d'effort des pêcheries de surface de l'Atlantique sud, et analyse de ces données.
- iv) Comparaison des données de taille de l'échantillonnage au port de l'ICCAT et de l'échantillonnage national taiwanais afin de déceler toute duplication de l'effort.

ALB-4.b Recherche

- i) Mise en route ou poursuite d'analyses de VPA et de modèles analytiques et de production, ainsi que d'estimations du recrutement, sur le stock nord comme sur le stock sud.
- ii) Recueil des données de prise, d'effort et de taille sur les différentes flottilles en strates adéquates, et si possible en zones de 50 (ou plus fines), afin de réaliser des travaux de standardisation de l'effort des différents engins.
- iii) Etude de la relation entre le germon de l'Atlantique et celui de la Méditerranée pour déterminer s'il s'agit de stocks séparés.
- iv) Analyse parallèle des CPUE de la flottille palangrière taiwanaise de l'Atlantique et celle de l'océan Indien, ce qui devrait contribuer à éclaircir la structure du stock de l'Atlantique sud et de l'océan Indien.
- v) Mise en route ou poursuite de programmes de marquage dans l'Atlantique nord (et la Méditerranée) comme en Atlantique sud.
- vi) Réalisation ou poursuite de travaux sur la croissance de cette espèce dans l'Atlantique nord (et la Méditerranée) et l'Atlantique sud.

ALB-4.c Gestion

Le comité n'a formulé aucune recommandation concernant la gestion du stock nord, mais une recherche plus poussée est conseillée.

Le stock sud-atlantique semble être exploité légèrement au-dessus de la PME avec le schéma actuel d'exploitation, et le comité recommande donc de continuer à suivre de près cette pêcherie.

BFT - THON ROUGE

BFT-1 Description des pêcheries

Des pêcheries de thon rouge existent dans l'est et l'ouest de l'Atlantique et en Méditerranée. Beaucoup d'engins différents sont utilisés, et la taille des poissons capturés est variable en fonction de l'engin. Le thon rouge atlantique est depuis plusieurs années géré selon l'hypothèse de deux stocks, l'un dans l'Atlantique ouest, et l'autre comprenant l'Atlantique est et la Méditerranée (figure 20).

Le tableau 7 et la figure 21 résument les captures en poids pour l'ensemble de l'Atlantique séparé en Atlantique ouest, Atlantique est et Méditerranée. La capture totale estimée pour 1986 (20.000 TM) est en baisse de 20 % par rapport à celle de 1985. L'estimation provisoire des prises par zone sont les suivantes: 1.900 TM pour l'Atlantique ouest, 4.300 pour l'Atlantique est et 13.800 pour la Méditerranée.

BFT-1.a Atlantique est

Dans l'Atlantique est, les prises des madragues se sont accrues à partir de 1976 (500 TM) jusqu'en 1984 (2.300 TM); elles sont redescendues à 800 TM en 1986. Les prises palangrières ont été relativement stables entre 1978 et 1981 (500 à 900 TM), ont augmenté en 1982 et 1983 à environ 2.700 TM, puis ont baissé jusqu'au niveau de 1978-81 en 1985 (540 TM) et 1986 (780 TM). Les débarquements des canneurs sont réalisés ces dernières années presque exclusivement par l'Espagne. Depuis dix ans, les prises des canneurs fluctuent entre 1.000 et 4.000 TM, le maximum se situant en 1978 et le minimum en 1982. Les données récentes montrent des captures similaires en 1983 et 1984 (3.000 TM), et légèrement inférieures, 2.300 TM, pour 1985 et 1986. Les quantités prises par les senneurs en Atlantique est sont faibles et n'ont dépassé 1.000 TM qu'en 1977. Un autre maximum de 700 TM a été observé en 1982. La plus faible capture annuelle à la senne se situe en 1985 avec 90 TM, alors que les prises de 1986 sont remontées à 280 TM. La presque totalité de la série présentée pour les engins non classés concerne la ligne à main des espagnols et la ligne de traîne des français dans les années récentes; ces engins ont débarqué juste un peu plus de 100 TM en 1986.

BFT-1.b Méditerranée

En Méditerranée, la collecte des données statistiques est difficile, vu le grand nombre de pays qui pratiquent la pêche du thon rouge avec beaucoup d'engins différents. La capture totale de 1986 a été estimée à 13.800 TM, soit 75 % du chiffre de 1985 qui a été le plus fort observé. Les apports des senneurs représentent plus de 55 % du total déclaré des débarquements en 1986; ce pourcentage est demeuré relativement constant depuis trois ans. La production de 1986 (7.800 TM) est en baisse de 30 % par rapport à 1985. Les prises estimées des autres engins ont été en hausse constante de 1979 jusqu'en 1985, où ils ont atteint 5.800 TM. En 1986, l'estimation est médiocre, beaucoup de données ayant été estimées à partir des prises cor-

respondantes de 1985. Les captures des palangriers ont été relativement élevées jusqu'en 1970 (1.200 à 2.400 TM), 80 à 90 % plus faibles en 1978-81, puis à nouveau fortes entre 1982 et 1985 (940 à 1.500 TM). Le niveau des captures est ensuite redescendu à 500 TM en 1986.

Les captures des madragues montrent une décroissance pour les trois dernières années, passant de 1.000 TM en 1984 à 570 en 1986. Aucun changement important dans le nombre de bateaux exerçant leur activité sur le thon rouge n'a été observé entre 1985 et 1986, excepté le nombre de canneurs et ligneurs espagnols basés sur les côtes atlantiques mais qui pêchant en Méditerranée, ce nombre étant de 114 en 1985 pour tomber à 2 en 1986.

BFT-1.c Atlantique ouest

Les prises ouest-atlantiques ont été restreintes du fait de quotas à 1.160 TM en 1982 et à 2.660 en 1983-85; ce dernier chiffre représente à peu près 40 % de la plus forte prise de la période 1973-81. Les prises palangrières ont augmenté de 50 % entre 1983 (800 TM) et 1985 (1.220 TM), puis sont redescendues en 1986 à peu près au niveau de 1983 et 1984. Les prises des sanneurs sont demeurées stables, et la canne avec moulinet a baissé de 30 % par rapport à 1985. Les prises des autres engins (400 TM) ont baissé à environ 40 % du niveau de 1983.

Il s'est produit entre 1985 et 1986 une réduction de l'effort déployé par les palangriers japonais dans l'Atlantique ouest. L'effort actuel (1986) est semblable à celui de 1983 et 1984. La pêcherie palangrière américaine à l'albacore dans le golfe du Mexique a doublé sa prise de cette espèce en 1986 par rapport à 1985. Les prises accessoires de thon rouge par cette pêcherie auraient également augmenté.

BFT-2 Etat des stocks

Le comité a mené ses recherches en se fondant sur l'hypothèse des deux stocks (Atlantique ouest et Atlantique est/Méditerranée); les paramètres de croissance et de mortalité naturelle de chacun de ces stocks étaient les mêmes que ceux qui avaient été employés par le SCRS en 1986.

La migration transatlantique ouest-est d'un individu marqué en Atlantique ouest (Mid-Atlantic Bight), et recapturé dans le sud-ouest de l'Espagne par un palangrier japonais, est rapportée.

La migration transatlantique d'est en ouest d'un juvénile marqué dans le golfe de Gascogne, et recapturé à l'état adulte dans le nord-ouest atlantique, a également été signalée. Sept poissons sur plus de 180 recaptures enregistrées dans la base de données de l'ICCAT ont effectué des migrations similaires.

D'autres informations présentées par le SCRS cette année, dont des marqueurs naturels de gros poissons, signalent un échange entre l'Atlantique et la Méditerranée. Ces données renforcent l'hypothèse avancée dans plusieurs documents antérieurs du SCRS qu'une partie du stock reproducteur pourrait rester en Méditerranée toute l'année.

Trois documents SCRS examinent la méthode (CAL) utilisée par le SCRS pour calibrer (ajuster) les analyses des populations virtuelles au moyen d'indices d'abondance, et en a conclu qu'avec des données en parfait état, la méthode CAL est fiable. Deux documents étudient le degré de sensibilité de la méthode CAL au moyen d'un taux de mortalité par pêche semblable aux taux de mortalité par pêche (F) du thon rouge qui ont été estimés lors d'évaluations récentes. Un troisième document examine le degré de sensibilité à un niveau de F bien plus faible. Les deux premiers travaux arrivaient à la conclusion que, même avec des données qui présentent du "bruitage", la méthode CAL était fiable. Le troisième document déterminait que la méthode CAL n'était pas fiable lorsque le taux de mortalité par pêche était bien plus faible que le taux de mortalité naturelle.

BFT-2.a Atlantique est

De nouvelles séries de CPUE, pour les petits et grands poissons capturés par les senneurs français et italiens en Méditerranée, ont été analysées et comparées avec celles qui étaient déjà disponibles. Les séries existantes sur les madragues et canneurs espagnols de l'Atlantique ont été revues et actualisées. Enfin, les séries des palangriers japonais en Atlantique ont été considérées (figure 22). Il existe une évidence d'un bon recrutement en 1982, et peut-être en 1975. On remarque de bons taux de capture de grands individus en 1982 pour les palangriers japonais et les madragues atlantique espagnoles. Ces taux ne semblent pas provenir du recrutement de 1975. Une décroissance des CPUE sur les grands comme sur les petits poissons dans toutes les séries est indiquée pour ces dernières années.

Les données de prise à un âge donné (tableau 9) sont en nette amélioration depuis 1975, mais celles de l'année 1986 sont encore incomplètes. Si des prises complètes devenaient disponibles, le nombre d'individus d'âge 0 pourrait fournir un indice du recrutement. Les captures des thons rouges âgés de 1 à 3 ans ont fortement augmenté à partir de 1982, et l'évolution des captures de la cohorte 1982 montre que l'effet se répercute jusqu'en 1985. Ces chiffres corroborent les conclusions des analyses de CPUE, en soulignant l'importance du recrutement de 1982.

BFT.2.b Atlantique ouest

Le comité a examiné sept indices de l'abondance et a analysé le mode de recrutement partiel entre 1984 et 1986 (depuis l'imposition en 1983 du quota de 2.660 TM). La méthode d'ajustement des VFA (utilisée par le SCRS en 1986) mettait en jeu des indices d'abondance pour différents éventails d'âge. Cette année, une information actualisée a été fournie sur l'indice larvaire du golfe du Mexique (1986) et sur l'indice de la canne à main canadienne (1986). Les indices calculés l'an dernier pour les thons rouges de 3-5, 6-7 et 8-9 ans à partir des enregistrements relevés par des observateurs américains à bord de palangriers japonais ont été prolongés jusqu'à 1986.

Deux séries de CPUE ont été élaborées par le SCRS par la méthode du modèle linéaire généralisé (GLM). La première emploie la prise et l'effort

de la palangre japonaise, 1974-86, dans l'Atlantique nord-ouest (au nord des 35°N). Les échantillons de fréquence de taille disponibles indiquent que la prise récente dans cette zone se compose surtout de poisson de 3 à 6 ans. Dans la mesure du possible, les critères utilisés pour l'élaboration d'indices similaires pour les analyses antérieures (à partir des données palangrières japonaises) ont été utilisés. La deuxième est la canne avec moulinet et la ligne à main américaines qui prennent de grands poissons sur la côte de Nouvelle-Angleterre; elle couvre les années 1983 à 1986 et les âges 10 à 30.

Le comité a choisi le mode de recrutement partiel (PR) au moyen de la VPA séparable (SVPA). Les éléments de calcul étaient: la prise à un âge donné de 1984 à 1986, un âge de référence de 6 ans avec $F = 0.2$, $m = 0.1$, et la sélectivité de l'âge le plus avancé (15) fixée à 75 % de la sélectivité de l'âge de référence. Le PR définitif montrait une configuration semblable à celle du PR utilisé par le SCRS en 1986 (c'est-à-dire en dôme), si ce n'est que l'âge de plein recrutement était 6 ans en 1987 (7 ans en 1986), et que les plus jeunes poissons (de moins de 6 ans) atteignaient plus rapidement le niveau de plein recrutement.

Trois des sept indices ont été utilisés pour l'ajustement de la VPA. La sélection exigeait un F de plein recrutement dans la gamme de 0.00 à 0.99, la probabilité d'une corrélation positive de plus de 0.65, et également qu'il n'y ait aucune tendance en ce qui concerne les résiduels. Les indices qui se conformaient à ces critères étaient l'indice de la palangre japonaise (âges 3-6), l'indice larvaire du golfe du Mexique (âges 10-30) et l'indice de la canne avec moulinet et de la ligne à main américaines (âges 10-30) (figure 23).

Le comité a traité de la fiabilité des estimations du PR et des indices d'abondance. Deux des trois indices ont été créés durant les sessions du SCRS; ils sont considérés préliminaires. Le PR estimé, bien que sa courbe ait une allure semblable à celle qui avait été estimée par le SCRS en 1986, était plus fortement variable (c'est-à-dire montrait un coefficient de variabilité plus important) que les estimations de 1986. Cependant, bien qu'ils soient très variables, le comité n'a pas pu déceler de biais dans les estimations du PR ou les indices, et les a donc jugés adéquats pour l'ajustement des VPA.

Le comité estime que des indices multiples de l'abondance pour un même groupe d'âge pourraient fausser le F terminal estimé par la méthode d'ajustement des VPA, si tous les indices sont pondérés de façon égale. Pour éviter ce problème potentiel, la somme des carrés des deux indices sur les grands poissons (âges 10-30) a été extrapolée de façon à donner une combinaison des deux qui présente la même pondération que l'unique indice des âges 3-6.

Les résultats de la VPA ajustée, appliqués à la table de prise à un âge donné (tableau 10) actualisée en 1987, indiquent que l'importance du stock adulte (âges 10-30) de 1987 est environ 30 % du niveau de 1970, celle des âges 6-9 environ 20 %, et celle des âges 1-5 environ 15 % (figure 24 et tableau 11).

Les résultats des VPA de cette année sont semblables à ceux qui ont été

créés par le groupe de travail en 1985 et par le SCRS en 1986 (figures 25 et 26). Par contre, les résultats de la réunion de 1984 du groupe diffèrent.

Des méthodes similaires d'ajustement des VPA ont été utilisées avec les évaluations de 1985 et 1986, et avec la dernière en date (1987). Cependant, vu l'absence de séries de CPUE pour les plus petits poissons dans l'évaluation de 1984, le groupe a utilisé l'information en provenance des études de marquage. A cette réunion, le groupe avait exprimé des réserves, à savoir "que la méthode donnerait probablement des estimations biaisées vers le haut". Le comité estime cependant que la tendance du recrutement estimée par le groupe de travail de 1984 ne présente pas de biais. La tendance générale de la taille du stock d'âge 1 (figure 25) et du stock adulte (âges 10-30) (figure 26) est semblable aux dernières évaluations.

Quelques membres du comité ont exprimé des inquiétudes au sujet d'une éventuelle sous-estimation de la taille du stock de juvéniles. Ceci se serait produit si le PR avait été surestimé pour les jeunes poissons. En particulier, la classe annuelle de 1982, qui avait été une classe forte dans la VPA de l'an dernier, n'est pas particulièrement importante dans l'analyse de cette année. Le comité estime qu'il existe deux explications possibles: (1) que la classe annuelle de 1982 a en fait été importante, mais que, du fait de conditions de milieu (ou autres), sa disponibilité à la pêcherie a été faible en 1986; ou (2) que la classe annuelle n'a été que de taille moyenne, et que la ponction importante qu'elle a subi en 1982, 1983 et 1984 l'a réduite à un niveau relativement faible. La VPA de cette année appuie cette dernière explication, mais le comité a noté qu'il faudrait au moins une ou deux années de plus de données avant de pouvoir arriver à une conclusion plus définitive.

Le comité en a conclu que, malgré les incertitudes des résultats de la VPA (en particulier quant aux indices et au PR), ceux-ci fournissaient une base utile pour les avis de gestion.

BFT-3 Effets des réglementations actuelles

La recommandation ICCAT visant à limiter la mortalité par pêche du thon rouge dans tout l'Atlantique et la Méditerranée est entrée en vigueur au mois d'août 1975. Si ceci est interprété comme une limitation des captures, l'efficacité de la recommandation peut être constatée en étudiant la tendance des prises après cette date.

Les prises estimées globales atlantiques et méditerranéennes ont baissé de 26.100 TM en 1979 à 18.400 en 1979, ont été en moyenne de 25.500 TM en 1982-85, et on baissé à 20.000 TM en 1986. Dans l'Atlantique ouest, la moyenne des prises a été d'environ 6.100 TM entre 1976 et 1981. Les répercussions des autres réglementations instaurées dans l'Atlantique ouest à partir de 1981 sont traitées ci-dessous.

Les prises est-atlantiques ont baissé de 10.000 TM en 1975 à 5.200 en 1976, se sont accrues à 7.000 TM en 1977, ont régulièrement baissé jusqu'à 3.300 TM en 1981, puis ont augmenté de nouveau au cours des trois années suivantes à environ 7.000 TM. En Méditerranée, les prises se sont accrues

de 11.100 TM en 1975 à 17.300 en 1976, ont baissé à 7.300 TM en 1979, ont augmenté ensuite à 15.100 TM en 1982, ont baissé en 1983 à 12.900 TM, et ont enfin augmenté à 18.500 TM en 1985; elles sont demeurées stables en 1986.

Une réglementation interdisant la capture et le débarquement de thon rouge de moins de 6,4 kg dans l'Atlantique entier est entrée en vigueur en août 1975, avec une marge de tolérance de 15 % (du nombre) pour les prises accidentelles. Suite à cette réglementation, le pourcentage de poissons de moins de 6,4 kg a été faible dans l'Atlantique ouest de 1976 à 1981 (1,7 à 7,6 %), mais s'est accru à 22,4 % en 1982 et 17,8 % en 1983 (tableau 8). Ce pourcentage a baissé à 4,1 % en 1984, 1,6 % en 1985 et 3,1 % en 1986. Par contre, le pourcentage de poissons sous-taille est toujours important dans l'Atlantique est et la Méditerranée, 50 % et 30 % en moyenne respectivement pour 1976-85.

Une autre réglementation a limité les prises ouest-atlantiques à 1.160 TM/an en 1982 et à 2.660 TM/an en 1983-86, et interdit la pêche visant directement le stock de géniteurs du golfe du Mexique. Ceci a entraîné une baisse des prises (tableau 7).

Une troisième réglementation limitant à un maximum de 15 % du poids dans l'Atlantique ouest les prises de thon rouge de moins de 120 cm de longueur fourche en projection horizontale est en vigueur depuis 1983. Le pourcentage (en poids) de ces thons rouges a régulièrement décru en 1975-83, et depuis 1979 moins de 15 % de la prise totale ouest-atlantique se compose de poissons inférieurs à cette taille (tableau 8).

BFT-4 Recommandations

BFT-4.a Statistiques

- i) Implantation par le Secrétariat ICCAT, comme il a été recommandé ces trois dernières années, d'un programme d'échantillonnage des pêcheries méditerranéennes pour obtenir des estimations de la capture et des échantillons de fréquence de taille (Turquie, Yougoslavie, etc.), ainsi que pour avoir des statistiques de capture sur toutes les pêcheries en essor telles que celle de la Grèce.
- ii) Transmission par tous les pays, deux mois avant chaque réunion du SCRS, d'estimations de la capture, d'échantillons de taille et d'estimations de la capture à une taille donnée, de façon à ce que les analyses mettant en jeu les données actualisées de prise à un âge donné y soient réalisables.

BFT-4.b Recherche

- i) Poursuite des recherches sur la structure du stock dans l'Atlantique est et la Méditerranée. Mettre l'accent sur: (1) les zones de ponte, et (2) le marquage visant à déterminer le degré de mélange des poissons entre l'Atlantique est et la Méditerranée et les déplacements en Méditerranée.

- ii) Estimations par les pays du nombre de thons rouges rejetés (exception faite des poissons remis à l'eau vivants) et transmission de cette information, accompagnée de données adéquates de taille, pour l'incorporer dans la prise à un âge donnée utilisée dans l'analyse des cohortes.
- iii) Réalisation d'études de validation sur l'estimation de l'âge du thon rouge à partir des pièces osseuses. Ceci peut exiger quelque réunion sur le travail de manipulation en laboratoire et sur l'analyse des données.
- iv) Elaboration d'indices améliorés de l'abondance, vu que les indices dont on dispose à l'heure actuelle fournissent une information limitée.
 - a) Des méthodes d'estimation statistique, telles que le GLM (modèle linéaire généralisé) seront employées pour l'élaboration des indices.
 - b) Le groupe d'âge auquel se réfère l'indice sera décrit de façon aussi précise que possible.
 - c) Les indices calculés à la réunion de 1987 seront examinés en détail en vue de leur affinement éventuel et remis en 1988. Il conviendrait d'envisager l'utilisation de variables de milieu pour les affiner.
 - d) Le travail de recherche visera à obtenir de nouveaux indices pour tous les groupes de taille, en particulier pour les poissons très jeunes (0-3 ans) et matures (10+ ans). Il conviendrait d'envisager l'emploi de méthodes expérimentales, ainsi que d'examiner de nouveau les données disponibles.
 - v) Examen du bien-fondé des méthodes d'ajustement des analyses de cohortes pour les études sur le thon rouge, y compris les répercussions de la pondération de différentes CPUE, de différents taux d'exploitation et d'un recrutement variable dans les groupes d'âge utilisés dans les CPUE. D'autres méthodes de réalisation de l'analyse de la prise à un âge donné, comme le CAGEAN, devraient également être étudiées.
- vi) Elaboration, à titre d'objectif à long terme de la recherche, de méthodes permettant d'estimer la variance des estimations de la taille du stock calculées par VPA.
- vii) Examen par le Secrétariat de l'ICCAT des problèmes d'accès aux installations d'informatique lorsque des groupes de travail effectuent des évaluations à l'ICCAT. Ces problèmes ont retardé l'évaluation du stock est-atlantique.
- viii) Elaboration simplifiée et plus concise du rapport du SCRS sur le thon rouge en 1988. Les délibérations techniques, les mesures adoptées, les indices et les paramètres pourront figurer en tant qu'appendice au rapport.

BFT-4.c Gestion

BFT-4.c.1 Stock Atlantique est et Méditerranée

Le comité ne conseille aucune modification des mesures de gestion en vigueur.

BFT-4.c.2 Stock Atlantique ouest

Les analyses de cette année et celles de 1984, 1985 et 1986 sont compatibles. Elles indiquent également que la taille du stock reproducteur a brusquement baissé depuis 1970 (figure 26) et que le recrutement et la taille du stock juvénile sont nettement plus faibles qu'en 1970. Il a néanmoins été constaté que les modifications de la disponibilité pourraient affecter les estimations de la taille des classes des années récentes. Si le recrutement récent est aussi faible que ce qui est estimé cette année, le rétablissement du stock exigera un bon recrutement pendant les années à venir et une mortalité de pêche faible des recrues.

Il avait été avancé en 1984 que le niveau actuel de capture "freinerait probablement la diminution du stock, et permettrait même un accroissement à long terme (30 ans)". Les résultats des analyses de cette année sont compatibles avec ces avis. Le SCRS avait également noté en 1984 qu'une fois confirmée la réaction du stock au régime actuel de gestion, il serait possible d'accroître graduellement la prise permise, proportionnellement au rythme de rétablissement, plutôt que de maintenir un niveau constant de capture durant toute la période de rétablissement (30 ans).

Comme il avait été recommandé l'an dernier, l'analyse de cette année indique qu'une limitation des prises à 2.660 TM l'an prochain n'empêchera pas la poursuite de la baisse du stock reproducteur (âges 10+). Les analyses de cette année montrent qu'un bon recrutement serait nécessaire pour permettre l'accroissement (le rétablissement) de la biomasse juvénile (âges 1-9) en 1988. Le SCRS a noté que plusieurs années seront nécessaires, une fois qu'une classe annuelle est recrutée, avant que sa taille ne puisse être évaluée de façon adéquate.

BIL - ISTIOPHORIDES

BIL-1 Description des pêcheries

Les istiophoridés sont répartis dans les eaux tropicales et tempérées de l'Atlantique. Le makaire bleu, le makaire blanc, le voilier et le "longbill spearfish" sont pris par un grand nombre de pêcheries qui les visent directement ou les pêchent accidentellement sur toute leur aire de distribution. Les débarquements de makaire noir de l'Atlantique, s'il en est, sont négligeables.

Les principales pêches d'istiophoridés sont accessoires aux prises de thonidés et d'espadon des pêcheries palangrières de nombreux pays. Les pêcheries sportives des Etats-Unis, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de

Cuba, du Mexique, du Vénézuëla, de Costa Rica, des Bahamas, du Portugal (Açores, Madère), des Bermudes, du Brésil et de nombre d'autres pays aux Antilles, qui visent directement ces espèces, en effectuent des prises d'importance secondaire. On constate un essor des pêcheries artisanales de voilier, en particulier au Ghana, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Des prises d'istiophoridés accessoires à la pêche à la senne de thonidés tropicaux se produisent également. En outre, l'essor et l'expansion récents dans le golfe du Mexique, la mer des Antilles et les eaux adjacentes de la pêche palangrière de thonidés et d'espadon ont été signalés par divers pays. Du fait que l'existence de concentrations significatives d'istiophoridés dans ces secteurs est connue, on peut s'attendre à un accroissement des prises fortuites de ces espèces.

Les plus importantes espèces en termes de débarquements (en poids) ces dernières années sont les voilier/"spearfish", suivis du makaire bleu et du makaire blanc. Les prises fortuites peuvent cependant varier selon la zone et l'effort déployé. Le voilier et le "spearfish" sont souvent traités comme un groupe, les données palangrières de ces espèces se trouvant mêlées. Les statistiques de capture du makaire bleu et du makaire blanc par pays sont données aux tableaux 12 et 13, respectivement. Les statistiques de voilier/"spearfish" sont récapitulées dans le tableau 14.

BIL-2 Etat des stocks

Aucune nouvelle analyse de l'état des stocks d'istiophoridés n'a été présentée au SCRS depuis 1982. Ceci est dû en grande partie à l'absence des paramètres biologiques de base qui sont nécessaires pour une évaluation définitive des stocks. En conséquence, seuls des résumés de l'état des stocks fondés sur les analyses présentées les années antérieures sont fournis. Cependant, afin de résoudre la question du manque de données, le Programme ICCAT de Recherche intensive sur les Istiophoridés (SCRS/87/14) a été créé en 1986 et lancé en 1987 (SCRS/87/18).

BIL-2.1 Makaire bleu

Les débarquements de makaire bleu pour l'Atlantique entier (tableau 12) sont demeurés stables aux alentours de 2.800-3.000 TM en 1970-75. Les débarquements ont baissé de façon régulière jusqu'en 1979, puis se sont accrus jusqu'en 1982, surtout du fait de l'augmentation des prises japonaises. Les débarquements ont baissé à 1.600 TM en 1983, puis sont remontés à 2.100 TM les deux années suivantes. Les estimations préliminaires de 1986 montrent une légère baisse à environ 1.800 TM. Les zones nord-atlantique et sud-atlantique montrent une tendance semblable à celle de l'Atlantique entier.

Les indices japonais de CPUE pour la période 1962-80 ont été présentés à la réunion de 1982 du SCRS. La CPUE a légèrement augmenté en 1977-80, mais seulement jusqu'à un niveau bien inférieur à la moyenne des années 1965-75. Les résultats du modèle de production basés sur ces indices (SCRS, 1982) indiquent qu'il peut s'être produit quelque surexploitation du début au milieu des années soixante-dix, mais l'effort de 1978-80 semble avoir été inférieur au niveau associé à la prise maximale équilibrée.

La CPUE standardisée de la pêche sportive américaine se situe à un niveau égal ou inférieur à la moyenne des 15 années de 1972 à 1978 (exception faite de 1974); depuis 1979 elle est égale ou supérieure à cette moyenne (SCRS/87/68). La CPUE palangrière cubaine de makaire bleu a triplé en 1970-84 du fait de l'amélioration des méthodes de pêche (SCRS, 1987). Cependant, durant cette même période le poids moyen dans la prise a baissé de façon substantielle, de 145 kg à moins de 60.

Le comité avait exprimé antérieurement des inquiétudes sur tout accroissement de l'effort portant sur le stock, du fait du niveau relativement médiocre de la CPUE palangrière (jusqu'en 1978) et des résultats du modèle de production décrits ci-dessus. Bien qu'il se puisse que l'effort ait diminué à l'échelle de l'Atlantique entier, l'expansion modérée et la poursuite de la pêche palangrière dans des secteurs où l'abondance en makaire bleu est un fait reconnu (golfe du Mexique et mer des Antilles) renforcent encore les inquiétudes exprimées par les comités antérieurs.

BIL-2.2 Makaire blanc

Les débarquements de l'Atlantique entier (tableau 13) sont demeurés aux alentours de 2.100 TM en 1970-72, puis ont baissé (avec des fluctuations) pendant la période 1973-82 (de 1.750 à 1.100 TM). Les débarquements se sont accrus en 1983 (1.700 TM), puis ont décru en 1984-86 à environ 1.300 TM (estimation préliminaire).

Il a été noté que les indices japonais de CPUE avaient baissé de façon substantielle pendant la période 1962-80 (SCRS, 1982). La CPUE standardisée de la pêche sportive américaine a fluctué selon une gamme réduite entre 1972 et 1974, puis a baissé de façon régulière jusqu'en 1978. La CPUE a doublé en 1978-80, puis a baissé de façon continue au cours des six années suivantes jusqu'à ce qui est plus ou moins le niveau le plus faible de cette série historique (SCRS, 1987). Bien que le comité ait encore des doutes quant à l'état actuel du marlin blanc, les faibles niveaux de CPUE de la pêche japonaise (jusqu'en 1980) présentés les années antérieures, ainsi que la CPUE décroissante de la pêche sportive américaine, causent de sérieuses inquiétudes.

BIL-2.3 Voilier/"spearfish"

Les débarquements de l'Atlantique entier (tableau 14) ont régulièrement baissé de 1970 à 1975 (de 3.000 à 1.200 TM), puis sont remontés à 3.300 TM en 1979. Les débarquements ont été d'environ 2.200 TM en 1980-82, puis sont de nouveau remontés à 3.700 TM en 1986 (estimation préliminaire). Cet accroissement était dû en grande partie à une prise accrue de la part du Ghana et du Sénégal. Les statistiques palangrières sont déclarées en tant que voilier/"spearfish", alors que les débarquements sportifs et artisanaux ne concernent que le voilier.

BIL-2.3.a Atlantique ouest

Aucune nouvelle analyse n'a été présentée cette année. Les études

présentées antérieurement (1960-80) indiquent que le taux de capture de la palangre japonaise a fluctué dans l'Atlantique ouest, sans tendance apparente (SCRS, 1982). La composition de taille des échantillons provenant de la pêche sportive américaine indique que la taille moyenne a baissé depuis les années cinquante, mais que la composition de taille semble être assez stable depuis environ dix ans (SCRS, 1983). La composition de taille de la pêche palangrière japonaise, disponible uniquement pour 1971-76, est également stable (SCRS, 1983).

L'analyse de la production par recrue montre que les niveaux récents de mortalité par pêche sont d'environ 20 % inférieurs à $F_{0.1}$ (SCRS, 1983). Si l'on considère l'ensemble de ces données, le voilier semble n'être exploité que d'une façon modérée. Le comité a averti que des analyses plus poussées (par exemple VPA ou modèle de production), en même temps que des analyses de la production par recrue, devraient être faites avant d'effectuer une évaluation définitive de l'état des stocks. Toutefois, les lacunes de ces données de taille rendent peu adéquate à l'heure actuelle l'utilisation de techniques plus sophistiquées.

BIL-2.3.b Atlantique est

La CPUE japonaise de voilier/"spearfish" (SCRS, 1982) a baissé du milieu des années soixante au début des années soixante-dix, pour ensuite osciller sans tendance jusqu'en 1980. La CPUE artisanale sénégalaise du voilier a également oscillé entre 1970 et 1980 sans tendance apparente (SCRS, 1980), mais il est difficile d'évaluer l'effort de cette pêche. Il n'existe à l'heure actuelle aucun autre moyen d'évaluer le stock de l'Atlantique est, et le comité demeure donc incertain quant à l'état des stocks.

BIL-3 Effets des réglementations actuelles

Aucune réglementation ICCAT n'est actuellement en vigueur pour les istiophoridés.

BIL-4 Recommandations

BIL-4.a Statistiques

- 1) Les statistiques de capture et effort (commerciales et sportives) de tous les pays doivent être transmises par 50/mois. Les prises de chacune des espèces d'istiophoridés doivent être transmises séparément; ceci est l'un des plus sérieux problèmes en ce qui concerne les statistiques sur les débarquements industriels palangriers d'istiophoridés. Bien que le comité reconnaisse les progrès réalisés dans ce domaine, la poursuite du travail et son amélioration sont toujours nécessaires. Les différences de taille dues au dimorphisme sexuel bien connu de la croissance des istiophoridés, en particulier du makaira bleu, rendent très important le recueil de données de taille par sexe au débarquement. Le comité a tout spécialement pris note du besoin de progrès en ce domaine.

- ii) Les statistiques de capture de voilier et de "spearfish", en particulier, doivent à l'avenir être transmises séparément par tous les pays, afin de rendre plus aisé le travail d'évaluation des stocks des deux espèces. Les statistiques du voilier (séparées de celles du "spearfish") doivent être transmises pour l'Atlantique est/ouest. Les statistiques historiques devraient aussi être séparées de cette façon. Il faudrait ajuster les zones "billfish" ICCAT à la structure hypothétique est/ouest.
- iii) Il existe plusieurs cas où les données sur l'effort et la taille des istiophoridés sont utilisés pour l'analyse par les pays, mais où les données de base ne sont pas soumises à l'ICCAT. Le comité recommande que le Secrétariat obtienne ces données et les incorpore à la base ICCAT.
- iv) Il faut disposer de descriptions de la pêche de voilier au Ghana et dans d'autres pays ouest-africains; en particulier, les méthodes permettant de déterminer les statistiques de débarquement doivent être documentées.
- v) Il faut une transmission améliorée des statistiques de prise et effort pour les pêcheries sportives d'istiophoridés, historiques et de création récente. Ces données devraient, si possible, comprendre l'importance des débarquements par sexe.

BIL-4.b Recherche

Le manque de données de base sur l'âge, la croissance, le taux de mortalité et la structure du stock entrave sérieusement un grand nombre d'analyses conventionnelles de dynamique des populations. Afin de remédier à ces lacunes et fournir une meilleure base théorique aux analyses futures, une planification précise concernant les activités de recherche, et les réalisations à prévoir à brève et longue échéance, peut être consultée dans le rapport du groupe de travail sur le Programme ICCAT de Recherche intensive sur les Istiophoridés (ci-joint à l'Appendice 6).

Par ailleurs, les recommandations générales du comité sont comme suit:

- 1) Poursuite des études sur l'âge et la croissance des makaires et du voilier et transmission des résultats.
- ii) Réalisation d'autres analyses sur les données des pêcheries d'istiophoridés, tant commerciales que sportives, afin de définir des indices de l'abondance qui tiennent compte des modifications du degré d'efficacité de l'effort de pêche. Les données sur la prise et l'effort doivent être récapitulées et rendues aussi complètes que possible (y compris l'estimation des prises non enregistrées) pour les besoins de l'évaluation.
- iii) Poursuite du travail d'évaluation du stock de voilier de la pêche artisanale, et en particulier réalisation de VPA sur le stock est-atlantique. L'amélioration de la base de données et une meilleure estimation des paramètres de population (due aux progrès récents)

devraient permettre de réaliser encore plus de progrès en ce domaine. Le comité recommande en outre que les données disponibles sur la pêche artisanale sénégalaise de surface soient analysées.

- iv) Lancement d'un programme accéléré de marquage et de recapture d'istiophoridés, ce qui permettrait d'accroître nos connaissances sur les modes de déplacement et de migration et, lorsque les tailles sont disponibles, d'estimer le taux de croissance. En outre, les recaptures d'istiophoridés marqués, et en particulier la récupération de leurs pièces osseuses, permettraient de nettement améliorer les estimations des taux d'âge et de croissance. L'ICCAT a tenté d'obtenir ces données par le passé (1983), et devrait instaurer cette procédure de façon suivie, c'est-à-dire tous les ans.
- v) Mise en route de recherches visant à évaluer le degré de survie des istiophoridés marqués.
- vi) Plusieurs pays palangriers ont fait savoir que certaines de leurs opérations employaient les engins de palangre d'une façon inédite, par exemple la palangre de profondeur pour le thon obèse (Japon et Corée). Ces différences du mode d'utilisation des engins de palangre semblent affecter le degré de capturabilité de certains istiophoridés (et autres espèces), comme l'indique une récente analyse préliminaire (SCRS/86/81).

Les pays qui utilisent plusieurs types de palangre sont priés d'entreprendre une analyse rigoureuse comparant le degré de capturabilité des istiophoridés (et des autres espèces) selon ces différentes modalités. Si ces capturabilités se trouvent être significativement différentes, il pourrait s'avérer nécessaire de stratifier les données de prise et effort selon la profondeur de pêche ou le type d'engin, dans le but de standardiser l'effort en vue de l'évaluation des stocks. De plus, il est peut-être faisable d'appliquer ces résultats dans certains cas pour réduire les prises palangrières fortuites, telles que celles de makaires et de voilier.

BIL-4.c Gestion

Aucune recommandation de gestion n'est formulée à l'heure actuelle, si ce n'est que l'on insiste sur le besoin de suivre de très près les pêcheries d'istiophoridés, en particulier en ce qui concerne le CPUE, les prises et la fréquence de taille du makaire blanc et du makaire bleu, qui ont montré des signes d'une tendance à la baisse, bien qu'avec des fluctuations.

Un contrôle plus suivi des débarquements est donc particulièrement important à l'heure actuelle, vu l'essor et l'expansion des opérations palangrières industrielles dans le golfe du Mexique, la mer des Antilles et l'Atlantique tropical, et les modifications de l'emploi traditionnel de la palangre. Si les analyses futures montrent que le taux décroissant de capture persiste avec un niveau d'effort égal ou supérieur au niveau actuel, il pourrait s'avérer nécessaire de recommander des mesures de gestion.

SWO - ESPADON

SWO-1 Description des pêcheries

Trois types d'engins visent l'espadon dans l'ensemble de l'Atlantique et en Méditerranée. Il s'agit, par ordre d'importance, de: palangre de surface dérivante, filets maillants et harpons.

La palangre de surface dérivante est l'engin le plus répandu, et ses captures constituent la plus grande partie (80 %) de la prise totale d'espadon; les filets maillants et le harpon sont employés par des pêcheries locales déterminées et, comme dans le cas du harpon, avec une grande tradition historique. Il existe aussi des prises accessoires effectuées avec d'autres types d'engin tels que madrague, chalut, etc. La palangre est utilisée sur une aire géographique très étendue dans tout l'Atlantique et en Méditerranée, du fait de l'ample répartition de l'espèce.

La prise globale d'espadon estimée pour l'ensemble de l'Atlantique et la Méditerranée en 1986 s'est élevée à 35.000 TM, dont 38 % en provenance de la Méditerranée (tableau 15).

Les chiffres estimés pour 1986 supposent que les prises de certains pays se situent au même niveau qu'en 1985. Il s'agit d'estimations préliminaires qui pourraient varier; de toutes façons, elles se situent au point le plus élevé de la série historique des prises de cette espèce, et sont le triple des valeurs de 1972.

La série historique de la Méditerranée s'améliore légèrement à partir de 1984, étant donné que des informations plus précises sur les prises italiennes sont disponibles. Les résultats préliminaires d'une étude sur la pêcherie palangrière grecque, financée par la CEE, montrent qu'une pêcherie d'espadon à la palangre se développe depuis une vingtaine d'années dans les eaux qui entourent la Grèce. Cette pêche s'exerce toute l'année, avec un maximum d'activité au printemps et en été. La flottille est composée de plusieurs centaines d'embarcations dont les CPUE semblent être très proches de celles des palangriers espagnols de la Méditerranée (SCRS/87/-36). Des échantillonnages biologiques, ainsi que des marquages, ont également été effectués. Les résultats définitifs de cette étude seront disponibles pour la prochaine session du SCRS.

Vu la demande accrue en espadon, de nouvelles pêcheries, comme celle du Portugal (continent et Açores) ont récemment commencé à utiliser la palangre pour pêcher l'espadon.

La figure 27 indique l'analyse spatiale des données de CPUE (par carré de 50) de la flottille palangrière espagnole, qui permet d'observer que les zones de forte CPUE coïncident avec les nouvelles zones de pêche de la flottille espagnole.

La figure 28 montre les séries historiques de la CPUE palangrière japonaise dans quatre zones (figure 29) comprises entre 20°S et 45°N durant la période 1956-85. La figure 30 indique la CPUE (carré de 50) pour la même flottille entre 1983 et 1985.

Les figures 31 et 32 illustrent la distribution de la CPUE de la flottille palangrière japonaise par carré de 5^o pour la série historique 1957-83. Ces CPUE ne semblent pas montrer de délimitation est/ouest claires de la distribution entre les zones de prises importantes, ce qui aiderait à définir les stocks. On observe cependant dans certains secteurs des zones de concentration qui varient de temps à autre et qui sont plus nettes en novembre et décembre.

SWO-2 Etat des stocks

Le SCRS soutient l'hypothèse d'un stock unique pour l'Atlantique nord, comme postulat de travail pour les besoins de la gestion du stock. Il estime toutefois que l'hypothèse de deux stocks (est et ouest atlantiques) ne peut pas être exclue. Si cette dernière hypothèse était utilisée dans les travaux d'évaluation, le mélange de poissons entre l'est et l'ouest devrait être incorporé dans les analyses.

Le comité a admis que le stock de l'Atlantique sud devrait être considéré comme distinct de celui du nord, mais comme un stock unique pour le sud; ceci est surtout dû au manque d'évidence à l'appui d'une séparation entre le sud-est et le sud-ouest. Cependant, la concentration qui se trouve à l'extrémité sud de l'Afrique suggère quelque échange de poisson entre les océans Atlantique et Indien.

Le comité a également constaté que les stocks biologiques pourraient constituer des unités différentes de celles qui servent à l'aménagement des pêches. Par exemple, même s'il existe des stocks est et ouest, le degré de mélange peut rendre malaisée l'attribution de la prise à un stock donné.

Après examen des données de débarquement et de fréquence de taille, et l'élaboration de tables de prise à une taille donnée pour cinq zones (figure 33) pour les années 1978-85, peu de temps restait disponible pour procéder à une évaluation analytique. Les améliorations significatives qui ont été apportées à la base de données pendant les journées de cette année permettront de faire des évaluations quantitatives pour l'ensemble de l'Atlantique.

Une analyse préliminaire de la CPUE espagnole a été effectuée pour l'Atlantique nord-est et central (figure 34); les tables de prise à un âge donné ont été révisées en ce qui concerne l'information qualitative générale sur l'état des stocks (tableaux 16 à 20).

Selon les tableaux, le comité observe que:

- a) Dans les zones 1-2-3 (Atlantique nord-ouest) on a observé que le nombre de poissons capturés a oscillé entre 90.000 et 130.000/an durant la période 1978-80, et a baissé par la suite à 90.000 poissons/an, sans montrer de tendance, avec une hausse des captures des âges 0 et 1 pour la période 1978-85.
- b) Dans la zone 4-A (Atlantique centre-nord) le nombre de poissons capturés est tombé de 56.000 à 29.000/an durant la période 1978-83. Par contre, en 1984 et 1985, le nombre de poissons a augmenté, en

partie du fait d'un accroissement de l'effort de la flottille espagnole dans cette zone. La gamme des âges exploités est restée constante.

- c) Dans la zone 4-B (Atlantique est) le nombre de poissons capturés a augmenté, surtout après 1983. La plus grande partie des prises se composait de poissons des âges 1 à 4.
- d) Dans les zones 6 et 7 (Atlantique sud) il s'est produit un accroissement constant du nombre de poissons capturés après 1978, alors que la gamme des âges exploités (2-6) était similaire tout au long de la période.
- e) Pour la Méditerranée, le nombre de poissons capturés est resté relativement stable (160.000-200.000 poissons/an) jusqu'en 1982. Après cette date, il s'est produit une hausse importante des prises, qui ont atteint en 1984 un maximum de 621.000. Une partie de cette hausse devrait être attribuée à l'amélioration des statistiques de capture. Le comité a cependant observé ces fluctuations avec prudence, vu le manque général d'information précise sur les prises et la distribution de taille en Méditerranée. La plupart des prises correspondent aux âges 0 et 1.

SWO-3 Effets des réglementations actuelles

L'ICCAT n'a pas de réglementation concernant l'espadon. Il a été signalé que la législation italienne prévoit une taille minimale de 1,4 m, mais le comité n'est pas en mesure de juger de l'efficacité de cette mesure.

SWO-4 Recommandations

SWO-4.a Statistiques

- i) Tous les pays devraient transmettre leurs statistiques de prise et effort de l'espadon par carrés de 5° (ou secteurs plus petits), et par mois.
- ii) Le comité a étudié les zones utilisées par l'ICCAT pour les statistiques et l'échantillonnage, et a adopté celles qui figurent à la figure 33 pour compiler les données de capture et de taille. Les tables de capture à un âge donné doivent être établies en cinq zones (1+2+3, 4-A, 4-B, 5, 6+7).
- iii) Tous les pays qui pêchent de l'espadon (tant que prise directe ou accessoire) devraient mener à bien l'échantillonnage de taille à un niveau adéquat et, si possible, l'échantillonnage des sexes.
- iv) Tous les pays pour lesquels la pêcherie d'espadon est importante devraient fournir à une date fixée par le SCRS une table de prise à une taille donnée correspondant à l'année 1986. La table sera élaborée suivant le format convenu à la présente réunion, à savoir, par

zones d'échantillonnage, mois, engin, et taille (en unités originales). Les mensurations de taille seront exprimées selon les unités les plus petites possibles.

- v) Vu les problèmes causés par le manque d'information sur la Méditerranée, le Secrétariat devra se mettre en contact avec les gouvernements pertinents pour obtenir des données historiques et actuelles plus précises.
- vi) Il est recommandé d'utiliser des équations choisies de conversion de longueur en poids pour des zones spécifiques (tableau 21) lors du calcul des débarquements Tâche I.
- vii) Des données détaillées de fréquence de taille doivent être mises à disposition, afin de permettre une comparaison des substitutions selon les strates spatio-temporelles les plus fines possibles.

SWO-4.b Recherche

- i) Mettre l'accent sur l'élaboration d'estimations supplémentaires du taux de croissance fondées sur une information confirmée. Il faut encourager l'analyse modale de la composition de taille, conjointement avec l'analyse des pièces dures, surtout pour la région méditerranéenne; il faudrait également, si possible, définir quels sont les âges associés aux divers modes.
- ii) Utiliser toutes les techniques permettant d'identifier le ou les stock(s), y compris âge, croissance, maturité, etc., en particulier en ce qui concerne le poisson de l'Atlantique sud et de la Méditerranée.
- iii) Intensifier à l'avenir le marquage scientifique, surtout compte tenu de l'accroissement de la valeur commerciale et de l'essor des pêcheries de cette espèce. Le comité a noté le grand nombre de marquages effectués par les observateurs américains à bord de palangriers japonais, et espère que ce programme se poursuivra.
- iv) Poursuivre l'analyse des modifications de l'efficiencia de l'effort, afin d'améliorer les indices d'abondance.
- v) Réaliser à titre prioritaire la standardisation des CPUE, étant donné que l'information sur la CPUE fournie par les divers pays provient de strates spatio-temporelles, engins, et méthodes de pêche différents, et qu'elle est exprimée en unités distinctes. Pour cela, il sera nécessaire de définir l'époque, la zone, les caractéristiques de l'engin et autres facteurs susceptibles d'affecter la capturabilité. Ceci peut être mené à bien avec des méthodes statistiques, telles que le modèle linéaire généralisé (GLM). Le comité recommande une comparaison conjointe des données de CPUE du Japon, de l'Espagne et des Etats-Unis.
- vi) Rechercher la raison (ou les raisons) de la prédominance des femelles dans les classes de grande taille.

Le SCRS estime que les travaux commencés pendant les journées de travail de cette année doivent être poursuivis et complétés à l'avenir, surtout en ce qui concerne l'évaluation analytique qui n'a pas pu être effectuée faute de temps. Le comité juge donc que, même si tous les pays suivent les recommandations résumées ci-dessus, il sera nécessaire de tenir une autre réunion intérimaire.

SWO.4.c Gestion

Aucune recommandation n'a été formulée en ce qui concerne la gestion.

SBF - THON ROUGE DU SUD

SBF-1 Description des pêcheries

Le thon rouge du sud se trouve dans les hautes latitudes de l'hémisphère sud. La seule zone de frai connue se situe à une latitude moyenne dans l'est de l'océan Indien. On trouve les juvéniles dans les eaux côtières du sud de l'Australie. Au fur et à mesure de leur croissance, ils effectuent une migration importante et circompolaire dans le Pacifique sud, l'océan Indien et l'Atlantique.

Le stock est exploité depuis le début des années cinquante par les australiens (canne, senne et, dans une certaine mesure, ligne traînante). Les prises japonaises se sont accrues jusqu'à un maximum de 77.500 TM en 1961. Elles sont depuis lors en baisse. La pêche australienne de surface, qui capture surtout des juvéniles, a graduellement augmenté au point de donner des prises de 10.000-12.000 TM à la fin des années soixante-dix, et une capture maximum de 21.500 TM en 1982, mais ses prises ont récemment décliné du fait de nouvelles restrictions. Dernièrement, les pêcheurs néo-zélandais se sont également montrés intéressés par la pêche de poissons de grande taille à la ligne à main et à la ligne traînante, mais leurs prises sont encore très réduites (moins de 200 TM/an). Les prises des pêcheurs japonais, australiens et néo-zélandais en 1986 ont été respectivement d'environ 17.000, 12.500 et 100 TM. Dans l'Atlantique, le thon rouge du sud est capturé à la palangre dans la zone au large des côtes sud d'Afrique, et les prises japonaises de 1986 ont été estimées à 350 TM. Ces dix dernières années, les prises ont fortement oscillé entre 500 et 6.200 TM (tableau 22), ce qui reflète le déplacement de l'effort de pêche entre les océans.

SBF-2 Etat des stocks

Lors de la sixième réunion de scientifiques australiens, japonais et néo-zélandais tenue à Hobart, Australie, au mois d'août 1987, l'état des stocks a été ré-évalué à partir des données sur la prise brute, les fréquences de taille et l'effort, ainsi que sur le marquage et les récupérations. La réduction significative de la biomasse reproductrice par rapport au niveau antérieur à l'exploitation, qui avait été détectée au cours des cinq réunions précédentes, a été de nouveau confirmée. Des simulations sur

ordinateur, ainsi que l'échec constant de la pêche locale en Nouvelles Galles du Sud, et la récente baisse de l'abondance des poissons d'âges 4-7, suggèrent qu'il est probable que la biomasse de géniteurs continue à diminuer au cours des années à venir. Il a été signalé qu'il existait un risque de ce que le recrutement continue à baisser si les limites de capture actuelles sont maintenues. Les gouvernements des trois pays ont été priés de prendre des mesures immédiates pour garantir à l'avenir que des réductions substantielles des captures puissent être rapidement et efficacement mises en oeuvre si une baisse continue du recrutement est signalée.

SBF-3 Effets des réglementations actuelles

La première réglementation de gestion de la pêcherie a été introduite indépendamment par l'Australie et le Japon au début des années soixantedix. L'Australie a limité le nombre de ses senneurs à six, et ses opérations aux eaux au large du sud-est de son territoire. Ceci répond à des raisons biologiques comme économiques. Depuis 1971, le Japon a volontairement réduit sa pêche dans les zones où les juvéniles se trouvent en abondance. Cette mesure a été instaurée pour relever l'âge à la première capture dans le but d'obtenir une plus forte production par recrue.

Depuis la saison de pêche de 1984, l'Australie a maintenu un quota national de 14.500 TM et une fermeture saisonnière de la zone au large de ses côtes occidentales. Le Japon et la Nouvelle Zélande ont instauré des quotas nationaux, s'élevant respectivement à 23.150 et 1.000 TM, pour la saison 1986. Récemment, l'Australie et le Japon ont réduit leur limite de capture à 11.500 TM (par rapport à la saison de pêche de 1986) et à 19.500 TM (par rapport à la saison de pêche de 1987) respectivement.

SBF-4 Recommandations

Le comité n'a formulé aucune recommandation concernant la gestion du thon rouge du sud dans l'Atlantique, vu que le stock a été suivi de très près par d'autres régimes internationaux.

SMT - PETITS THONIDES

SMT-1 Description des pêcheries

Une dizaine d'espèces composent les petits thonidés. Quatre d'entre elles représentent plus de 80 % du tonnage global. Il s'agit de la bonite à dos rayé, de la thonine, de l'auxide et du maquereau espagnol.

Le tableau 23 fournit les meilleures données statistiques disponibles sur les petits thonidés dans l'Atlantique et en Méditerranée. Cependant, les données de 1986 sont incomplètes; en outre, les données de capture des grands senneurs au large des côtes africaines, probablement de l'ordre de 7.000 à 8.000 TM/an, surtout d'auxide et de thonine, ne sont pas complètes, soit qu'il s'agisse de rejets non consignés dans les livres de bord, ou de prises non déclarées.

Malgré tout, les prises totales de petits thonidés dans la période récente 1984-86 sont de l'ordre de 90.000 TM, alors qu'elles étaient de 120.000 TM en 1980-83. Cette diminution reflète la baisse constatée des prises turques de bonite à dos rayé en Méditerranée qui sont passées de 30.000 à 80.00 TM de 1983 à 1986 et celle des prises russes de thonine en Atlantique, de 6.000 à 1.000 TM durant la même période.

Les prises des autres espèces réalisées par les autres pêcheries sont stables, avec toutefois une augmentation des prises de Scomberomorus spp. par les pêcheurs américains en 1986. Les prises dépassent celles des autres espèces de thonidés dans la zone. Cette augmentation est due à une meilleure couverture statistique, et notamment à la déclaration des prises réalisées par les pêcheries sportives. Par ailleurs, l'insuffisance de l'échantillonnage expliquerait en partie la baisse des prises d'Acanthocybium au Cap-Vert ces dernières années, malgré la stabilité de l'effort de pêche des barques responsables de ces captures.

Il est également intéressant de noter qu'il y a une amélioration de la couverture statistique, tant par l'augmentation du nombre de pays qui déclarent leurs prises de petits thonidés (de 28 en 1971 à 43 en 1986), que par l'amélioration de la composition spécifique des captures déclarées.

SMT-2 Etat des stocks

Les stocks de petits thonidés sont généralement côtiers et se prêtent mieux à une gestion locale que ceux des grands thonidés hauturiers. Néanmoins, les informations disponibles à l'heure actuelle ne permettent pas, le plus souvent, de tirer de conclusions quant à l'état de ces populations. Il est toutefois probable que certaines d'entre elles soient sous-exploitées.

Des évaluations de stocks de Scomberomorus spp. ont été faites dans la zone économique exclusive des Etats-Unis, mais ces études n'ont pas été remises au SCRS.

SMT-3 Effets des réglementations actuelles

Le "US Fishery Management Plan for Coastal Migratory Pelagic Resources (Mackerels) in the Gulf of Mexico and South Atlantic Region" a été approuvé et est en vigueur dans la zone économique exclusive des Etats-Unis. Il prévoit un total de prises admissibles (TPA) pour le Scomberomorus spp. Ces TPA sont répartis par zone et entre les pêcheurs commerciaux et sportifs. Les TPA et les allocations sont ajustés tous les ans. Ces réglementations ont permis de restreindre la mortalité par pêche globale.

SMT-4 Recommandations

SMT-4.a Statistiques

Les données d'effort et de prise des petits thonidés sont très incomplètes pour la plupart des pays côtiers. Ainsi le comité recommande:

- i) Que les pays membres s'efforcent de transmettre leurs prises de petits thonidés réalisées par leurs différentes pêcheries (artisanale, industrielle, sportive), ainsi que les efforts correspondants dans la mesure du possible.
- ii) Que les rejets au large des côtes africaines et les commercialisations non déclarées des senneurs soient estimés, ainsi que la taille des individus des espèces concernées.
- iii) Que le Secrétariat fasse le nécessaire pour obtenir des données adéquates des pays non membres, notamment ceux de la Méditerranée et de la côte atlantique de l'Afrique.
- iv) Que les statistiques de capture des espèces les plus importantes (thonine, auxide, bonita à dos rayé et maquereau espagnol) soient présentées par engin et pays, afin de suivre l'évolution des différentes pêcheries.
- v) Que les pays où existent des pêcheries importantes de petits thonidés élaborent dans les meilleurs délais des documents décrivant leurs méthodes de collecte et de traitement des données statistiques, afin de permettre au Secrétariat d'élaborer un manuel d'échantillonnage pour les espèces secondaires.

SMT-4.b Recherche

Le comité recommande:

- i) Que des études soient menées pour fournir ou compléter les données biologiques sur les principales espèces de petits thonidés (zone et période de reproduction, croissance, etc.), notamment dans les zones où travaillent d'importantes pêcheries.
- ii) Que des études visant à définir la taille et la structure des stocks, ainsi que les schémas migratoires des espèces, soient menées. Des campagnes de marquage seraient intéressantes pour ce genre d'étude.
- iii) Que des études sur l'écologie des petits thonidés en général, et leur association avec des thonidés juvéniles dans les concentrations, soient poursuivies.
- iv) Qu'une méthode d'estimation de l'effort de pêche soit étudiée, afin de mesurer la pression de pêche effective appliquée sur ces espèces, souvent capturées en même temps que les espèces-cibles.
- v) Que les études qui traitent de l'évaluation des stocks de petits thonidés soient mises à la disposition du SCRS.

SMT-4.c Gestion

Le comité ne formule aucune recommandation de gestion en ce qui concerne les stocks de petits thonidés.

MLT - INTERACTIONS PLURISPECIFIQUES

Aucun document présenté au comité ne traitait explicitement de ce problème, qui demeure d'une importance vitale, tant pour les pêcheries à la palangre que pour celles de surface.

La palangre est en effet, par définition, un engin qui capture simultanément de multiples espèces (thonidés, xiphiidés, istiophoridés et autres), et qui est susceptible de changer d'espèces cibles d'une manière difficile à mesurer par les scientifiques. Un problème analogue se pose à cause des changements des profondeurs où sont posées les lignes. Ce dernier problème apparaît par exemple dans l'interprétation des rendements des palangres profondes dont les pue des différentes espèces se trouvent modifiées par la profondeur plus grande des hameçons. Ces changements sont difficiles à interpréter et à corriger dans le calcul des indices d'abondance spécifiques.

Des problèmes identiques se posent pour les pêcheries à la senne qui sont susceptibles de changer facilement d'espèce cible, par exemple entre l'albacore et le listao. Le problème se pose clairement durant la période récente (1980-86), où le stock d'albacore était moins recherché par certaines flottilles du fait de sa faible abondance, et redevient, semble-t-il, une véritable espèce cible durant la phase actuelle de récupération du stock.

Le problème, qui n'a pas été analysé dans le détail, devra être analysé avec soin dans le cadre de l'analyse des données qui sera réalisée lors de la phase finale du Programme de l'Année internationale de l'Albacore.

Point 10 - DEROULEMENT DU PROGRAMME D'ANNEE ALBACORE

Le Dr. A. Fonteneau (France), coordinateur général du programme, a fait part des résultats de la réunion de responsables tenue à Dakar, Sénégal, à l'occasion de la réunion du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées. Le rapport (SCRS/87/7) résumait les activités fin 1986 et début 1987, et formulait des suggestions quant à la marche future du programme, en particulier en ce qui concerne le traitement des données et la conclusion du programme.

Le comité a examiné et adopté le rapport des responsables d'activités (Dakar, juillet 1987), qui figure ci-joint en tant qu'Appendice 4.

Le Dr. Fonteneau a ensuite suggéré que le déroulement du programme ces derniers mois, depuis la réunion de Dakar, soit passé en revue pendant la session, et que sa planification future fasse alors l'objet d'un accord. Le président du SCRS a décidé de réunir pendant les présentes sessions les scientifiques qui travaillent au programme.

Lors d'une session ultérieure, le rapport du groupe réuni pendant la présente session a été présenté par le rapporteur, M. J. Pereira. Il a été constaté que le programme s'achève à la fin de 1987, et que des études sont prévues sur la croissance, le traitement des données et les analyses de synthèse. Une réunion sur la préparation des données est prévue en

juillet à Dakar; la participation d'un expert du Secrétariat sur la base a été requise. Après quelques débats sur les dates, il a été décidé que la réunion de clôture du programme, qui complètera l'ensemble des analyses, aura lieu à Madrid vers la fin du premier trimestre de 1989.

Des délibérations ont porté sur la question de savoir si quelques scientifiques pouvaient être invités à cette réunion en faisant appel aux fonds qui restent du programme. Il a été convenu que les participants doivent recourir au financement de leur propre pays pour assister à la réunion, du fait que le financement du programme provenait du Fonds de roulement, et non de contributions de pays membres.

Le groupe prévoit que 25.000 US\$ seront nécessaires pour mener à bon terme le programme, et que le montant sera prélevé sur les prévisions budgétaires non utilisées. Le rapport du groupe fournit également une ventilation des frais prévus.

Le comité a adopté le rapport du groupe de travail (octobre 1987) en reprenant toutes les recommandations qui y figurent. Ce rapport est joint en tant qu'Appendice 5.

Point 11 - DEROULEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE INTENSIVE SUR LES ISTIOPHORIDES

En l'absence du coordinateur général, le Dr. B. Brown (Etats-Unis), le Dr. E. Prince (Etats-Unis) a fait part de la marche du programme en 1987. Il a tout d'abord présenté le Plan du Programme (COM-SCRS/87/14) qui avait finalement reçu l'accord de tous les scientifiques concernés. Il a commenté que ce plan est définitif, mais que quelques modifications peuvent encore y être apportées pendant la présente session.

Le Dr. Prince a ensuite présenté le document SCRS/87/18, qui décrit les progrès réalisés. L'adoption du plan ayant souffert quelque retard, les activités de la première année en ont été quelque peu limitées, mais le programme d'observateurs, l'échantillonnage au port et le marquage se sont bien déroulés. Il informa également le comité que le programme disposait maintenant de fonds suffisants.

Le président du SCRS a proposé de tenir pendant la présente session une réunion des scientifiques concernés par le programme, pour réviser la planification et établir le calendrier des activités futures. Etant bien entendu qu'il peut être modifié selon les circonstances, le plan a été adopté; il a été décidé qu'il devait paraître en tant que publication à part, tout comme le plan du Programme d'Année albacore.

Le coordinateur fit part lors d'une session ultérieure du SCRS du résultat de la réunion des scientifiques travaillant au programme. Bien que le groupe ait proposé quelques modifications minimales du plan, ce dernier est assez flexible et l'introduction de ces changements ne causerait aucun problème.

Le rapport a été adopté (Appendice 6), et le comité a repris toutes les recommandations qui y étaient formulées. Quant à la recommandation du

groupe à l'effet de désigner deux coordinateurs, l'un pour l'est et l'autre pour l'ouest, pour collaborer avec le coordinateur général, le président du SCRS a désigné M. T. Diouf (Sénégal) pour l'Atlantique est et le Dr. E. Prince (Etats-Unis) pour l'Atlantique ouest.

**Point 12 - RAPPORT DU SOUS-COMITE DES STATISTIQUES ET EXAMEN
DES STATISTIQUES THONIERES ATLANTIQUE ET DU
SYSTEME DE GESTION DES DONNEES**

Le rapport du Sous-Comité des Statistiques a été présenté par son président, le Dr. R.J. Conser (Etats-Unis), qui a résumé les délibérations qui se sont déroulées pendant la réunion, et signalé les recommandations dont le sous-comité avait saisi le SCRS.

Le comité a été informé que des progrès considérables avaient été réalisés par les scientifiques et le Secrétariat sur les tâches statistiques, mais qu'il reste beaucoup à faire. Le comité a également été informé que l'ordinateur actuellement disponible au Secrétariat n'offre pas un support informatique suffisant lorsque les scientifiques tentent d'effectuer des analyses complexes et/ou l'évaluation de stocks de plus d'une espèce. Pour faciliter le travail scientifique, l'adjonction de matériel et de logiciel à l'ordinateur du Secrétariat a été proposée par le sous-comité. L'Addendum 2 au rapport du sous-comité fournit une analyse détaillée et établit l'ordre de priorité. Le comité a repris toutes les recommandations comprises dans le rapport.

Le comité a révisé et repris à son compte diverses autres recommandations formulées par le sous-comité. Le rapport du Sous-Comité des Statistiques a été adopté par le SCRS; il figure ci-joint en tant qu'Appendice 7.

Point 13 - NORMES DE PRESENTATION DES DOCUMENTS ET PUBLICATION

Le comité a examiné le document COM-SCRS/86/13 qui passe en revue les publications de la Commission sur la recherche et les statistiques. Il a confirmé que les séries statistiques avaient été interrompues, et que les données sont maintenant présentées sous un format bien plus résumé dans le Recueil de Données.

Une première version de la série historique 1970-79 du Bulletin statistique a été mise à disposition en 1985, et les données ont été assez bien révisées depuis lors. Le comité recommande donc que le Secrétariat publie dès que possible la version officielle du Bulletin historique n° 3 qui couvre les années 1970-79.

**Point 14 - PROGRAMMES DE RECHERCHE DU SCRS, ET ORGANISATION
DE SES REUNIONS**

14.1 Organisation de la réunion

Le SCRS a évalué, de son point de vue, la nouvelle organisation des sessions étreannée cette année par la Commission. Le comité estime que le

nouveau schéma présente comme prévu de nombreux avantages, ainsi que des inconvénients. Constatant que la Commission doit se prononcer sur le calendrier des années suivantes après avoir évalué sa propre expérience, le comité résume ainsi son opinion:

a) Lieu de réunion

Bien que des réserves aient été exprimées quant à la nécessité de ce que le SCRS effectue toutes les analyses, comme pour le thon rouge, pendant ses sessions, il a été décidé que l'endroit le plus logique était Madrid, où l'on peut accéder à l'ordinateur, et qui est le plus économique du fait que tous les services du Secrétariat peuvent être utilisés.

b) Dates du SCRS

Il a généralement été admis que la réunion de cette année avait été fixée trop tôt pour permettre aux scientifiques de procéder à des analyses fondées sur la base la plus récente, puisque la plupart des données n'ont pas été mises à disposition avant la veille de la session du SCRS. Le comité a recommandé que la réunion de 1988 ait lieu début novembre.

c) Durée de la session

Cette année, la réunion a commencé le mercredi, et, après l'ouverture du SCRS, les groupes d'espèces se sont réunis jusqu'au week-end. Ce système a été jugé bien plus pratique pour le comité, la section sur les espèces pouvant être rédigée pendant le week-end. Par ailleurs, les sessions qui exigent l'assistance d'interprètes étaient séparées de plusieurs jours, ce qui peut entraîner des problèmes économiques à l'avenir pour s'assurer les services et le matériel d'interprétation nécessaires.

Il a été constaté que le projet sur le thon rouge n'avait été mis à disposition que l'avant-veille de la clôture des sessions du comité. Pour que le texte sur le thon rouge soit prêt à temps pour être présenté au comité, ce dernier a décidé que les scientifiques qui travaillent sur cette espèce commencent leur travail un jour plus tôt que le reste du SCRS.

Avec cette exception, le SCRS recommande que sa prochaine session soit prévue sur 8 jours ouvrables, dont 5 avec interprètes. Si la Commission décide que le SCRS se réunisse pendant la semaine qui précède ses propres sessions, il faudra envisager de commencer le SCRS au milieu de la semaine, pour que le comité puisse disposer du week-end à la fin des réunions des groupes d'espèces.

d) Séparation des réunions du SCRS et de la Commission

Les scientifiques ont considérablement discuté sur ce sujet. L'avantage primordial de réunions séparées est que les délégués ont le temps de lire et de pondérer les conclusions scientifiques avant l'ouverture de la Commission, et que les scientifiques peuvent les informer de façon normale,

et non de façon précipitée pendant la réunion dans l'intervalle extrêmement bref entre les sessions du SCRS et celles de la Commission.

Les inconvénients sont que les scientifiques peuvent avoir à se déplacer à deux reprises dans un court laps de temps, et que les délégués peuvent devoir assister aux réunions sans leurs conseillers scientifiques. Ceci peut entraîner un moindre écho des opinions du SCRS au sein de la Commission.

14.2 Réunions intérimaires

Le président du SCRS a noté que les divers groupes avaient recommandé deux réunions intérimaires, à savoir d'autres Journées sur l'espadon pour mettre au point l'évaluation du stock, et une session préparatoire sur les données du Programme albacore.

a) Journées d'étude sur l'espadon

Le groupe réuni pendant les journées de 1987 demande à ce que d'autres journées soient tenues en 1988 pour compléter l'évaluation du stock. Les participants ont tous convenu que cette réunion ne doit pas avoir lieu en association avec ou juste avant celle du SCRS, même si ceci doit représenter des coûts supplémentaires de déplacement.

Le comité recommande que d'autres journées d'étude aient lieu en juin ou juillet 1988 pendant 5 à 6 jours ouvrables. Les données de 1986 doivent être incluses dans la base avant les journées. Le calendrier détaillé pourra faire l'objet d'un accord ultérieur par correspondance.

b) Réunion de préparation des données du Programme albacore

Le comité approuve la recommandation du groupe sur le Programme albacore à l'effet de tenir une réunion à Dakar au mois de juillet 1988. Le président du SCRS a chargé le coordinateur, le Dr. A. Fonteneau, de la préparation générale de la réunion.

Point 15 - COOPERATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Le comité a noté avec satisfaction que l'ICCAT maintenait une étroite collaboration avec divers organismes en ce qui concerne les statistiques thonnières, ce qui est présenté et commenté dans le Rapport du Sous-Comité des Statistiques (Appendice 7). Le comité recommande que ces activités se poursuivent.

Il a été commenté que les réunions scientifiques auxquelles le Secrétaire assisterait seraient choisies avec grand soin du fait du budget austère de la Commission. Le comité a été informé qu'en 1987 deux voyages seulement ont été effectués, l'un pour assister au CWP à Rome et l'autre au Groupe de Consultation sur les Statistiques thonnières globales à La Jolla. Par contre, certains scientifiques ont été priés de représenter la Commis-

sion à des réunions auxquelles ils assistaient en représentation de leur pays. Cette formule doit être encouragée, du fait des économies budgétaires qu'elle permet.

Point 16 - RECOMMANDATIONS

Les recommandations du SCRS sur les statistiques, la recherche et la gestion des espèces de thonidés figurent au point 4 de chacune des sections des espèces dans le cadre du point 9 du rapport du comité, ainsi que dans le Rapport du Sous-Comité des Statistiques (Appendice 7).

Le SCRS a accompli la tâche qui lui avait été confiée par la Commission en 1986 à l'effet d'élaborer un programme de recherche intensive sur les istiophoridés. Le programme correspondant a déjà été mis en route. De plus amples détails sont fournis au point 11 de l'ordre du jour et à l'Appendice 6.

Les résultats des Journées d'étude sur l'Espadon sont examinés au point 7 de l'ordre du jour, et de nouvelles journées sont proposées aux points 7 et 14.

Le Programme de l'Année internationale de l'Albacore est sur le point de se terminer, et les tâches qui restent à mener à bien, ainsi que le plan résumé, sont traités au point 10 de l'ordre du jour et à l'Appendice 5. Une réunion intérimaire est également prévue pour la préparation des données en 1988 (point 14), et une réunion sur l'analyse des données est prévue début 1989.

L'évaluation par le comité de la nouvelle organisation des réunions adoptée cette année figure au point 14 de l'ordre du jour.

On a attiré l'attention de la Commission sur les débats du Sous-Comité des Statistiques (Appendice 7) au point 6.7 de son ordre du jour, qui ont porté sur le matériel additionnel que les scientifiques ont jugé nécessaire pour l'ordinateur.

Point 17 - AUTRES QUESTIONS

Etant donné que la récompense standard de 4 US\$ de l'ICCAT ne présente plus d'attrait pour la plupart des pêcheurs, la possibilité de développer quelque autre forme d'encouragement pour les retours de marques a été mentionnée. Bien que les pays soient responsables du versement des récompenses pour retour de marques, la Commission peut éventuellement aider les scientifiques nationaux en diffusant aux pêcheurs une documentation sur les thonidés.

Après quelques délibérations, il a été décidé que le nombre d'exemplaires du Bulletin d'information devrait être accru à l'avenir, de façon à permettre aux scientifiques nationaux de commander suffisamment de copies pour les distribuer aux pêcheurs qui collaborent avec eux. Le Bulletin d'information devrait donc inclure plus de résumés sur les conclusions scientifiques, telles que celles des Journées d'étude sur l'Espadon. Les

scientifiques espagnols ont été priés de rédiger à titre d'essai un résumé de quelques pages avec des photos et des tableaux s'adressant à la société non-scientifique.

Point 18 - ADOPTION DU RAPPORT

Le rapport a été révisé et adopté avec de légères modifications. Lors de son adoption, il a été décidé que les scientifiques participant à la réunion remettraient le rapport à leurs délégués avec les erratas correspondants, et que le Secrétariat en enverrait copie à ces derniers par avion dès que possible. Il n'est pas nécessaire que ces copies soient bien éditées et vérifiées quant à la traduction, mais qu'au moins les corrections faites juste avant l'adoption du rapport soient incluses.

Point 19 - CLOTURE

La séance a été levée.

Tableau 1 (suite).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
ATLANTIQUE OUEST	15.3	14.9	14.5	16.5	13.8	13.4	14.8	13.1	13.0	16.4	25.5	37.1	36.3	37.9	45.9
-SURFACE	3.4	2.3	1.6	2.0	0.7	1.4	4.7	3.6	5.6	4.8	15.1	29.4	27.0	26.4	3.6
VENEZUELA	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	1.8	4.4	3.5	13.9	25.3	20.2	17.7	0.0
AUTRES	3.4	2.3	1.5	1.9	0.7	1.4	4.7	1.8	1.2	1.3	1.1	4.1	6.8	8.7	3.6
-PALANGRE	11.6	12.4	12.6	14.2	12.6	11.4	9.5	9.0	6.6	11.4	9.8	7.3	8.8	11.0	8.1
CHINE (TAIWAN)	1.2	1.2	1.3	1.1	1.1	0.1	0.2	0.8	0.5	0.4	0.4	0.1	0.5	0.6	1.0
CUBA	0.4	0.0	0.4	0.6	1.2	0.9	0.7	0.2	0.7	2.0	1.5	0.8	2.5	1.9	0.5
JAPON	4.2	2.5	2.8	2.4	3.1	1.4	1.6	1.7	1.1	3.0	3.3	1.2	1.0	2.2	1.3
COREE + PANAMA	3.3	6.5	6.5	8.9	5.9	7.1	5.0	4.4	2.7	3.6	2.9	2.0	1.2	1.7	1.2
AUTRES	2.6	2.2	1.5	1.2	1.4	1.8	2.1	1.9	1.5	2.4	1.8	3.2	3.5	4.6	4.1
-ENGINS NON CLASSES	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.6	0.5	0.4	0.7	0.3	0.6	0.4	0.5	0.5	34.2

* Estimé par le Groupe de Dakar.

** Estimations à partir de l'échantillonnage d'Abidjan.

Tableau 2. Capacité de transport (10^3 TM) des pêcheries de surface d'albacore et de listao dans l'Atlantique est (au 17 octobre 1987).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986*
- BB															
FISM	2.7	2.1	2.0	1.8	1.5	1.3	1.3	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1	1.0
Basés Tema	3.2	4.0	8.7	9.2	7.3	11.0	12.8	11.6	9.7	8.7	8.1	8.0	7.2	6.6	6.6
Espagne (Canaries)	.6	1.0	1.9	1.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6	.6
Angola	.3					.5	.5	.5	.4	.5	.4	.4	.4	.4	.4
Cap Vert									.2	.2	1.0	1.0	1.0	1.2	1.2
Portugal	.5	.5	.4	.6	.3	.3	.3	.6	.6	.5	.3	.3	.3	.4	1.0
TOTAL BB	7.3	7.6	13.0	13.2	9.7	13.7	15.5	14.7	12.8	11.8	11.7	11.5	10.7	10.3	10.8
- PS															
FISM	9.2	12.4	14.5	17.2	17.5	14.6	17.6	16.5	17.2	16.8	16.3	16.8	4.8	3.0	3.0
Espagne	5.2	7.1	8.4	12.6	16.8	20.7	24.4	25.9	29.5	30.6	31.7	38.0	33.5	30.3	27.3
Etats-Unis	11.9	2.9	5.5	10.4	1.7	4.2	10.5	3.2	2.2	1.6	1.3	0.	0.	0.	0.
Japon	1.9	1.9	.6	.2							.4	.4	.4	.8	.8
URSS	.1	.1	.1	.1	.1	.1	.2	1.0	3.0	3.9	4.9	4.9	4.9	5.4	5.4
Autres**	.9	.2	.2	.4	.2	.2	.2	.7	2.9	4.9	10.8	10.2	6.4	2.0	2.0
TOTAL PS	29.2	24.6	29.3	40.9	36.3	39.8	52.9	47.3	54.8	57.8	65.4	70.3	50.0	41.5	38.5
TOTAL PS+BB	36.5	32.2	42.3	54.1	46.0	53.5	68.4	62.0	67.6	69.6	77.1	81.8	60.7	51.8	49.3
Effort (jours pêche)***	16.0	24.3	24.1	32.2	33.8	26.8	37.4	43.3	54.6	57.4	66.9	69.6	40.2	37.8	28.9

* Chiffres préliminaires.

** Ghana (1982-85), Mexique (1983), Congo (1980-81), Grand Cayman (1982-83), Portugal (1979-81), Vénézuéla (1983).

*** SCRS/87/75.

Tableau 3. Prise de thon obèse de l'Atlantique (1.000 TM).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL	46.4	56.4	63.6	60.7	44.6	54.1	51.7	45.1	62.7	67.1	73.0	58.6	69.0	74.2	61.1
-SURFACE	13.9	18.5	24.5	19.9	17.2	25.0	23.4	17.9	21.4	25.7	21.2	25.1	27.3	25.6	30.0
CANNEURS	9.3	13.6	17.9	14.6	9.9	12.8	14.6	9.5	12.1	9.7	6.9	9.8	11.1	17.6	15.0
FIS	1.1	1.2	1.0	1.3	1.4	2.6	3.6	2.0	2.4	2.2	1.8	2.1	2.1	4.0	3.2
GHANA	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2	0.3	0.5	0.4	0.3	1.1*	1.4*	1.2**
JAPON	0.9	1.7	1.9	0.1	0.9	1.0	0.6	0.2	0.4	1.0	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0
COREE + PANAMA	0.1	0.2	0.7	0.4	0.4	0.8	0.7	0.8	1.3	0.6	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0
PORTUGAL	4.0	5.9	10.9	6.8	2.9	4.5	5.3	3.3	3.5	2.6	1.8	3.8	3.9	6.4	7.0
ESPAGNE	3.1	4.4	3.2	5.7	4.2	3.6	3.8	3.0	4.0	2.4	1.5	2.5	2.8	5.0	3.5
AUTRES	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.5	0.1	0.2	0.3	0.3	1.2	1.1	0.9	0.1
-SENNEURS	4.7	4.9	6.6	5.3	6.9	11.5	8.6	8.0	8.7	15.2	14.0	15.2	16.0	7.9	10.7
FISMP	2.8	3.2	4.2	3.5	5.1	6.4	5.3	5.3	3.7	6.0	5.4	6.4	2.6	1.1	1.3
JAPON	0.7	0.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5*	0.5*	0.5**
ESPAGNE	0.9	1.3	1.3	1.6	1.7	4.8	3.0	2.4	4.4	7.6	7.5	6.2	10.8	5.4	8.6
USA	0.2	0.1	0.9	0.1	0.0	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.4	1.5	0.7	2.5	2.1	1.0	0.3
AUTRES ENGINES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.7	0.2	0.5	0.6	0.8	0.3	0.1	0.2	0.1	0.3
-PALANGRE	32.5	37.9	39.1	40.8	27.4	29.1	28.3	27.2	41.4	41.4	51.8	33.5	41.7	48.5	32.6
CHINE (TAIWAN)	5.0	3.8	3.1	4.0	3.3	3.0	2.6	2.2	2.3	1.7	1.9	1.4	0.8	1.1	1.0
CUBA	2.0	2.6	2.4	1.9	1.3	1.8	2.3	2.3	1.4	0.7	0.5	0.4	0.4	0.2	0.2
JAPON	18.1	20.0	20.9	17.4	7.3	9.1	9.3	12.0	20.5	21.0	32.9	15.1	24.3	31.6	22.9
COREE + PANAMA	5.8	8.5	9.2	12.1	8.7	8.8	11.2	7.8	13.5	14.1	13.5	12.1	10.9	11.8	6.7
URSS	1.6	3.0	3.4	3.7	4.9	4.1	2.1	2.0	2.6	1.7	0.6	0.4	1.2	0.9	1.1
AUTRES	0.0	0.1	0.2	1.7	1.9	2.4	0.8	0.9	1.1	2.2	2.3	4.0	4.0	2.9	0.8
-ENGINES NON CLASSES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	2.6

* Estimations du Groupe de travail sur les Thonidés tropicaux juvéniles.

** Estimations du SCRS.

Tableau 4. Prise de listao de l'Atlantique (1.000 TM).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL:	76.2	78.9	117.8	61.7	74.7	110.0	106.2	88.3	108.8	129.0	153.0	133.0	126.4	118.0	119.7
SURFACE - ATL. EST	74.3	75.1	113.2	56.4	70.9	106.6	98.9	81.7	96.0	106.0	119.9	100.7	90.9	77.7	88.9
-SENNEURS	48.7	49.8	74.2	35.4	32.5	55.9	56.7	35.6	54.0	64.6	72.3	63.6	61.7	47.6	57.3
FISH	13.6	7.9	22.6	10.5	14.9	28.4	22.5	15.6	22.0	25.3	27.6	27.5	9.8	10.4	12.2
GHANA	0.0	0.2	0.0	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.3	2.7	3.9	2.8	3.7*	2.9*	1.7**
JAPON	3.4	1.5	0.9	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4	1.4	1.1*	2.1*	2.7**
PORTUGAL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.2	0.1	0.8	0.1	0.1	0.0	0.0
ESPAGNE	19.5	17.8	30.6	16.9	15.6	21.5	24.5	17.4	24.2	31.3	34.7	27.6	44.6	29.4	38.1
USA	12.2	21.2	20.0	7.4	1.8	5.9	6.8	2.1	2.6	2.8	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES	0.1	1.2	0.1	0.3	0.2	0.1	2.7	0.4	4.7	2.4	3.9	4.1	2.4	2.9	2.7
-CANNEURS	25.3	25.1	38.9	16.4	28.7	42.3	41.4	44.6	38.1	38.9	44.5	34.9	27.8	29.8	30.0
ANGOLA	1.5	1.3	3.4	0.6	1.5	3.8	3.2	3.6	3.5	2.3	2.2	0.3	0.0	0.1	0.1
CAP VERT	1.5	1.4	1.3	1.2	0.8	0.7	1.3	1.0	2.1	1.6	1.6	1.3	1.0	2.0	0.9
FIS	3.7	3.2	4.4	1.8	2.1	2.7	3.3	3.3	3.1	2.6	4.4	2.6	3.8	3.3	1.9
GHANA	0.0	0.1	0.7	1.3	2.1	3.5	2.9	4.0	4.7	4.9	14.3	20.5	16.2*	16.2*	19.2**
JAPON	10.1	13.0	18.7	3.7	15.0	16.8	14.6	14.7	12.3	12.9	8.5	4.6	0.4	0.0	0.0
COREE + PANAMA	0.7	1.1	3.1	6.3	4.4	7.6	11.1	13.8	8.5	7.7	5.4	3.2	0.7	0.2	0.0
PORTUGAL	3.7	2.2	1.9	0.6	2.1	4.4	4.4	3.0	1.7	2.7	4.8	1.0	3.8	2.4	5.4
ESPAGNE	4.1	2.6	5.4	0.8	0.6	0.7	0.6	1.3	2.2	4.2	3.4	1.3	1.9	5.7	2.5
AUTRES	0.0	0.1	0.1	0.3	0.0	2.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
-AUTRES ENGINES	0.3	0.2	0.1	4.6	9.7	8.2	0.8	1.5	3.9	2.5	3.1	2.2	1.3	0.2	1.6
SURFACE - ATL. OUEST	3.7	3.4	3.9	4.5	3.7	3.2	6.6	6.2	12.7	22.7	32.2	31.3	34.8	40.0	17.9
-SENNEURS	1.2	0.4	0.1	0.4	0.7	0.6	3.5	1.5	3.1	4.7	9.7	11.1	18.0	11.3	1.5
BRESIL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.3	0.4	0.0	0.0
ESPAGNE	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.3	1.0	0.8	0.0	0.0	0.0	0.2	2.6	0.5	0.0
USA	0.1	0.0	0.0	0.2	0.5	0.3	1.6	0.7	1.0	2.6	0.0	0.6	0.8	1.8	1.0
VENEZUELA	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	1.9	9.5	10.0	14.1	8.9	0.0
AUTRES	0.9	0.4	0.1	0.1	0.2	0.0	0.8	0.0	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.5
-CANNEURS	1.4	1.9	3.0	2.8	2.8	2.4	2.8	4.4	9.4	18.0	22.4	20.1	16.3	28.5	15.7
BRESIL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8	6.1	13.9	18.2	15.6	13.1	25.1	14.4
CUBA	1.4	1.5	1.8	2.3	2.8	2.4	1.8	2.0	2.3	1.1	1.1	1.7	1.2	1.6	1.3
VENEZUELA	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	3.0	3.1	2.7	2.4	1.8	0.0	0.0
AUTRES	0.0	0.4	1.1	0.4	0.0	0.0	1.0	0.5	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
-AUTRES ENGINES	1.1	1.1	0.8	1.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.7
SURF. - REGIONS NON CLASSEES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
LL+TRAWL - ATL. ENTIER .	0.2	0.1	0.2	0.2	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.6	0.1	0.1	0.0
ENGINES NON CLAS. ATL. ENTIER	0.1	0.4	0.5	0.5	0.2	0.1	0.6	0.4	0.1	0.2	0.9	0.4	0.7	0.2	12.9

* Estimations du Groupe de travail sur les Thonides tropicaux juveniles.
 ** Basé sur l'échantillonnage d'Abidjan.

Tableau 5. CPUE (prise annuelle/jours de pêche annuels) du listao capturé par la flottille de senneurs dans l'Atlantique est.

ANNEE	SENNEURS MOYENS	F I S	GRANDS SENNEURS	ESPAGNE SENNEURS	F I S + ESPAGNE
1969	0.76		0.28		
1970	1.16		1.73		
1971	1.59		2.27		
1972	1.58		2.65		
1973	0.87		1.22		
1974	1.81		3.03		
1975	1.00		0.91		
1976	0.77		1.48		
1977	2.20		3.09		
1978	1.92		2.08		
1979	1.71		1.37	2.38	1.75
1980	2.60		1.63	2.90	2.08
1981	1.92		1.60	3.99	2.36
1982	2.29		1.82	4.07	2.52
1983	2.57		2.00	2.98	2.22
1984	2.23		3.04	5.46	4.25
1985	4.10		3.62	3.05	3.18
1986	2.15		4.26	4.81	4.64

Tableau 6. Prise de germon de l'Atlantique (1.000 TM).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL	83.4	75.7	72.5	59.4	77.2	75.1	72.2	73.6	61.2	59.2	74.0	67.9	58.0	74.0	73.6
ATLANTIQUE NORD	49.4	47.0	52.3	41.4	57.3	52.9	48.5	50.3	38.2	34.1	42.1	50.9	39.5	40.4	40.4
-SURFACE	34.7	28.8	37.6	28.7	34.3	32.0	34.3	38.1	28.7	24.3	28.9	34.3	19.9	23.3	23.8
CANNEURS	8.2	10.1	16.7	19.2	20.4	15.6	11.7	15.9	16.2	13.4	15.9	21.1	8.3	12.6	12.5
FRANCE	0.5	1.1	0.6	0.7	1.1	0.6	0.4	0.2	0.4	0.4	0.2	0.2	0.0	0.1	0.1
ESPAGNE	7.3	8.2	14.9	17.6	18.7	14.9	11.3	15.6	15.7	12.6	15.3	19.0	7.4	11.8	11.9
AUTRES	0.4	0.9	1.2	0.9	0.6	0.1	0.1	0.1	0.1	0.4	0.4	2.0	0.9	0.7	0.4
LIGNEURS	26.5	18.7	21.0	9.5	13.9	16.5	22.6	22.1	12.6	10.8	12.8	12.8	11.0	10.7	11.1
FRANCE	8.7	5.8	7.9	5.0	5.7	6.2	8.4	7.8	3.1	2.5	2.7	2.2	2.8	1.8	1.1
ESPAGNE	17.8	12.9	13.1	4.5	8.2	10.3	14.1	14.2	9.5	8.3	10.1	10.6	8.2	8.9	10.0
AUTRES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES ENGINES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.2	0.4	0.6	0.1	0.2
-PALANGRE	14.7	18.1	14.6	12.7	23.0	20.9	14.2	12.2	9.4	9.8	13.2	16.6	19.5	17.1	16.7
CHINE (TAIWAN)	4.4	9.5	9.5	8.1	14.8	13.7	9.3	7.0	7.1	6.6	10.5	14.3	14.9	14.9	14.8
JAPON	1.3	1.5	2.1	1.3	1.3	0.8	0.5	1.2	1.0	1.7	0.8	1.2	0.6	0.8	0.9
COREE + PANAMA	8.2	7.2	3.0	3.1	6.6	6.1	3.8	3.4	1.0	1.1	1.8	0.8	3.5	1.0	0.9
AUTRES	0.8	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.5	0.6	0.3	0.4	0.1	0.3	0.5	0.4	0.1
ATLANTIQUE SUD	33.3	28.2	19.7	17.5	19.2	21.4	23.0	22.5	22.5	23.6	29.0	14.3	13.1	28.2	27.6
-SURFACE	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.4	0.3	0.7	1.9	3.3	3.7	2.5	3.2	5.6	4.9
FIS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.2	0.5	0.9	0.9	0.4	0.0	0.0	0.0
AFRIQUE DU SUD	0.1	0.1	0.1	0.2	0.0	0.1	0.1	0.4	1.2	1.4	2.5	1.7	2.6	5.3	4.7
ESPAGNE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	0.1	0.3	0.3	0.2	0.2
AUTRES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.3	0.0	0.2	0.1	0.3	0.1	0.0
-PALANGRE	33.2	28.1	19.6	17.4	19.2	21.0	22.8	21.8	20.6	20.3	25.3	11.8	9.9	22.7	22.7
CHINE (TAIWAN)	25.0	22.2	16.7	13.4	14.6	16.1	20.5	20.3	18.7	18.2	22.8	9.5	7.9	19.6	21.1
JAPON	2.1	0.3	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.6	0.6	0.2	0.2	0.6	0.7
COREE + PANAMA	5.8	5.6	2.6	3.5	4.1	4.1	1.7	1.0	0.9	0.8	0.8	0.6	0.3	0.5	0.6
AUTRES	0.3	0.1	0.2	0.2	0.3	0.6	0.5	0.4	0.7	0.8	1.1	1.6	1.5	1.9	0.4

Tableau 6 (suite).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
MEDITERRANEE	0.7	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.8	0.5	1.5	3.0	2.6	5.2	5.2	4.4
FRANCE - PS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.3	0.0
ITALIE - LL+GILL+UNCL	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.8	0.5	0.6	0.7	0.7	2.1	3.3	3.3
ESPAGNE - BB + TROL	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	0.6	0.5	1.3	0.5	0.0
AUTRES - SURF + LL .	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.7	1.4	1.6	1.1	1.1
REGIONS NON CLASSEES . .	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
-SURFACE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
-PALANGRE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
UNCL + TRAW GEARS - ATL. ENTIER (EXCEPTE ITALIE UNCL-MEDI)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.2	1.1

Tableau 7. Prise de thon rouge de l'Atlantique (TM).

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL	28197	25473	20449	18456	18907	19142	23212	23672	26949	26003	19118
ATLANTIQUE OUEST.	5913	6710	5824	6364	5922	5912	1546	2709	2499	2759	1910
-SENNEURS	1582	1502	1230	1381	758	910	232	384	401	377	360
CANADA	332	298	241	0	0	105	0	0	0	0	0
USA	1250	1204	989	1381	758	805	232	384	401	377	360
-CANNE ET MOULINET + SPORT	590	630	475	499	535	523	308	476	401	466	328
CANADA	342	302	208	214	259	279	0	71	1	1	2
USA	248	328	267	285	276	244	308	405	400	465	326
-PALANGRE	3066	3752	3217	3691	3972	3879	349	828	835	1238	757
BRESIL/JAPON	0	++	14	10	2	3	1	1	++	1	0
CANADA/JAPON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
CHINE TAIWAN	0	1	1	49	15	7	11	2	3	3	5
JAPON	2902	3658	3144	3621	3936	3771	292	711	696	1092	575
COREE	7	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
PANAMA	157	92	58	10	9	14	12	0	0	0	0
URUGUAY	0	0	0	0	0	1	3	0	9	10	6
USA	0	0	0	0	10	83	30	114	127	132	139
-AUTRES ET ENGINS NON CLASSES	675	826	902	793	657	600	657	1021	862	678	465
ARGENTINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0
CANADA	172	372	221	31	65	41	291	362	263	141	39
REP. DOMINICAINE	30	16	61	109	121	141	115	168	207	81	109
MEXIQUE	37	14	28	22	10	20	14	0	0	0	0
POLOGNE	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ST. LUCIA	**	**	**	**	0	0	0	0	0	0	0
USA	433	424	592	631	461	398	237	491	392	450	317

Tableau 7 (suite).

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
*ATLANTIQUE EST	5212	6977	5800	4767	4064	3331	6669	8010	7386	4754	4210
-CANNEURS	1803	2881	3904	2128	1874	1553	957	3032	2948	2366	2253
CAP VERT	0	0	0	0	0	0	0	10	1	0	0
FRANCE	267	592	723	275	260	153	150	400	566	380	272
PORTUGAL	24	14	56	10	17	16	30	53	15	3	28
ESPAGNE	1512	2275	3125	1843	1597	1384	777	2569	2366	1983	1953
-SENNEURS	860	1426	257	266	437	266	655	262	414	86	281
MAROC	331	662	36	206	155	105	600	187	127	86	122
NORVEGE	529	764	221	60	282	161	50	1	243	0	24
PORTUGAL	0	0	0	0	0	0	0	74	3	0	123
ESPAGNE	0	0	0	0	0	0	0	0	41	0	12
USA	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0
-MADRAGUES	490	561	450	600	706	859	2309	1956	2271	1630	799
MAROC	0	222	0	0	6	72	393	94	0	0	0
ESPAGNE	490	339	450	600	700	787	1916	1862	2271	1630	799
-PALANGRE	2048	1806	733	748	1002	575	2705	2626	1538	535	765
CHINE TAIWAN	3	2	0	3	5	6	16	2	0	0	22
JAPON	1973	1594	577	630	880	515	2573	2609	1514	420	712
COREE	3	2	0	1	0	0	0	3	0	77	0
PANAMA	69	208	156	14	117	48	12	0	17	22	11
ESPAGNE	0	0	0	100	0	6	104	12	7	16	20
-AUTRES ET ENGINS NON CLASSES	11	303	456	1025	45	78	43	134	215	137	112
DANEMARK	3	1	3	1	0	4	++	++	0	0	1
FRANCE	0	0	0	0	0	0	0	0	36	110	76
REP. FED. ALLEMAGNE	0	0	1	1	0	2	0	0	0	0	0
GRECE	0	0	0	0	0	++	5	0	0	0	0
MAROC	0	0	0	0	0	0	0	84	44	0	0
PAYS-BAS	0	0	0	0	0	0	++	++	++	++	++
NORVEGE	0	0	0	0	0	++	0	0	0	0	0
PORTUGAL	0	0	0	25	7	1	11	47	16	26	35
ESPAGNE	0	300	450	998	38	70	27	2	119	1	0
SUEDE	8	2	2	++	++	1	++	1	++	0	0

Tableau 7 (suite).

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
MEDITERRANEE	17072	11786	8825	7325	8921	9899	14997	12953	17064	18490	12998
-SENNEURS	13970	9552	7278	5990	7394	7430	11023	9370	9856	10988	7528
FRANCE	3800	3182	1566	1527	1701	2300	4818	3600	3570	5400	3460
ITALIE	9607	5431	4663	3705	5120	4704	5442	4552	5382	4522	3289
MAROC	1	7	0	2	++	2	++	0	0	0	0
ESPAGNE	0	0	0	0	0	50	277	0	79	56	22
YOUgosLAVIE	562	932	1049	756	573	374	486	1218	825	1010	757
-MADRAGUES	718	820	331	326	611	565	451	401	1028	677	547
ITALIE	650	698	210	195	152	209	155	284	327	295	295
LIBYE	0	0	0	0	339	255	130	0	0	0	0
ESPAGNE	3	2	1	0	0	3	66	37	621	302	168
TUNISIE	65	120	120	131	120	98	100	80	80	80	84
-PALANGRE	1218	592	153	199	219	300	1499	939	1146	1064	507
ITALIE	0	0	0	0	0	0	0	29	41	62	62
JAPON	968	520	61	99	119	100	961	677	1036	873	328
PANAMA	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ESPAGNE	250	68	92	100	100	200	538	233	69	129	117
-AUTRES ET ENGINs NON CLASSES	1166	822	1063	810	697	1604	2024	2243	5034	5761	4416
ALGERIE	49	40	20	150	190	220	250	252	254	260	280
FRANCE	0	0	31	51	0	50	60	60	30	30	30
GRECE	0	0	0	0	0	516	500	500	500	500	500
ITALIE	112	134	110	120	0	104	61	0	1082	1424	1474
LIBYE	799	336	677	424	59	16	180	300	300	300	300
MALTE	25	47	26	23	24	32	40	31	21	21	41
MAROC	0	0	0	0	0	0	0	1	4	12	18
ESPAGNE	0	88	72	15	33	101	108	542	1974	984	249
TURQUIE	181	177	127	27	391	565	825	557	869	2230	1524

++ Prise inférieure à 0.5 TM.

** Prise non connue.

Tableau 8. Pourcentage de petits poissons de moins de 6,4 kg pour l'Atlantique et la Méditerranée, et de ceux de moins de 120 cm pour l'Atlantique ouest.

Année	Atlantique est	Méditerranée	Atlantique est & Méditerranée	Atlantique ouest	
				% num. < 6,4 kg	% poids 120 cm
1974	--	--	--	45.7	15.5
1975	--	--	--	19.6	35.1
1976	45.9	17.7	23.9	4.5	26.3
1977	51.3	51.6	51.5	1.7	12.5
1978	50.6	38.9	42.8	7.6	11.4
1979	48.7	25.6	35.0	4.0	9.1
1980	57.0	20.7	33.2	4.6	8.8
1981	63.1	11.8	26.1	7.0	9.5
1982	67.4	28.9	37.1	22.4	6.3
1983	75.2	59.0	64.9	17.7	4.1
1984	16.7	17.5	17.3	4.1	5.9
1985	20.8	59.8	54.6	1.6	10.4
1986	--	--	--	3.1	11.4

Tableau 9. Prise nominale à un âge donné du thon rouge, Atlantique est et Méditerranée, estimée à partir de l'équation de croissance de Farrugio
($L_{\infty} = 351$ cm, $k = 0.080$, $t_0 = -1.087$).

Age	Prise numérique															
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0	52911	190066	40228	99011	144821	183316	101280	260321	194243	57425	589636	29723	80809	351081	1688	369192
1	130772	10423	115725	138102	181757	685791	93610	214061	147854	74075	110511	148702	686475	682509	228294	572333
2	76626	88641	148570	66881	130102	289266	188083	287032	195233	40217	152516	319670	195261	155903	590218	305695
3	26359	52434	73295	83398	56415	34088	279697	43050	149970	101630	99926	94453	188618	114743	41959	296477
4	16746	15130	15235	6434	63235	19638	40803	66156	28978	48658	27918	12747	23223	28737	32486	32613
5	9570	12223	7466	3184	7470	6728	20323	2254	4905	6944	8620	12428	5229	10506	21553	13663
6	8929	4146	8017	3600	5119	4732	5376	5396	1775	2647	5399	7120	3693	3618	10375	7590
7	4625	4563	4308	6822	3042	3323	3371	4214	2652	2592	3186	4235	6286	9358	6729	3835
8	3723	12279	2455	10255	5379	3449	1999	2476	1768	3764	2217	4896	8605	5877	7500	3028
9	6428	3174	3249	6560	10663	5766	3965	2705	1320	3954	2541	3852	5714	5718	11439	3284
10	8615	1905	1162	1598	4600	5763	3059	3580	3485	3501	3885	3731	6197	13916	11541	5783
11	5098	1428	1305	1828	4700	7269	4079	3827	2018	2321	3997	4628	7257	5872	8736	5766
12	2555	1529	1928	1862	6115	10373	5326	4500	3012	2129	3984	3777	8250	6247	9735	5866
13	809	1101	2959	2677	7133	10269	7951	5131	3598	3637	3911	2202	10315	6157	4637	4142
14	2758	1832	1492	3231	6859	8214	6740	6240	5935	3246	3347	1502	3003	4247	2760	2249
15	2258	3837	1688	1044	4242	5122	4870	4992	3563	2206	2699	1081	1410	1048	1404	1284
16	1411	3442	2824	1167	1329	3525	3154	3299	1577	2406	1537	693	1086	441	919	663
17	537	1700	1262	1712	977	985	1757	1948	836	1454	566	429	881	239	545	323
18	119	746	528	767	1475	829	640	1242	823	836	192	330	424	115	202	137
19	20	240	129	184	604	797	426	163	502	164	48	116	160	81	114	65
20	3	40	25	58	107	240	364	245	24	56	5	67	73	4	67	40
21	0	0	0	5	25	118	122	194	38	16	1	15	15	2	12	27
22	0	0	0	0	12	67	97	127	290	11	0	0	6	0	0	5
23	0	0	6	6	13	57	115	138	14	25	0	2	3	0	1	5
24	0	0	0	0	4	8	19	19	1	15	2	0	0	0	0	0
25	0	0	0	0	4	11	41	55	146	2	0	0	0	0	0	0
26	0	0	0	0	0	2	33	37	112	2	0	0	0	0	0	2
27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1
28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
29	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
30	0	0	0	0	3	0	4	0	0	0	0	1	0	0	0	2
TOTAL	360872	410877	433867	440385	646205	1289745	777303	923400	754681	363937	496641	656402	1242993	1406420	992915	1634072

Tableau 10. Prise nominale à un âge donné du thon rouge, Atlantique ouest, estimée à partir de l'équation de croissance de Parrack et Phares.

Age	Prise numérique																
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
0	117	0	0	3	28	61	54	46	65	20	249	26	24	0	30	10	40
1	71408	64907	45772	5460	55914	44489	5427	1342	5725	3007	3539	6269	3702	4114	917	563	583
2	124014	151538	97975	73811	19080	146899	19629	22493	10197	10539	18464	10209	3651	2583	7164	5689	5548
3	101254	38025	33329	28705	22228	4164	70609	7394	17839	14245	7850	15481	1536	3040	2001	11854	7021
4	15635	45142	2711	5486	4224	14311	3368	21695	5557	7844	6895	4858	477	889	1684	2460	2841
5	8772	1476	3407	4481	4489	2167	2886	15250	7758	11596	4778	5188	235	670	2021	3883	1877
6	1802	850	2163	2395	1983	814	1653	3008	7527	1541	1534	3634	404	739	1600	3853	1325
7	607	1463	91	622	592	370	252	3014	2522	2832	1993	2570	511	620	746	1768	1323
8	109	1515	432	562	899	235	142	884	445	2322	4098	2044	417	995	455	670	966
9	88	1430	416	1317	476	390	644	269	459	766	4267	2095	302	967	506	419	506
10	256	1029	344	1085	787	698	691	397	320	425	1291	2603	487	853	629	434	567
11	429	964	175	349	901	1327	473	532	194	389	839	1728	754	708	768	455	456
12	428	831	388	487	521	950	753	620	362	448	635	1296	702	651	689	498	385
13	566	1056	727	682	681	841	1318	625	417	665	567	935	671	809	867	704	564
14	700	1089	961	744	1890	1392	2074	977	647	1125	688	749	320	930	703	847	585
15	558	918	963	545	1614	1487	2623	1604	1140	1563	1099	671	178	670	917	953	819
16	391	1016	758	618	1548	1582	2277	1946	1224	1698	1712	985	119	398	531	891	663
17	297	516	574	500	1528	910	1436	1859	1628	1499	1515	799	176	415	281	580	414
18	160	337	468	486	2530	978	1169	1860	1966	1595	1661	1169	149	577	266	348	345
19	145	225	333	311	774	530	786	1014	1305	934	1505	715	175	399	219	211	193
20	104	81	142	159	700	394	709	855	1031	926	941	778	226	404	182	137	136
21	22	48	144	68	616	237	439	614	725	646	798	777	162	209	98	91	26
22	24	36	60	51	338	116	211	352	526	461	421	649	176	231	116	77	103
23	25	7	20	20	42	112	163	273	360	381	318	557	133	222	166	98	31
24	15	4	12	10	15	36	73	96	262	192	220	282	73	116	56	57	39
25	15	2	4	6	7	31	32	74	167	152	164	314	45	83	82	44	41
26	15	0	1	0	8	22	19	41	104	111	109	227	28	78	45	41	30
27	10	1	3	0	6	17	15	40	86	97	118	192	41	40	26	30	19
28	0	3	1	0	2	5	16	24	68	30	41	96	24	23	33	18	19
29	0	3	0	0	0	1	3	7	33	16	25	79	42	16	27	15	16
30	0	1	0	0	0	1	0	4	33	18	13	88	7	5	9	5	1
TOTAL	327967	314512	192371	128962	124424	225566	119943	89213	70691	68081	68347	67583	15946	22450	23833	37704	27479

Tableau 11. Importance estimée (en nombre de poissons) du stock de thon rouge de l'Atlantique ouest.

AGE	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
0	311414	281220	130791	436878	142089	105500	71680	54405	75019	48941	39228	31868	54490	69716	58082	17367	0	0
1	349128	281663	254458	118345	395301	128540	95403	64808	49184	67818	44265	35258	28811	49282	63082	52526	16157	0
2	216103	248141	193287	186797	101893	304589	74164	81166	57365	39066	58506	36690	25952	22554	40683	56207	46992	14066
3	136315	78501	81626	82312	99148	74088	136732	48493	52116	42226	25355	35441	23519	20015	17954	30012	45454	37251
4	42261	73419	35085	42314	47288	68624	63080	57010	36858	30257	24712	15502	17422	19821	15224	14345	15934	34463
5	30765	23433	23867	29170	33077	38775	48514	53876	31043	28074	19939	15823	9423	15311	17090	12176	10644	11721
6	32450	19522	19800	18360	22140	25667	33026	41155	34291	20731	14428	13509	9402	8303	13217	13544	7338	7850
7	29746	27650	16856	15861	14339	18149	22450	28312	34380	23886	17294	11598	8777	8123	6811	10440	8603	5382
8	30075	26338	23628	15165	13761	12412	16070	20074	22755	28712	18924	13755	8056	7457	6761	5454	7768	6528
9	33444	27110	22392	20969	13188	11597	11007	14406	17324	20166	23773	13234	10505	6893	5802	5685	4299	6111
10	31842	30178	23171	19866	17722	11481	10123	9348	12779	15239	17519	17461	9986	9218	5319	4769	4746	3409
11	27262	28569	26323	20639	16944	15287	9725	8503	8081	11259	13385	14625	13328	8573	7531	4215	3903	3756
12	20709	24260	24934	23656	18343	14475	12572	8350	7188	7127	9818	11314	11592	11343	7084	6085	3382	3098
13	17299	18332	21162	22192	20942	16102	12195	10660	6966	6160	6023	8280	9006	9822	9645	5756	5032	2694
14	15320	15115	15584	18457	19432	18302	13771	9783	9052	5907	4942	4911	6604	7511	8119	7903	4539	4018
15	9624	13197	12641	13188	15993	15787	15237	10491	7923	7575	4277	3819	3733	5671	5913	6678	6347	3552
16	6745	8178	11069	10523	11415	12938	12872	11297	7970	6087	5371	2828	2818	3209	4495	4480	5138	4965
17	4559	5732	6435	9295	8935	8858	10204	9486	8375	6049	3898	3238	1626	2437	2525	3563	3208	4019
18	2695	3843	4696	5277	7936	6634	7151	7870	6819	6033	4052	2093	2172	1304	1811	2018	2673	2510
19	1697	2286	3157	3804	4313	4783	5074	5361	5356	4306	3946	2094	1243	1824	634	1386	1496	2091
20	785	1398	1855	2540	3147	3168	3824	3845	3888	3609	3010	2146	1217	959	1271	366	1054	1170
21	490	611	1188	1544	2148	2183	2492	2787	2668	2540	2387	1832	1205	887	485	978	201	824
22	423	422	508	938	1332	1359	1750	1839	1940	1727	1686	1404	922	936	604	346	798	158
23	107	365	348	402	800	885	1120	1383	1329	1256	1125	1126	657	668	628	437	240	624
24	38	74	323	296	345	684	694	858	993	862	776	717	493	468	394	411	302	188
25	35	20	63	281	258	298	585	559	685	650	597	493	381	376	313	303	318	236
26	30	17	16	53	249	227	240	499	435	462	444	385	150	302	262	206	232	249
27	56	13	16	14	48	217	184	199	412	295	313	298	134	109	200	194	147	182
28	45	41	11	11	12	38	180	153	142	291	175	171	89	83	61	156	147	115
29	15	41	34	9	10	9	29	148	115	64	235	120	64	58	53	24	124	115
30	0	14	34	31	8	9	8	24	127	73	43	189	34	19	37	22	8	97
TOTAL	1401984	1239705	955362	1119188	1032554	921666	692157	567145	503578	437450	370446	302222	263813	293252	302092	268552	207225	161442

Tableau 12. Prise de makaire bleu de l'Atlantique (TM).

PAYS	ENGIN	1970	1971	1972	1973	1974	1975
TOTAL		2858	3197	2373	3180	2832	3030
ATLANTIQUE NORD		1839	2111	1313	1615	1731	1924
CHI.TAIW	LLFB	369	158	300	155	183	105
CUBA	LL	108	149	67	223	516	594
JAPON	LL	758	1223	335	229	0	0
JAPON	LLHB	0	0	0	0	267	551
COREE	LLFB	368	221	215	457	385	304
PANAMA	LLFB	**	**	10	208	62	44
USA	SPOR	204	179	191	209	234	241
URSS	LLMB	2	3	7	10	1	3
VENEZUELA	LL	30	178	188	124	83	82
ATLANTIQUE SUD		1019	1086	1060	1565	1101	1106
BRESIL	LLHB	38	21	26	8	16	12
BRESIL	SPOR	1	0	0	0	0	0
CHI.TAIW	LLFB	560	604	628	537	369	422
CUBA	LL	41	17	22	75	170	195
JAPON	LL	247	172	85	117	0	0
JAPON	LLHB	0	0	0	0	17	57
COREE	LLFB	120	258	251	532	449	354
PANAMA	LLFB	**	**	12	244	72	51
URSS	LLMB	12	14	36	52	8	15

Tableau 12 (suite).

PAYS	ENGIN	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL		2191	2086	1372	1278	1486	1725	2583	1599	2086	2572	1518
ATLANTIQUE NORD		1243	1171	848	775	935	1082	1470	958	1091	1297	903
BENIN	GILL	0	0	0	0	0	5	7	0	8	10	7
BENIN	HS	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0
CHI.TAIW	LLFB	169	64	81	51	160	98	100	106	74	81	87
CUBA	LL	250	220	97	156	162	178	318	273	214	246	79
GRENADE	UNCL	0	**	**	**	1	1	12	6	8	11	36
JAPON	LLHB	260	118	54	68	193	332	637	192	351	409	186
COREE	LLFB	174	307	185	67	45	70	18	25	137	147	25
PANAMA	LLFB	47	87	42	6	0	0	0	0	0	0	0
PORTUGAL	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	11
PORTUGAL	BB	0	0	0	0	0	0	1	2	1	0	0
PORTUGAL	HAND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
ESPAGNE	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	3	4	1
USA	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	61
USA	SPOR	265	295	295	295	295	295	295	187	187	147	187
USA	HAND	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+	1
URSS	LLMB	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	7
VENEZUELA	LL	78	79	93	132	79	102	81	167	107	214	214
ATLANTIQUE SUD		948	915	524	503	551	430	832	496	945	1275	609
BRESIL	LLHB	22	0	12	14	12	0	1	1	11	0	0
BRESIL	SURF	11	52	2	15	7	20	20	3	1	0	0
BRESIL	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
BRES.JPN	LLFB	0	136	29	4	8	5	15	15	20	25	25
BRES.COR	LLFB	12	35	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHI.TAIW	LLFB	240	107	177	139	129	104	150	39	50	98	71
C.IVOIRE	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	**	**	**
CUBA	LL	159	100	113	180	187	108	118	123	159	205	135
JAPON	LLHB	4	17	15	66	115	136	495	248	482	691	319
COREE	LLFB	392	356	140	78	92	56	33	67	221	248	42
PANAMA	LLFB	107	103	32	7	0	0	0	0	0	0	0
AFR.SUD	LLHB	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
URSS	LLMB	1	9	4	0	0	1	0	0	0	7	16
REGIONS NON CLASSEES		0	0	0	0	0	213	281	145	50	0	6
CHI.TAIW	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
FRANCE	PS	0	0	0	0	0	150	180	100	50	0	0
ESPAGNE	PS	0	0	0	0	0	63	101	45	0	0	0

++ Prise inférieure à 0,5 TM.

** Prise non connue.

NOTE: Le SCRS ayant actualisé les tableaux, de légères modifications ont été introduites pour les années récentes.

Tableau 13. Prise de makaire blanc de l'Atlantique (TM).

PAYS	ENGIN	1970	1971	1972	1973	1974	1975
TOTAL		2085	2246	2331	1779	1747	1572
ATLANTIQUE NORD		1036	1535	1198	990	1211	1084
CHI.TAIW	LLFB	97	178	244	120	248	84
CUBA	LL	61	45	34	112	256	294
JAPON	LL	419	915	339	328	0	0
JAPON	LLHB	0	0	0	0	381	404
COREE	LLFB	340	219	213	106	90	71
PANAMA	LLFB	**	**	10	48	14	10
USA	SPOR	104	95	99	104	108	107
URSS	LLMB	0	1	1	2	0	1
VENEZUELA	LL	15	82	258	170	114	113
ATLANTIQUE SUD		1049	711	1133	789	536	488
ARGENTINE	LL	0	20	100	57	++	2
BRESIL	LLHB	54	15	94	10	36	31
BRESIL	SPOR	++	0	0	0	0	0
CHI.TAIW	LLFB	469	260	469	412	279	255
CUBA	LL	8	4	6	21	48	55
JAPON	LL	284	65	101	27	0	0
JAPON	LLHB	0	0	0	0	9	14
COREE	LLFB	230	341	332	165	139	109
PANAMA	LLFB	**	**	16	75	22	16
URSS	LLMB	4	6	15	22	3	6

Tableau 13 (suite).

PAYS	ENGIN	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL		1812	977	937	1012	955	1130	1091	1672	1100	1550	1383
ATLANTIQUE NORD		1047	499	426	479	505	778	652	1377	704	891	810
CHI.TAIW	LLFB	142	44	79	62	105	174	130	203	52	115	275
CUBA	LL	68	67	43	68	70	189	205	728	241	296	183
JAPON	LLHB	540	80	27	42	99	118	84	27	52	45	51
COREE	LLFB	64	71	33	16	12	48	12	28	18	120	19
PANAMA	LLFB	17	20	8	1	0	0	0	0	0	0	0
ESPAGNE	LLHB	0	0	0	0	0	0	0	0	9	14	0
USA	LL	0	0	0	0	0	0	0	20	39	11	103
USA	SPOR	109	109	109	109	109	109	109	141	143	141	31
USA	HARP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**	**
USA	HAND	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	++
VENEZUELA	LL	107	108	127	181	110	140	112	230	148	148	148
ATLANTIQUE SUD		765	478	511	533	450	352	439	295	396	659	530
ARGENTINE	LL	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ARGENTINE	UNCL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4
BRESIL	LLHB	31	12	20	17	32	31	23	41	52	4	0
BRESIL	SURF	25	3	2	4	3	++	++	++	++	0	0
BRESIL	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	++	++	++
BRES.JPN	LLFB	0	91	143	111	26	5	59	25	8	36	36
BRES.COR	LLFB	10	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHI.TAIW	LLFB	377	119	197	155	145	136	220	87	66	134	138
CUBA	LL	38	57	127	205	212	116	45	112	153	216	234
JAPON	LLHB	3	26	14	15	7	25	27	17	24	81	93
COREE	LLFB	220	111	5	24	25	37	60	13	39	184	25
PANAMA	LLFB	59	31	1	2	0	0	0	0	0	0	0
URUGUAY	LLHB	0	0	0	0	0	1	5	0	54	0	0
URSS	LLMB	0	3	2	0	0	1	0	0	0	0	0
REGIONS NON CLASSEES		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43
CHI.TAIW	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43

++ Prise inférieure à 0,5 TM.

** Prise non connue.

NOTE: Le SCRS ayant actualisé les tableaux, de légères modifications ont été introduites pour les années récentes.

Tableau 14. Prise de voilier de l'Atlantique (TM).

PAYS	ENGIN	1970	1971	1972	1973	1974	1975
TOTAL		2766	2820	2451	1633	1344	1204
ATLANTIQUE EST		98	126	161	160	124	165
GHANA	BBF	0	0	0	2	8	22
SENEGAL	TROL	0	0	0	0	0	75
SENEGAL	SURF	74	74	74	74	74	0
SENEGAL	SPOR	13	38	48	70	33	61
URSS	LLMB	11	14	39	14	9	7
ATLANTIQUE OUEST		697	651	457	391	445	436
ARUBA	UNCL	++	++	++	++	10	10
BRESIL	LLHB	21	70	105	37	82	88
ANT.NRLD	UNCL	28	28	28	28	28	28
USA	SPOR	220	227	233	240	248	254
VENEZUELA	LL	428	326	91	86	77	56
REGIONS NON CLASSEES		1971	2043	1833	1082	775	603
CHI.TAIW	LLFB	498	779	802	598	248	66
CUBA	LL	100	51	30	100	229	262
JAPON	LLMB	313	211	92	0	0	0
JAPON	LLFB	136	31	3	1	0	0
JAPON	LLHB	145	204	126	143	137	150
COREE	LLFB	779	767	745	165	139	109
PANAMA	LLFB	**	**	35	75	22	16

Tableau 14 (suite).

PAYS	ENGIN	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL		1526	1922	2649	3286	2467	2076	2003	3654	3463	3526	3642
ATLANTIQUE EST		193	816	1729	2351	1517	1052	876	2824	2402	2519	2810
BENIN	GILL	0	0	0	0	0	34	45	0	50	50	25
BENIN	HS	0	0	0	0	0	2	3	0	3	0	0
CAP VERT	LL	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0
CHI.TAIW	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	9	9	0
C.IVOIRE	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	**	**	**
CUBA	LL	0	0	0	0	0	0	158	200	115	19	23
GHANA	SURF	0	0	0	0	1191	449	16	2161	2067	2100	2136
GHANA	BBF	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GHANA	GILL	0	638	1574	2246	0	0	0	0	0	0	0
COREE	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54	3
COREE	BBF	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SENEGAL	PS	0	0	0	0	0	0	32	0	0	0	0
SENEGAL	TROL	91	72	71	28	264	442	540	412	93	244	569
SENEGAL	SURF	0	0	0	0	0	0	0	0	20	1	0
SENEGAL	SPOR	76	93	79	77	62	88	69	49	41	35	43
SENEGAL	TRAW	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
ESPAGNE	LLHB	0	0	0	0	0	0	10	0	4	7	9
URSS	LLMB	1	13	5	0	0	37	0	0	0	0	2
ATLANTIQUE OUEST		549	697	689	642	625	566	766	646	887	885	729
ARUBA	UNCL	20	20	30	30	30	30	30	30	30	30	30
BRESIL	LLHB	114	96	98	42	81	46	61	42	86	34	0
BRESIL	SURF	62	119	90	84	87	55	53	8	4	0	0
BRESIL	SPOR	0	0	0	0	0	0	0	0	37	26	35
BRES.JPN	LLFB	0	0	41	26	12	++	7	7	1	2	2
BRES.COR	LLFB	10	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHI.TAIW	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	42	39	0
CUBA	LL	0	0	0	0	0	0	181	28	169	130	82
REP.DOMIN	SURF	0	0	0	0	0	0	22	50	49	46	18
GRENADE	UNCL	0	31	37	40	31	36	27	37	66	164	211
COREE	LLFB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135	69
ANT.NRLD	UNCL	28	28	21	21	21	21	21	21	21	10	10
USA	LL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
USA	SPOR	261	308	308	308	308	308	308	308	308	195	195
VENEZUELA	LL	54	54	64	91	55	70	56	115	74	74	74
REGIONS NON CLASSEES		784	409	231	293	325	458	361	184	174	122	103
CHI.TAIW	LLFB	270	64	52	37	49	86	140	108	0	0	0
CUBA	LL	185	156	120	191	198	213	0	0	0	0	0
JAPON	LLHB	137	47	20	39	55	94	173	69	97	122	103
COREE	LLFB	151	111	32	24	23	65	48	7	77	0	0
PANAMA	LLFB	41	31	7	2	0	0	0	0	0	0	0

++ Prise inférieure à 0,5 TM.

** Prise non connue.

NOTE: Le SCRS ayant actualisé les tableaux, de légères modifications ont été introduites pour les années récentes.

Tableau 15. Prise d'espadon de l'Atlantique (1.000 TM).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL	12.6	13.2	13.4	13.6	13.0	13.4	19.2	19.5	22.9	19.4	23.2	25.4	31.5	35.1	34.0
ATLANTIQUE	7.1	8.8	8.8	9.7	8.8	8.5	13.7	14.4	17.5	13.7	17.9	19.6	20.6	22.2	20.8
BRESIL	0.1	0.1	0.3	0.3	0.4	0.4	0.3	0.4	1.5	0.6	1.0	0.8	0.5	0.4	0.6
CANADA	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	2.3	3.0	1.9	0.6	0.6	1.1	0.5	0.6	1.0
CHINE (TAIWAN)	0.8	1.1	0.8	0.9	0.9	0.7	0.6	1.3	0.6	0.5	0.6	0.4	0.3	0.3	0.3
CUBA	0.1	0.5	1.1	0.5	0.6	0.7	0.6	0.4	0.6	0.4	0.7	1.2	1.4	1.5	0.7
JAPON	1.8	1.0	1.4	1.5	0.8	0.8	0.9	1.0	2.1	2.2	3.7	1.9	3.8	4.3	2.4
COREE	0.4	1.0	0.7	0.5	1.1	1.2	1.3	0.6	0.7	0.4	0.7	0.5	0.4	0.3	0.1
PANAMA	0.0	0.4	0.1	0.1	0.3	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ESPAGNE	3.2	3.8	2.9	3.7	2.8	3.3	3.6	2.6	3.8	4.0	4.6	7.1	6.3	7.4	8.0
USA	0.2	0.4	1.1	1.7	1.4	0.9	3.7	4.6	5.6	4.5	5.1	4.8	4.5	4.6	4.9
URUGUAY	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.7	1.5	2.5	1.7	0.7
URSS	0.2	0.2	0.1	0.3	0.2	0.1	0.2	0.1	0.2	0.0	0.1	0.0	0.2	0.1	0.0
AUTRES	0.2	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.4	0.5	0.2	0.3	0.3	0.4	1.0	2.0
MEDITERRANEE	5.5	4.4	4.6	3.9	4.2	4.9	5.5	5.1	5.4	5.7	5.3	5.8	10.9	12.9	13.3
ALGERIE	0.0	0.1	0.2	0.5	0.4	0.4	0.3	0.5	0.6	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
ITALIE	3.7	2.8	3.3	3.0	3.3	3.3	4.0	3.5	3.7	3.4	2.6	2.7	7.6	9.6	9.6
MALTE	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
MAROC	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1
ESPAGNE	1.3	1.1	0.7	0.1	0.1	0.7	0.7	0.8	0.8	1.1	0.9	1.3	1.2	1.2	1.3
AUTRES	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.2	0.1	0.2	0.7	0.8	1.0	1.1	1.2

Tableau 16. Prise à un âge donné d'espadon dans l'Atlantique nord-ouest (zones 1 à 3, figure 1, SCRS/87/17) en 1978-1985. L'âge 15+ se réfère au poisson de 15 ans ou plus.

Age	1978	1979	1980	PRISE NUMERIQUE				
				1981	1982	1983	1984	1985
0	529	1669	5263	3149	7516	6482	7159	8028
1	6511	13345	29667	13616	20410	27132	29153	25139
2	21209	22972	36824	24548	24836	23012	26828	25720
3	24570	20030	23785	15368	17213	16308	14293	14958
4	15057	12734	13660	9045	9503	10620	7664	7347
5	9349	7590	7575	5700	5099	6179	4031	3638
6	4349	4046	3804	3347	2580	3208	2036	1792
7	2131	2175	2082	1912	1766	1755	1064	992
8	884	1560	1271	1263	932	1251	648	610
9	744	808	586	671	650	699	353	347
10	442	484	415	439	343	372	233	196
11	281	291	287	222	191	199	154	114
12	150	313	223	206	163	211	118	116
13	0	15	20	16	37	38	14	16
14	216	267	177	130	98	149	51	50
15+	3576	5376	4016	4232	3914	3427	2153	1875
TOTAL	89999	93675	129656	83861	95250	101042	95953	90938

Tableau 17. Prise à un âge donné d'espadon dans l'Atlantique central nord (zone 4-A(, figure 1, SCRS/87/17) en 1978-1985. L'âge 15+ se réfère au poisson de 15 ans ou plus.

Age	PRISE NUMERIQUE							
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0	105	71	292	4	229	316	1064	851
1	2542	3199	4157	1254	1498	2259	5584	6838
2	10063	8937	9400	7673	8189	5976	13914	22443
3	16340	12460	10406	8284	9320	9991	12770	22477
4	13229	9107	5939	6276	6209	4860	6554	12353
5	5604	5323	4178	2317	2073	2634	2817	5168
6	2492	2909	1698	1344	1135	1049	1141	2343
7	1505	1702	1008	539	1159	466	573	1153
8	368	737	465	263	562	243	285	604
9	1149	567	351	169	401	153	164	379
10	646	409	221	128	166	83	111	206
11	426	188	161	68	164	42	63	124
12	14	167	66	59	82	42	69	91
13	0	18	5	13	11	10	12	12
14	21	149	44	28	16	15	30	56
15+	1946	3896	1608	1341	2427	782	767	1405
TOTAL	56451	49840	39998	29760	33639	28921	45918	76506

Tableau 18. Prise à un âge donné d'espadon dans l'Atlantique nord-est (zone 4-B; figure 1, SCRS/87/17) en 1978-1985. L'âge 15+ se réfère au poisson de 15 ans ou plus.

AGE	PRISE NUMERIQUE							
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0	890	1296	3122	3718	1495	4386	4429	4722
1	6133	7971	11094	12262	8250	24163	14808	24725
2	13842	12458	17188	19763	16239	36697	27404	36176
3	19453	11807	19109	22089	25559	36886	29161	32696
4	17261	8481	11761	12413	18987	21021	16971	16727
5	10391	4866	6017	5048	7780	8359	6981	7066
6	5746	2462	4349	2954	4083	4002	2942	3409
7	4006	1095	2321	1689	2560	1530	1479	1650
8	1324	552	917	787	1109	752	777	838
9	2135	567	964	458	790	485	462	530
10	1604	332	670	280	399	236	241	278
11	938	148	341	147	308	134	122	129
12	299	65	158	126	191	76	114	82
13	230	0	71	50	47	28	60	29
14	150	65	88	82	85	52	61	57
15+	8644	1770	3264	2024	3653	1578	1661	1352
TOTAL	93046	53933	81432	83889	91533	140383	107673	130466

Tableau 19. Prise à un âge donné d'espadon en Méditerranée en 1978-1985.
L'âge 15+ se réfère au poisson de 15 ans ou plus.

AGE	PRISE NUMERIQUE							
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985*
0	15171	26883	12168	42262	10209	172433	321755	113598
1	82150	70083	68378	74939	100216	106070	197924	165143
2	51024	34691	60859	52921	67330	35390	66054	34496
3	23825	18487	16468	14801	12935	12285	22943	9887
4	8114	4383	7315	12510	4914	6060	11323	3153
5	0	1278	1384	718	388	521	977	576
6	0	142	505	1852	27	134	255	168
7	0	710	857	350	108	89	171	107
8	0	568	0	0	0	11	25	70
9	606	426	216	0	81	5	11	41
10	404	284	144	0	54	1	2	39
11	0	0	0	0	0	14	22	3
12	0	0	0	0	0	12	29	0
13	0	0	0	0	0	3	8	0
14	0	0	0	0	0	11	21	0
15+	0	0	373	589	135	37	77	16
TOTAL	181295	157935	168666	201242	196398	333075	621596	327296

* Après analyse, les données de capture ont été révisés légèrement à la hausse.

Tableau 20. Prise à un âge donné d'espadon dans l'Atlantique sud (zones 6 et 7, figure 1, SCRS/87/17) en 1978-1985. L'âge 15+ se réfère au poisson de 15 ans ou plus.

AGE	PRISE NUMERIQUE							
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
0	260	279	229	565	1399	1026	6506	300
1	1109	1132	1037	1912	6731	8548	17533	4859
2	1225	4879	3496	2739	14591	10795	22116	13265
3	1579	9317	9534	5112	21918	14357	22943	27847
4	3390	6507	9080	7414	15336	14072	20675	28807
5	7130	4817	12049	6388	12293	13296	13677	15139
6	5039	3137	8112	4275	4979	4140	7712	5707
7	2653	2114	3002	2075	2385	1865	3419	3373
8	599	1032	796	1741	824	175	1395	1427
9	1447	1400	711	1096	728	420	1148	973
10	756	695	470	610	501	305	687	604
11	779	867	265	610	259	188	596	363
12	210	332	51	269	131	14	218	100
13	105	90	80	110	132	3	225	143
14	2	4	2	2	6	4	11	17
15+	6173	2473	1423	5376	1546	747	3350	3567
TOTAL	32454	39075	50335	40296	83760	69954	122212	106490

Tableau 21. Equations de conversion signalées pour diverses mensurations de l'espadon.

A ^m	B ^m	ZONE	EPOQUE	N	MIN	MAX	SOURCES	EQUATION RETENUE
LONGUEUR MAXILLAIRE-FOURCHE A POIDS VIF								
<u>DWT(kg) = A * LJ-F(cm)^B</u>								
.30399E-05	3.2854	IBERICA	Q-1	1638	94 -	248	J.MEJUTO, SCRS/87/37	1
.64328E-05	3.1291	IBERICA	Q-2	921	93 -	251	J.MEJUTO, SCRS/87/37	2
.33816E-05	3.2532	IBERICA	Q-3	102	98 -	232	J.MEJUTO, SCRS/87/37	3
.21258E-05	3.3666	IBERICA	Q-4	1388	95 -	247	J.MEJUTO, SCRS/87/37	4
.34333E-05	3.2623	IBERICA	YR	4049	93 -	251	J.MEJUTO, SCRS/87/37	5
.55224E-05	3.1576	N.C.W.ATL.	Q-2	1174	99 -	251	J.MEJUTO, SCRS/87/37	6
.36186E-05	3.2458	N.C.W.ATL.	Q-3	1218	80 -	258	J.MEJUTO, SCRS/87/37	7
.12032E-05	3.4585	N.C.W.ATL.	Q-4	177	110 -	253	J.MEJUTO, SCRS/87/37	8
.42030E-05	3.2134	N.C.W.ATL.	YR	2569	80 -	253	J.MEJUTO, SCRS/87/37	9 AREA 4A
.1824 E-04	2.9950	SW ATL.	YR				CALC'D BASED SCRS/78/51	10
.961669E-06	3.533	MEDIT.	YR	48	71 -	177	J.C.REY, SCRS/87/37	36
.28833E-05	3.2623	AREA 4-B	YR	11410			CALC'D FROM J.MEJUTO- SCRS/87/37	AREA 4B
LONGUEUR MAXILLAIRE-FOURCHE A POIDS MANIPULE								
<u>DWT(Lbs.) = A * LJ-F(cm)^B</u>								
.1133E-04	3.1110	NW ATL.	FEB	178	122	206	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	11
.6152E-05	3.2380	NW ATL.	APR	22	125	209	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	12
.1791E-04	3.0220	NW ATL.	MAY	24	125	205	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	13
.2914W-05	3.3760	NW ATL.	JUN	35	121	207	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	14
.1311E-04	3.0770	NW ATL.	JUL	78	121	207	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	15
.2174E-05	3.4420	NW ATL.	AUG	39	121	203	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	16
.2715E-05	3.4110	NW ATL.	SEP	28	120	209	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	17
.8779E-05	3.1670	NW ATL.	OCT	21	124	209	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	18
.10123E-04	3.1370	NW ATL.	YR	551	82	287	S.TURNER, MIAMI WS 86/11	19 AREA 1-3
<u>GG(kg) = A * LJ-F(cm)^B</u>								
.64338E-05	3.109	GUINEA	Q-1	1333	93 -	251	J.MEJUTO, SCRS/87/37	20
.30415E-05	3.253	GUINEA	Q-2	742	92 -	266	J.MEJUTO, SCRS/87/37	21
.29082E-05	3.271	GUINEA	Q-3	763	89 -	252	J.MEJUTO, SCRS/87/37	22
.65265E-05	3.113	GUINEA	Q-4	762	95 -	242	J.MEJUTO, SCRS/87/37	23
.43491E-05	3.188	GUINEA	YR	3600	69 -	266	J.MEJUTO, SCRS/87/37	24 AREA 7
.68566E-05	3.101	SENEGAL	Q-1	572	98 -	253	J.MEJUTO, SCRS/87/37	25
.51250E-05	3.152	SENEGAL	Q-2	947	99 -	266	J.MEJUTO, SCRS/87/37	26
.12197E-05	3.444	SENEGAL	Q-3	1016	88 -	249	J.MEJUTO, SCRS/87/37	27
.16409E-05	3.381	SENEGAL	Q-4	1848	89 -	237	J.MEJUTO, SCRS/87/37	28
.25608E-05	3.293	SENEGAL	YR	4383	88 -	266	J.MEJUTO, SCRS/87/37	29
.29495E-05	3.271	CANARIAS	Q-1	839	86 -	239	J.MEJUTO, SCRS/87/37	30
.24002E-05	3.315	CANARIAS	Q-2	554	90 -	238	J.MEJUTO, SCRS/87/37	31
.20424E-05	3.346	CANARIAS	Q-3	657	84 -	226	J.MEJUTO, SCRS/87/37	32
.10952E-05	3.467	CANARIAS	Q-4	928	87 -	246	J.MEJUTO, SCRS/87/37	33
.185844E-5	3.363	CANARIAS	YR	2978	84 -	246	J.MEJUTO, SCRS/87/37	34
<u>DWT(kg) = A * LJ-F(cm)^B</u>								
.517 E-05	3.16	NE ATL.	YR	486	90 -	234	REY & GARGES, SCRS/78/87	35
.97 E-06	3.49	MEDIT.	YR	109	94 -	166	REY & GARGES, SCRS/78/87	37
.51392E-05	3.1110	NW ATL.	FEB	178	122	206	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	11
.27905E-05	3.2380	NW ATL.	APR	22	125	209	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	12
.81238E-05	3.0220	NW ATL.	MAY	24	125	205	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	13
.13218E-05	3.3760	NW ATL.	JUN	35	121	207	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	14
.59466E-05	3.0770	NW ATL.	JUL	78	121	207	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	15
.98611E-06	3.4420	NW ATL.	AUG	39	121	203	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	16
.12315E-05	3.4110	NW ATL.	SEP	28	120	209	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	17
.39821E-05	3.1670	NW ATL.	OCT	21	124	209	MIAMI WS 86/11 CONV'T'D	18

Tableau 21 (suite).

A ^a	B ^a	ZONE	EPOQUE	N	MIN	MAX	SOURCES	EQUATION	RETENUE
.45917E-05	3.1370	NW ATL.	YR	551	82	287	MIAMI WS 86/11	CONVT'D	19
.124 E-04	3.04	SW ATL.	YR				AMORIM et al SCRS/78/51		38 AREA 6
.5701E-05	3.16	MEDIT.	YR	462	64	205	G.DE METRIO, P.MEGALOFONO-		39 AREA 5
							IN PRESS		
LONGUEUR CAVITE OCULAIRE-FOURCHE A POIDS MANIPULE									
$DWT(Lbs.) = A * E-F(cm)^B$									
.2849E-04	3.0185	NW ATL.	YR	119	91	221	S.TURNER, MIAMI WS 86/11		
$DWT(kg.) = A * E-F(cm)^B$									
.12923E-04	3.0185	NW ATL.	YR	119	91	221	MIAMI WS 86/11	CONVT'D	
LONGUEUR TOTALE A POIDS MANIPULE									
$DWT(Lbs.) = A * TL(cm)^B$									
.3771E-05	3.0742	NW ATL.	YR	117	155	380	S.TURNER, MIAMI WS 86/11		
$DWT(kg.) = A * TL(cm)^B$									
.17105E-05	3.0742	NW ATL.	YR	117	155	380	MIAMI WS 86/11	CONVT'D	
POIDS MANIPULE A LONGUEUR MAXILLAIRE-FOURCHE									
$LJ-F(cm) = A * DWT(Lbs)^B$									
44.2237	.29257	NW ATL.	YR	551	4	473	S.TURNER, MIAMI WS 86/11		
POIDS MANIPULE A LONGUEUR CAVITE OCULAIRE-FOURCHE									
$EFL(cm) = A * DWT(Lbs)^B$									
36.10826	.30622	NW ATL.	YR	117	14	345	S.TURNER, MIAMI WS 86/11		
POIDS MANIPULE A LONGUEUR TOTALE									
$TL(cm) = A * DWT(Lbs)^B$									
68.18065	.29126	NW ATL.	YR	117	14	345	S.TURNER, MIAMI WS 86/11		
LONGUEUR CAVITE OCULAIRE-FOURCHE A LONGUEUR MAXILLAIRE-FOURCHE									
$LJ-F(cm) = A + B * E-F(cm)$									
7.821534	1.0897	E.ATL+MED.	YR	251			REY & GARCES, SCRS/78/87		
POIDS VIF A POIDS MANIPULE									
$DWT(kg) = A * RWT(kg)^B$									
.8009	1.015	SW ATL.	YR	127			AMORIM et al SCRS/78/51		
.75	1.04	NE ATL.	YR	40			AMORIM et al SCRS/78/51		
.75	1.00	NW ATL.	YR				U.S.A.		
.760	1.00	NE ATL.	YR				SPAIN		
$GG = A * RWT^B$									
0.8772	1.00						SPAIN		

ZONES:

GUINEA	5°N-10°N, 5°W-30°W
SENEGAL	10°N-25°N, east of 30°W
CANARIAS	25°N-35°N, east of 30°W
IBERICA	35°N-45°N, east of 30°W
N.C.W. ATL.	30°N-50°N, 30°W-50°W

Tableau 22. Prise (TM) de thon rouge du sud, atlantique et mondiale, par engin, zone et pays.

	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL ATLANTIQUE	745	3168	4680	6203	2823	2569	1138	514	1636	1476	279
PRISE PAR ENGIN											
Palangre	745	3168	4680	6203	2810	2563	1138	514	1636	1476	279
Canneurs	0	0	0	0	13	6	0	0	0	0	0
Pêche sportive	0	0	0	0	0	0	++	0	0	0	0
PRISE PAR PAYS											
Chine Taiwan	53	0	29	11	22	57	3	9	0	8	0
Japon	692	3168	4651	6192	2788	2506	1135	505	1636	1468	279
Afrique du Sud	0	0	0	0	13	6	++	0	0	0	0
PRISE MONDIALE (TOUS OCEANS)											
Palangre	33714	29595	22974	27715	33364	28056	20809	24735	23323	20393	17000*
Surface	8383	12569	12190	10783	11325	17016	21709	17807	13497	12688	12614*
Total	42097	42164	35164	38498	44689	45072	42518	42542	36820	33081	29614*

* Chiffres préliminaires.

Source de la section "mondiale": Rapport de la Sixième Réunion de Scientifiques australiens, japonais et néo-zélandais sur le Thon rouge du sud (SRT), Hobart, Australie, août 1987.

Tableau 23. Prise de petits thonidés de l'Atlantique (1.000 TM).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL															
ATL. + MED.	87.4	66.8	90.7	74.3	68.7	89.6	83.3	83.6	113.1	108.3	125.4	123.8	96.6	91.6	89.1
MEDITERRANEE	20.7	11.1	13.4	10.3	12.7	14.5	15.4	19.8	25.4	33.6	37.2	40.8	20.6	24.4	22.5
ATLANTIQUE	66.7	55.7	77.4	63.9	56.0	75.2	67.9	63.8	87.7	74.7	88.2	83.0	76.0	67.2	66.6
BONITE A DOS RAYE (S. SARDA)															
ATL. + MED.	25.0	12.3	21.4	15.6	16.0	20.7	17.3	20.0	31.5	39.1	44.1	42.5	21.1	25.1	22.0
MEDITERRANEE	16.2	6.3	7.7	6.0	6.5	8.7	9.4	13.5	18.9	29.0	31.2	35.5	14.9	18.4	16.8
GRECE	0.6	0.5	0.5	0.7	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	1.3	1.4	1.4	1.7	1.6	1.6
ITALIE	1.0	0.7	0.8	1.0	1.0	1.5	1.4	1.4	1.2	1.1	1.1	1.8	2.8	1.4	1.4
ESPAGNE	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.6	0.7	0.7	0.5	0.7	1.0	1.2	1.0	1.0	0.7
TURQUIE	13.9	3.9	5.3	3.4	3.2	4.5	5.5	9.1	14.9	24.3	26.0	29.5	7.8	12.8	11.4
AUTRES	0.5	0.9	0.8	0.7	1.5	1.5	1.2	1.6	1.5	1.7	1.7	1.7	1.6	1.5	1.5
ATLANTIQUE	8.8	6.1	13.7	9.6	9.5	12.0	7.9	6.5	12.6	10.0	12.8	7.0	6.2	6.7	5.2
ARGENTINE	2.9	1.2	2.3	0.2	0.3	2.0	1.7	1.3	2.6	0.8	1.8	0.3	2.1	1.4	0.7
URSS	0.2	0.0	1.4	1.5	1.3	4.2	1.6	2.1	6.4	4.6	6.3	2.4	1.3	2.1	1.1
AUTRES	5.7	4.9	10.0	7.8	7.9	5.8	4.5	3.1	3.5	4.6	4.7	4.3	2.9	3.2	3.4
THONINE (E. ALLETTERATUS)															
ATL. + MED.	2.9	2.4	5.1	4.2	3.9	6.2	16.6	13.1	17.7	13.4	12.8	23.0	16.2	10.5	8.9
MEDITERRANEE	0.7	0.8	0.9	1.0	1.5	1.5	1.5	1.3	1.0	0.2	1.0	0.1	0.2	0.4	0.3
ATLANTIQUE	2.2	1.5	4.2	3.1	2.4	4.7	15.1	11.8	16.7	13.2	11.9	22.8	15.9	10.1	8.6
ANGOLA	1.2	1.0	1.3	0.4	0.0	1.3	0.8	0.6	1.3	1.2	1.7	1.6	1.6	1.4	1.2
GHANA	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	6.0	5.5	4.1	3.3	2.1	5.0	6.0	0.9	0.6
SENEGAL	0.0	0.0	0.4	1.1	0.7	1.5	1.4	1.7	2.7	2.3	3.4	5.9	5.2	4.2	4.4
URSS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.7	6.1	2.2	6.3	3.6	1.1	6.5	0.6	1.0	0.3
AUTRES	1.0	0.5	2.4	1.5	1.1	1.1	0.7	1.7	2.2	2.9	3.5	3.8	2.5	2.5	2.1
AUXIDE (A. THAZARD) *															
ATL. + MED.	13.4	10.2	13.9	10.4	10.6	20.3	8.7	13.6	20.5	14.1	21.2	18.1	23.0	20.7	15.8
MEDITERRANEE	3.3	3.5	4.3	2.5	4.1	3.7	3.9	4.7	3.5	2.9	3.3	3.7	4.0	3.5	3.2
ITALIE	1.7	1.2	1.3	0.9	0.9	1.1	1.2	1.3	1.4	1.2	1.3	1.5	1.6	1.3	1.3
ESPAGNE	1.3	1.7	2.3	1.4	1.6	1.2	1.7	1.8	2.1	1.7	1.9	2.1	2.3	2.0	1.6
AUTRES	0.2	0.6	0.7	0.2	1.6	1.4	1.0	1.6	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3
ATLANTIQUE	10.2	6.6	9.6	7.9	6.5	16.6	4.8	8.9	17.0	11.1	17.9	14.4	19.0	17.2	12.6
GHANA	5.3	1.6	6.3	6.0	4.3	13.9	1.0	4.3	7.6	2.0	6.1	5.6	4.5	4.5	3.3
ESPAGNE***	0.5	0.6	0.2	0.3	0.4	0.6	1.2	1.2	6.3	5.3	3.1	2.7	5.7	3.7	3.2
URSS	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.8	0.5	0.7	0.4	5.6	1.7	5.9	6.1	3.3
VENEZUELA	0.6	0.7	0.9	1.0	1.3	0.9	0.6	1.8	1.2	0.9	0.5	1.2	1.5	1.7	1.6
AUTRES	3.8	3.7	2.1	0.6	0.3	1.0	1.1	1.1	1.3	2.5	2.6	3.3	1.3	1.2	1.1
MAQUEREAU ESPAGNOL (S. MACULATUS) **															
ATLANTIQUE	16.8	20.0	21.0	18.1	14.6	15.4	15.0	14.6	18.1	15.0	16.4	14.0	13.8	14.8	16.2
BRESIL	2.8	4.4	6.3	2.7	0.3	1.0	1.5	1.2	1.4	1.5	1.1	1.2	1.8	1.5	0.0
MEXIQUE	5.3	6.7	5.2	4.8	3.4	4.4	5.1	5.8	5.9	5.9	7.8	5.9	5.8	5.8	5.9
USA	4.9	4.4	5.0	5.3	6.4	5.5	3.3	2.9	5.4	2.7	3.7	2.8	1.9	2.8	5.8
VENEZUELA	2.0	2.5	2.5	2.4	2.0	2.2	2.0	2.5	2.8	2.4	1.7	2.1	1.9	2.0	1.5
AUTRES	1.8	2.0	2.0	3.0	2.5	2.4	3.1	2.2	2.6	2.5	2.1	2.0	2.5	2.8	3.0

Tableau 23 (suite).

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
THAZARD (S. CAVALLA)															
ATLANTIQUE	7.4	9.7	13.6	9.0	8.3	8.7	6.8	7.4	7.4	8.5	10.7	8.5	6.4	6.4	8.9
MEXIQUE	1.5	2.2	1.5	1.4	1.5	1.3	1.5	2.2	1.9	2.7	4.4	2.9	2.2	2.3	3.3
USA	2.2	2.7	4.7	3.1	4.1	3.8	2.5	2.2	3.2	3.4	3.7	3.0	2.4	2.4	5.6
VENEZUELA	1.1	1.5	2.2	2.4	1.7	1.6	1.3	2.0	1.4	1.6	1.9	1.9	0.9	0.8	0.0
AUTRES	2.5	3.3	5.2	2.2	1.0	1.9	1.4	0.9	0.9	0.9	0.7	0.7	0.9	0.8	0.0
THAZARD (S. TRITOR)															
ATL. + MED.	2.1	1.6	4.7	1.1	1.9	2.6	6.7	4.2	4.9	2.6	5.0	5.1	4.2	4.4	3.2
MEDITERRANEE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ATLANTIQUE	2.1	1.6	4.7	1.1	1.9	2.6	6.7	4.2	4.9	2.6	5.0	5.1	4.2	4.4	3.2
GHANA	1.5	1.0	3.5	0.6	0.6	0.7	0.8	1.6	4.4	2.0	3.0	2.2	3.0	3.0	1.5
SENEGAL	0.0	0.0	0.1	0.3	1.3	1.2	1.1	1.1	0.4	0.5	0.3	1.1	0.9	1.1	1.4
URSS	0.6	0.6	0.8	0.2	0.1	0.6	4.8	1.4	0.0	0.0	0.6	1.2	0.2	0.2	0.2
AUTRES	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	1.1	0.6	0.1	0.1	0.1
THON A NAGEOIRES NOIRES (T. ATLANTICUS)															
ATLANTIQUE	1.9	0.9	1.1	0.8	1.0	1.2	1.3	1.2	1.2	2.0	1.9	1.7	1.9	1.4	1.9
THAZARD BATARD (A. SOLANDRI)															
ATL. + MED.	0.4	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	2.8	2.1	2.1	2.0	0.8	0.7
MEDITERRANEE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ATLANTIQUE	0.4	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	2.8	2.1	2.1	2.0	0.8	0.7
CAP VERT	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.3	1.5	1.6	1.4	0.1	0.2
AUTRES	0.4	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5
THAZARD (S. REGALIS)															
ATLANTIQUE	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
SCOMBEROMORUS NON CLASSES9 (S. SPP.)															
ATL. + MED.	1.0	1.2	1.0	1.3	1.0	1.0	1.0	0.9	0.8	1.0	1.1	1.0	1.5	0.8	1.9
MEDITERRANEE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ATLANTIQUE	1.0	1.2	1.0	1.3	1.0	1.0	1.0	0.9	0.8	1.0	1.1	1.0	1.5	0.8	1.9
PALOMETTE (O. UNICOLOR)															
ATL. + MED.	0.3	0.1	0.2	0.1	0.2	0.5	1.0	0.5	0.7	1.4	0.6	0.0	0.0	0.1	0.1
MEDITERRANEE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
ATLANTIQUE	0.3	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.8	0.5	0.7	1.4	0.6	0.0	0.0	0.1	0.1
MAURITANIE	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.5	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1
MAROC	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.7	0.4	0.6	1.0	0.5	0.0	0.0	0.1	0.0
AUTRES	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
AUTRES															
ATL. + MED.	16.2	8.0	8.3	13.2	10.8	12.5	8.3	7.6	9.8	8.3	9.4	7.6	6.3	6.5	9.4
MEDITERRANEE	0.5	0.4	0.4	0.8	0.5	0.5	0.4	0.3	2.0	1.5	1.8	1.4	1.4	2.1	2.1
ATLANTIQUE	15.6	7.5	7.9	12.4	10.3	12.1	7.9	7.4	7.8	6.8	7.6	6.2	4.8	4.4	7.3

* Comprend de l'auxide (A. rochei).

** Comprend du maquereau espagnol (S. brasiliensis).

*** Comprend de la thonine pour 1978-84.

NOTE: Le tableau adopté par le SCRS contenait quelques erreurs qui ont été corrigées.

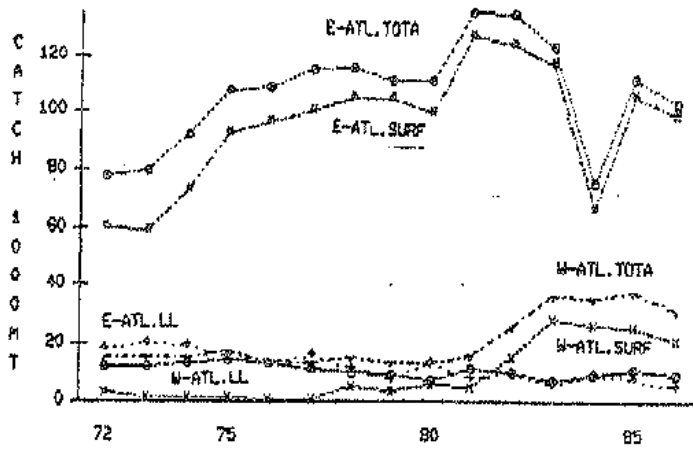


Fig. 1 Prises d'albacore, Atlantique est et ouest, palangre et surface (canneurs et senneurs).

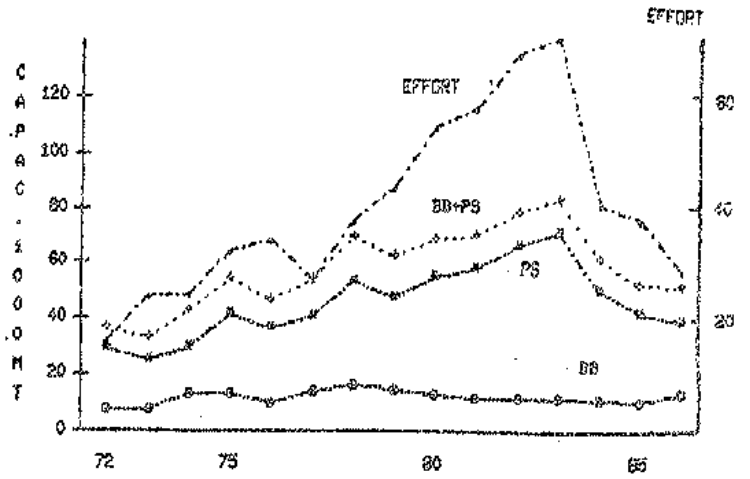


Fig. 2 Tendances de la capacité de transport et de l'effort de pêche effectif, flotilles de surface, Atlantique est.

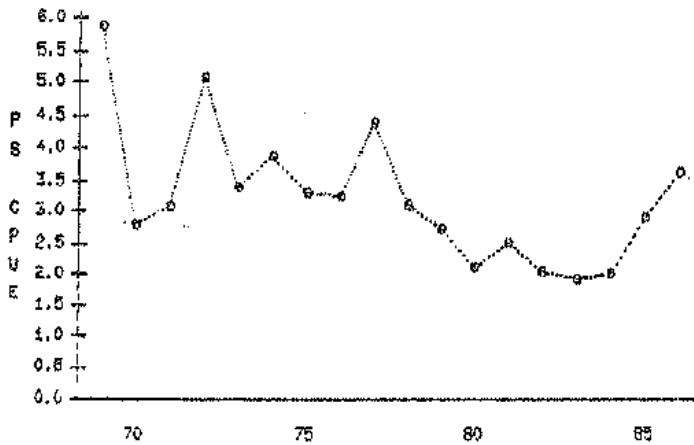


Fig. 3 Indices d'abondance de l'albacore, senneurs.

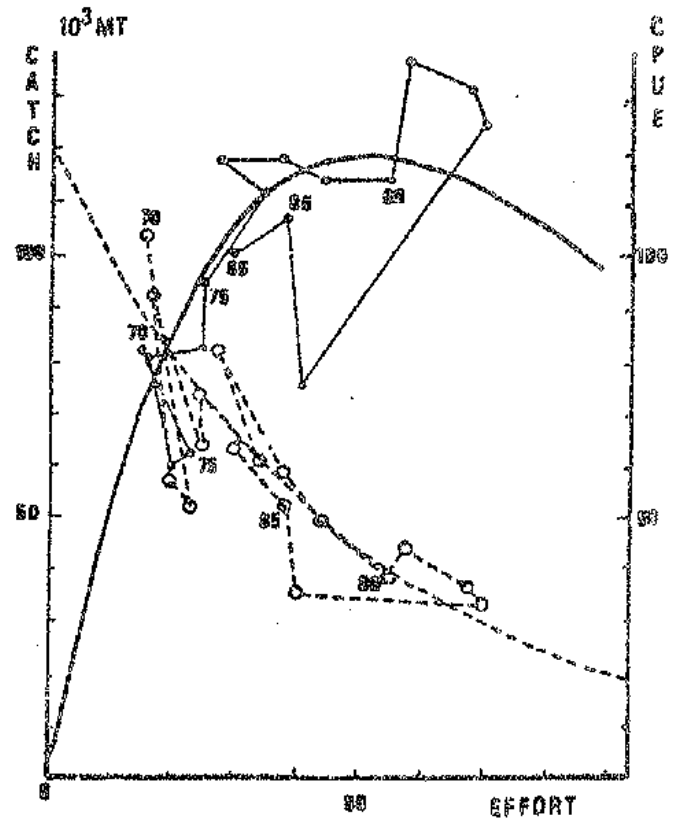
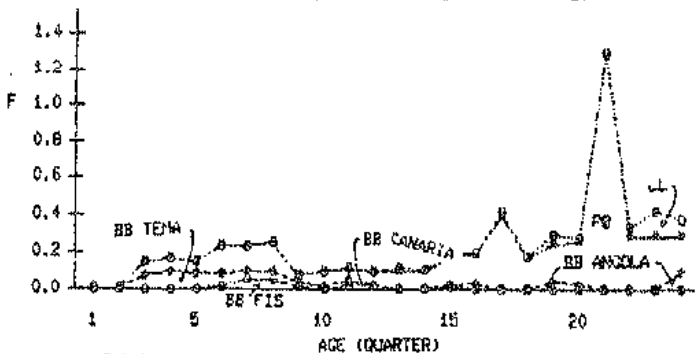
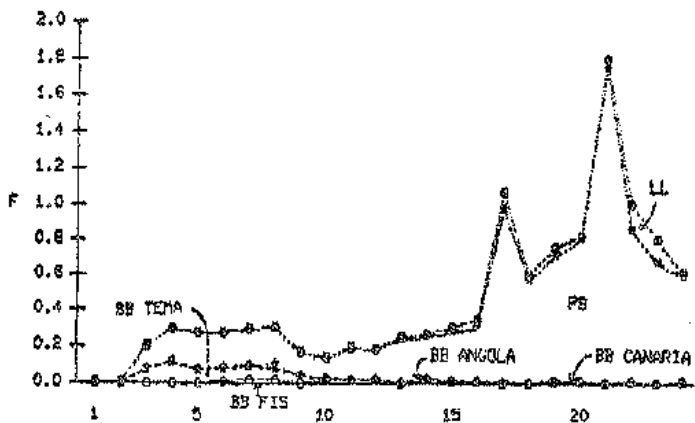


Fig. 4 Modèle de production ajusté à l'albacore, Atlantique est.

Fig. 5 Mortalité de pêche par âge de l'albacore, pour divers engins et deux périodes de référence.

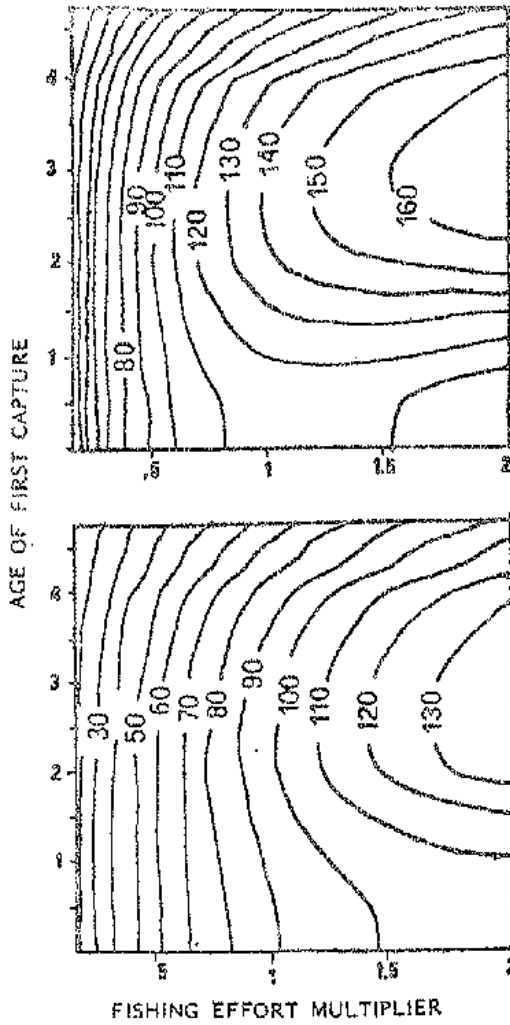


Fig. 6 Isoplèthes de production par recrue de l'albacore pour deux périodes de référence.

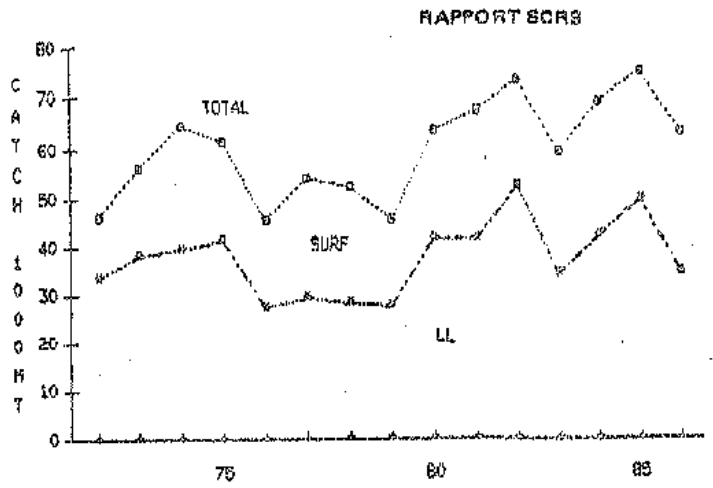


Fig. 7 Prises de thon obèse, surface et palangre, 1972-86.

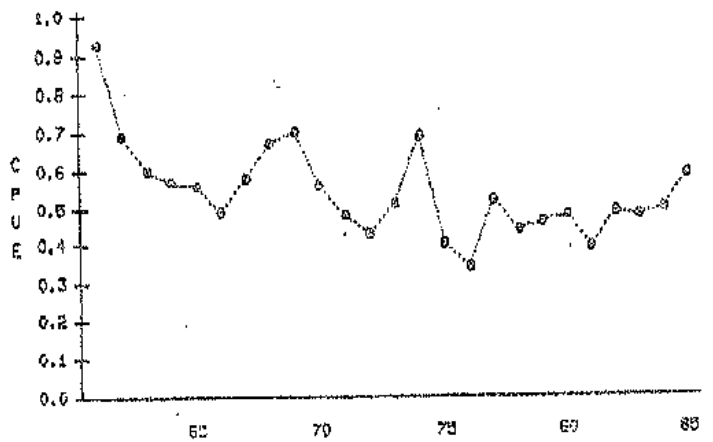


Fig. 8 CPUE palangrière japonaise du thon obèse, Atlantique entier, 1961-85.

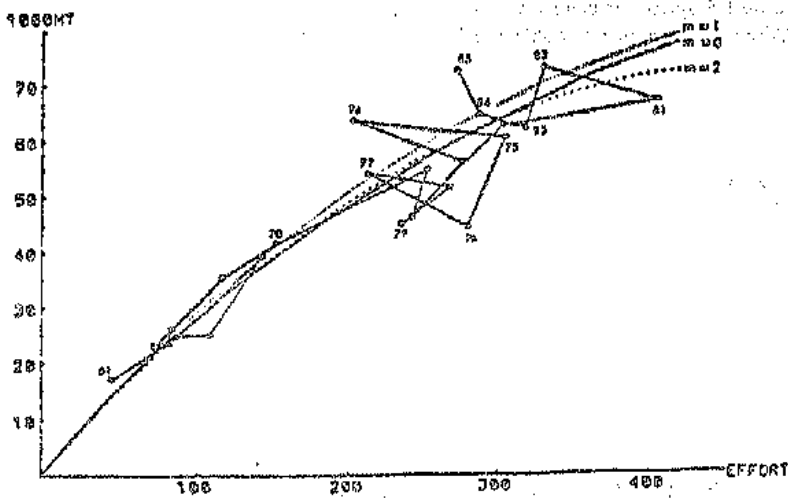


Fig. 9 Courbe du modèle de production ajustée pour le thon obèse, Atlantique entier, 1961-85.

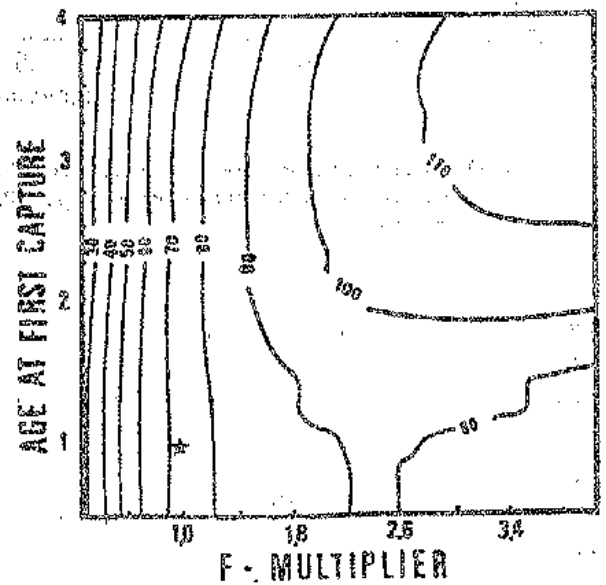


Fig. 10 Isoplèthe de production par recrue du thon obèse, 1984. (*: situation actuelle; en abscisse: multiplicateur de F; en ordonnée: âge à la première capture) (Présenté au SCRS en 1986)

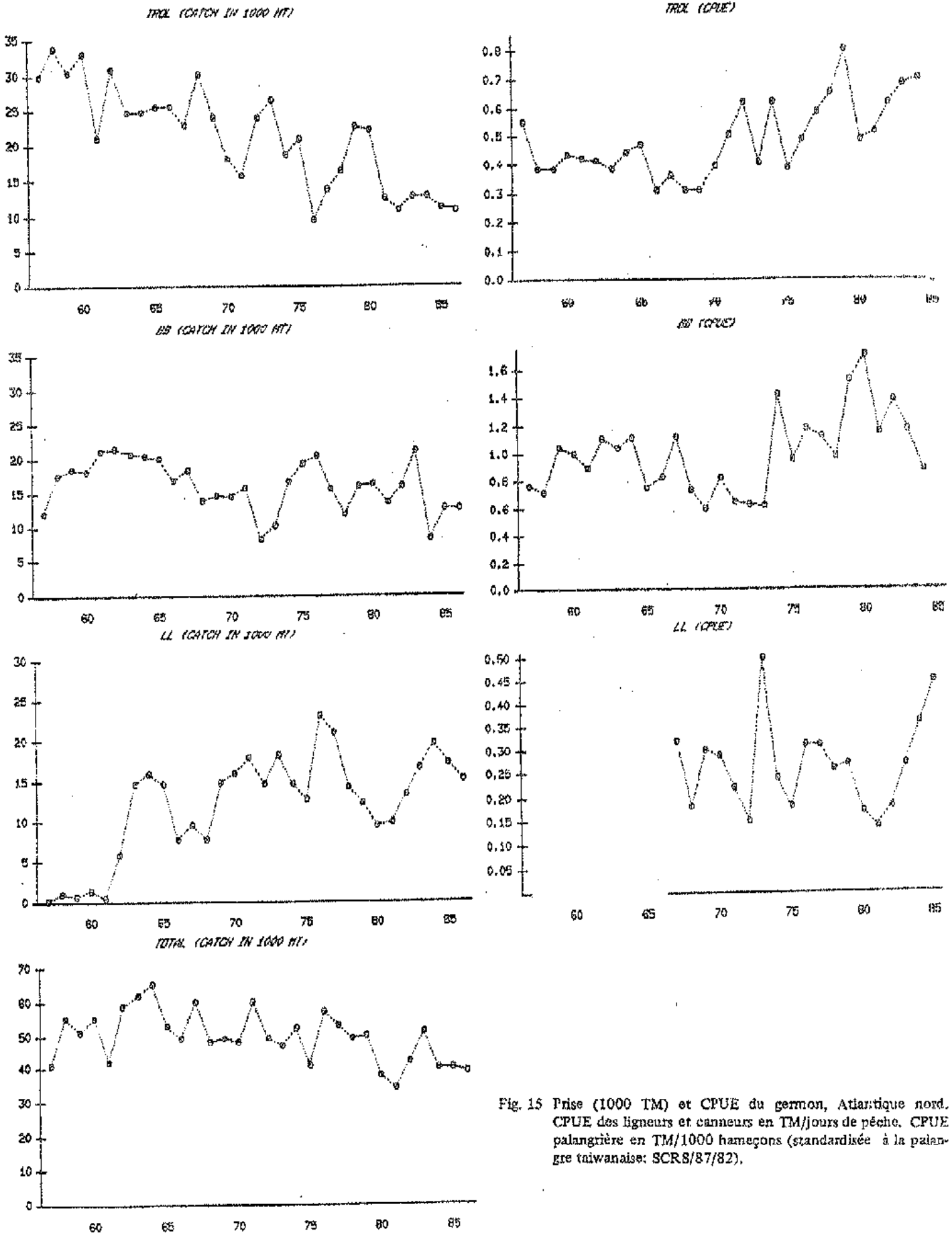


Fig. 15 Prise (1000 TM) et CPUE du germon, Atlantique nord. CPUE des ligneurs et canneurs en TM/jours de pêche. CPUE palangrière en TM/1000 hameçons (standardisée à la palangre taiwanaise: SCRS/87/82).

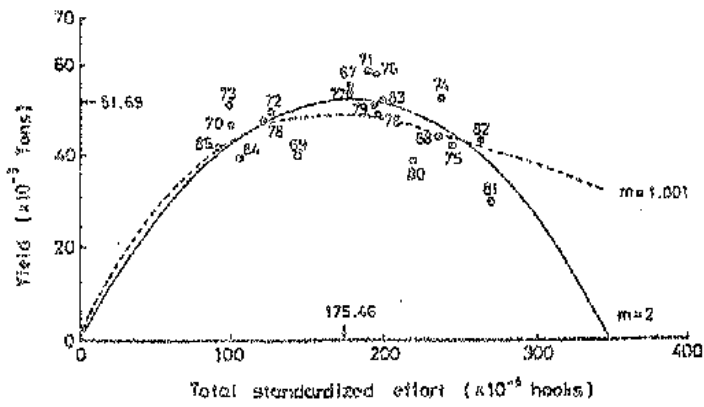


Fig. 16 Modèle de production ajusté à la pêcherie de germon, Atlantique nord. Effort standardisé en millions d'hameçons. (SCRS/87/82)

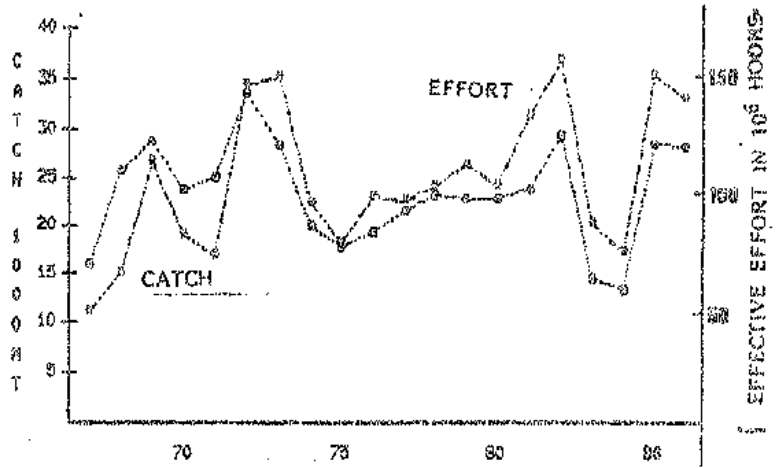


Fig. 17 Prise et effort effectif (millions d'hameçons), germon, Atlantique sud, tous engins combinés. Données de 1986 préliminaires.

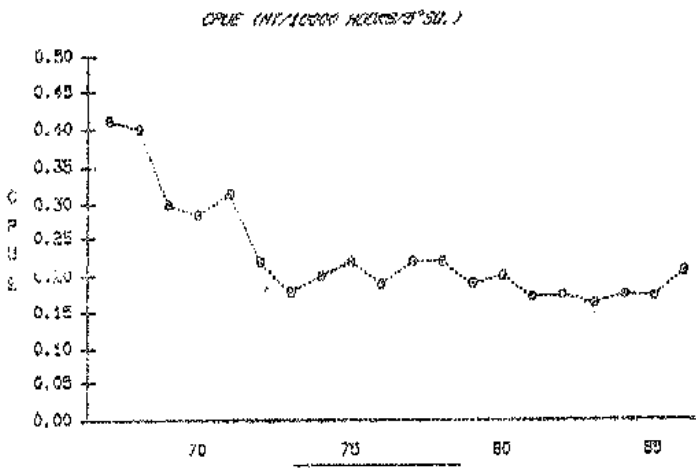


Fig. 18 CPUE (TM/1000 hameçons par carré de 50) du germon, Atlantique sud, 1967-86. (SCRS/87/81)

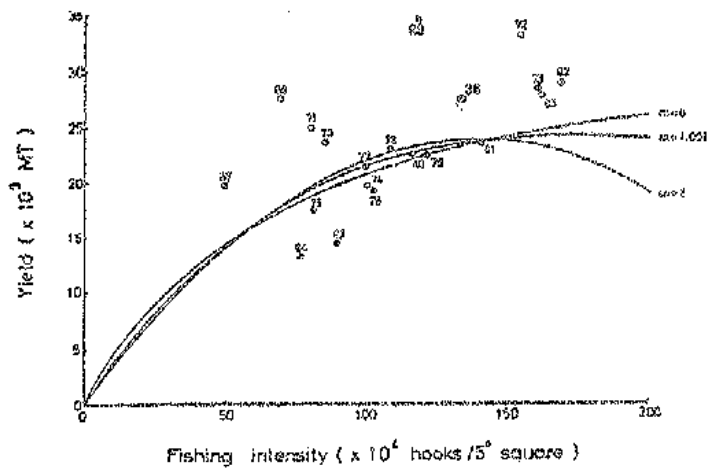


Fig. 19 Modèle de production ajusté à la pêcherie de germon, Atlantique sud, en supposant trois classes annuelles significatives dans la prise. Le point de 1986 est provisoire.

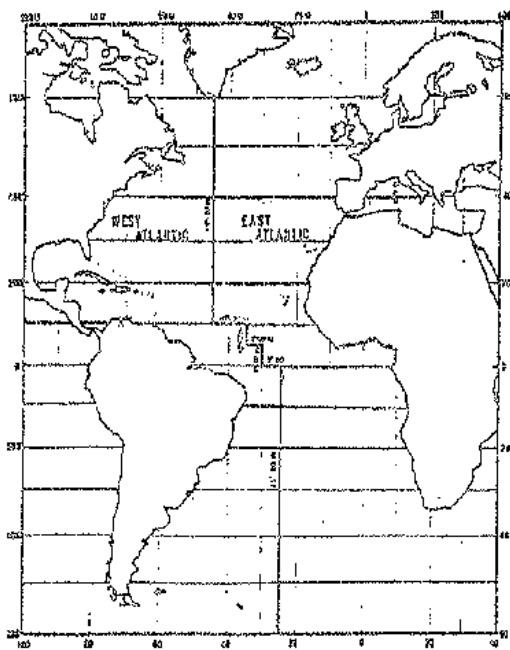


Fig. 20 Ligne de démarcation entre les stocks de thon rouge de l'Atlantique est et ouest.

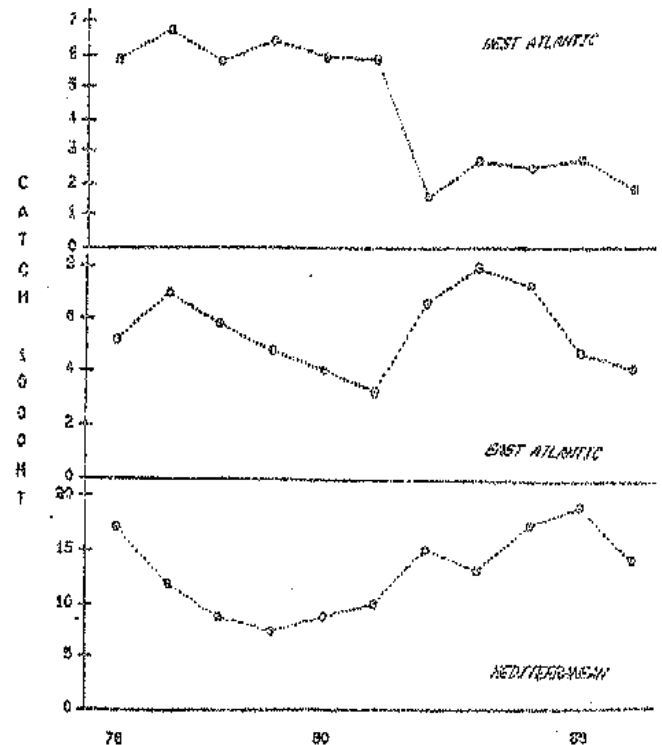
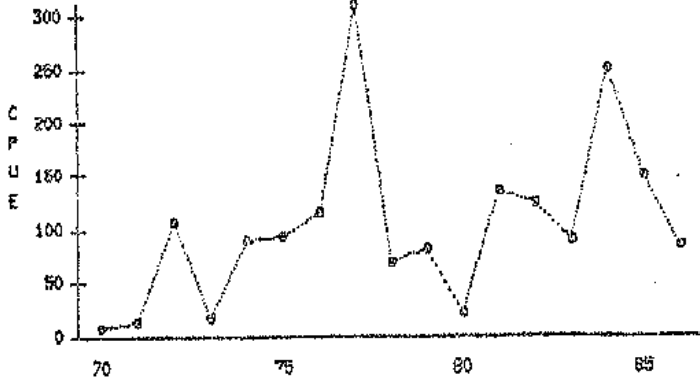
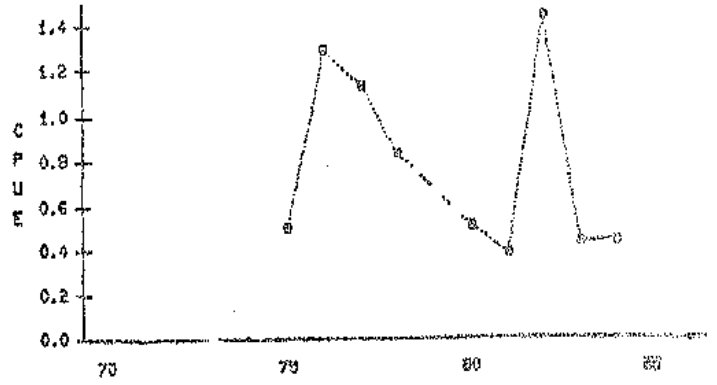


Fig. 21 Prises de thon rouge, Atlantique est et ouest et Méditerranée.

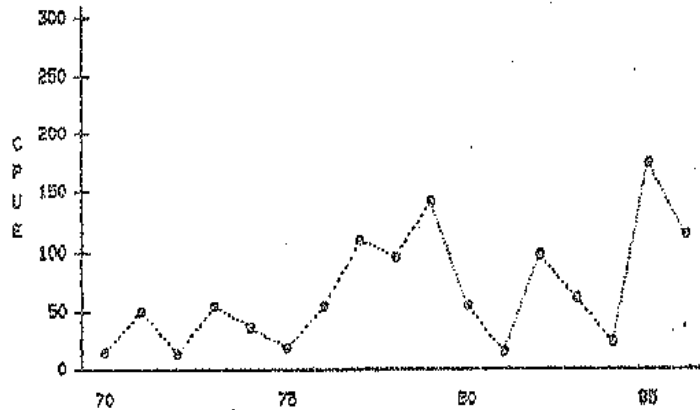
JUVENILES CPUE
FSH FR. AGE 2 (BFISH/FISH DAY)



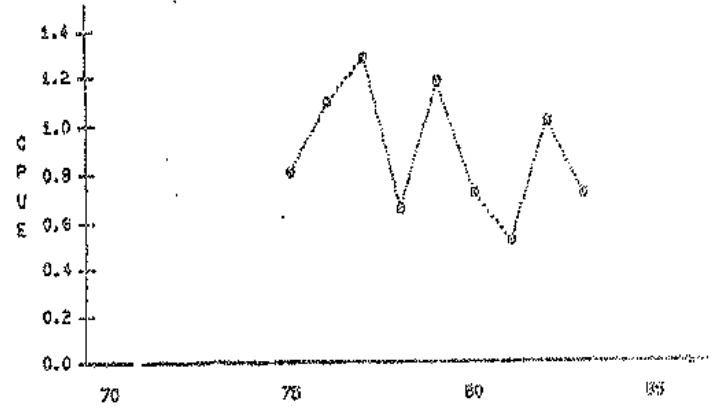
SPAWNERS' CPUE
LL, JAPAN, AGE 7+ (BT/DAY)



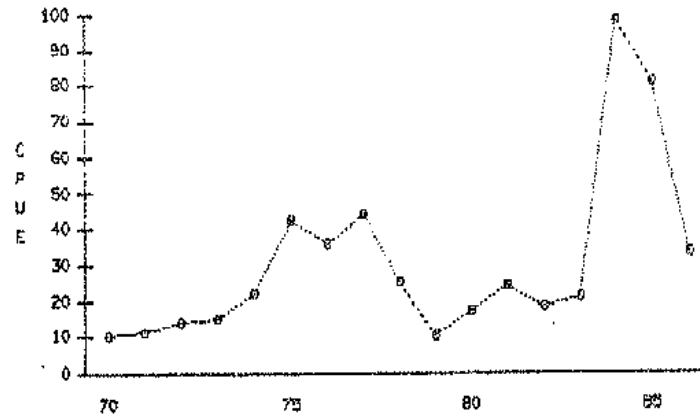
FSH FR. AGE 3 (BFISH/FISH DAY)



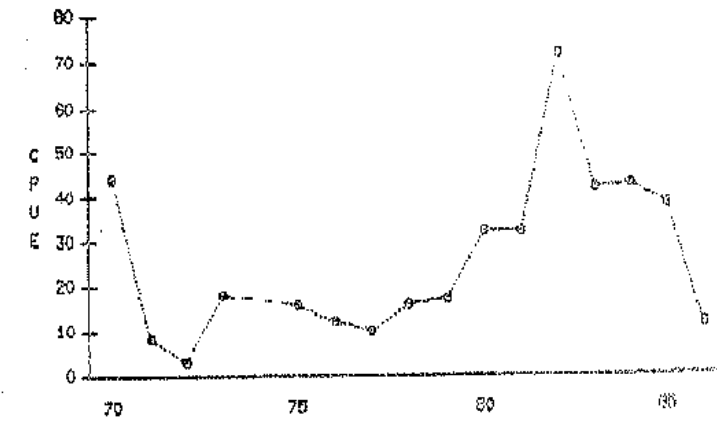
LL, JAPAN, AGE 5+ (BFISH/1000 KOOKS)



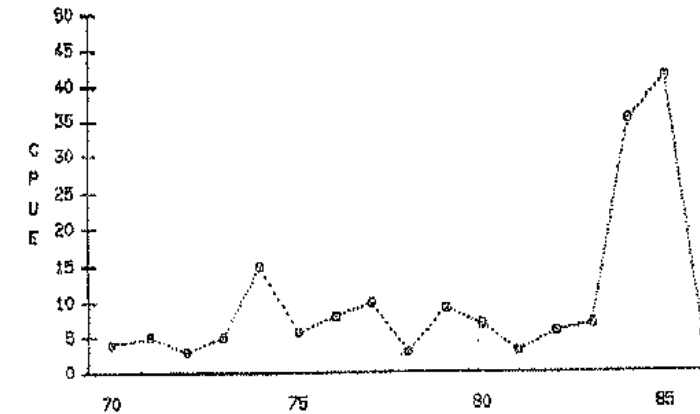
BB, BISCAY, AGE 2 (BFISH/FISH DAY)



TRAP, SPAIN, AGES 7+ (BFISH/DAYS AT SEA)



BB, BISCAY, AGE 3 (BFISH/FISH DAY)



PS, ITALY, AGE 4+ (BT/FISH DAY)

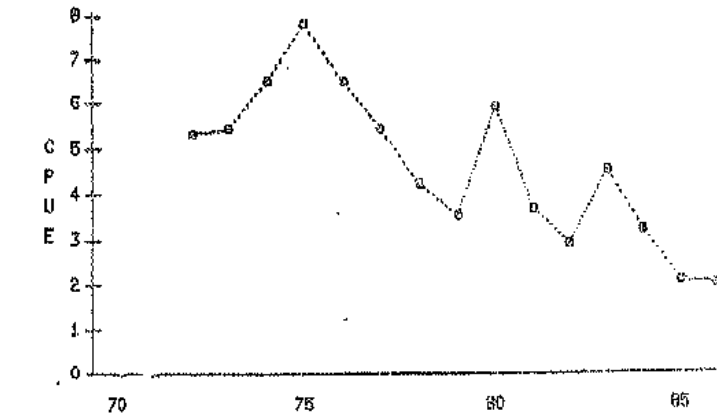


Fig. 22 Séries de CPUE (quatre pour les grands poissons, et quatre pour les petits) du thon rouge, Atlantique est et Méditerranée.

RAPPORT CIGITA 1986-87 (II)

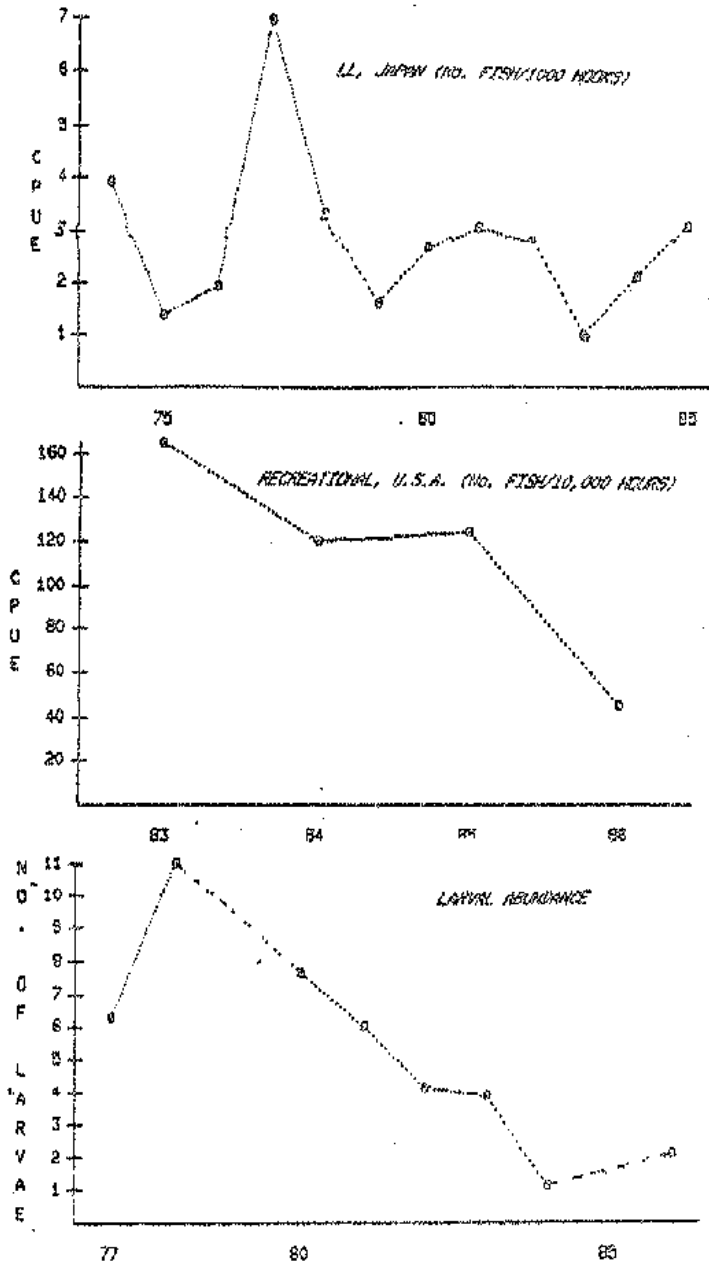


Fig. 23 Indices d'abondance du thon rouge utilisés pour ajuster la VPA définitive (SCRS 1987). La CPUE japonaise a servi pour les âges 3-6; l'abondance larvaire et le taux de capture américain R&R et HAND ont servi pour les âges 10-30.

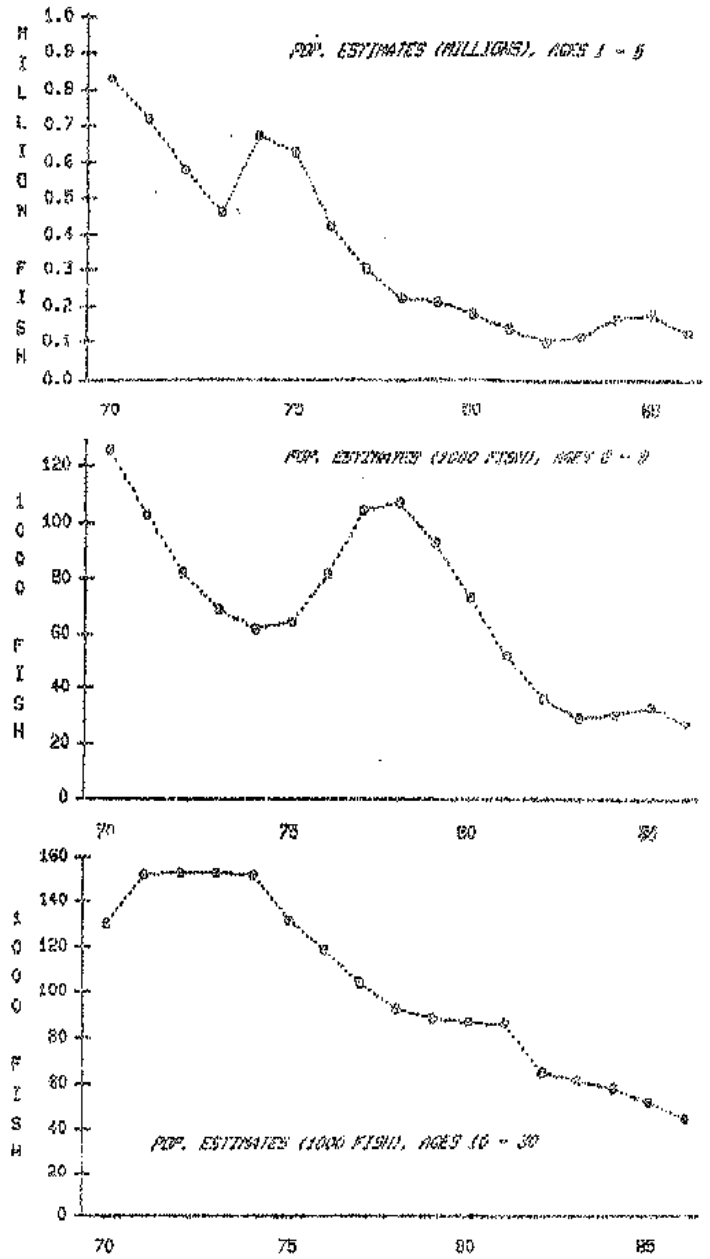


Fig. 24 Estimations de la taille de la population de thon rouge de l'Atlantique ouest à partir des VPA effectuées par le SCRS en 1987.

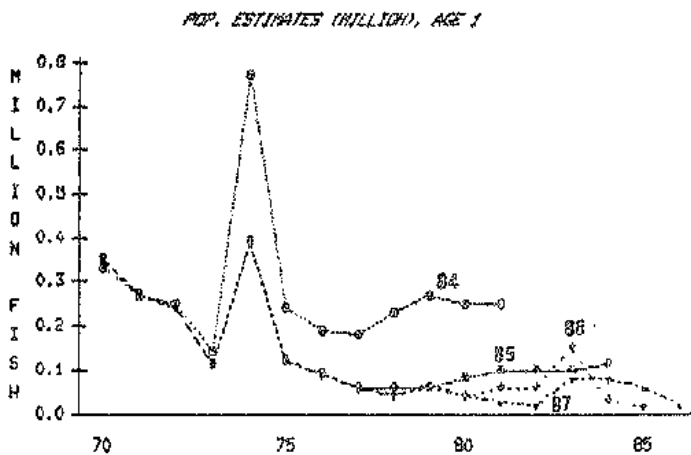


Fig. 25 Estimations de la taille de la population de thon rouge de 1 an à partir des VPA effectuées par le SCRS en 1984-87.

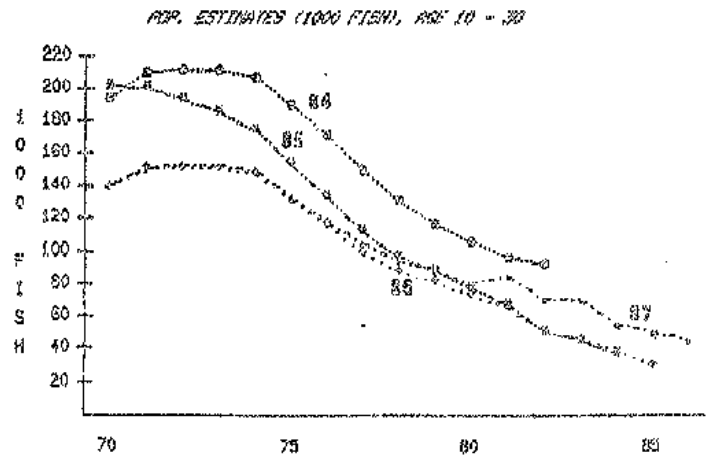


Fig. 26 Estimations de la taille de la population de thon rouge de 10-30 ans à partir des VPA effectuées par le SCRS en 1984-87.

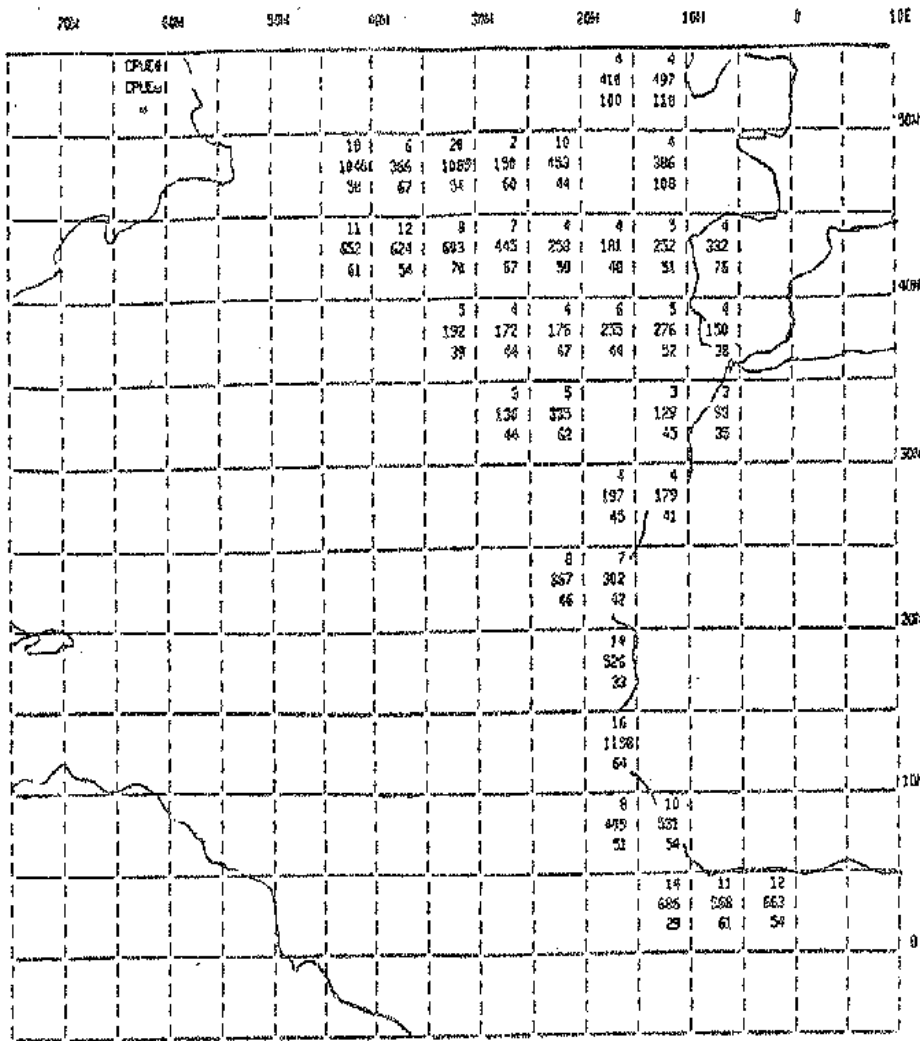


Fig. 27 CPUE numérique annuelle (chiffres supérieurs), CPUE en poids (chiffres intermédiaires) et prise en poids (chiffres inférieurs), espadon, 1985.

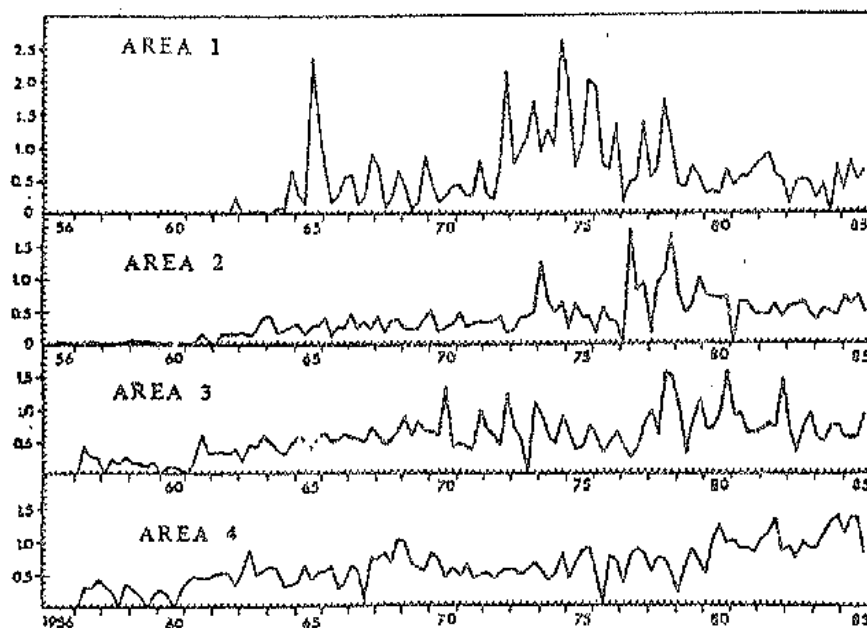


Fig. 28 Tendances du taux par hameçon, espadon de l'Atlantique, par zone (voir Fig. 29) et par trimestre.

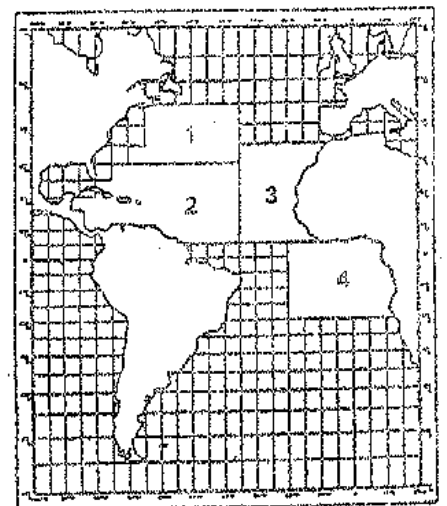


Fig. 29 Zones utilisées dans les analyses modales et dans les analyses de la CPUE de l'espadon.

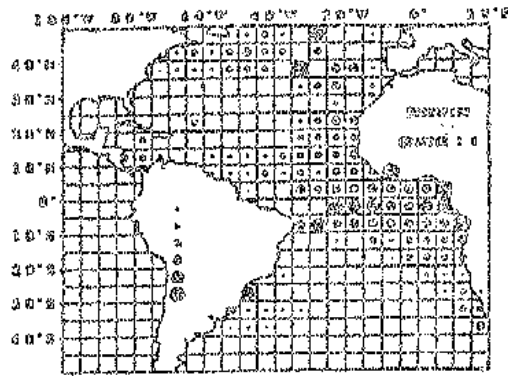
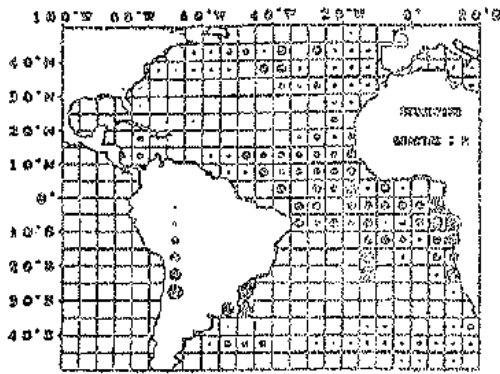
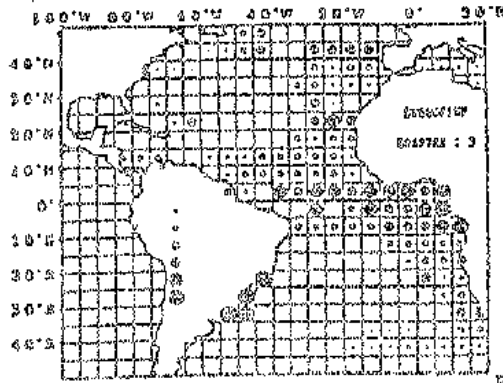
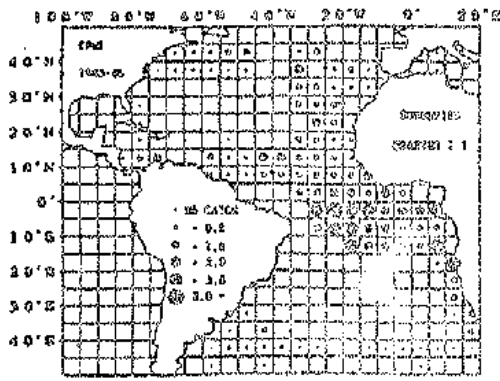


Fig. 30 Distribution trimestrielle du taux moyen par hameçon (nombre de poissons par 1000 hameçons), espadon, palangiers japonais, 1985-85.

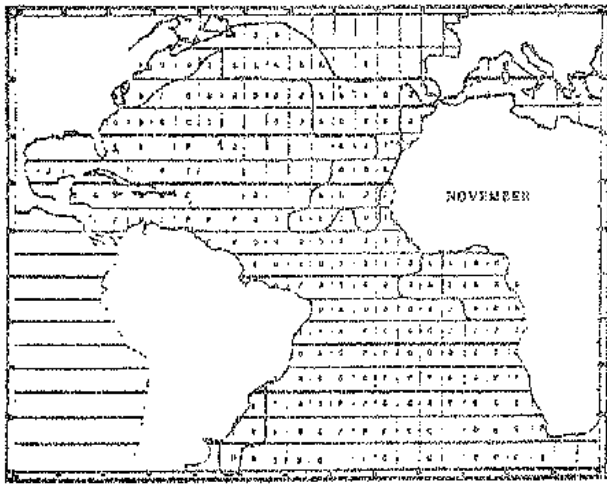


Fig. 31 CPUE moyenne du mois de novembre, espadon, LL Japon, (échelonnée selon la transformation $3 \ln(\text{CPUE} + 1)$). Les contours représentent "K" qui correspond à .8 à 3 poissons/1000 hameçons.

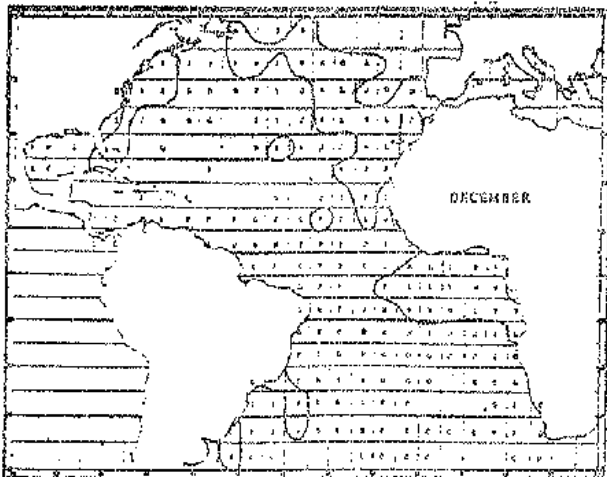


Fig. 32 CPUE moyenne du mois de décembre, espadon, LL Japon, (échelonnée selon la transformation $3 \ln(\text{CPUE} + 1)$). Les contours représentent "K" qui correspond à .8 à 3 poissons/1000 hameçons.

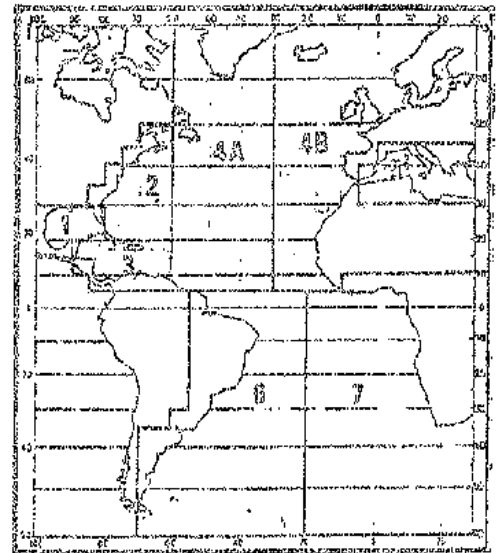


Fig. 33 Zones espadon retenues par les participants aux Journées d'étude pour la préparation des données initiales.

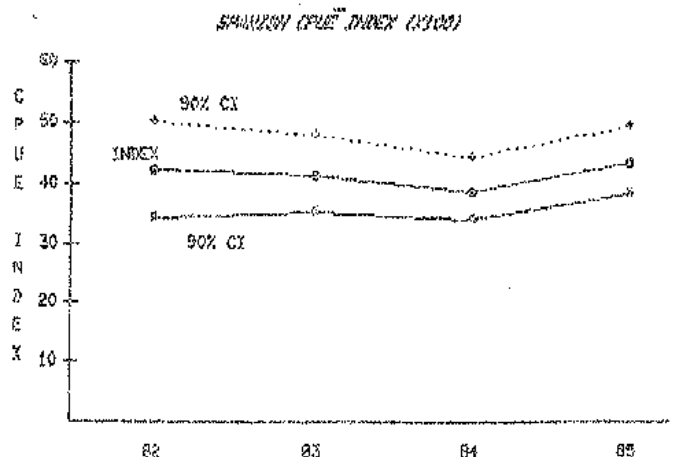


Fig. 34 Indice espagnol standardisé de CPUE, avec interactions entre années, zones, trimestres et zones-trimestres.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Présentation des délégations
4. Admission des observateurs
5. Admission des documents scientifiques
6. Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche
7. Rapport des Journées d'étude sur l'Espadon
8. Rapport du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées
9. Examen de l'état des stocks

Thonidés tropicaux: YFT-Albacore, BET-Thon obèse, SKJ>Listao
ALB-Germon
BFT-Thon rouge
BIL-Istiophoridés
SWO-Espadon
SBF-Thon rouge du sud
SMT-Petits thonidés
MLT-Interactions plurispécifiques: tropicales et tempérées

10. Déroulement du Programme d'Année albacore
11. Déroulement du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés
12. Rapport du Sous-Comité des Statistiques et examen des statistiques thonières atlantiques et du système de gestion des données
 - (a) Statistiques nationales et transmission au Secrétariat
 - (b) Statistiques sur les thonidés tropicaux
 - (c) Statistiques sur les istiophoridés (espadon compris)
 - (d) Groupe de travail de coordination des statistiques thonières et comparaison des bases de données des divers organismes
 - (e) Etudes bio-statistiques
 - (f) Utilisation de l'ordinateur par le Secrétariat
 - (g) Registre de bateaux pour une base globale sur la flottille thonière
 - (h) Proposition de modification du terme anglais "little tunny"
 - (i) Autres
13. Normes de présentation des documents et publication
14. Programmes de recherche du SCRS, et organisation de ses réunions
15. Collaboration avec d'autres organismes
16. Recommandations
17. Autres questions
18. Adoption du rapport
19. Clôture

Liste des participants

Pays membres

BRESIL

DE OLIVEIRA, K.
Consejero
Jefe del Sector Económico
Embajada del Brasil
Fernando el Santo, 6
28010 - Madrid

CANADA

CLAY, D.
Dept. of Fisheries & Oceans
P.O. Box 5030
Moncton, New Brunswick E1C 9B6

CAP VERT

SANTA RITA VIEIRA, H.
Direcção de Biologia Marítima
B.P.30
Praia

CÔTE D'IVOIRE

AMON KOTHIAS, J.B. (Dr.)
Centre de Recherches océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

BARD, F.X. (Dr.)
Centre de Recherches océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

KOFFI, L. (Dr.)
Directeur des Pêches
B.P. V-19
Abidjan

GUINEE EQUATORIALE

BAYEME AYINGONO, P.B.
Director General de Aguas y Pesca
Ministerio de Aguas y Bosques
Malabo

EBANG MANGUE, S.
Dirección General de Aguas y Pesca
Ministerio de Aguas y Bosques
Malabo

FRANCE

FONTENEAU, A. (Dr.)
Centre de Recherches océanographiques
B.P. 2241
Dakar (Sénégal)

GAERTNER, D.
ORSTOM
Apd. 373,
Cumana 6101 - Estado Sucre
(Vénézuéla)

LJORZOU, B.
IFREMER
1, rue Jean Vilar
34200 - Sète

SOISSON, P.
Union des Armateurs à la Pêche
de France
59, rue des Mathurins
75008 - Paris

PARTICIPANTS SCRS

JAPON

KUME, S.
Tokai Regional Fisheries
Research Laboratory
5-5-1 Kachidoki
Chuo-Ku, Tokyo 104

MIYABE, N.
Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency of Japan
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

NAGAI, T.
Far Seas Fisheries Research Lab.
Fisheries Agency of Japan
5-7-1 Orido
Shimizu 424, Shizuoka Pref.

OZAKI, E.
Assistant Chief
Sec.1, International Department
Federation of Japan Tuna
Fisheries Coop. Associations
2-3-22 Kudankita, Chiyoda-Ku
Tokyo 102

COREE

PARK, Y.C.
National Fisheries Research &
Development Agency
2-16 Namhang-Dong
Yeongdo-Ku
Pusan 606.

SHIM, H.J.
Fishery Attache
Consulado General de la
República de Corea
Luis Doreste Silva 60
Las Palmas de Gran Canaria (Espagne)

PORTUGAL

FERREIRA DE GOUVEIA, L.
Laboratorio de Investigaçao
das Pescas
Estrada da Pontinha
9000 - Funchal
Madeira

PEREIRA, J.
Universidade dos Açores
Departamento de Oceanografia e Pescas
9900 - Horta, Açores

SENEGAL

DIOUF, T.
Centre de Recherches océanographiques
B.P. 2241
Dakar

ESPAGNE

ARIZ TELLERIA, J.
Instituto Español de Oceanografía
Centro Costero de Canarias
Apartado 1373
Santa Cruz de Tenerife

CORT, J.L.
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 240
Santander

DELGADO, A.
Instituto Español de Oceanografía
Centro Costero de Canarias
Apartado 1373
Santa Cruz de Tenerife

GARCIA CORTES, B.
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 130
15080 - La Coruña

GONZALEZ GARCES, A.
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 1552
36280 - Vigo

MEJUTO, J.
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 130
15080 - La Coruña

PALLARES, P.
Instituto Español de Oceanografía
Avda. del Brasil 31
28020 - Madrid

REY SALGADO, J.C.
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 285
29640 - Fuengirola

ROBLES, R.
Instituto Español de Oceanografía
Avda. del Brasil 31
28020 - Madrid

SANTANA, J.C.
Instituto Español de Oceanografía
Centro Costero de Canarias
Aptdo. 1373
Santa Cruz de Tenerife

ETATS-UNIS

BERKELEY, S.
South Atlantic Fishery
Management Council
1, South Park Circle, Suite 306
Charleston
South Carolina 29407-4699

BROADHEAD, G.
Living Marine Resources
7169 Construction Court
San Diego, California 92121

BROWN, B.E.
NMFS
Southeast Fisheries Center
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

CONSER, R.J.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

FARBER, M.I.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

HOEY, J.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75, Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

NELSON, W.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75, Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

PRINCE, E.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

TURNER, S.
Southeast Fisheries Center
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami, Florida 33149

WAUGH, G.
South Atlantic Fishery
Management Council
1, South Park Circle, Suite 306
Charleston
South Carolina 29407-4699

URUGUAY

MORA, O.
INAPE
Constituyente 1497-99
Montevideo

URSS

OVCHINNIKOV, V.
AtlantNIRO
Dmitrij Donskogo, 5
Kaliningrad

SALUN, A.Y.
Ministry of Fisheries
Rozhdestvensky Bulvar, 12
Moscow-K.45

VENEZUELA

JIMENEZ VALERA, C.L.
Consejero
Departamento Económico y Comercial
Embajada de Venezuela
Avda. Capitán Haya 1
28020 - Madrid (Espagne)

Observateurs

GUINEE-BISSAU

FORTES, O.M.
Secretaria de Estado das Pescas
Caixa Postal 102
Bissau

ITALIE

DI NATALE, A.
Via Torrente Trapani,
isol.466,no.6
98100 - Messina

MEXIQUE

CABRERA TOLEDO, A.
Vicepresidente del Consejo
Coordinador de Ecología Marítima
Confederación Marítima Mexicana
Londres 250 - Col. Juarez
México D.F. C.P. 06600

POLOGNE

PELCZARSKI, W.
Sea Fisheries Institute
Al. Zjednoczenia, 1
Gdynia

ST. HELENE (ROYAUME UNI)

HOGESTEGER, J.
Overseas Development Administration
Grand House, Stag Place
London SW1G
United Kingdom

Organismes internationaux

CIESM

DICENTA BALLESTER, A.
Instituto Español de Oceanografía
Avda. del Brasil 31
28020 - Madrid

CEE

FARRUGIO, H.
CEE
200, rue de la Loi
1049 - Bruxelles (Belgique)

ICSEAF

DRAGANIK, B.
Assistant Executive Secretary
Paseo de La Habana, 65
28036 - Madrid (Espagne)

HSU, Ch.Ch.
Institute of Oceanography
National Taiwan University
N^o1, sec.4, Roosevelt Road
Taipei

KUO, C.L.
Chief
Department of Fishery Biology
Taiwan Fisheries Research Institute
Taipei

LYU, H.C. (Dr.)
Director
Institute of Oceanography
National Taiwan University
N^o1, sec.4, Roosevelt Road
Taipei

YEH, S.Y.
Institute of Oceanography
National Taiwan University
N^o1, sec.4, Roosevelt Road
Taipei

Secrétariat de l'ICCAT

O. Rodriguez Martín
P.M. Miyake
P. Kebe
M.E. Carel
D. DaRodda
M.A. F. de Bobadilla
J.L. Gallego
C. García Piña
F. García Rodríguez
S. Martín
G. Messeri
J.A. Moreno
J. Angel Moreno
P.M. Seidita
G. Stephens
G. Turpeau

Interprètes

A. Blackhurst
M. Casanova
L. Faillace
C. Lord
I. Meunier
T. Oyarzun

Liste des documents

SCRS/87/

- 1 Ordre du jour provisoire du SCRS 1987 - Secrétariat
- 2 Observations à l'ordre du jour provisoire du SCRS 1987 - Secrétariat
- 3 Programme provisoire du SCRS 1987 - Secrétariat
- 4 Ordre du jour provisoire du Sous-Comité des Statistiques 1987 - Révision 1 - Secrétariat
- 5 Organisation de la réunion de 1987 du SCRS - Secrétariat
- 6 Normes de présentation des documents 1987 - Secrétariat
- 7 Rapport du Groupe de Responsables d'Activités du Programme d'Année albacore
- 8 Rapport du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés Juveniles d'Espèces mélangées
- 9 Proposal for the change of the English name of Euthynnus alletteratus - Secrétaire exécutif adjoint
- 10 Proposition for Creating Tuna Fishing Boat Register - Secrétaire exécutif adjoint
- 11 Secretariat processing of data received from Venezuela - P.M. Miyake, P. Kebe
- 12 Report of the Thirteenth Session of the Coordinating Working Party on Atlantic Fishery Statistics (CWP) - FAO
- 13 Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la Recherche
- 14 Planification du Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés
- 15 Rapport des Journées d'étude sur l'Espadon
- 16 Rapport du Groupe Ad Hoc de Consultation sur les Statistiques thonières globales

- 17 Data preparation for Swordfish Workshop - P.M. Miyake, J.C. Rey, D. DaRodda
- 18 Progress of the ICCAT Enhanced Research Program for Billfish during 1987 - B.E. Brown, E. Prince, P.M. Miyake
- 19 Table of data availability and proposed substitutions for bluefin - Secrétariat
- 20 Pêcherie de l'espadon au Maroc - A. El Hannach
- 21 Peculiarities of bigeye tuna, Thunnus obesus (Lowe), distribution in relation to seasonal cyclic pattern of water circulation in the central tropical Atlantic - A.K. Sigaev, V.Z. Gaikov
- 22 Aspectos biológicos de los peces de pico en la región noroccidental de Cuba - L. Espinosa, M. Sosa, S. Moreno, R. Quevedo
- 23 Ordenamiento de la pesquería con palangre en la costa norte de La Habana y Matanzas, Cuba - A. Olaechea, M. Sosa, P. Salahange, R. Quevedo
- 24 Análisis de la abundancia (1973-85) de grandes peces pelágicos en la zona oceánica del Atlántico tropical-oriental - A. Rodríguez Rodríguez, S.F. Nieto Misas, L. Muñoz Uribarre
- 25 Selectividad en redes de enmalle de sierra (Scomberomorus cavalla) en la zona suroriental de Cuba - M.E. de León, M. Guardiola
- 26 (Document retiré.)
- 27 Species composition of U.S. tuna imports from the Tema-based pole-and-line fleet, 1976 to 1985 - G.T. Sakagawa, A.L. Coan
- 28 Campaña comercial de prospección de abundancia de pez espada, Xiphias gladius L., y especies asociadas, en áreas próximas a Grand Banks - J. Mejuto, S. Iglesias
- 29 Primeros datos sobre la biología de la reproducción del pez espada (Xiphias gladius L.) de las áreas 35°-45°N, 10°-40°W (BIL-94) - B. García, J. Mejuto
- 30 Producción de las almadrabas españolas durante 1986 - J.C. Rey, E. Alot
- 31 National Report of Korea - National Fisheries Research and Development Agency
- 32 Captura de estadios postlarvarios de pez espada (Xiphias gladius) en el oeste del Mediterráneo occidental - J.C. Rey, E. Alot
- 33 Comentarios sobre las áreas de reproducción del pez espada, Xiphias gladius, en el Atlántico y Mediterráneo - J.C. Rey

- 34 Characterization of Madeira tuna fleet, for 1979-86 - L. Couveia
- 35 Use of marginal increment analysis to validate the anal spine method for ageing Atlantic swordfish and other alternatives for age determination - E.D. Prince, D.W. Lee, S.A. Berkeley
- 36 Evolución histórica y situación actual de la pesquería española de pez espada, Xiphias gladius - J.C. Rey, J. Mejuto, S. Iglesias
- 37 Relaciones talla-peso del pez espada (Xiphias gladius, L.) en las áreas BIL-94 y BIL-95, por estratos espacio-temporales - J. Mejuto, S. Iglesias, J.C. Rey, E. Alot, B. García
- 38 A note on Japanese longline fisheries the in Atlantic Ocean - M. Yao
- 39 Simulation study for appraising the validity of Parrack's VPA tuning method - T. Nagai, N. Miyabe
- 40 National Report of the United States - NMFS
- 41 Informe nacional de Venezuela - R.A. Gúzman, H. Salazar, L. Astudillo
- 42 Nota sobre la pesquería de atún rojo del Mar Cantábrico - J.L. Cort
- 43 A comparative study of the United States and Spanish longline fleets targeting swordfish in the Atlantic Ocean, north of 40°N latitude - J. Hoey, J. Mejuto, S. Iglesias, R. Conser
- 44 An overview of available information pertinent to interpreting possible stock structure of swordfish in the Atlantic Ocean - M.I. Farber
- 45 National Report of Canada - D. Clay
- 46 Rapport national du Cap Vert - M.H. Santa Rita Vieira
- 47 Review of the U.S. fishery for swordfish, 1978-86 - J. Hoey, A. Bertolino
- 48 Review of the U.S. fishery for swordfish, 1960-77 - J. Hoey, J. Casey
- 49 Descripción de pesquería de pez espada - O. Mora
- 50 Japanese tuna fishery and research in the Atlantic, 1986-87 - T. Yonemori
- 51 Updated comments on Parrack's VPA tuning procedure - T. Nagai
- 52 Is the current monitoring effective to the bluefin tuna stock assessment in the west Atlantic? - T. Nagai
- 53 An updated production model analysis on Atlantic bigeye tuna - M. Miyabe, M. Kiyota, S. Kume
- 54 A note on Japanese longline size data for yellowfin tuna for the

- years 1955-1964 - T. Koido
- 55 Examination of food of yellowfin (Thunnus albacares) and bigeye (T. obesus) from the open waters of the central Atlantic - W. Pelczarski
 - 56 Estudio de la cobertura de muestreo de la flota atunera tropical española para el período 1983-86 - P. Pallarés
 - 57 Estadísticas de la pesquería atunera tropical en el Atlántico este - A. Delgado de Molina, J. Ariz, J. C. Santana, P. Pallarés
 - 58 Evolución de los porcentajes de lances nulos de la flota atunera tropical española en el Atlántico durante el período 1980 a 1986 - J. Ariz, J. C. Santana, A. Delgado de Molina, P. Pallarés
 - 59 Catch rates in the Canadian Atlantic bluefin fishery - D. Clay
 - 60 A review of age and growth of Canadian giant bluefin as estimated from otoliths - T. Hurlbut, D. Clay
 - 61 Fat, water, protein and ash composition of bluefin tuna collected in the Gulf of St. Lawrence - D. Clay
 - 62 Gráficos de CPUE y peso medio por cuadrícula 5x5 grados de la flota española de pez espada, Xiphias gladius, años 1982-1985 - J. Mejuto, A. González-Garcés
 - 63 Evaluation of virtual population analysis tuning procedures as applied to Atlantic bluefin tuna - J.S. Collie
 - 64 Sensitivity of CAL (Parrack 1986), a method for analyzing catches and abundance indices from a fishery - D.S. Vaughan, S.C. Turner, R.J. Conser
 - 65 Informe nacional de Uruguay - O. Mora
 - 66 (Document retiré.)
 - 67 Standardized catch rates of bluefin tuna in the United States Fishery Conservation Zone for 1983-1986 - K.S. Davis, S.C. Turner
 - 68 Exploration of the use of tournament and dock catch and effort data to obtain indices of annual relative abundance for blue and white marlin, 1972 through 1986 - J.A. Browder, E.D. Prince
 - 69 Informe nacional de Guinea Ecuatorial - P. Bayeme
 - 70 Bilan des campagnes thonières au large des côtes françaises de Méditerranée en 1985 et 1986 - B. Liorzou
 - 71 Rapport national de la France
 - 72 Rapport sur la pêche et la recherche thonière au Sénégal en 1986 - T. Diouf

- 73 Statistique de la pêcherie thonière FISM durant la période 1969 à 1986 - A. Fonteneau, T. Diouf
- 74 Relation taille-poids de Auxis thazard pêché en Atlantique tropical oriental - T. Diouf
- 75 Etat du stock d'albacore de l'Atlantique Est au 30 septembre 1987 - A. Fonteneau, T. Diouf
- 76 Interactions between tuna fisheries: a critical review based on some Atlantic examples - A. Fonteneau
- 77 Données: espadon - A. El Hannach
- 78 Species fished in Turkey - E. Istanbulluoglu
- 79 National Report of Taiwan (Rep. of China) - H.C. Liu
- 80 Temperature and moonlight as stimulators for feeding activities by swordfish - B. Draganik, J. Cholyst
- 81 Stock assessment of South Atlantic albacore by using production model analysis, 1967-86 - S.Y. Yeh, H.C. Liu
- 82 An overview of fishery trend and catch distribution of the North Atlantic albacore by Taiwanese longliners - C.C. Hsu, H.C. Liu
- 83 Description of the Brazilian swordfish fishery, in Santos - C.A. Arfelli, A. Ferreira de Amorim
- 84 Note sur la pêche sportive du makaira bleu aux Açores - J. Pereira
- 85 La pêcherie de l'espadon aux Açores - J. Pereira
- 86 Instalación de un sistema de bitácoras para la pesca atunera de superficie en Venezuela y análisis de los primeros resultados - D. Gaertner, M. Gaertner-Medina, C. Castillo, L. Martínez
- 87 Observaciones sobre los lances realizados por los cerqueros venezolanos - D. Gaertner, M. Gaertner-Medina
- 88 Informe nacional de España

**Rapport du Groupe de responsables d'activités
du Programme albacore**

(Dakar, Sénégal, juin 1987)

Le groupe de responsables des activités du Programme albacore s'est réuni le 3 juin à l'occasion de la réunion du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées, tenue à Dakar, dans le but d'analyser l'état actuel du programme.

Les participants à la réunion étaient: A. Fonteneau (Coordinateur général), J. Ariz (Activité "Observateurs"), F.X. Bard (Activité "Marquage"), R.J. Conser ("Traitement des données"), ainsi que A. Gonzalez-Garcés (Président du SCRS), P.M. Miyake (Secrétaire exécutif adjoint de l'ICCAT), et d'autres scientifiques (voir la liste des participants ci-jointe en Addendum 1).

1. Analyse des statistiques sur la pêche

Il a été considéré que cette question ne relevait pas vraiment des activités du programme, mais qu'elle incombait au Sous-Comité des Statistiques du SCRS.

Il a néanmoins été décidé que les statistiques actuelles sont en général satisfaisantes pour l'Atlantique est, et qu'elles commencent à s'améliorer pour l'Atlantique ouest, et en particulier au Vénézuéla.

2. Programme observateurs

Jusqu'à présent, deux campagnes d'embarquement d'observateurs sur des senneurs FIS ont eu lieu, l'une en 1986 et l'autre en 1987. Quatre campagnes ont été menées sur des senneurs espagnols, deux en 1986 et deux au cours du premier trimestre de 1987.

Le marquage occasionnel à bord de canneurs ghanéens a permis d'effectuer des observations comme prévu au programme. La qualité de ces données semble inférieure à celle des données des senneurs, surtout du fait des difficultés que posent les canneurs pour ce travail. Trois campagnes de ce type ont été effectuées.

Trois campagnes d'observateurs ont eu lieu dans l'Atlantique ouest, deux sur des canneurs vénézuéliens à l'occasion du marquage, et une sur un senneur vénézuélien.

3. Programme marquage

Le document SCRS/86/28 faisait état des marquages effectués jusqu'en novembre 1986. Les poissons marqués comprennent 1.963 albacores et 1.022 individus d'autres espèces.

Le N/O "Nizery" a mené en 1987 deux campagnes qui ont permis de marquer 407 poissons. Le marquage occasionnel sur canneurs ghanéens en 1987 a également été médiocre, environ 300 albacores et thons obèses en deux campagnes. Vu ces résultats, le marquage s'est interrompu dans l'Atlantique est. Le Nizery effectuera néanmoins, sous la responsabilité de la France et du Vénézuéla, deux campagnes de marquage d'albacores dans l'Atlantique ouest à partir de juin 1987.

Dans l'Atlantique ouest, deux campagnes de marquage occasionnel sur canneurs vénézuéliens ont apparemment donné des résultats médiocres.

Le taux de recapture des thons marqués dans l'Atlantique est s'est avéré assez irrégulier (tableau 1). Il peut être jugé acceptable dans le cas des marquages du Nizery, mais il est par contre très faible pour le marquage occasionnel. Les causes n'en sont pas claires. Il est probable que le taux de mortalité immédiate lors de la remise à l'eau ait été élevé. Le taux médiocre de récupération du marquage occasionnel contredirait les résultats de marquages effectués sur des senneurs identiques en 1980 et 1981 dans le cadre du Programme listao.

4. Traitement des données

Le responsable de cette activité a été prié de créer par correspondance un groupe de travail chargé du traitement des données, et qui se réunira durant les sessions du SCRS en octobre 1987.

Ce groupe devra proposer le type de traitement à appliquer aux données provenant des activités du Programme albacore (par exemple, comparaison des données obtenues par les observateurs pendant le Programme listao et pendant le Programme albacore).

Le groupe doit donc préciser les questions à résoudre, et en priorité: Dans quelle mesure le stock d'albacore a-t-il été affecté par la réduction de l'effort ces dernières années?

Des journées de travail générales sur l'YYP sont prévues en mai ou juin 1988, pour la présentation des résultats préliminaires et la réalisation des analyses nécessaires pour tirer les conclusions du Programme albacore.

5. Recommandations

Il est recommandé que se poursuivent toutes les activités qui disposent encore des fonds nécessaires.

Addendum 1 à l'Appendice 4 à l'Annexe 10

Liste des participants

COTE D'IVOIRE

BARD, F.X. (Dr.)
Centre de Recherches
Océanographiques
B.P. V-18
Abidjan

ESPAGNE

ARIZ, J.
IEO - Centro Costero de Canarias
Apartado 1373
Santa Cruz de Tenerife

DELGADO DE MOLINA, A.
IEO - Centro Costero de Canarias
Apartado 1373
Santa Cruz de Tenerife

GONZALEZ-GARCES, A.
IEO - Centro Costero de Vigo
Apartado 1552
36280 - Vigo
(Président du SCRS)

PALLARES, P.
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27
28014 - Madrid

FRANCE

FONTENEAU, A. (Dr.)
Centre de Recherches
Océanographiques
B.P. 2241
Dakar (Sénégal)

PORTUGAL

PEREIRA, J.
Universidade dos Açores
9900 - Horta
Açores

SAO TOME ET PRINCIPE

DO ROSARIO, G.
Direcção das Pescas
B.P. 59
Sao Tomé

ESPIRITO SANTO, G.
Direcção das Pescas
B.P. 59
Sao Tomé

SENEGAL

CAYRE, P. (Dr.)
Centre de Recherches
Océanographiques
B.P. 2241
Dakar

ETATS-UNIS

CONSER, R.J. (Dr.)
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami - FL 33149

SECRETARIAT ICCAT

P.M. Miyake
P. Kebe

Rapport sur le déroulement du Programme albacore

Le groupe de responsables des activités du Programme de l'Année albacore, et de scientifiques intéressés, s'est réuni le 16 octobre sous la coordination du Dr. A. Fonteneau pour analyser l'état du déroulement du programme et les nouvelles informations sur les activités menées à bien par les différents pays.

1. Analyse des statistiques sur la pêcherie

Il a été considéré que cette question ne relevait pas vraiment des activités du programme, mais qu'elle incombait au Sous-Comité des Statistiques du SCRS. Il a néanmoins été constaté que les statistiques actuelles sont en général satisfaisantes pour l'Atlantique est, et qu'elles commencent à s'améliorer pour l'Atlantique ouest, en particulier au Vénézuéla. Des informations plus détaillées concernant les îles du Cap-Vert, Ste. Hélène et l'Uruguay ont été présentées.

Un programme d'échantillonnage intensif de taille a été effectué aux îles du Cap-Vert sur les prises de la pêcherie de ligne à main. Cette pêcherie vise directement les gros albacores. En 1986, plus de 9.000 albacores capturés par les barques du Cap-Vert ont été mesurés. Le programme d'échantillonnage intensif s'est poursuivi en 1987. Les échantillonnages de taille ont aussi porté sur les prises des canneurs. Quelques échantillons de gonades ont aussi été prélevés et ont permis de confirmer l'existence d'une ponte estivale de l'albacore. Le programme d'échantillonnage intensif a montré que les albacores capturés par les barques du Cap-Vert se distribuent sur une large gamme de taille, de 40 à 178 cms, avec un mode à 120 cm au premier trimestre et la présence de plusieurs modes à des tailles différentes pendant le reste de l'année.

Les données de taille de 1986 sont déjà informatisées, et celles de 1987 le seront à court terme. Les données sur les gonades seront transmises à l'ICCAT prochainement. Le groupe a été informé que des données de taille sur les albacores de taille moyenne pris par la pêche expérimentale sur les deux hauts-fonds de la zone exclusive de Ste. Hélène vont être recueillies et transmises à l'ICCAT dès que possible.

La série historique des données sur la pêcherie palangrière de l'Uruguay, prises, effort et tailles pour 1981-86, a déjà été transmise au Secrétariat.

2. Programme de marquage

Une campagne de marquage a été menée en août 1987 au Vénézuéla par le N/O "Nizery", avec des résultats médiocres. Seulement 117 listaos ont pu être marqués, et aucun albacore. Les campagnes de marquage occasionnel effectuées en 1987 ont permis de marquer 61 albacores. On rappelle qu'en octobre 1986, 225 albacores ont été marqués par le Vénézuéla dans une campagne de marquage occasionnel.

Dans l'Atlantique est, les cinq campagnes de marquage occasionnel sur les canneurs ghanéens ont permis de marquer 2.071 albacores et patudos, mais le taux de recapture est très faible; seuls 18 poissons ont été recapturés (13 albacores et 5 patudos).

Les cinq campagnes du Nizery dans l'Atlantique est ont permis de marquer 1.156 albacores et 951 thonidés d'autres espèces. Un total de 142 de ces poissons ont été recapturés jusqu'à présent, dont 77 albacores, 47 patudos, 17 listaos et 1 "black skipjack".

Aux Canaries, une campagne de marquage effectuée en 1986 a permis de marquer 90 albacores.

Pendant les deux campagnes de marquage menées aux Açores pendant l'été 1987, aucun albacore n'a pu être marqué.

Jusqu'à présent, 90 albacores ont été récupérés parmi ceux marqués pendant le programme. Ils sont déjà tous codifiés. Pour les analyses de marquage, le groupe devrait avoir toutes les statistiques de marquage disponibles depuis le début de la pêcherie, soit environ 1.000 récupérations.

Quatre campagnes de marquage ont été effectuées à partir de Ste-Hélène vers les hauts-fonds Bonaparte (15°40'S, 06°55'W); elles ont permis de marquer 98 poissons mesurant de 59 à 86 cm de longueur fourche, la plupart pendant les mois d'octobre et décembre 1986. Deux poissons ont déjà été récupérés à l'occasion de pêche sur les hauts-fonds. Toutes les données sont à l'ICCAT.

3. Programme d'observateurs

L'Espagne a effectué quatre campagnes d'observateurs à bord de senneurs espagnols, deux en 1986 et deux en 1987.

Les données des deux campagnes d'observateurs sur les senneurs FIS, l'une en 1986 et l'autre en 1987, et des cinq campagnes sur les canneurs ghanéens, sont déjà introduites sur ordinateur.

En Uruguay, une campagne d'observateurs sur un palangrier est en cours, et des données seront transmises à l'ICCAT.

Le groupe recommande que toutes les données du programme d'observateurs soient codifiées et disponibles au Secrétariat de l'ICCAT avant fin décembre 1987.

4. Croissance

Tel qu'il avait été recommandé, des vertèbres d'albacore ont été prélevées à Abidjan, pour une éventuelle analyse des micro-éléments et pour des études sur la croissance. Il est recommandé de rechercher un laboratoire spécialisé qui pourrait se charger de l'analyse de ces pièces, sous contrat.

On dispose actuellement d'otolithes de 10 albacores marqués à la tétracycline pendant le Programme listao. Leur analyse suggère l'existence d'accroissements journaliers. Le groupe recommande que 50 otolithes de gros albacores soient recueillis pour effectuer une étude des âges réels par la méthode des accroissements journaliers.

En tenant compte des nouvelles méthodes d'analyse plurimodales qui existent actuellement, le groupe recommande que la structure démographique des captures d'albacore par progression modale soit analysée avec ces nouvelles méthodes plus performantes.

5. Traitement de données

Il est important que toutes les statistiques de 1987 de prise, effort et taille, soient disponibles pour les analyses, particulièrement celles des pêcheries d'adultes (palangriers, senneurs, Cap-Vert). Les analyses devront porter aussi bien sur l'Atlantique est que sur l'Atlantique ouest.

La comparaison des données doit ainsi commencer dans la période d'effort intensif à partir de 1980, et suivre la période d'effort réduit jusqu'à 1987, pour bien suivre la période de récupération du stock. L'ensemble de ces données doit être disponible avant la réunion technique prévue pour juillet 1988.

Les formulaires proposés dans le Plan opérationnel du Programme d'Année albacore doivent être employés pour le codage des observations. Le codage de fichiers de taille, qui n'avait pas été prévu lors de cette réunion, devra se faire selon les spécifications du formulaire joint en Addendum 1.

Les données recueillies par le programme d'échantillonnage au port de l'ICCAT sur les prises des palangriers (Cuba, Taiwan, Corée, Japon) pour 1986 et 1987 doivent être disponibles au Secrétariat en avril 1988.

Il existe actuellement des statistiques de bonne qualité (prise, effort et taille) pour toutes les flottilles qui pêchent l'albacore. Cette information sera très importante pour analyser la récupération du stock.

Le calendrier et les procédures d'analyse des données ont été discutés et réévalués.

Il apparaît nécessaire de réunir deux groupes de travail:

- Le premier, à caractère technique, se réunirait en juillet 1988 à Dakar. Ce groupe serait responsable d'une préanalyse des données de

base fines (livres de bord, échantillons, observations, etc.). Ce groupe de travail aura pour responsabilité de préparer des fichiers de travail qui seront utilisés ensuite pour les analyses de la récupération du stock. Le choix du lieu de cette réunion résulte de la nécessité d'analyser des fichiers de grande taille, d'un volume très supérieur à la capacité du disque de l'ordinateur de l'ICCAT.

- Le deuxième groupe de travail réunirait à Madrid à la fin du premier trimestre de 1989 l'ensemble des scientifiques intéressés par le Programme albacore. Il aurait pour responsabilité d'examiner et de discuter les travaux nationaux présentés par les chercheurs et de réaliser sur l'ordinateur de l'ICCAT toutes les analyses qui paraîtront utiles. A cet effet, tous les programmes de dynamique des populations qui pourraient s'avérer utiles aux analyses devront au préalable avoir été identifiés, puis réunis et testés à l'ICCAT.

6. Budget

Une somme d'environ 90.000 US\$ demeure au budget du programme, par suite de la réduction d'un certain nombre d'activités prévues initialement au programme.

Les dépenses prévues actuellement pour l'achèvement du programme sont estimées à 25.000 US\$ (frais d'analyse des échantillons, de réunions et de publication des résultats).

Projet de budget de la phase finale (1988-89)
du Programme d'Année albacore (YYP)
US\$

Frais réunion technique Dakar	3.000
Frais réunion Madrid	2.000
Loterie YYP	1.000
Analyse otolithes-vertèbres	8.000
Voyages	2.000
Publication des résultats	5.000
Faux frais	<u>4.000</u>
 Total	 25.000

Directives pour la présentation du Formulaire E

DATE ECHANTILLONNAGE ¹ ⁶
Jour/Mois/Année

TYPE ECHANTILLONNAGE (HAZARD OU SELECTION) ⁷
(1) (2)

DONNEES BATEAU ⁸ ¹⁴
Pays Type Catégorie No

POSITION ¹⁵ ²³
Carré Latitude Longitude

NUMERO OPERATION ^{24 25}

PRISE ^{25 29} (en TM)

ESPECE ³⁰

TYPE MENSURATION ³¹ LD1 OU FL
(1) (2)

NO SPECIMENS ³²⁻¹⁵¹

Rapport de la réunion sur le Programme de Recherche intensive
sur les Istiophoridés

1. Introduction

Le Programme de Recherche intensive sur les Istiophoridés a été approuvé par l'ICCAT en 1986; un plan de recherche a été proposé pour sa réalisation. Les activités ont été limitées en 1986-87, du fait du temps passé à obtenir des fonds du secteur privé. A cette date, un apport de 25.500 US\$ est venu s'ajouter aux 10.000 US\$ en provenance des fonds de la Commission. Il est fort probable que 25.000 à 30.000 US\$ de plus soient mis à disposition sous peu. En outre, si le programme est couronné de succès, il est probable que des fonds du secteur privé soient disponibles pour les années à venir.

2. Examen des travaux réalisés jusqu'à présent

Le document SCRS/87/18 fait état de la marche du programme. Les projets de planification élaborés par le Secrétariat ont été diffusés en janvier 1987, puis en juillet, et le plan définitif (SCRS/87/14) en septembre. Avec l'apport de US\$ 5.000 en provenance du secteur privé, un voyage a pu être réalisé dans la zone des Antilles par les Drs. P.M. Miyake (Secrétariat ICCAT) et E.D. Prince (Etats-Unis). Ce voyage a permis d'observer que les grands palangriers (de 150-250 TM de capacité, en particulier six bateaux utilisant des palangres peu profondes), qui pêchaient antérieurement dans une partie de cette zone, se sont dirigés vers le Pacifique en 1987. Il a toutefois été possible de mettre en route un échantillonnage en mer au Vénézuéla sur une flottille de 18 petits palangriers. De même, une plus grande attention a été accordée à l'échantillonnage au port des istiophoridés au Vénézuéla. Ceci a été effectué en collaboration avec le Dr. Acuña (Directeur des Pêches et de l'Acquaculture) et MM. D. Sanchez, Alio et Astudillo (FONAIAP).

Une sortie avec embarquement d'observateurs a été réalisée, et deux palangriers ont été échantillonnés au port. Ceci a permis de prélever des échantillons biologiques pour l'échantillonnage sur l'âge et la croissance.

Du marquage a commencé au Sénégal, et environ 150 voiliers ont été marqués jusqu'à présent. Au début, des marques provenant des Etats-Unis ont été utilisées, mais des marques ICCAT et du matériel achetés pour ce programme sont maintenant disponibles. Le Sénégal a également relevé plus de 500 mensurations de voilier.

Le programme comptait sur l'aide des échantillonneurs ICCAT au port à St. Maarten et aux Canaries, mais le fait que les istiophoridés y sont débarqués sous forme manipulée a empêché une identification adéquate des espèces, tout comme les mensurations standards de taille. Des plans de recherche ont donc été élaborés pour résoudre les problèmes d'identification des espèces et de conversion des mensurations des carcasses manipulées en poids vif ou en longueur (SCRS/87/18).

En tant qu'apport supplémentaire à ce programme, les Etats-Unis ont effectué huit embarquements d'observateurs sur des palangriers dans la mer des Antilles et le golfe du Mexique à bord de bateaux américains. Au cours de ces sorties, 23 istiophoridés ont été marqués (les Etats-Unis ont marqué 4.091 istiophoridés en tout en 1986, SCRS/87/40).

Les possibilités de recherche ont fait l'objet d'un examen. Le document SCRS/87/84 décrit une pêcherie sportive en développement aux Açores. Cet archipel offre de bonnes occasions pour le marquage et pour la collecte de registres de prise. Il est peut-être également possible de recueillir des données sur la prise accessoire d'istiophoridés par la flottille locale de palangriers. On envisage aux Açores un livre de bord destiné aux embarcations sportives.

Le Sénégal a deux pêcheries d'istiophoridés, artisanale et sportive (SCRS/87/72). L'effort de la pêcherie sportive est en hausse. Une grande partie des prises de voilier arrivent sur le marché sous forme de poisson fumé. Il existe également de bonnes occasions de marquage chez la pêcherie sportive; des mensurations de taille peuvent être obtenues des deux pêcheries.

La Côte d'Ivoire est également un bon terrain d'échantillonnage des prises artisanales et sportives.

Il a été noté qu'un échantillonnage sur les plages avait été mené à bien au Ghana, et que des registres antérieurs seraient disponibles. Ce travail pourrait s'intensifier dans le cadre du programme ICCAT sur les istiophoridés.

Il a été noté que des istiophoridés sont capturés par les palangriers pêchant l'espadon dans les secteurs tropicaux en tant que prise accessoire, puis rejetés ou utilisés comme appât. Une information sur ces prises pourrait être obtenue auprès des pêcheurs.

La France a commencé un échantillonnage d'istiophoridés dans les pêcheries artisanales de la Martinique; ces données sont mises gracieusement à la disposition du programme.

La Corée a signalé que ses prises d'istiophoridés, qui sont réparties dans les couches superficielles, sont très réduites et font partie de leurs prises accessoires, du fait que ces dernières années leur flottille utilise surtout la plalangre de profondeur pour le thon obèse.

Le groupe a noté qu'il y avait une grande possibilité d'obtenir de meilleures données sur les istiophoridés si l'identification des espèces pouvait être améliorée dans les livres de bord des palangriers.

3. Programme actuel et budget

Le groupe a décidé que le plan actuel était adéquat, et suffisamment flexible. Pour le moment, les fonds supplémentaires seront utilisés pour prolonger le Programme et pour étendre les zones sélectionnées, si l'occasion s'en présente (par exemple, les grands palangriers qui retournent aux Antilles). Il a été noté que les fonds destinés au tirage au sort des marques devraient être accrus, pour le maintenir pendant les années à venir. Des fonds supplémentaires seront peut-être nécessaires pour le matériel chimique d'identification.

4. Priorités des activités

- i) Enquêtes dans les pays pour obtenir une description détaillées des méthodes de préparation des istiophoridés.
- ii) Elaboration d'un manuel provisoire d'échantillonnage permettant aux échantillonneurs ICCAT de commencer immédiatement à identifier et mesurer les istiophoridés dans les principaux ports de transit. Ce manuel devrait également inclure des suggestions sur l'information des livres de bord qui pourrait être obtenue sur les pêcheries sportives.
- iii) Elaboration d'un manuel de marquage comprenant des explications destinées aux pêcheurs sportifs sur l'importance du marquage.
- iv) Contacts avec tous les pays, en soulignant l'importance de l'identification des istiophoridés par espèce lors de la transmission des données de capture à l'ICCAT.
- v) Elaboration d'un manuel définitif d'échantillonnage après avoir mené à bien des recherches plus poussées sur les problèmes d'identification.

Après quelques débats, il a été décidé qu'il serait utile pour le bon déroulement du programme d'avoir des coordinateurs pour l'est et l'ouest de l'Atlantique, et un coordinateur général.

Le groupe a décidé d'insister auprès du SCRS sur l'importance de la participation des échantillonneurs au port de l'ICCAT au programme. Ces échantillonneurs sont les personnes clés pour obtenir des échantillons d'istiophoridés sur la pêche lointaine palangrière. Sans leur aide, cette très importante partie du programme ne pourra pas être menée à bien. Ces échantillons sont indispensables pour obtenir des données biostatistiques utiles sur les prises d'istiophoridés des flottilles de pêche lointaine.

Rapport du Sous-Comité des Statistiques

1. Ouverture

La réunion du Sous-comité des Statistiques s'est tenue les 20-22 octobre à l'Hôtel Velazquez, Madrid, Espagne. Le Dr. R.J. Conser (Etats-Unis), Président du Sous-Comité, a présidé toute la réunion. Lors de l'ouverture, le président a souligné l'importance des statistiques, qui sont la base de toutes les études scientifiques. Il a noté qu'en l'absence de bonnes statistiques il ne peut y avoir aucune évaluation, et partant, aucune gestion des stocks.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

L'ordre du jour provisoire a été adopté et figure à l'Addendum 1 au présent rapport. Le Dr. P.M. Miyake (Secrétariat) a assumé la tâche de rapporteur.

3. Progrès réalisés par les administrations nationales

3.1 Systèmes nationaux de recueil de données

Le rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche (SCRS/87/13) a été examiné en ce qui concerne les progrès réalisés par les administrations nationales dans le rassemblement des données. Le tableau 1 montre les données de 1986 disponibles au moment de la réunion. Dans ce tableau, il n'est pas clair si les données ne sont pas disponibles pour n'avoir pas été rassemblées, ou s'il s'agit de délais dans le traitement et/ou dans la transmission des données à la Commission. Il semble toutefois que dans la plupart des cas les données ne sont pas disponibles parce qu'elles ne sont pas transmises à temps à la Commission.

D'autre part, le sous-comité a constaté qu'il manquait encore certaines données, qui n'ont pas été rassemblées.

3.2 Traitement des données par les administrations nationales

Le Secrétariat a signalé que la plupart des pays pourraient traiter les données de façon plus adéquate avant de les transmettre à l'ICCAT. Quel-

ques pays fournissent des données brutes qui sont traitées par le Secrétariat. Il a été reconnu que les données brutes sont préférables aux données qui ne sont pas traitées correctement.

Les données ghanéennes de prise et effort et de taille ont en partie été rassemblées par le CRO d'Abidjan aux termes d'un contrat signé avec l'ICCAT. Les données de taille de 1984 à 1986 n'ont pas été vérifiées, mais le sous-comité a été informé que leur vérification avait été effectuée par le CRO; elles viennent juste d'arriver au Secrétariat. Le sous-comité s'est montré reconnaissant de l'effort déployé par le CRO d'Abidjan pour améliorer les données ghanéennes.

La couverture des données des livres de bord de la flottille ghanéenne n'est pas aussi importante que l'on espérait, vu que les seuls livres de bord disponibles étaient ceux qui avaient été remplis à Abidjan. Il a été recommandé que tous les extraits de livres de bord rassemblés et qui proviennent de l'échantillonnage effectué à Téma soient envoyés, soit au CRO d'Abidjan, soit au Secrétariat, pour les combiner avec les résultats de l'échantillonnage d'Abidjan.

3.3 Transmission à l'ICCAT

Le sous-comité a été informé que la transmission des données Tâche I de l'année dernière par les administrations nationales s'était quelque peu améliorée et avait été plus rapide en 1987 qu'en 1986, qui avait été la pire de ces dernières années. Ceci est une chance, étant donné que cette année la réunion du SCRS s'est tenue plus tôt.

Les données Tâche I (prise globale par espèces, zones principales et engins) ont été reçues avant fin août pour la plupart des principales pêcheries, à l'exception du Ghana, du Vénézuéla et de Cuba, ainsi que de la palangre japonaise. Des données espagnoles reçues de diverses sources présentaient quelques divergences qui n'ont pas pu être éclaircies.

La transmission des données de prise et effort de la Tâche II, ainsi que des données biologiques, n'a pas été rapide. Le sous-comité a insisté auprès des scientifiques responsables pour que les dates limites de transmission des données soient respectées, surtout si la réunion du SCRS doit se tenir plus tôt de nouveau en 1988.

Le Secrétariat a signalé que les délais dans la transmission des données pourraient parfois être évités en utilisant tout simplement une méthode adéquate. Ces deux dernières années, les données du Vénézuéla ont tardé sept mois à parvenir au Secrétariat, étant donné qu'elles avaient été envoyées par courrier ordinaire.

3.4 Améliorations nécessaires

a) Statistiques du Vénézuéla

Le sous-comité a examiné le document SCRS/87/11 qui fait le bilan du traitement des données vénézuéliennes effectué par le Secrétariat.

Le Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juveniles d'Espèces mélangées a également recommandé que le même système d'échantillonnage (plurispécifique) adopté dans les ports de la côte ouest de l'Afrique soit appliqué aux pêcheries de surface du Vénézuéla, et que le groupe de scientifiques qui travaille sur les thonidés tropicaux élabore un manuel d'échantillonnage sur le terrain, afin d'aider les scientifiques vénézuéliens à mener à bien l'échantillonnage. Le sous-comité a été informé que ce manuel avait déjà été rédigé sous forme de projet, et serait mis à disposition sous peu. Le sous-comité a exprimé sa satisfaction à cet égard.

b) Données des prises thonières de l'est de la Méditerranée

Le Secrétariat a signalé qu'à cause du manque de fonds de la Commission, il ne s'était pas produit d'améliorations importantes. Cependant, plusieurs contacts effectués par le Secrétaire exécutif adjoint, lors de la dernière réunion du Conseil général des pêches pour la Méditerranée (CGPM) (Monaco, octobre 1986), ont donné des résultats assez positifs.

Le Secrétariat a fait savoir que la Turquie avait commencé à mesurer du thon rouge en 1987; on espère que les résultats seront disponibles sous peu. Il a été confirmé de nouveau que l'important accroissement récent (jusqu'à 2.000 TM) des prises de thon rouge signalées par la Grèce à la FAO était dû au mélange de toutes les espèces de thonidés, surtout avec du germon. Des travaux en collaboration sur le thon rouge ont été entrepris par la Grèce et le Japon et devraient être suivis de près.

c) Retards dans la transmission des données des prises palangrières japonaises

Antérieurement, les données palangrières japonaises étaient toujours transmises avec un décalage de deux ans. Il est bien connu que les bateaux effectuent des sorties qui durent plus de 14 mois, et que le traitement des données ne peut donc pas être mis en route jusqu'à une date avancée de l'année suivant la pêche. Les scientifiques japonais ont signalé qu'à partir de 1988, les données palangrières japonaises préliminaires seront disponibles au mois d'avril de l'année suivant celle de la pêche. Les données préliminaires seront traitées en se basant sur les livres de bord rassemblés tout au long de l'année mais non pas sur les prises transmises l'année suivante. On s'attend à ce qu'au moins 90 % des prises ne soient pas couvertes. Le sous-comité a apprécié cet important effort de la part des scientifiques japonais.

4. Progrès réalisés par le secrétariat

4.1 Traitements effectués en 1987

L'ordinateur Micro-Vax avec le système d'exploitation VMS fonctionne depuis deux ans au Secrétariat, et le sous-comité a été informé que le système était adéquat et fonctionnait relativement bien pour la gestion des données.

Le Secrétaire exécutif adjoint a signalé que le transfert de la base de données de l'ancien au nouveau système est en cours, bien qu'avec un certain retard, et que la structure de la base de données a été nettement améliorée.

Le sous-comité a noté que l'accumulation du travail de gestion des données au Secrétariat ces dernières années est graduellement compensée grâce à l'efficacité du Secrétariat et l'installation d'un nouvel ordinateur. A la mi-juillet, une fois toutes les données de prise et effort implantées dans le nouveau système, le Secrétariat a fait des copies de toute la base de données correspondante et les a mises à la disposition des scientifiques qui avaient demandé une partie de ces données.

Quelques demandes de données de taille sont encore en instance, étant donné que le travail de transfert des fichiers n'est pas terminé. Dès que ceci sera fait, des copies pourront être mise à disposition.

Le sous-comité a examiné le traitement de routine et spécial des données effectués cette année par le Secrétariat. La quantité de travaux de routine s'accroît chaque année, et d'autre part cette année le volume de travail spécial mené à bien par le Secrétariat s'est énormément accru.

4.2 Programme d'échantillonnage au port

a) Echantillonnage au port du Secrétariat

Le sous-comité a été informé de la poursuite de l'échantillonnage routinier ICCAT de palangriers dans divers ports de transbordement. Le présent échantillonnage au port sert actuellement de base pour l'élaboration de l'échantillonnage au port des istiophoridés. Le sous-comité a encouragé la poursuite du système actuel, en particulier aux Canaries et aux Antilles, et son extension pour inclure les istiophoridés dans le programme.

Il a toutefois été constaté qu'il existe quelque duplication du travail de mensuration des thonidés d'importance commerciale, entre l'échantillonnage au port et l'échantillonnage national. Les deux jeux de données devront donc être comparés biostatistiquement au plus tôt. Les coûts et les résultats seront ensuite analysés avec soin, surtout au vu de la grave situation financière de l'ICCAT, en vue de toute modification qui s'avérerait nécessaire. Le point 6.7 reprend les délibérations sur ces points.

b) Echantillonnage de la flottille ghanéenne

Le Secrétariat a également signalé que le contrat signé entre le CRO d'Abidjan et l'ICCAT début 1986, pour financer l'échantillonnage biologique de la flottille ghanéenne de surface débarquant dans le port d'Abidjan, s'était prolongé en 1987, étant donné qu'une grande partie de cette flottille effectue encore des débarquements à Abidjan. Comme il a été signalé dans une section antérieure de ce rapport, et étant donné que les données de ces échantillonnages servaient de base pour que le Groupe de travail sur les thonidés tropicaux juvéniles puisse résoudre la confusion entre espèces

dans les prises tropicales du golfe de Guinée, le sous-comité a recommandé que la Commission renouvelle le contrat en 1988.

4.3 Critères de gestion des données du Secrétariat

Le Secrétaire exécutif adjoint a informé que les fichiers de données de prise et d'effort sont actuellement réorganisés par pêcherie, alors que les données de taille le sont par espèce et pêcherie. Le sous-comité a noté que ces changements faciliteraient la tâche des utilisateurs des fichiers, ainsi que la gestion des données effectuée au Secrétariat.

Le sous-comité a également examiné et adopté les changements importants effectués dans le format des fichiers: les registres de prise et effort ne figurent plus dans une zone fixe pour chaque espèce, mais seules les prises réelles sont entrées avec des codes d'espèces. Il a également approuvé d'autres importantes améliorations, y compris l'addition d'un code permettant d'identifier la nature des fichiers (fichier de base, fichier de travail extrapolé, fichier confidentiel, etc.), et un code pour indiquer si le fichier avait été vérifié ou non.

Les critères suivants établis à la réunion de 1986 du SCRS sur l'utilisation de l'ordinateur lors de la réunion scientifique ont été reconfirmés:

- a) Les scientifiques qui souhaitent utiliser l'ordinateur de la Commission lors des sessions du SCRS sont invités à envoyer à l'avance au Secrétariat les programmes qu'ils désirent utiliser.
- b) Les scientifiques doivent également faire connaître au Secrétariat à l'avance l'espace disque nécessaire pour leurs fichiers de données.
- c) Les scientifiques qui désirent passer un programme sur l'ordinateur de l'ICCAT durant les sessions du SCRS sont invités à le faire. Ceci devra néanmoins être effectué par les scientifiques eux-mêmes.
- d) Afin de faciliter aux scientifiques l'utilisation de l'ordinateur ICCAT, le Secrétariat a l'intention de préparer un manuel pour les utilisateurs.

Le sous-comité a noté que les critères avaient été appliqués durant les Journées d'étude de 1987 sur l'Espadon. Le Secrétariat a signalé qu'à cause du travail de priorité le manuel destiné aux utilisateurs n'avait pas encore été préparé, mais qu'il le serait en 1988. Le personnel du Secrétariat a donc aidé les chercheurs à utiliser le système durant le SCRS.

4.4 Publication et diffusion des données

Suite à la décision prise par le SCRS lors de sa réunion de 1986, un nouveau format a été adopté pour la présentation des données dans le Recueil de Données (à partir du volume 27). Il a été constaté que les Séries statistiques sont maintenant incluses dans le Recueil de Données. Le sous-comité a examiné le nouveau format et l'a trouvé satisfaisant.

Il a été confirmé que toute la base de données de prise et effort avait été envoyée, cette année aux scientifiques dont la demande de données était en instance, faute de temps et à cause de la quantité de demandes de données accumulées. Il a toutefois été confirmé qu'à l'avenir, si une partie spécifique des données est demandée, elle sera extraite et envoyée plutôt que toute la base de données.

Il a été traité du laps de temps entre la réception des données au Secrétariat et le moment où elles sont mises à la disposition des utilisateurs. Le sous-comité a été informé que le Secrétariat accorde la priorité à l'entrée dans la base des données reçues. Il arrive souvent que le Secrétariat passe beaucoup de temps à vérifier les données brutes transmises au Secrétariat avant de les entrer dans la base; ce dernier processus demande ensuite également beaucoup de temps. Les données transmises sur bandes magnétiques et diskettes posent bien moins de problèmes.

Il a été souligné que les données qui arrivent au Secrétariat devraient devenir rapidement disponibles aux utilisateurs, pour que les scientifiques puissent travailler sur les données les plus récentes pour leur analyse des stocks.

Les scientifiques sont priés de suivre les critères du Secrétariat pour l'acceptation des bandes magnétiques et des diskettes lorsqu'ils envoient leurs données. De même, les scientifiques devraient spécifier au Secrétariat quelles sont les caractéristiques des fichiers et des données que leurs laboratoires peuvent accepter, lorsqu'une demande est faite au Secrétariat.

4.5 Tâches bio-statistiques

Le sous-comité a noté que, depuis le départ du biostatisticien, M. J.P. Wise, aucune tentative n'a été faite pour remplir le poste, surtout par manque de fonds. Cette année, il n'y a pas eu de nouvelles études bio-statistiques, mais des travaux de routine, tels que le suivi du niveau d'échantillonnage, la vérification du degré d'exactitude des données, la vérification des données, etc., qui ont été poursuivis par le personnel actuel.

Le sous-comité a décidé que les tâches biostatistiques et les coûts devraient être étudiés avec d'autres points dans le cadre du dernier point de l'ordre du jour pour établir les priorités.

4.6 Autres questions

Aucune autre question n'a été soulevée.

5. Progrès réalisés concernant les recommandations sur les statistiques formulées dans le rapport de 1986 du SCRS

Le sous-comité a été informé par les rapporteurs de chaque groupe d'espèce du rapport SCRS quant à leur examen des progrès réalisés concer-

nant les recommandations sur les statistiques formulées à la réunion de 1986 du SCRS. Nombre d'entre elles avaient déjà été examinées à la rubrique correspondante de l'ordre du jour. De même, les sections sur les espèces du rapport du SCRS reflètent les résultats des évaluations des recommandations formulées antérieurement sur les statistiques de chaque espèce.

En général, des améliorations ont été faites pour de nombreuses recommandations exprimées l'an dernier, mais les efforts doivent se poursuivre à l'avenir pour y répondre de façon satisfaisante. Quelques recommandations ont été parfaitement suivies. Il en existe d'autres pour lesquelles aucune réalisation n'a été signalée cette année.

6. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS

6.1 Statistiques sur les thonidés tropicaux

Le sous-comité a examiné le rapport du Groupe de travail sur les Statistiques des Thonidés juvéniles d'Espèces mélangées, et a jugé que le groupe avait effectué tout le travail qui lui avait été confié jusqu'à maintenant. Il a repris la plupart des recommandations du groupe concernant la méthode d'ajustement des statistiques tropicales de capture pour le golfe de Guinée. L'amélioration et l'accumulation de quelques années de plus de données d'échantillonnage fournira plus d'information permettant une régression aux années antérieures à 1984, date à laquelle l'échantillonnage intensif de la composition par espèce fut lancé.

6.2 Statistiques sur les istiophoridés

Le sous-comité a étudié les recommandations du SCRS concernant l'amélioration des données sur les istiophoridés. Il a constaté que des améliorations avaient été apportées à l'échantillonnage et au recueil de données de capture, mais qu'il restait beaucoup à faire. Le sous-comité a examiné le plan du programme, et estime qu'il constitue le meilleur guide pour l'amélioration de la base sur ces espèces. Il reprend sans réserves le plan du programme et recommande avec insistance que la Commission l'accepte et le réalise dans les années à venir.

6.3 Collaboration avec d'autres organismes

Le sous-comité a examiné les relations de l'ICCAT avec d'autres organismes concernant les statistiques, et qui sont mentionnées dans le document SCRS/87/13. Il a observé que la collaboration avec d'autres organismes s'était accrue et fonctionnait de façon satisfaisante. Quelques activités méritaient d'être mentionnées.

a) Groupe de travail de coordination des Statistiques atlantiques de Pêche (CWP)

Le Secrétaire exécutif adjoint a fait part du résultat de la Treizième session du CWP, tenue les 11-18 février 1987 à la FAO, à Rome, à laquelle

il représentait l'ICCAT (SCRS/87/12). Il a été constaté que la nature du recueil de données de l'ICCAT différait quelque peu de celui dont ont besoin d'autres organismes, mais une collaboration a été établie, et l'ICCAT a contribué à l'amélioration des statistiques thonnières d'autres organismes.

b) Groupe ad hoc de consultation sur les Statistiques thonnières globales (CWP-Thonidés)

Le sous-comité a examiné le rapport de la deuxième réunion du groupe de consultation, qui a finalement eu lieu au "Southwest Fisheries Center" du NMFS, à La Jolla, Californie, les 21-22 mai (SCRS/87/16), et auquel assistaient le président du sous-comité et le Secrétaire exécutif adjoint. Tous les organismes concernés par les statistiques ont assisté à la session, entre autres l'IATTC, l'ICCAT, la SPC, le FFA et la FAO.

Le sous-comité s'est montré satisfait des nouvelles réalisations en collaboration des organismes thoniers mondiaux, qui avaient été sollicitées par la FAO et mises en route par l'ICCAT. Il a appuyé la plupart des recommandations formulées par le groupe, et a convenu que l'ICCAT devait prendre l'initiative de mettre sur pied un organisme de caractère plus permanent pour s'assurer la collaboration dans l'amélioration des statistiques thonnières mondiales.

Le groupe a formulé deux propositions distinctes, et qui concernaient directement l'ICCAT, à savoir, mettre en route l'établissement d'un registre de thoniers, et modifier la terminologie anglaise pour l'espèce Euthyrnus alletteratus. Ces points sont traités aux points 6.5 et 6.6 de l'ordre du jour.

c) Comparaison des données des bases ICCAT et FAO

Il a été signalé que cette année l'ICCAT avait de nouveau traité le programme de comparaison des bases ICCAT et FAO. Les divergences ne sont plus qu'environ le dixième de ce qu'elles étaient lors de la première comparaison en 1985. En outre, ces comparaisons ont permis aux deux organismes de vérifier la validité de nombreux registres anciens, et les statistiques, de l'ICCAT comme de la FAO, ont été améliorées dans une grande mesure. Le sous-comité estime que ce travail doit se poursuivre à l'avenir.

6.4 Système informatique et gestion des données de l'ICCAT

Le sous-comité a noté qu'en 1987 aucun matériel ou logiciel n'avait été ajouté à l'installation d'informatique de l'ICCAT, du fait du manque de fonds. Pendant la présente session du SCRS, il est devenu évident que la capacité de disque du système actuel n'est pas suffisante pour faciliter les analyses effectuées par les scientifiques sur plus d'une espèce. Le manque de terminaux, l'absence de bonnes possibilités graphiques, etc., sont tout à fait évidents. Le sous-comité a défini les éléments suivants, qui sont probablement essentiels pour les travaux de la Commission, comme

devant être ajoutés au système dans un proche avenir. Le sous-comité s'est d'ailleurs montré surpris de ce que les deux premiers éléments n'aient pas encore été achetés.

- Stabilisateur de tension
- Console système
- Logiciel graphique
- X-Y plotter
- Language APL
- Disque avec plus grande mémoire
- Expansion de la mémoire actuelle
- IBM PC-Compatible.
- Imprimante laser

Le sous-comité a décidé de repousser les délibérations sur cette question jusqu'à ce que soit traité le point 6.7 de l'ordre du jour.

Le sous-comité a noté avec satisfaction que quelques laboratoires qui travaillent sur les thonidés ont acquis des systèmes VAX (par exemple, le "Southeast Fisheries Center" du NMFS, l'IATTC) et que certains ont l'intention d'acheter de modèles semblables à celui du Secrétariat (laboratoires de l'IEO). Ceci rendrait l'échange de programmes et de fichiers bien plus aisé, et permettrait d'établir un système commun à tous les laboratoires.

6.5 Registres de thoniers

La proposition formulée par le Groupe ad hoc de consultation sur les Statistiques thonières globales à l'effet d'établir un registre mondial d'information sur les flottille thonières a été commentée par le Secrétaire exécutif adjoint (SCRS/87/10 et SCRS/87/16).

L'avantage de lancer maintenant ce programme a été mis en doute. Après des délibérations prolongées, le sous-comité a décidé de ne pas entreprendre un programme d'une telle envergure à l'heure actuelle, alors que la charge de travail des scientifique et du Secrétariat est déjà trop lourde. Il faut cependant garder cette idée en tête, et poursuivre par correspondance les études sur la faisabilité et l'intérêt de ce programme pour la Commission.

6.6 Modification du nom anglais de l'Euthynnus alletteratus

Le sous-comité a examiné les documents SCRS/87/9 et SCRS/87/16 en ce qui concerne la proposition du groupe de consultation ad hoc de modifier le nom anglais de l'Euthynnus alletteratus. Le Secrétariat a signalé qu'il n'existait pas de confusion entre les "small tunas" et le "little tuna" lors du traitement des statistiques. Par ailleurs, de nombreux pays ont signalé de l'Euthynnus alletteratus au Secrétariat en tant que listao noir, qui est le nom de l'espèce équivalente dans le Pacifique (Euthynnus affinis).

Le sous-comité recommande que la terminologie officielle de cette espèce en anglais soit dorénavant "Atlantic black skipjack".

6.7 Financement des programmes statistiques

Le sous-comité a exprimé ses inquiétudes quant à la situation financière de la Commission. En 1987, les difficultés financières auxquelles fait actuellement face la Commission ont réduit ses activités de statistique. Quelques programmes prévus pour l'amélioration des statistiques n'ont pas pu être réalisés, l'ordinateur n'a pas été complété comme le recommandait le SCRS, aucun nouveau travail de bio-statistique n'a été entrepris, etc. L'échantillonnage au port a également été menacé.

Des débats prolongés s'ensuivirent durant la session. Le problème est que la Commission réduit le budget, qui comprend les nécessités scientifiques. Ces réductions ont eu et continueront d'avoir quelque effet sur les activités scientifiques, et la Commission a malheureusement lieu une fois clôturées les sessions scientifiques.

Il a été suggéré d'étudier les priorités des activités scientifiques, dont celles qui sont mentionnées dans le présent rapport au sujet du matériel complémentaire de l'ordinateur et de l'échantillonnage au port, etc. Le président du sous-comité a chargé le Dr. Fonteneau de créer un petit groupe pour étudier en premier lieu les priorités du matériel informatique. Le groupe peut aussi comparer, en termes généraux, le coût estimé des divers programmes demandés, et en établir les priorités, ainsi que les répercussions qu'ils sont susceptibles d'avoir sur le budget, dont la réduction affecterait les activités de statistique.

Le groupe s'est réuni de nouveau par la suite et a fait part de ses études; son rapport figure ci-joint en tant qu'Addendum 2. Le sous-comité a adopté le rapport et repris les recommandations du groupe.

7. Autres questions

A sa réunion de 1986, le sous-comité avait approuvé une révision du Manuel d'Opérations de l'ICCAT, pour y inclure toutes les nouvelles conclusions et recommandations du SCRS. Le Secrétariat a néanmoins signalé que très peu avait été fait sur ce projet du fait d'autres obligations plus urgentes. Le sous-comité a répété sa décision que la révision soit faite dès que possible, et qu'un projet soit diffusé aux scientifiques concernés avant la publication et d'ici la prochaine session du SCRS.

Le sous-comité recommande également que les tableaux sur les espèces préparés par le Secrétariat pour le rapport du SCRS couvrent les dernières 30 années, sans qu'aucun pays soit combiné en tant qu'"Others".

8. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté.

9. Clôture

Les débats ont été levés.

Tableau 1. Progrès réalisés dans le recueil des statistiques de 1986 (au 12 octobre 1987).

ESPECES, ENGINES & PAYS	TACHE I			TACHE II		BIOLOGIE (TAILLE)		REMARQUES
	RECU LE 1986	1987	BATEAUX	PRISE & EFFORT RECU LE 1986	1987	RECU LE 1986	1987	
YFT, BET, SKJ - Surface								
CANNEURS								
Angola	Aug 8	May 21	X	Aug 19		Aug 19		Données Tâche I préliminaires.
Brésil	May 9	Jul 8	X	Jul 22	Jul 8	Jul 22	Jul 8	Données Tâche I préliminaires.
Brésil-Japon	May 9	May 18		Jul 22	May 18	Jul 22	May 18	
Cap Vert	Sep 12			Sep 12		Mar 7		
Cuba	May 14						Jul 28	SKJ (et BLF).
FIS	May 19	Jul 3		May 19	Oct 3	May 19	Oct 3	Tâche I 1986 et 1985 révisée.
					Jul 13		Jul 13	C/E et taille 1984-85.
Ghana	Jul 30				May 11			Débarquements Abidjan 1984-86.
Corée	Aug 25	Aug 7		Aug 25	Aug 7	Aug 25	Aug 7	
Portugal (Madère)		Apr 15	X		Apr 15	Jun 20	Sep 8	
(Açores)	Jun 20	Oct 12		Jun 20		Jun 20		
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X	Sep 26	Aug 13			
Espagne (Canaries)	Oct 20	May 26		Apr 14	May 11	Apr 14	May 11	Données Tâche I préliminaires.
(Péninsule)	Oct 20	Jul 6			Jul 17			Prise et effort 1983-86.
Vénézuéla					Jan 30	Mar-Oct	Feb	Prise et effort 1985.
VEN-FOR					Jan 30			Prise et effort 1985.
SENNEURS								
Cuba	May 14							
FIS	May 19	Jul 3		May 19	Oct 5	May 19	Oct 5	Tâche I 1986 et 1985 révisée.
					Jul 13		Jul 13	Prise et effort 1984-85.
Ghana	Jul 30							
Japon	Mar 19	May 11		Mar 19	May 11			
Maroc		Jul 15						
Portugal (Continent)		Jul 6					Jul 6	
(Açores)	Jun 20	Oct 12		Jun 20		Jun 20		
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X		Aug 13			
Espagne	Oct 20	Jul 22			Jul 17			Prise et effort 1983-85.
Etats-Unis	Aug 19	Aug 19		Aug 18	Aug 19	Aug 18	Aug 19	

ESPECES, ENGINS & PAYS	TACHE I		BATEAUX	TACHE II PRISE & EFFORT		BIOLOGIE (TAILLE)		REMARQUES
	RECU LE 1986	1987		RECU LE 1986	1987	RECU LE 1986	1987	
SENNEURS								
FIS	May 19	Jul 3		May 19		May 19		
France	Jun 5	Jul 22						
Portugal (Continent)		Jul 6			Jul 6			
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X	Sep 26	Aug 13			
Espagne	Oct 20	Jul 6						Données Tâche I préliminaires.
LIGNEURS								
France	Jun 5	Jul 29						Données Tâche I préliminaires.
Espagne (G. de Gascogne)	Oct 20	Jul 6		Oct 20		Oct 20		Données Tâche I préliminaires.
Etats-Unis								
NON CLASSES ET AUTRES								
Brésil		Mar 9	X					Données Tâche I préliminaires.
Italie		Oct 29						Données Tâche I 1984-85.
Portugal (Açores) (Continent)		Jul 6			Jul 6			
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X	Sep 26	Aug 13			
Etats-Unis	Jun 5	Aug 19		Aug 18	Aug 19	Aug 18	Aug 19	
Vénézuéla								
VEN-FOR								
Thon rouge - Surface								
CANNEURS								
Cap Vert								
France (G. de Gascogne)	Jun 5	Jul 29						Tâche I 1986 préliminaire.
Portugal (Açores)	Jun 20	Oct 12		Jun 20		Jun 20		
(Madère)	May 9		X	Feb 12		Nov 5	Jan 22	Données janvier-mars.
	Sep 19		X				May 25	Données avril-juin.
	Nov 17		X					Données juillet-septembre.
	Apr 15	X						Données octobre-décembre.

URSS	Sep 22	Jun 1	X	Sep 16	Aug 26	Sep 16			
Vénézuéla					Jan 30	Mar-Oct	Feb		Prise et effort 1985.
VEN-FOR					Jan 30				
NEI									

NON CLASSES & AUTRES

Angola	May 6	May 21							Données Tâche I préliminaires.
Argentine	Mar 12	Mar 12	X						Données Tâche I préliminaires.
Bénin		Feb 10							
Brésil	May 9	Mar 9	X						Données Tâche I préliminaires.
Cap Vert									
Ghana									
Maroc	Sep 25	Jul 15							
Portugal (Continent)		Jul 6			Jul 6				
(Madère)							Feb 17		
Ste. Hélène		Jun 25			Jun 25				
Sao Tomé & Príncipe									
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X		Aug 13				
Espagne (Péninsule)	Oct 20								
Etats-Unis	Aug 19	Aug 19		Aug 18	Aug 19	Aug 18	Aug 19		
URSS	Sep 22	Jun 1	X	Sep 16	Aug 26				
Vénézuéla									
VEN-FOR									

Germon - Surface

CANNEURS

Angola	Aug 8	May 21							Données Tâche I préliminaires.
Brésil	May 9	Jul 8	X	Jul 22	Jul 8				Données Tâche I préliminaires.
Brésil-Japon				Jul 22	May 18	Jul 22	May 18		
Cap Vert									
France	Jun 5	Jul 29							Données Tâche I préliminaires.
Portugal (Açores)	Jun 20	Oct 12		Jun 20		Jun 20			
(Madère)		Apr 15	X	May 9	Apr 15	Aug 14	Sep 8		
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X	Sep 26	Aug 13				
Espagne (Canaries)	Oct 20	Jul 6		Apr 14	May 11	Apr 14	May 11		
(G. de Gascogne)	Oct 20	Jul 6		Oct 20		Oct 20			Données Tâche I préliminaires.
(Méditerranée)	Oct 20	Jul 6		Oct 20		Oct 20			
Vénézuéla					Jan 30				Prise et effort 1985.
VEN-FOR					Jan 30				Prise et effort 1985.

Espagne (Canaries)	Oct 20	Jul 6	Apr 14	May 11	Apr 14	May 11	Tâche I 1986 préliminaire.
(G. de Gascogne)	Oct 20	Jul 6			Feb 4	Mar 11	Tâche I 1986 préliminaire.
(Méditerranée)	Oct 20				Apr 14		
SENNEURS							
France (Méditerranée)	Jun 5	Jul 29			Sep 30		Tâche I 1986 préliminaire.
Italie					Oct 29		
Maroc	Sep 25	Jun 15					
Norvège	Feb 28	Jul 14				Feb 3	1986 & 1985 prélim. révisées.
Portugal (Continent)		Jul 6		Jul 6			
(Açores)	Jan 16	Oct 12					
Espagne	Oct 20	Jul 6		Oct 6			Tâche I 1986 préliminaire.
Etats-Unis	Aug 19	Aug 19	Aug 18	Aug 19	Sep 29	Aug 19	
Yougoslavie	Mar 4						
MADRAGUES							
Canada	May 23	Jun 26			Sep 29	Jun 26	
Maroc	Sep 25	Jun 15					
Espagne	Oct 20	Jul 6					Tâche I 1986 préliminaire.
NON CLASSES & AUTRES							
Canada	May 23	Jun 26			Sep 29	Jun 26	
France (Méditerranée)	Jun 5	Jul 29					Tâche I 1986 préliminaire.
Italie	Oct 29						Données Tâche I 1984-85.
Portugal (Açores)							
(Madère)	Feb 12		Sep 19	Apr 15	Jun 20	Jan 22	Données taille BFT 1983-85.
(Continent)		Jul 6		Jul 6		Feb 17	
Espagne	Oct 20	Oct 6		Oct 6			
Etats-Unis	Aug 19		Aug 18	Aug 3	Sep 29	Aug 3	
Istiophoridés (SWO compris) - Surface							
Argentine	Mar 12	Mar 12	X				Tâche I 1986 préliminaire.
Bénin		Feb 10					
Brésil	May 9	Jul 8	X	Jul 22		Jul 22	
Canada							
FIS							
Ghana	Jan 30						

ESPECES, ENGINES & PAYS	TACHE I			TACHE II PRISE & EFFORT		BIOLOGIE (TAILLE)		REMARQUES
	RECU LE 1986	1987	BATEAUX	1986	1987	1986	1987	
Italie	Oct 29							Données Tâche I 1984-85.
Maroc	Sep 25	Jun 15						
Portugal (Continent)		Jul 6			Jul 6			
(Madère)		Apr 15	X		Apr 15	Aug 14		
(Açores)	Jun 20			Jun 20		Jun 20		
Sénégal	Oct 27	Jun 29		Oct 27	Jun 29			
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X	Sep 26	Aug 13			
Espagne	Oct 20	Jul 6		Apr 14	Oct 6			Tâche I 1986 préliminaire.
Etats-Unis	Aug 19	Aug 31		Aug 18	Aug 19	Aug 18	Aug 19	Données SWO 1978-86 révisées.
URSS	Aug 18	Jun 1	X	Sep 16	Aug 26			
Petits thonidés - Surface								
Angola	Aug 8	May 21		Aug 19		Aug 19		Tâche I 1986 préliminaire.
Argentine	Mar 12	Mar 12	X					Tâche I 1986 préliminaire.
Bénin		Feb 10						
Brésil	May 9	Jul 8	X	Jul 22	Jul 8			Tâche I 1986 préliminaire.
Cap Vert	Sep 12			Sep 12				
Cuba	May 14							
FIS								
Ghana	Jul 30							
Italie								
Maroc	Sep 25	Jun 15						
Portugal (Continent)								
(Açores)	Jan 16							Données janvier-mars.
(Madère)	May 9		X					Données avril-juin.
	Sep 19		X					Données juillet-septembre.
	Nov 17		X					Données octobre-décembre.
		Apr 15	X		Apr 15	Aug 14		Tâche I 1986 préliminaire.
Espagne	Oct 20	Jul 6		Apr 14				
Etats-Unis	Aug 19	Aug 19		Aug 18	Aug 19	Aug 18	Aug 19	
URSS	Sep 22	Jun 1		Sep 16	Aug 26	Sep 16		
Yougoslavie	Mar 4							

Toutes espèces - Palangre

Brésil	May 9			Jul 22		Jul 22		
Brésil-Japon	May 9			Jul 22		Jul 22		
Canada		Oct 7			Oct 7		Oct 7	
Canada-Japon		Jun 26					Jul 9	
Chine (Taiwan)	Oct 28	Aug 27	X	Oct 28	Aug 27 Jan 20	Oct 28	Jan 20	Données 1985.
Cuba	May 14			May 14		Jun 18	Jul 28	
Japon	Oct 20			Feb 20	Jun 10	Aug 19	Jun 25	Taille 1985. Données supplémentaires 1984.
						Aug 19	Aug 6	Prise par taille BFT 1985-86.
							Sep 20	Prise par taille SWO 1975-85.
Japon-Canada-Observateur							Oct 13	Transmis par le Canada.
Japon-USA-Observateur					Jun 26		Jun 26	Transmis par les Etats-Unis.
Corée	Aug 25	Aug 7	X	Aug 25	Aug 7	Aug 25	Aug 7	
Corée + Panama								
Maroc								
Panama		(Secretariat)			(See Korea+Panama)		(See Korea+Panama)	
Portugal		Oct 12						
Afrique du Sud	Sep 26	Aug 13	X		Aug 13			
Espagne	Oct 20	Jul 6			Oct 6		Oct 6	Données Tâche I préliminaires.
Uruguay				Jan	Oct 6	Jan	Oct 6	
Etats-Unis	Aug 19	Aug 19		Aug 18	Aug 19	Aug 18	Aug 19	
URSS	Sep 22	Aug 26	X		Aug 26	Sep 16		
Vénézuéla					Jan 30		Jul 30	Prise et effort 1985.
VEN-FOR					Jan 30		Jul 30	Prise et effort 1985.

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
3. Progrès réalisés par les administrations nationales
 - 3.1 Systèmes nationaux de recueil de données
 - 3.2 Traitement des données par les administrations nationales
 - 3.3 Transmission à l'ICCAT
 - 3.4 Améliorations nécessaires
4. Progrès réalisés par le Secrétariat
 - 4.1 Traitements effectués en 1987
 - 4.2 Programme d'échantillonnage au port
 - 4.3 Critères de gestion des données du Secrétariat
 - 4.4 Publication et diffusion des données
 - 4.5 Tâches bio-statistiques
 - 4.6 Autres questions
5. Progrès réalisés concernant les recommandations sur les statistiques formulées dans le rapport de 1986 du SCRS
6. Projets d'amélioration des statistiques et recommandations au SCRS
 - 6.1 Statistiques sur les thonidés tropicaux
 - 6.2 Statistiques sur les istiophoridés
 - 6.3 Collaboration avec d'autres organismes
 - 6.4 Système informatique et gestion des données de l'ICCAT
 - 6.5 Registre de thoniers
 - 6.6 Modification du nom anglais de l'Euthunnus alletteratus
 - 6.7 Financement des programmes statistiques
7. Autres questions
8. Adoption du rapport
9. Clôture

Addendum 2 à l'Appendice 7 à l'Annexe 10

**Rapport du Groupe de travail spécial du Sous-Comité des Statistiques
sur l'évaluation des priorités
dans le budget statistique de l'ICCAT**

Le groupe de travail a examiné l'information budgétaire présentée par le Secrétariat sur les dépenses nécessaires pour les statistiques. Le budget de l'ordinateur a particulièrement retenu son attention. Du matériel supplémentaire nécessaire pour des travaux scientifiques essentiels a été envisagé.

Le budget de l'échantillonnage au port comprend un contrat avec le CRO d'Abidjan pour l'échantillonnage des débarquements des flottilles ghanéennes dans ce port, et le paiement (par échantillon) des échantillonneurs à Las Palmas, Ténériffe, St. Maarten, Montévidéo et Le Cap. L'échantillonnage des trois premiers ports concerne surtout l'albacore, le thon obèse et le germon dans les eaux tropicales, mais peut être étendu à l'espadon et aux istiophoridés. Les bateaux à pavillon taiwanais, cubain, panaméen et coréen sont échantillonnés. A Montévidéo, où l'échantillonnage est limité, et au Cap, où il est intensif, les échantillons proviennent surtout de palangriers taiwanais pêchant à de hautes latitudes. Les scientifiques taiwanais sont actuellement en train de comparer les résultats de l'échantillonnage au port des bateaux taiwanais avec des échantillons relevés en mer.

L'échantillonneur du port de St. Maarten a résilié son contrat. Il sera nécessaire que le Secrétariat s'y rende pour recruter et former un nouvel échantillonneur.

Le budget de l'ordinateur a été examiné. Le matériel de bureau a été évalué à 1.500 US\$. Les contrats d'entretien des machines (13.000 US\$) et le logiciel (8.700 US\$) sont, bien entendu, essentiels pour le fonctionnement de l'ordinateur.

Le groupe de travail a été informé que l'ordinateur du Secrétariat n'avait pas de stabilisateur de courant. Travailler sans stabilisateur est extrêmement préjudiciable pour l'ordinateur qui est est à la merci des fluctuations ou des coupures de courant. Ceci présente également un grand inconvénient pour les travaux statistiques qui doivent être répétés. Il est recommandé qu'un stabilisateur permettant de compter sur des batteries de sûreté lors d'une coupure de courant soit considéré comme indispensable. Le coût estimé sans batteries est 1.000 US\$, et avec des batteries de sûreté 2.500 US\$.

La manque d'ordinateurs personnels et de terminaux pour travailler efficacement avec l'ordinateur aux programmes d'analyse affecte beaucoup les travaux du SCRS. Ceci peut être résolu en partie en achetant une console (1.000 US\$) pour l'ordinateur, ce qui permettrait de libérer le terminal sophistiqué qui est actuellement utilisé par les scientifiques.

A part cette console, il est important d'acheter un PC IBM compatible avec les logiciels appropriés pour graphiques, APL et communications. Les frais seraient de l'ordre de 7.000 US\$, comparés aux 14.000 US\$ pour l'adjonction d'une capacité APL et graphique sur l'unité principale de l'ordinateur comme il avait été recommandé antérieurement.

Le groupe a étudié la disponibilité de mémoire de l'ordinateur. Pour certaines analyses, la mémoire actuelle ne permet qu'à une seule personne à la fois d'utiliser l'ordinateur. Ceci a énormément limité les analyses sur le thon rouge lorsque les scientifiques américains, japonais, français et espagnols avaient tous besoin d'accéder à l'ordinateur. Une mémoire réelle supplémentaire de 4 MB peut être achetée pour 2.000 US\$.

Le Vax de l'ICCAT a une capacité disque très limitée, ce qui ne permet pas à tous les groupes de travail qui désirent des données d'avoir accès à l'ordinateur. L'espace disque supplémentaire peut s'acheter pour 18.000 US\$ et demande l'acquisition d'un contrôleur de 18.000 US\$. L'achat d'un contrôleur permet d'acheter encore plus d'espace disque si nécessaire. Le groupe recommande que cet achat soit inclus dans le budget de 1989 de l'ICCAT.

Le groupe a finalement étudié la demande du Secrétariat concernant l'achat d'une imprimante laser (le coût en est de 10.500 US\$). Il a noté que, bien que cette imprimante figure dans les frais d'ordinateur, elle n'était pas nécessaire pour les travaux scientifiques. L'évaluation de cet achat devrait être basée sur les économies de frais d'impression de la Commission.

En résumé, le groupe estime que les frais d'achat pour l'ordinateur qui doivent être couverts par le budget de 1987-88 sont ceux qui sont essentiels pour les travaux scientifiques immédiats de l'ICCAT. Ces coûts ont été estimés à 12.500 US\$. Il est possible qu'ils soient moindres en réalité. Pour l'année fiscale 1989, le groupe a fortement recommandé l'achat d'un espace disque supplémentaire dont le prix s'élève à 36.000 US\$.

CHAPITRE III

Rapports Nationaux

RAPPORT NATIONAL DE L'AFRIQUE DU SUD

par

A.J. Penney
Sea Fisheries Research Institute

1. Débarquements thoniers

Le tableau 1 compare les débarquements thoniers en 1985 et 1986.

La prise globale de thonidés a baissé de 13 % à 5.075 TM, inversant ainsi la tendance croissante des captures de ces dernières années. Cette baisse provient surtout d'une réduction de 11 % des prises de germon, à 4.763 TM. La baisse des prises de germon est due en partie à une moindre disponibilité de l'espèce au large des côtes nord-ouest, et en partie à une nouvelle orientation de l'effort vers la pêche fructueuse et en expansion de calmars au large des côtes sud-est du Cap. Bien que les prises palangrières aient quadruplé, les cannes fournissent encore environ 90 % de la prise totale de thonidés. La prise d'albacore a de nouveau baissé, jusqu'à n'être plus que 57 TM, et la senne est toujours négligeable. Les prises de thon obèse, capturé au cours d'opérations de pêche à la canne de germon sur la côte ouest, se sont légèrement accrues, tandis que la pêche accessoire d'espadon par les lignes visant le merlu et le "kingklip" a baissé jusqu'à n'être plus que de 5 TM.

2. Recherche

2.1 Echantillonnage de fréquences de taille

Le suivi et l'échantillonnage de fréquences de taille des prises locales et taiwanaises de thonidés se sont maintenus au même niveau qu'en 1985. Les mensurations de 10.173 germons, en provenance de 101 palangriers taiwanais qui transbordaient 12.546 TM de germon et 776 TM d'autres espèces de thonidés dans le port de Table Bay, ont été relevées. L'échantillonnage des prises sud-africaines a baissé d'environ un tiers, jusqu'à 2.503 thoni-

dés provenant de 21 bateaux, car il est difficile de suivre les déchargements effectués à des heures tardives.

2.2 Recueil de données de prise et effort

La distribution des livres de bord récemment élaborés pour la pêche aux thonidés s'est accélérée pour améliorer la couverture des prises thonières sud-africaines. L'élaboration des programmes nécessaires de saisie et d'analyse des données a commencé en fin d'année.

2.3 Recherches sur le milieu

Un certain nombre de campagnes de recherche inter-disciplinaires menées dans les zones de pêche aux thonidés ont permis d'effectuer diverses prospections physiques, chimiques et biologiques.

Tableau 1. Débarquements thoniers de l'Afrique du Sud en 1985 et 1986.

Espèce	Prise (TM)	
	1985	1986
Germon	5.360	4.763
Albacore	328	57
Thon obèse	117	135
Listao	52	115
Espadon	8	5
TOTAL	5.865	5.075

RAPPORT NATIONAL DU CANADA

par

D. Clay

Department of Fisheries and Oceans, Moncton, N.B.

1. Pêche

1.1 Thon rouge

La prise nominale canadienne de thon rouge de l'Atlantique en 1986 s'est élevée en tout à 440 poissons pesant 73,4 TM. Un palangrier japonais de haute mer affrété par une entreprise canadienne avait capturé 343 d'entre eux. Ces individus étaient d'une taille considérablement plus petite que le poisson débarqué par la pêcherie littorale canadienne. La pêcherie de madrague de la baie de Sainte-Marguerite, en Nouvelle-Ecosse, n'a pris que deux poissons, qui sont morts dans les enclos.

Le nombre des poissons capturés s'est accru cette année, mais le poids débarqué a été environ la moitié de celui de 1985.

Le poids moyen du thon rouge capturé dans le golfe du Saint-Laurent en 1986 était de 446 kg. Le poids moyen estimé provisoirement pour 1987 est de 431 kg, ce qui signifie une deuxième année consécutive de baisse après une décennie de poids croissants.

Aucun senneur canadien n'a pris de thon rouge depuis 1981.

1.2 Espadon

Les débarquements nominaux d'espadon par le Canada en 1986 s'élevaient en tout à 985 TM, capturés principalement à la palangre, quelques prises minimales étant effectuées au harpon.

2. Recherche

2.1 Thon rouge

Peu d'échantillonnage biologique a été effectué en ce qui concerne la pêche à la canne avec moulinet, ainsi que la pêche à la ligne à main ("ten-

line"), mais la pêche palangrière japonaise de haute mer a été échantillonnée de façon étendue pendant le séjour des unités dans les eaux canadiennes.

Les travaux se poursuivent sur la vérification des méthodes de détermination de l'âge; ce travail présente quelques difficultés.

On a enregistré le poids de chacun des poissons débarqués en 1986, et les extraits de livre de bord ont été recueillis pour 1985 et 1986, puis codifiés pour le traitement sur ordinateur et vérifiés.

La CPUE de 1986 des deux types d'engins mobiles est restée au niveau le plus faible de la série, comme en 1985.

2.2 Espadon

Aucune nouvelle étude n'a été entreprise, et il n'y a pas eu d'échantillonnage en 1986.

Un registre de données intitulé "Récapitulation des marquages et recaptures dans le cadre du programme canadien de marquage de grands pélagiques en 1961-86" doit paraître en 1987.

3. Gestion

3.1 Thon rouge

Des réglementations de la pêche sont promulguées dans le cadre de la législation fédérale des pêches.

Celles qui concernent la côte atlantique renferment les clauses générales suivantes:

- i) une licence valide est exigée,
- ii) la prise accessoire de thon rouge par d'autres pêcheries n'est autorisée que dans des circonstances précises,
- iii) des contingentements et cantonnements saisonniers sont imposés et peuvent varier d'une année sur l'autre,
- iv) la restriction des engins prévoit un maximum de deux lignes à main ("tended lines") par bateau, jusqu'à concurrence de dix hameçons, ou la pêche à la ligne avec un hameçon par ligne,
- v) un numéro d'indentification unique est apposé à chacun des thons rouges débarqués.

Plus de 700 petits bateaux (de moins de 15 m) étaient porteurs de licences de pêche au thon rouge; leur pêche était limitée en 1986 (selon leur port d'attache) aux époques et quotas suivants:

Zone	Saison (dates)	Quota	
		Saison	Jours
1. Ile du Prince Edouard	1 juil-14 août	hameçon/relâchés	N/A
	15 août-31 déc	660	1
2. Terre-Neuve	12 juil-19 oct	50	sans restriction
3. New Brunswick	15 août-31 déc	157	2
4. Québec	1 août-31 déc	83	3
5. Nouvelle-Ecosse	15 juil-31 déc	140	2
6. Nouvelle-Ecosse	1 mai-31 déc	401	sans restriction
7. Nouvelle-Ecosse	15 juil-31 déc	26	2
8. Prise accessoire Atl.	N/A	4	sans restriction
TOTAL		1.521	

3.2 Espadon

Des licences de pêche à l'espadon ont été délivrées à environ 533 bateaux en 1986, 524 pour le harpon et 54 pour la palangre (certaines unités comportent les deux modalités). Dans la baie de Fundy, en Nouvelle-Ecosse, où se déroulent la plupart des opérations, la pêcherie comptait 31 licences palangrières actives sur 47.

4. Information préliminaire pour 1987

4.1 Thon rouge

Au 1er octobre 1987 les débarquements s'élevaient à environ 120 poissons, 40 % de plus qu'à la même date en 1986. En 1987 les madragues ont été plus productives qu'en 1986, les résultats étant actuellement estimés à environ 60 poissons.

Plusieurs pêches expérimentales et opérations d'affrètement sont en cours en 1987, mais il est encore trop tôt pour en évaluer les résultats. Des observations faites en fin de saison ont signalé une arrivée peu commune de petits thons rouges en provenance du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. Quatorze poissons ont été débarqués, d'une taille moyenne de 175 cm (90 kg). De nombreuses observations de petits poissons (sauteurs) ont été signalées dans la baie de Sainte-Marguerite et le long des côtes de Nouvelle-Ecosse.

4.2 Espadon

Le quota de 1987 est de 3.500 TM, pour 70 licences délivrées. Seize de ces licences sont nouvelles, dont 10 dans la baie de Fundy, 4 à Terre-Neuve et 2 dans la région du golfe.

RAPPORT NATIONAL DU CAP VERT

par

M.H. Santa Rita Vieira
Direcção de Biologia Marítima

1. Pêche

Pendant l'année 1986 la pêche au thon a été pratiquée par 1.142 barques (pêche à la ligne de fond), 36 canneurs sans congélation (pêche à la ligne et à la canne) et 1 canneur avec congélation.

2. Prises

Les prises de thon pendant les cinq dernières années sont récapitulées aux tableaux 1 et 2.

Par rapport à l'année 1985, les prises d'albacore faites par les canneurs en 1986 ont été plus élevées.

Les prises de listao sont descendues en 1986 à cause des problèmes d'appât. En 1985 le listao est beaucoup demeuré à côté des rivages et dans les ports, ce qui a permis de faire la pêche avec de petites sennes tournantes en général utilisées pour la pêche des petits pélagiques.

En ce qui concerne les barques, les prises d'albacore en 1986 ont connu une légère augmentation par rapport à 1985.

Les prises des canneurs pour l'année 1987 jusqu'au mois de juin sont récapitulées au tableau 3. Celles des barques ne sont pas encore disponibles.

3. Régions de pêche

Les activités de pêche en 1986 ne se sont déroulées qu'au Cap Vert. En 1987, la plupart se sont déroulées au Cap Vert, mais deux canneurs sont partis pour pêcher au Sénégal.

4. Statistiques

Concernant les statistiques de pêche des canneurs, nous nous efforçons

de suivre les recommandations de l'ICCAT en faisant le prélèvement des données de prise et effort, lesquelles sont enregistrées au moment du débarquement.

Nous nous efforçons aussi de faire les statistiques des prises de thons capturés par les barques selon un système d'échantillonnage, ceci étant beaucoup plus difficile étant donné la dispersion des endroits de débarquement. Nous ne sommes pas encore arrivés à une définition de l'effort de pêche par espèce.

5. Activités de recherche

Pendant les années 1986 et 1987, et dans le cadre de l'Année internationale albacore, on a fait un échantillonnage intensif des tailles des albacores capturés par les barques.

Dans le même cadre, un échantillonnage de gonades d'albacore capturé à la ligne a été mené en 1986 et 1987.

Ces activités ont été financées par l'ICCAT et par des fonds du Projet PNUD/FAO/CVI/82/003.

6. Réglementation

Le décret n° 97/87 du 5 septembre 1987, publié dans le Bulletin officiel de la République du Cap Vert n° 36, dans son chapitre III "Protection des ressources", article 18ème, a mis en exécution la réglementation de pêche concernant l'albacore et le patudo.

Une photocopie dudit décret a été remis au Secrétariat de l'ICCAT.

Tableau 1. Prises des canneurs 1982-86 (TM).

	1982	1983	1984	1985	1986
Thunnus albacares	809	948	862	747	1.322
Thunnus obesus	137	291	97	32	30
Katsuwonus pelamis	1.584	1.338	1.030	1.961	860
Euthynnus + Auxis	218	4	6	24	12
Acanthocybium solandri	29	26	25	23	12
TOTAL	2.777	2.607	2.020	2.787	2.236

Tableau 2. Prises des barques 1982-86 (TM).

	1982	1983	1984	1985	1986
Thunnus albacares	2.691	3.392	1.958	1.154	2.004
Thunnus obesus	63	2	4	80	56
Katsuwonus pelamis	52	62	342	69	17
Euthynnus + Auxis	40	30	10	136	17
Acanthocybium solandri	1.453	1.562	1.340	119	193
TOTAL	4.299	5.048	3.654	1.558	2.287

Tableau 3. Prises des canneurs, 1er semestre 1987 (TM).

Thunnus albacares	88
Thunnus obesus	1
Katsuwonus pelamis	6
Euthynnus + Auxis	0
Acanthocybium solandri	13
TOTAL	108

RAPPORT NATIONAL DE LA COREE

par la

National Fisheries Research and Development Agency

1. Pêche

L'importance de la flottille coréenne qui pêche dans l'Atlantique n'a pas cessé de décroître depuis 1977; en 1986 cette flottille se composait de 28 palangriers. Aucun canneur n'est en activité depuis avril 1985 (tableau 1).

La prise commerciale globale de thonidés et espèces voisines par la Corée s'est élevée en 1986 à 9.964 TM, soit 42,9 % de moins que l'année précédente (tableau 2). La composition par espèce est la suivante pour les espèces principales:

Espèce	Prises (TM)	Pourcentage prise totale
Thon obèse	6.084	61 %
Albacore	1.818	18 %
Germon	694	7 %

Il ne s'est pas produit ces dernières années de changement significatif du mode ou des lieux de pêche des palangriers coréens. Le thon obèse est l'une des principales espèces depuis les débuts en 1980 de la palangre coréenne de profondeur dans l'Atlantique (tableau 3).

La prise globale du premier semestre de 1987 est estimée à 4.506 TM.

2. Recherche

La "National Fisheries Research and Development Agency" (NFRDA) a recueilli dans le passé des données de prise et d'effort, ainsi que de taille, sur les bateaux de pêche commerciale, en ce qui concerne les thonidés.

Rapport original en anglais.

dés et espèces voisines. Les données sur la palangre de profondeur, en particulier, ont constamment été recueillies auprès des pêcheurs depuis 1984. Les statistiques Tâche I, Tâche II et de taille ont régulièrement été transmises à l'ICCAT.

Des efforts intensifs ont porté sur l'amélioration du taux de couverture et le degré de précision des données, en vue d'une meilleure évaluation des ressources en thonidés et espèces voisines de l'Atlantique. Ceci a permis en 1986 une couverture des données Tâche II de 71,9 pour la palangre.

Tableau 1. Nombre de bateaux coréens dans l'Atlantique, 1975-86.

Type d'engins	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Palangriers	118	121	120	97	66	54	56	52	53	51	45	28
Canneurs	<u>8</u>	<u>6</u>	<u>15</u>	<u>20</u>	<u>18</u>	<u>16</u>	<u>8</u>	<u>4</u>	<u>4</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>-</u>
TOTAL	126	127	135	117	84	70	64	56	57	52	46	28

Tableau 2. Prises (TM) coréennes de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique, par type d'engins, 1975-86.

Type d'engins	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Palangriers	38.819	31.575	38.849	29.094	20.060	18.592	22.306	21.033	16.224	14.785	17.454	9.964
Canneurs	<u>7.653</u>	<u>3.339</u>	<u>6.202</u>	<u>10.364</u>	<u>17.188</u>	<u>9.901</u>	<u>9.529</u>	<u>3.503</u>	<u>1.697</u>	<u>969</u>	<u>250</u>	<u>-</u>
TOTAL	46.472	34.914	45.051	39.458	37.248	28.493	31.835	24.536	17.921	15.754	17.704	9.964

Tableau 3. Prise nominale (TM), par espèce, de thonidés et espèces voisines effectuées par les palangriers coréens, 1971-86.

Année	Thon rouge	Albacore	Germon	Thon obèse	Listao	Espadon	Makaire bleu	Makaire blanc	Voilier	Autres istiophoridés	Autres	Total
1971	3.039	9.901	11.539	7.353	47	-	-	-	-	780	4.078	36.737
1972	30	11.078	13.577	5.730	45	-	-	-	-	1.714	3.562	35.736
1973	66	12.844	8.525	5.829	-	-	-	-	-	1.984	2.809	32.057
1974	56	15.518	5.216	7.376	116	-	-	-	-	1.335	3.951	33.568
1975	23	15.344	6.073	10.162	196	451	-	-	-	990	5.580	38.819
1976	10	11.211	8.755	6.747	26	1.147	-	-	-	1.015	2.664	31.575
1977	3	16.347	9.345	7.610	9	1.240	164	202	141	449	3.339	38.849
1978	-	11.512	4.418	9.182	42	1.333	177	79	29	111	2.211	29.094
1979	2	6.997	3.875	7.305	2	606	95	13	20	96	1.058	20.069
1980	-	5.869	1.487	8.963	4	683	9	1	5	167	1.764	18.952
1981	-	6.650	1.620	11.682	47	447	81	13	11	171	1.584	22.306
1982	-	5.872	1.889	10.615	21	684	17	24	16	114	1.781	21.033
1983	3	3.405	1.077	9.383	530	462	65	20	4	51	1.224	16.224
1984	-	2.673	1.315	8.943	29	406	61	5	3	423	927	14.785
1985	77	3.239	901	10.691	20	344	54	1	105	729	1.293	17.454
1986	-	1.818	694	6.084	11	82	15	-	62	105	1.093	9.964

RAPPORT NATIONAL DE LA COTE D'IVOIRE

par

F.X. Bard et J.B. Amon Kothias.

1. Activités des flottilles thonières

La baisse des captures d'albacore observée à partir de 1984 s'est traduite par une réduction considérable de l'activité des thoniers ivoiriens. Les bilans financiers catastrophiques consécutifs à cette mauvaise situation ont conduit au désarmement de toute la flottille des senneurs ivoiriens.

Par voie de conséquence, la production nationale est nulle. Les prises réalisées par les pirogues sont négligeables.

Abidjan demeure néanmoins le port thonier le plus important en activité de la côte d'Afrique. Il s'y manipule en débarquements et transbordements environ 80.000 TM de thons par an par les flottilles de pays suivants: Espagne, Ghana, France, Japon, Sénégal, Norvège.

Les thonidés mineurs, accessoires aux prises, font l'objet d'un circuit spécial de commercialisation qui traite environ 6.000 TM/an.

2. Activités de recherche

Au plan des recherches, le Centre de Recherches océanographiques d'Abidjan est donc très sollicité par les besoins statistiques:

- Recueil d'environ 400 marées dans les livres de bord,
- Mensuration multispécifique d'environ 60.000 poissons, codage et saisie, et transmission aux pays concernés.

Les activités du CRO relatives au Programme d'Année Albacore se résument ainsi:

- Marquages Côte d'Ivoire-France grâce au navire "Nizery" ayant donné des résultats moyens: 2.108 thons marqués et 127 recapturés,
- Marquages opportunistes à partir de canneurs, en collaboration avec le Ghana. Ils peuvent être qualifiés d'insatisfaisants, tant dans

leur organisation qu'aux résultats: 2.071 albacores marqués, et seulement 18 recapturés,

- Recueil de données biologiques (vertèbres, gonades) dans les conserveries d'Abidjan,
- Organisation d'embarquement d'observateurs: 2 sur des senneurs français, et 3 sur des canneurs ghanéens.

RAPPORT NATIONAL DE L'ESPAGNE

1. Pêche

Les prises espagnoles de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique et la Méditerranée se sont maintenues au même niveau que l'année précédente. Elles ont été de 154.507 TM, soit 1,1 % seulement de moins qu'en 1985. Les prises atlantiques se sont élevées à 151.029 TM (97,8 %), le reste, soit 3.478 TM (2,2 %), étant effectuées en Méditerranée.

Ci-après la ventilation des captures par espèces pour les deux dernières années:

	1985	1986*
Albacore	67,9	62,1
Listao	35,6	40,6
Germon	21,3	22,1
Thon obèse	10,3	12,0
Espadon	8,7	9,2
Petits thonidés	7,3	5,3
Thon rouge	5,1	3,2
TOTAL	156,2	154,5

* Chiffres provisoires.

Les prises de thonidés tropicaux se sont maintenues pratiquement au même niveau que celles de 1986, qu'elles n'ont dépassées que de 900 TM. Le germon et l'espadon sont également demeurés stables.

Les petits thonidés ont baissé de 2.000 TM; il en a été de même pour le thon rouge, dont la baisse a été due à une réduction des captures dans les madragues du sud de l'Espagne.

Rapport original en espagnol.

2. Recherche

L'organisme espagnol chargé de la recherche sur les thonidés et espèces voisines est l'IEO (Institut espagnol d'Océanographie).

2.1 Zone tempérée

Les études se sont centrées sur les espèces suivantes: thon rouge, germon et espadon.

2.1.1 Thon rouge

L'examen a porté sur les diverses modalités de pêche des pêcheries à l'appât vivant du golfe de Gascogne, les madragues du golfe de Cadix/détroit de Gibraltar et celles de la Méditerranée.

Vingt embarcations ont pêché dans le golfe de Gascogne; la flottille qui vise le germon a pris accidentellement du thon rouge juvénile.

Une nouvelle madrague ("Nueva Umbria") a été installée dans la zone du détroit de Gibraltar, ce qui porte à cinq le nombre des madragues dans ce secteur. Les trois autres ont été actives en 1986 en Méditerranée.

Les échantillonnages qui portent régulièrement sur le thon rouge sont destinés au développement de diverses études sur la biologie. Une attention toute particulière a été prêtée à l'âge et à la croissance, ainsi qu'à la proportion des sexes chez les thons rouges reproducteurs capturés dans les madragues du sud de l'Espagne.

Une campagne de marquage menée pendant l'automne 1986 dans le golfe de Gascogne a permis de marquer 837 thons rouges juvéniles. Trente-six d'entre eux (4,2 %) ont été repris par des thoniers dans la même zone avant que ne termine la saison de pêche. La plupart de ces recaptures ont été le fait des thoniers qui visent le germon.

Des estimations de la mortalité par pêche ont été faites à partir des récupérations. Ces valeurs ont été appliquées aux analyses du stock de thon rouge juvénile de la fraction atlantique du stock est. Une recapture correspondant à une migration transatlantique est-ouest a été signalée. Le poisson avait été marqué dans le golfe de Gascogne au stade juvénile; il fut repris à l'âge adulte par un palangrier japonais face aux côtes américaines.

2.1.2 Germon

La pêche de germon en surface dans la région cantabro-galicienne s'est déroulée dans les mêmes conditions que les années précédentes. Le nombre d'embarcations consacrées à cette pêche n'a pas varié. La campagne s'est prolongée jusqu'à la mi-novembre, et a donné en fin de saison de très bonnes prises de germon reproducteur d'un poids individuel atteignant dans certains cas jusqu'à 35 kg.

Une campagne de marquage visant cette espèce a permis de capturer et relâcher 213 poissons juvéniles dans la mer Cantabrique pendant le mois d'octobre 1986.

2.1.3 Espadon

Quelques 210 embarcations palangrières dans l'Atlantique et 140 en Méditerranée ont pris part à la saison de pêche de 1986.

Les préparatifs de la réunion du groupe de travail sur cette espèce, tenue en octobre 1987, comprenaient l'élaboration de nombreux projets de travail, dont:

- L'analyse de la CPUE des différentes zones de pêche fréquentées par la flottille espagnole, pour laquelle une strate de 50x50 fut retenue;
- Des études sur les campagnes de pêche expérimentale dans l'Atlantique nord, et l'expansion des zones de pêche;
- Des études sur la croissance et la maturité de l'espadon dans l'Atlantique et en Méditerranée;
- Des études sur les espèces associées à l'espadon chez la palangre;
- Des études détaillées sur le rapport taille/poids par strate spatio-temporelle.

2.2 Canaries

La mise à jour du fichier sur la flottille locale se poursuit. En 1986, contrairement aux années antérieures, seules 4 embarcations péninsulaires se sont rendues aux Canaries pour y pêcher.

La flottille locale se compose de 428 unités, dont 71 % de moins de 10 TJB, 10 de plus de 100 TJB et le reste entre 10 et 100 TJB. Les prises se sont stabilisées au niveau des années antérieures à 1985, qui fut la plus productive de ces dernières années.

La couverture du recueil des données statistiques détaillées Tâche II est de 95 %.

L'échantillonnage a porté sur 18.500 exemplaires des cinq espèces de thonidés les plus importantes parmi celles qui se trouvent dans cette zone.

2.3 Zone tropicale

La flottille espagnole de senneurs dans l'Atlantique se composait début 1986 de 40 unités, dont trois sont demeurées inactives jusqu'à la fin de l'année, deux ont sombré et une a modifié son armement. Les bateaux espagnols n'ont pas été actifs dans l'Atlantique ouest.

Les données Tâche II des années 1985 et 1986 ont été traitées.

Trois campagnes ont été menées à bord de bateaux de pêche dans le cadre du Programme albacore. Ces campagnes ont permis d'enregistrer des données sur l'activité des bateaux, de ventiler les prises par espèces et d'échantillonner jusqu'à 4.300 poissons correspondant à 86 échantillons. D'autres études ont également été faites, comme le suivi des marques dans les cuves de congélation lors du déchargement.

RAPPORT NATIONAL DES ETATS-UNIS

par le

National Marine Fisheries Service*

1. Introduction

Le "National Marine Fisheries Service " (NMFS) est responsable du contrôle des statistiques de pêche et de la réalisation des recherches sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique dans le cadre de la Convention ICCAT. La responsabilité de la recherche n'incombe maintenant qu'au "Southeast Fisheries Center", Miami, Floride. Le présent rapport fait état des activités réalisées en 1986-87.

2. Suivi des pêcheries

Le NMFS suit les activités des pêcheries américaines des principales espèces tropicales, albacore et listao, des principales espèces d'eaux tempérées, thon rouge et germon et du thon obèse qui est aussi bien présent dans les eaux tropicales que tempérées. Un effort important est également déployé pour suivre de près la pêcherie commerciale d'espadon. Ces activités comprennent l'élaboration de programmes d'échantillonnage, la collecte de données de prise, effort et biologiques, le maintien et la récapitulation de bases de données pour les analyses ainsi que leur diffusion à l'ICCAT et d'autres organismes de gestion. Antérieurement, les estimations des prises de pêche sportive de thon rouge du nord-est des Etats-Unis (Virginia à New York) étaient effectuées chaque année. Les prises sportives de 1986 pour tous les thonidés ont été estimées (une petite quantité de thon rouge a seulement été estimée, les prises des plus gros thons rouges étant connues) et des istiophoridés du nord-est. Ces prises étaient prédominées par l'albacore (935 TM), suivies du petit thon rouge (178 TM), thon obèse (156 TM), et germon (116 TM). Les prises historiques de thonidés de l'Atlantique des pêcheurs américains (1967-1986) figurent en Tableau 1.

2.1 Thonidés tropicaux

Prises de thonidés tropicaux des navires américains dans l'Atlantique nord-ouest au large de la côte est des Etats-Unis, du golfe de Mexique et

* Rédigé par le personnel du "Southeast Fisheries Center", Miami, Floride.

Rapport original en anglais.

la mer des Antilles. La prise globale américaine des trois principales espèces de thonidés tropicaux (albacore, thon obèse et listao) s'est élevée à 7.105 TM en 1986. Ceci inclut les estimations des débarquements de prises sportives à la canne et au moulinet de 1.343 TM qui n'avaient pas été estimées ces dernières années. Les prises de 1986 représentent une baisse importante par rapport aux 8.399 TM de 1985. La baisse de la prise globale de 1986 a été probablement due à l'amélioration des opportunités de pêche des grands senneurs dans les eaux du Pacifique, ce qui a entraîné un effort plus faible de ces navires dans la mer des Antilles par rapport à 1985.

Trois navires, effectuant en tout cinq voyages étaient responsables de toutes les prises des senneurs des Antilles: 614 TM d'albacore et 572 TM de listao. En outre, 66 TM d'albacore et 63 TM de thon obèse ont été capturés dans la mer des Antilles par des palangriers pêchant l'espadon qui opéraient au large de Puerto Rico et dans les Iles Vierges. Une pêcherie palangrière d'albacore en développement dans le golfe du Mexique était responsable du gros des prises d'albacore de 1986, soit 2.907 TM. Ceci représente à peu près le double des prises de 1985 de cette pêcherie, soit 1.479 TM. Des 33 TM de makaire noir capturés en 1986, les palangriers qui ont pêché de l'albacore dans le golfe du Mexique sont responsables de plus de la moitié des prises, soit 19 TM.

En 1986, environ 10.393 TM de listao et 31.885 TM d'espèces mélangées d'albacore et de thon obèse capturées dans l'Atlantique par des navires étrangers et importées aux Etats-Unis par de gros cargos qui débarquent à Puerto Rico. De ce tonnage, 52 % des prises de listao et 56 % d'albacore-thon obèse mélangées provenaient de l'Atlantique est et du golfe de Guinée. Un programme d'échantillonnage au port à Puerto Rico indiquait que les prises mélangées d'albacore et de thon obèse s'élevaient à environ 82 % d'albacore et 18 % de thon obèse. Les mensurations des échantillons triés par taille indiquaient que 96 % des prises d'albacore et 79 % de thon obèse échantillonnés se trouvaient en-dessous de la taille limite de 3,2 kg imposée par l'ICCAT. En tout 1.568 albacores et 503 thons obèses ont été mesurés. La plupart des échantillons appartenaient à la catégorie de poids allant de 1.4 à 1.8 kg et de 1.8 à 3.4 kg qui étaient les catégories de taille prédominantes dans les transbordements de canneurs et de senneurs opérant dans le golfe de Guinée.

2.2 Thonidés tempérés

La pêcherie américaine de thon rouge continue à être réglementer par des quotas et des limites de taille. Les prises de thon rouge des navires américains opérant au large de la côte est des Etats-Unis et dans le golfe du Mexique en 1986 se sont élevées à 1.142 TM. Ceci représente une baisse de 281 TM par rapport aux débarquements de 1985. La prise ventilée par engins était la suivante: 360 TM par les senneurs, 139 TM par les palangriers (dont 111 TM provenaient du golfe du Mexique), 326 TM à la canne et au moulinet, 190 TM à la ligne à main et 127 TM au harpon. Il est probable qu'en 1986, certaines conditions de milieu dans le golfe du Maine puissent avoir contribué à la baisse de 157 TM par rapport à 1985 pour le gros thon rouge pêché à la canne et au moulinet.

Un peu d'échantillonnage à quai a démarré dans certaines zones du

sud-est des Etats-Unis au printemps de 1986 en réponse à l'accroissement de la pêche visant principalement l'albacore. Le résultat des données et l'information limitée du nord-est des Etats-Unis ont servi à développer une estimation partielle du nombre de thon rouge rejetés morts (1.755 poissons pesant environ 355 TM) durant la période février-décembre. On considère ces estimations très incertaines, étant donné que la fraction d'échantillonnage a souvent été faible, la couverture n'était pas achevée dans les zones échantillonnées tout au long de l'année, et la plupart de l'information était fournie verbalement par les pêcheurs.

Les prises de garmon de l'Atlantique se sont élevées à 162 TM en 1986. De même que pour les thonidés tropicaux, il s'agit de la première année pour laquelle les estimations des débarquements de canne et au moulinet sont inclus (123 TM).

2.3 Istiophoridés

Les navires américains ont débarqué 4.884 TM d'espadon en 1986, soit une hausse par rapport à la prise de 4.618 TM de 1985. Cet accroissement est surtout dû au développement de la pêcherie palangrière dans la mer des Antilles en 1986. Les débarquements d'espadon, par les palangriers, par zone, pour 1986 (comparés à 1985) étaient de: 3.244 TM (3.593 TM) en provenance de l'Atlantique nord-ouest, 422 TM (575 TM) du golfe du Mexique, et 1.153 TM (395 TM) de la mer des Antilles. La baisse des palangriers de l'Atlantique nord-ouest et le golfe du Mexique était due au déplacement de l'effort vers la mer des Antilles.

Les makaires bleus et blancs ont été débarqués en tant que prises accessoires des pêcheries commerciales palangrières et des prises des pêcheurs sportives à la canne et au moulinet. Les prises sportives de 1986 de makaire bleu ont été estimées à 147 TM du total de 191 TM. Quant aux makaires blancs les estimations des prises sportives représentaient 31 TM du total de 90 TM. Les débarquements de pêche sportive à la canne et au moulinet n'ont pas été estimés. Par zone, pour tous les engins combinés, le total des débarquements estimés de makaire bleu et blanc s'élevaient respectivement à: 83 TM et 36 TM provenant de l'Atlantique nord-ouest; 56 TM et 51 TM du golfe du Mexique et 52 TM et 3 TM de la mer des Antilles. Trois TM de voilier étaient débarquées par les palangriers américains.

3. Recherche

Mis à part le suivi de plusieurs pêcheries, les scientifiques du "Southeast Fisheries Center" ont également effectué des recherches sur le thon rouge, l'espadon et les makaires destinées à accroître les connaissances sur ces espèces et de fournir des informations pour la gestion des "Fishery Management Councils" de la côte est. Ces recherches comprennent la mise à jour et la révision des bases de données, la préparation d'un logiciel et les analyses en appui aux buts visés à nivel national ainsi que la participation à l'ICCAT et aux réunions spéciales de travail.

3.1 Thon rouge

La procédure de l'ajustement des VPA récemment utilisée au SCRS a été

étudiée pour déterminer sa sensibilité aux variations des prises à un âge donné, les schémas de recrutement partiel et les indices d'abondance. On a mis à jour ces indices, basés sur les données d'observateurs américains provenant des palangriers japonais qui opèrent dans le FCZ des Etats-Unis.

Les identifications préliminaires de larves de thon rouge du golfe du Mexique au cours des prospections larvaires de 1984 et 1986 et les statistiques associées, ont été révisées et terminées (Tableau 2). Les estimations du nombre de stocks géniteurs en 1984 et 1986 ainsi que la biomasse se sont accrues de 10 %.

Aucune prospection larvaire n'a été effectuée en 1985 dans le golfe du Mexique sur le thon rouge. Par contre une prospection sur cette espèce a été menée à bien dans la baie de la Floride-Georgia fin avril et mai 1985 et 14 larves de thon rouge ont été recueillies dans 65 échantillons. Ceci est en-dehors de la zone de géniteur signalée mais entre dans la saison de ponte. En se basant sur l'âge et la vitesse du courant de la Floride, de nombreuses larves pourraient avoir été pondues dans le sud-est du golfe du Mexique. Toutefois, une petite larve recueillie en latitude 33°44'N a probablement été pondue pas plus loin qu'au sud de Miami.

Une étude des répercussions des effets de milieu sur l'abondance des larves de thon rouge n'a pas signalé de schéma très clair. Mis à part la prospection routinière des larves de thon rouge dans le golfe du Mexique, en 1987 plusieurs coupes ont été faites à travers les boucles des courants pour effectuer des études plus poussées sur la distribution des larves de thon rouge par rapport aux conditions de milieu.

3.2 Suivi des istiophoridés

En 1986, nos efforts pour suivre les taux des prises d'istiophoridés de l'Atlantique ont donné une couverture de 89 concours et de 9 quais. Ceci a donné 65.846 heures d'effort de pêche documentées. Une étude pilote est actuellement en train d'être effectuée (1987) dans le golfe du Mexique pour déterminer la possibilité d'améliorer nos données d'istiophoridés de débarquements de pêche sportive. En 1986 la recherche sur cette espèce s'est accentué sur le développement des bases de données des makaires et a mené à bien des études pour continuer les travaux sur l'âge et la croissance. Un membre du personnel a accompagné le Secrétaire exécutif adjoint au Vénézuéla dans le cadre d'une étude sur le développement du Programme de recherche intensive sur les istiophoridés. Le Programme comprend l'échantillonnage au port et les observateurs en mer, avec les objectifs d'obtenir plus de statistiques détaillées sur la prise et effort, en fondant et contribuant au programme de marquage ICCAT sur les istiophoridés, et aidant dans les études en cours sur l'âge et la croissance. Des documents de travail sur l'âge et la croissance de l'espardon, les indices de l'abondance du makaire bleu et blanc et un plan de programme ainsi qu'un rapport du Programme de recherche intensive sur les istiophoridés ont été préparés pour la réunion de 1987 du SCRS.

3.3 Marquage

En 1986 il y a eu 4.091 istiophoridés et 400 thonidés marqués dans le

cadre du Programme de "Cooperative Gamefish Tagging Program" du NMFS. Les recaptures comprenaient un makaire blanc qui avait été marqué au large du nord de Carolina en 1983 et recapturé près de Curacao et trois migrations transatlantiques de thon rouge. Les trois thons rouges avaient été marqués dans la baie Mid-Atlantic, un avait été recapturé au large du sud-ouest de l'Espagne par un palangrier japonais et les deux autres par des madragues espagnoles en Méditerranée.

3.4 Projet national d'observation palangrière

Le Projet d'observation palangrière national a démarré fin 1985 et est sous la responsabilité du "Southeast Fisheries Center" (SEFC). Les objectifs sont de placer des observateurs volontaires à bord de palangriers commerciaux visant l'albacore ou prenant ces poissons en tant que prises accessoires afin de rassembler des données scientifiques. Le personnel du SEFC est responsable de la préparation des observateurs, du développement d'une base de données et de produire des résumés de données analytiques, des rapports et des analyses. En 1986, un contrat a été accordé à l'Université de Puerto Rico pour démarrer le projet d'observateurs dans la mer des Antilles. Les données de base rassemblées comprenaient des renseignements sur l'engin, la composition par espèces par zone et calée, et les échantillons biologiques pour les analyses d'âge et de croissance et de sex ratio par taille et zones.

3.5 Réunions spéciales de travail

Un effort significatif s'est développé cette année dans le but de participer aux Journées d'étude de l'ICCAT sur l'espadon de Madrid. Des estimations définitives des débarquements américains (1978-1986), estimations de la prise à une taille donnée, les données de sex ratio, les données de marquage-recapture, et les données de la détermination de l'âge des pièces dures ont été compilées. Des recherches ont été menées à bien, amenant à la préparation de documents de travail dans le domaine de la structure du stock, indices de l'abondance, âge et croissance ainsi qu'un examen historique de la pêcherie américaine d'espadon.

Un scientifique du SEFC a participé à la réunion préparatoire pour les analyses de données durant la réunion de l'Année Albacore organisée par l'ICCAT à Dakar, Sénégal, ainsi qu'à la réunion du IOBS de Copenhague.

3.6 Maquereaux

En 1986, un programme de recherche intensive a été mené à bien sur le "king mackerel" et le maquereau espagnol. La recherche comprenait la collecte de données de prise et effort provenant des pêcheries du golfe du Mexique et la côte sud-est des Etats-Unis ainsi que des informations sur la fréquence de taille dans toute la région. Des recherches sur l'identification des stocks par électrophorèse et autres méthodes ont été effectuées.

Ces données ont été utilisées pour les amples analyses d'évaluation des stocks de la mortalité et de l'abondance. Les résultats des analyses ont servi de base pour prendre des mesures de gestion dans les eaux des Etats-Unis aussi bien pour le "king mackerel" que pour le maquereau espagnol.

Tableau 1. Prises et débarquements (TM) de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique effectués par les pêcheurs américains, 1967-1986¹

Année	BFT ⁶	YFT ^{2,3}	ALB	BET ²	LTA	SKJ ²	BON	SWO ⁴	SSM	KGM	Non classés	TOTAL
1967	2,320	1,136	0	0	7	493	22	474	3,577	2,767	10	10,806
1968	807	5,941	0	18	6	3,314	43	274	5,342	2,813	2	18,560
1969	1,226	18,791	0	148	7	4,849	98	171	4,952	2,814	1	33,057
1970	3,327	9,029	0	195	158	11,752	83	287	5,506	3,050	—	33,387
1971	3,169	3,764	0	544	5	16,224	90	35	4,713	2,571	50	31,165
1972	2,138	12,342	10	212	212	12,290	24	246	4,863	2,213	—	34,550
1973	1,294	3,590	0	113	20	21,246	261	406	4,437	2,710	—	34,077
1974	3,638	5,621	13	865	51	19,973	92	1,125	4,990	4,747	1	41,116
1975	2,823	14,335	1	67	67	7,567	117	1,700	5,288	3,095	19	35,079
1976	1,931	2,252	0	28	5	2,285	23	1,429	6,385	4,053	30	18,421
1977	1,956	7,208	2	331	53	6,179	268	912	5,453	3,837	71	26,270
1978	1,848	9,747	9	248	113	8,492	224	3,684	3,310	2,507	31	30,213
1979	2,297	3,182	11	212	12	3,102	502	4,618	2,926	2,204	11	19,077
1980	1,505	2,118	21	202	88	3,589	195	5,624	5,429	3,192	513	22,476
1981	1,530	1,866	54	152	97	5,373	333	4,529	2,748	3,368	200	20,250
1982	812	883	126	377	87	731	209	5,086	3,747	3,713	962	16,733
1983	1,394	226	18	255	107	589	253	4,801	2,784	3,033	453	13,913
1984	1,320	1,252	25	408	41	817	217	4,538	1,892	2,403	883	13,796
1985 ₅	1,423	6,259	17	353	74	1,786	109	4,618	2,787	2,440	247	20,108
1986 ₅	1,142	5,354	162	747	103	1,004	83	4,884	5,753	5,588	337	25,157

1. Estimations de la prise pour thon rouge, albacore, germon, thon obèse, listao et thonine. Chiffres de débarquement pour toutes les autres espèces. Prises sportives non comprises, sauf pour le thon rouge.

2. Comprend des prises de semeurs battant pavillon des Bermudes, des Antilles Hollandaises, du Nicaragua et de Panama.

3. Comprend jusqu'en 1975 de petites quantités de thon obèse.

4. Débarquements d'espadon révisés pour la période 1978-1985. Totaux révisés en conséquence.

5. Comprend débarquements estimés de pêche sportive à la canne et moulinet.

6. Débarquements thon rouge révisés pour les années 1974, 1978, 1984, 1985. Totaux révisés en conséquence.

Tableau 2. Récapitulation des prises de larves de thon rouge dans le golfe du Mexique avec des estimations de la production larvaire, du stock reproducteur, abondance et biomasse pour 1977, 1978, 1981-1984, 1986

Année	1977	1978	1981	1982	1983	1983 ¹	1984	1986 ²
Prise	34	292	51	79	71	71	27	20
Echantillons	48	147	65	121	67	92	96	69
Positifs	15	53	13	27	19	19	12	8
Moyenne de Ln (positifs)	2.434	2.853	2.824	2.621	2.762	2.762	2.245	2.585
Variation Ln (positifs)	0.456	1.126	0.639	1.060	1.767	1.767	0.350	0.593
Prise moyenne par 10m ²	4.397	10.802	4.498	5.066	10.038	7.310	1.383	1.790
Variation	1.524	4.931	2.306	2.039	16.095	8.718	0.196	0.487
Erreur standard	1.234	2.221	1.519	1.428	4.012	2.953	0.443	0.698
Moyenne E.S.	0.281	0.206	0.338	0.282	0.400	0.404	0.3201	0.3901
Zone prospection x 10 ¹¹ m ²	7.327	7.383	8.78	3.94	2.209	3.681	4.624	4.624
Larves x 10 ¹² (moyenne x zone)	3.222	7.975	3.949	1.996	2.217	2.691	0.640	0.828
Larves*e**(.1AGE)	7.80	16.07	9.15	4.10	3.93	4.77	1.22	2.29
Saison (jours)	60	60	60	60	39	56	60	60
Age, moyenne (jours)	8.842	7.007	8.402	7.191	5.723	5.723	6.457	10.200
Longueur moyenne (mm)	4.6	4.1	4.48	4.15	3.75	3.75	3.95	4.97
P=LxS/A (x 10 ¹¹) ³	21.862	68.290	28.204	16.655	15.112	26.332	5.943	4.868
Nombre de générateurs ⁴	155353	403925	191785	100338	78611	136978	33270	39623
Tonnage biomasse (242kg/fish)	37596	97750	46412	24282	19024	33149	8051	9589

1. Prospection en 1983 incomplète. Estimations inférieures basées sur l'échantillonnage observé. Les estimations élevées supposent la durée normale de reproduction de 60 jours.

2. En 1985 aucune prospection menée à bien dans le golfe du Mexique.

3. Production of larves ajustée pour la durée de la saison et l'âge des larves.

4. Il est supposé un sex ratio de 0.565 femelles, chaque femelle produisant 6.03×10^7 oeufs. Egalement ajustés pour la mortalité supposée de 0.1/jour à partir du moment de la reproduction jusqu'à l'âge de la capture.

RAPPORT NATIONAL DE LA FRANCE

1. Etat de la pêche

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Albacore	38.7	43.6	40.6	29.2	31.9	5.8	9.3	15.7
Listao	15.2	22.5	27.2	26.1	20.5	13.2	6.8	11.8
Patudo	3.1	0.8	0.4	3.0	6.0	2.1	6.3	4.0
Germon	8.0	4.2	3.3	3.6	3.0	2.9	2.2	1.2
Thon rouge	1.8	1.7	2.4	5.0	4.1	4.2	5.6	3.8
TOTAL	66.8	72.8	73.9	66.9	65.5	28.2	30.2	36.5

Les captures de thons réalisées par les flottilles françaises en 1986 sont de 36.500 TM. On note l'augmentation des prises réalisées par les flottilles tropicales et une diminution de celles réalisées sur les thons tempérés.

1.1 Thon rouge

Les débarquements de thon rouge ont été moindre en 1986 qu'en 1985, avec un peu plus de 3.800 TM dont 3.460 TM proviennent de la pêche de senneurs méditerranéens. Il est à noter qu'une grande partie de la flottille est restée à quai en début d'année afin d'écouler les excédents de 1985.

1.2 Germon

La campagne 1986 a débuté avec des prises importantes. Les mauvaises conditions météo du mois d'août, alliées à la raréfaction du nombre des navires exerçant cette pêche font que les apports sont en baisse par rapport à 1985 avec 1.200 TM en Atlantique et 20 TM en Méditerranée.

Rapport original en français.

1.3 Thonidés tropicaux

Les prises de canneurs français opérant au Sénégal sont stables malgré la baisse continue de l'effort de pêche, ceci par suite des excellents rendements observés en 1986. Les prises des senneurs tropicaux sont elles en accroissement marqué pour un effort de pêche toujours faible, ceci par suite des excellents rendements observés sur l'albacore et le listao en 1986.

2. Recherche

Les principaux organismes participant aux programmes de recherche sur les thonidés sont l'ORSTOM (Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer) sur les thonidés tropicaux (albacore, listao et patudo) et l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) sur les thons tempérés (germon et thon rouge).

2.1 Germon

Les campagnes de prospections se sont poursuivies en 1986 sur les bateaux professionnels. L'étroite collaboration existant entre le Centre de Météorologie spatiale qui fournissait les cartes de thermographie satellitaire et les chercheurs de l'IFREMER embarqués a permis le repérage d'une concentration importante de germons exploitée par la suite par les professionnels. L'assistance scientifique s'est poursuivie à partir du navire d'assistance durant toute la durée de la campagne germonière.

En 1987, des difficultés techniques ont été à l'origine de la non diffusion des cartes de radiométrie satellitaire des températures de surface. L'IFREMER a néanmoins participé à la campagne germonière en réitérant l'expérimentation de filets maillants dérivants où il a été clairement démontré par le navire de recherche et quelques professionnels que les rendements pouvaient être doublés en utilisant cette technique de nuit et en continuant la pêche à la traîne de jour.

En Méditerranée, des campagnes de marquage de germon et thon rouge ont été réalisées en 1986 et 1987. D'un point de vue général, la collecte de données statistiques s'est poursuivie.

2.2 Thon rouge

L'échantillonnage du thon rouge s'est poursuivi en Méditerranée sur les débarquements des 22 senneurs français. Une étude a été entreprise à partir de 1986 sur les corrélations existant entre les concentrations de thon rouge et les structures thermiques de surface.

2.3 Thonidés tropicaux

Les recherches sur les thonidés tropicaux sont menées par les chercheurs français de l'ORSTOM dans le cadre de conventions de recherche avec

le Vénézuéla, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Les recherches concernent principalement l'albacore, le listao et le patudo. Les recherches ont porté en 1986 sur l'analyse de la phase actuelle de récupération du stock d'albacore de l'Atlantique est. A cet effet la France a réalisé sur son navire de recherche Nizery diverses croisières de marquage et plusieurs embarquements de scientifiques sur les senneurs afin de réaliser des observations fines sur cette pêcherie. Un effort de recherche particulier a aussi porté sur le patudo, dans le cadre de la journée spéciale d'étude consacrée en 1986 à cette espèce par le SCRS.

RAPPORT NATIONAL DU GHANA

par

M.A. Mensah

1. Flottille

Trente thoniers en tout ont pêché à partir du Ghana en 1986.

Ces bateaux arboraient tous le pavillon ghanéen, et se composaient de vingt-cinq canneurs et cinq senneurs.

2. Débarquements

Les débarquements des bateaux à pavillon ghanéen, en tonnes métriques, ont été comme suit:

Espèce	Flottille ghanéenne industrielle	Flottille ghanéenne artisanale
Albacore	7.651,782	non disponible
Thon obèse	536,971	non disponible
Listao	25.912,842	non disponible
Listao noir	617,308	non disponible
TOTAL	34.718,903	

Ci-après les chiffres trimestriels totaux concernant les débarquements des canneurs:

Rapport original en anglais.

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total
Albacore	951,645	553,053	958,467	1.577,209	4.040,374
Thon obèse	77,340	42,200	40,900	101,330	261,770
Listao	6.144,116	4.823,601	5.290,210	7.978,826	24.236,753
Listao noir	<u>122.485</u>	<u>113,133</u>	<u>69.732</u>	<u>218,468</u>	<u>523,818</u>
TOTAL	7.295,586	5.531,987	6.359,309	9.875,833	29.062,715

En ce qui concerne les senneurs, les chiffres trimestriels totaux sont les suivants:

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total
Albacore	917,692	1.128,350	628,388	937,191	3.611,621
Thon obèse	126,716	30,809	88,221	29,660	275,406
Listao	650,157	406,220	598,440	21,670	1.676,487
Listao noir	<u>36,437</u>	<u>27,087</u>	<u>30,171</u>	-	<u>93,695</u>
TOTAL	1.731,002	1.592,466	1.345,220	988,521	5.657,209

3. Recherche

Le recueil de statistiques de capture (Tâche I et Tâche II) s'est poursuivi pendant l'année, mais ce travail s'est trouvé considérablement entravé, en particulier en ce qui concerne la Tâche II, par la duplication des centres de débarquement (Téma et Abidjan) des bateaux à pavillon ghanéen.

Les études se sont poursuivies sur la distribution des fréquences de taille, la structure par sexe et la maturité des trois espèces principales, à savoir l'albacore, le listao et le thon obèse. La plupart des débarquements normaux ont été effectués à Abidjan, tandis que la totalité ou presque des poissons destinés au marché étaient déchargés à Téma. La plupart des échantillonnages de Téma ont donc porté sur des thonidés sous taille. En tout, 5.771 albacores, 1.233 thons obèses et 6.476 listaos ont été mesurés dans le courant de l'année pour les études de la distribution des fréquences de taille. Les résultats de ces mensurations continuent à montrer une prédominance des jeunes albacores et thons obèses au large du Ghana.

La flottille de pêche littorale à la senne, qui pêche à proximité des côtes la sardinelle et autres petits pélagiques, capture de l'albacore, du thon obèse, du listao et du listao noir. En 1986, néanmoins, un volume significatif de petits albacores a été capturé par cette flottille très près des côtes; certains d'entre eux mesuraient plus de 140 cm de longueur fourche. Il s'agit d'un phénomène peu usuel.

4. Programme albacore

Le Ghana a participé en 1986 au Programme albacore. Des chercheurs ghanéens ont pris part à trois campagnes de marquage occasionnel pendant l'année en question.

Sept (7) thonidés marqués ont été repris dans le courant de l'année.

L'échantillonnage au port s'est poursuivi, mais a été entravé du fait que la plupart des débarquements étaient effectués à Abidjan.

5. Programme de recherche pour 1987-88

Les efforts porteront sur:

- i) l'amélioration des statistiques Tâche II et de l'échantillonnage de taille,
- ii) l'amélioration de la couverture des livres de bord,
- iii) la mise en route d'un échantillonnage plurispécifique pour améliorer les estimations de la composition par espèce des prises de thonidés.

RAPPORT NATIONAL DE LA GUINEE EQUATORIALE

par

P. Bayeme Bayeme Ayingono
 Director General de Aguas y Pescalas

1. Zone de pêche

La surface globale de la ZEE de la Guinée Equatoriale est de 312.000 km², celle des plateformes continentales (0-200 m) est de 11.710 km², celle des talus continentaux (200-700 m) est de 297.290 km². Les côtes s'étendent sur 410 km et les talus sur 425 km.

2. Pêcherías

La zone de pêche de Guinée Equatoriale comprend de nombreuses variétés de poissons, parmi lesquels prédominent les thonidés (albacore, thon obèse, listao, requins, voilier, espadon, etc.). Ces ressources sont exploitées jusqu'à maintenant par des flottilles étrangères, aux termes d'accords gouvernementaux (CEE: France et Espagne, et d'autres de façon illicite), mais nous ne pouvons malheureusement pas indiquer leurs prises, qui ne nous ont pas encore été transmises. Selon une source SCET-International, d'avril 1980, les captures suivantes ont été effectuées en Guinée Equatoriale pendant la période 1970-79:

Année	Prises (TM)	Année	Prises (TM)
1970	4.430	1975	33.994
1971	6.136	1976	21.694
1972	9.945	1977	15.711
1973	8.415	1978	3.413
1974	17.740	1979	-

En 1984-86 la Guinée Equatoriale n'a effectué aucune prise, du fait qu'elle ne dispose pas pour le moment d'une flottille à elle.

Rapport original en espagnol.

3. Recherche

Quelques pays et organismes internationaux ont effectué ou mené à bien un certain nombre de recherches, mais la Guinée Equatoriale n'a pas reçu les résultats et rapports correspondants.

4. Législation

La législation suivante a été promulguée:

- N° 15/1984, qui définit les limites de la mer territoriale et de la zone économique exclusive à 200 milles;
- N° 2/1987, du 16 février, sur la pêche en Guinée Equatoriale; ce document régit les activités de pêche sur l'ensemble du territoire national; de création récente, il reprend les recommandations de l'ICCAT en matière de thonidés et espèces voisines.

RAPPORT NATIONAL DU JAPON

par

T. Yonemori
Far Seas Fisheries Research Laboratory

1. Pêche

En 1986 et 1987, la pêche thonière japonaise dans l'Atlantique a été menée par deux types d'engins: palangre et senne.

La prise japonaise de thonidés et istiophoridés dans l'Atlantique en 1986 est estimée à environ 39.000 TM, dont 85 % ont été capturées à la palangre (tableau 1). La baisse de 30 % des prises de 1985 à 1986 a été attribuée principalement aux prises palangrières décroissantes. Les prises des senneurs se sont élevées à environ 5.800 TM en 1986.

En 1987, à la date de rédaction du présent rapport, aucune modification substantielle n'avait été observée dans le mode de pêche de ces deux pêcheries par rapport à l'année précédente.

1.1 Palangre

En 1986, 190 palangriers ont pêché dans l'Atlantique (tableau 2). La prise palangrière de 1986 est estimée à environ 33.200 TM, 32 % de moins qu'en 1985 (tableau 3).

Ceci semble refléter une baisse substantielle du nombre réel de palangriers pendant le deuxième semestre, du fait du déplacement d'un nombre élevé d'unités vers les lieux de pêche au thon obèse dans le Pacifique tropical oriental. Le thon obèse représentait 22.900 TM (69 %) des prises palangrières, suivi de l'albacore (3.250 TM, 10 %) et de l'espardon (2.400 TM, 7 %).

1.2 Senne

Deux palangriers japonais ont pêché dans le golfe de Guinée en 1986. La prise de 1986 s'est élevée à 5.805 TM, qui se composaient exclusivement de listao et d'albacore (tableau 4). L'importance de la flottille de senneurs ne s'est pas modifiée en 1987.

Rapport original en anglais.

2. Réglementations ICCAT

Les pêcheurs japonais se sont soumis à des mesures nationales de réglementation qui allaient dans le sens des recommandations de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT), et ceci pour le thon rouge, l'albacore et le thon obèse.

En ce qui concerne les réglementations sur le thon rouge, outre les quotas par zone recommandés par l'ICCAT, des cantonnements ont été imposés dans le golfe du Mexique pendant toute l'année, et en Méditerranée du 20 mai au 30 juin. Ces cantonnements semblent avoir servi à réduire la pression imposée par la pêche sur les stocks géniteurs. Dans le but de suivre la flottille palangrière, un patrouilleur du gouvernement a été détaché dans l'Atlantique, et en particulier en Méditerranée, pendant les périodes de fermeture de 1986 et 1987. La flottille tropicale de surface a également été soumise à des réglementations nationales conformes à la limite ICCAT de taille de 3,2 kg pour l'albacore et le thon obèse.

3. Recherche

Le "Far Seas Fisheries Research Laboratory" (FSFRL) a effectué le recueil et la compilation des données sur la pêche atlantique nécessaires pour les besoins de la recherche scientifique sur les stocks de thonidés et d'istiophoridés de l'Atlantique. Les données statistiques ont toutes été transmises à l'ICCAT de façon régulière; les résultats de la recherche sont également présentés aux sessions ordinaires et aux groupes de travail du Comité permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS).

3.1 Données sur la pêche

A cette date, les données préliminaires de capture pour 1986 (Tâche I) et les données définitives de capture et d'effort pour 1985 (Tâche II) ont été transmises au Secrétariat de l'ICCAT en ce qui concerne la palangre. Le système de transmission rapide de registres de bord aux escales fonctionnelle depuis sa création en avril 1984. Le traitement définitif des données palangrières de 1986 est actuellement en cours. Les données Tâche I et Tâche II sur la senne ont été complétées et transmises pour 1986. L'échantillonnage de taille à bord de palangriers s'est poursuivi, et les données de taille compilées pour 1985 ont été transmises à l'ICCAT.

3.2 Biologie des thonidés et évaluation des stocks

Les études du FSFRL sur la biologie et l'évaluation des stocks de thonidés et d'istiophoridés de l'Atlantique s'est surtout centrée sur le thon rouge, le thon obèse et l'espadon. Deux des six travaux présentés aux sessions de 1987 du SCRS concernaient les journées d'étude sur l'espadon: deux autres passaient en revue les techniques d'évaluation et le calendrier de travail de la gestion future du thon rouge: un autre document actualisait le modèle de production du thon obèse de l'Atlantique, et le dernier analysait la composition de taille de l'albacore capturé par les palangriers japonais en 1955-64.

4. Documents présentés au SCRS en 1987

Les documents présentés au SCRS 1987 sont indiqués à l'Appendice 3 à l'Annexe 10, ou sont publiés dans les volumes XXVII et XXVIII du Recueil de Documents Scientifiques.

Tableau 1. Prise japonaise (TM) de thonidés et espèces voisines par type de pêche, Atlantique et Méditerranée, 1981-86.

Type de pêche	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL	52.975	63.174	33.995	42.566	53.731	39.008*
Palangriers (basés Japon)	36.797	50.304	25.685	39.095	48.505	33.203*
Canneurs	16.178	10.620	5.577	565	-	-
Senneurs	-	2.250	2.733	2.906	5.226	5.805

* Chiffres préliminaires.

Tableau 2. Nombre annuel de thoniers japonais pêchant dans l'Atlantique, 1981-86.

Type de pêche	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Palangriers (basés Japon)	320	269	182	212	208	190
Canneurs	10	7	4	2	-	-
Senneurs	-	1	1	1	2	2

Tableau 3. Prises (TM) de thonidés et espèces voisines par les palangriers japonais, 1981-86 (les chiffres de 1986 sont préliminaires).

Espèce	1981	1982	1983	1984	1985	1986*
TOTAL	37.636	50.794	25.596	39.096	48.497	33.203
ATLANTIQUE	37.535	49.828	24.913	38.041	47.477	32.868
Germon	2.298	1.350	1.318	800	1.467	1.568
Thon obèse	21.044	32.867	15.141	24.310	31.602	22.900
Thon rouge	4.286	2.865	3.320	2.210	1.517	1.275
Thon rouge du sud	2.506	1.135	505	1.636	1.468	350
Albacore	4.145	6.062	2.069	3.967	5.308	3.250
Espadon	2.232	3.723	1.893	3.770	4.309	2.400
Makaire bleu**	468	1.132	440	833	1.090	500
Makaire blanc	143	111	44	76	126	145
Voilier***	94	173	69	97	122	100
Autres	319	410	114	342	468	380
MEDITERRANEE	101	966	683	1.055	1.020	335
Thon rouge	100	961	677	1.036	1.006	328
Espadon	1	5	6	19	14	7

* Comprend une quantité minime (moins de 30 TM) de makaire noir.

** Comprend du "longbill spearfish".

*** Chiffres préliminaires.

Tableau 4. Prises (TM) de thonidés par les senneurs japonais dans l'Atlantique, 1981-86.

Espèce	1981	1982	1983	1984	1985	1986
TOTAL	-	2.250	2.733	2.906	5.226	5.805
Thon obèse	pas de pêche	30	22	23	10	1
Albacore	pas de pêche	810	1.245	1.516	2.789	3.152
Listao	pas de pêche	1.410	1.440	1.367	2.427	2.652
Germon	pas de pêche	-	26	-	-	-

RAPPORT NATIONAL DU PORTUGAL

par

J. Pereira

Universidade dos Açores, Departamento de Oceanografia e Pescas

1. Pêcherie

La pêche thonière portugaise a lieu surtout aux Açores et à Madère, où les flottilles locales de canneurs pratiquent saisonnièrement la pêche des thonidés à l'appât vivant. Deux nouvelles pêcheries palangrières de surface, visant surtout l'espadon, sont en développement aux Açores et au Portugal continental. Une pêcherie sportive visant les thons et le makaira bleu se développe aux Açores.

Les prises de thonidés et espèces voisines en 1986 se sont élevées à 13.996 TM, ce qui représente la plus forte capture effectuée dans la période récente. L'augmentation des prises est due au développement de la pêche thonière aux Açores, où les prises des canneurs sont passées de 7.600 TM en 1985 à 11.200 en 1986.

Le tableau 1 récapitule les prises des principales espèces ces dernières années, par zone de pêche. Les estimations préliminaires des captures effectuées durant les trois premiers trimestres de 1987 indiquent une prise de 700 TM à Madère et de 11.100 aux Açores.

2. Flottille

La flottille thonière portugaise se compose des canneurs des Açores et de Madère, et de quelques palangriers basés aux Açores et au Portugal continental.

Le nombre de canneurs, par catégories de jauge brute (TJB), composent les flottilles des Açores et de Madère, est indiqué donné aux tableaux 2 et 3.

Pour ce qui est de la flottille de canneurs des Açores, elle a évolué ces dernières années vers des bateaux avec une plus grande autonomie et capacité de réfrigération du poisson, ce qui a permis d'étendre la durée des sorties et les zones de pêche. Depuis 1984, 11 nouveaux canneurs sont entrés dans la pêcherie des Açores, dont trois en 1986 et six en 1987.

La flottille palangrière des Açores comprenait 10 bateaux au 30 septembre 1987, dont 4 dans la catégorie des 150-200 TJB; le reste jauge moins de 50 TJB.

En ce qui concerne la pêche sportive, la flottille des Açores est actuellement composée de six vedettes rapides.

3. Recherche

Les principaux organismes participant aux programmes de recherche sur les thonidés sont l'"Universidade dos Açores (Departamento de Oceanografia e Pescas)" aux Açores, et le "Laboratório de Investigaçao das Pescas" à Madère.

Le recueil des statistiques thonières et l'échantillonnage des principales espèces se sont déroulés normalement en 1986 et 1987. Les données sont transmises à l'ICCAT d'une façon régulière, et les résultats scientifiques ont également été présentés aux réunions du SCRS et de ses groupes de travail.

Deux nouvelles pêcheries à la palangre de surface visant l'espadon se sont récemment développées au Portugal continental et aux Açores. Celle des Açores a été précédée de pêches expérimentales en 1985 et 1986.

En 1987, vu le développement de nouvelles pêcheries, des carnets de pêche pour la flottille palangrière et pour la pêche sportive ont été élaborés, et mis à la disposition des patrons pêcheurs des Açores. Des programmes de recherche ont été mis en route pour suivre ces pêcheries.

Les résultats des échantillonnages de taille, en nombre de poissons mesurés aux Açores et à Madère, de 1984 à 1986, figurent au tableau 4.

4. Références

Les documents présentés au SCRS 1987 sont indiqués à l'Appendice 3 à l'Annexe 10, ou sont publiés dans les volumes XXVII et XXVIII du Recueil de Documents Scientifiques.

Tableau 1. Prises de thonidés et espèces voisines (TM) effectuées aux Açores et à Madère, 1984-86.

	1984		1985		1986	
	Açores	Madère	Açores	Madère	Açores	Madère
BET	3.455	831	5.036	1.403	5.453	1.698
SKJ	3.579	174	2.089	285	5.032	329
ALB	566	196	505	127	436	13
YFT	450	32	6	14	34	10
BFT	17	1	3	1	151	1
OTH	41	23	42	39	170	41
TOTAL	8.108	1.257	7.681	1.869	11.276	2.092

Tableau 2. Distribution de la flottille de canneurs des Açores par classes de jauge brute (TJB), années 1984-87.

TJB	1984	1985	1986	1987
< 50	11	11	12	14
50-100	18	19	19	19
101-150	1	1	4	7
> 150	0	0	0	3
TOTAL	30	31	35	43

Tableau 3. Distribution de la flottille de canneurs de Madère par classes de jauge brute (TJB), années 1984-86.

TJB	1984	1985	1986
< 50	17	21	26
50-100	5	5	6
TOTAL	22	26	32

Tableau 4. Nombre de poissons échantillonnés aux Açores et à Madère, 1984-86.

	1984		1985		1986	
	Açores	Madère	Açores	Madère	Açores	Madère
BET	1.855	984	1.350	881	3.946	554
SKJ	2.262	103	1.555	838	3.508	1.187
ALB	374	351	519	122	509	138
YFT	549	237	78	12	19	
BFT			27	1	103	2
OTH	7		32		190	
TOTAL	5.047	1.675	3.561	1.854	8.275	1.881

RAPPORT NATIONAL DU SÉNÉGAL

par

T. Diouf

1. La pêche thonière

1.1. Albacore, listao, patudo

La flottille thonière basée à Dakar se compose en 1986 de 19 canneurs et 4 senneurs, de pavillons sénégalais (canneurs et senneurs) et de pavillons français (canneurs). Le montant global des captures réalisées par ces bateaux en 1986 (11.876,5 TM) est en diminution par rapport à celui de 1985 (- 3.071,1 TM, soit 20 %) (tableau 1). Cette baisse s'explique par une diminution de l'effort de pêche, observée tant chez les canneurs (- 28 %) que chez les senneurs (- 9 %), et par un démarrage tardif des campagnes de pêche. Cette flottille débarquait la totalité de ses captures à Dakar. En 1986, cependant, un senneur sénégalais a effectué des débarquements à Abidjan (609 TM), soit 28 % de ces captures.

Les débarquements et transbordements de la flottille non basée à Dakar (français, espagnols, principalement) atteignent 25.918 TM, tonnage voisin de celui observé en 1985 (25.437 TM) (tableau 1). La diminution observée sur les senneurs FISM entre 1985 et 1986 (- 254 TM) est compensée par une augmentation de l'activité des senneurs espagnols durant la même période (+ 834,8 TM).

Ces débarquements et transbordements totaux de thons à Dakar atteignent 37.800 TM en 1986, soit 8 % de moins que ceux observés en 1985.

1.2 Autres espèces

Les captures totales de petits thonidés en 1986 toutes pêcheries confondues (6.112 TM) sont comparables globalement à celles de 1985 (5.861 TM) (tableau 2). Il apparaît cependant une baisse des prises de thonine (- 824 TM), alors que celles de bonite à dos rayé et maquereau-bonite ont augmenté sensiblement, de 163 % et 58 % respectivement. Ces variations s'expliquent par une amélioration de la couverture statistique et par un intérêt accru porté sur ces espèces. L'apparente diminution des prises de thonine s'explique par le fait que le volume des captures observées en 1986 ne concerne que les débarquements réalisés dans les centres principaux des pêcheries artisanales.

Les captures globales de voiliers (tableau 3) en 1986 (612,5 TM) ont augmenté de 118 % par rapport à celles de 1985. Cette augmentation est surtout le fait des pêcheries artisanales, où un effort de plus en plus important est dirigé sur cette espèce suite à l'existence de débouché commercial local. Les captures de la pêcherie sportive en 1986 (43,1 TM) sont légèrement supérieures à celles de 1985 (34,8 TM).

2. Recherche

Le recueil de statistiques thonnières et l'échantillonnage au port de Dakar en 1986 se sont déroulés normalement. Les taux d'enquêtes chez les canneurs sont voisins de 70 %, alors que chez les senneurs (français et espagnols) ces taux dépassent 80 %. Le nombre de poissons mesurés, ainsi que le nombre d'échantillons effectués sur ces différentes flottilles FISM et espagnoles figurent aux tableaux 4 et 5.

Les campagnes de marquage conduites à partir d'embarcations artisanales en 1986 ont permis de marquer 120 thonines au large des côtes sénégalaises. Les recaptures observées restent faibles, mais elles montrent que la méthode de marquage à partir des pirogues artisanales est viable, et que les petits thonidés semblent effectuer des migrations côtières au niveau sous-régional.

Une campagne de marquage a été réalisée à bord du N/O Nizery dans le cadre du Programme international de l'Albacore, en collaboration avec le Centre de Recherches Océanographiques d'Abidjan; 1124 individus appartenant à différentes espèces ont été marqués. Les recaptures issues de cette campagne sont exploitées au fur et à mesure, et sont incluses dans le fichier général soumis à l'ICCAT pour traitement ultérieur.

Les travaux conduits au CRODT en 1986 ont permis de:

- synthétiser toutes les connaissances sur le patudo, tant au niveau de la biologie que de l'exploitation de cette espèce,
- connaître la composition spécifique des captures de thon de petite taille (albacore, listao et patudo) par les senneurs et les canneurs dans le secteur du cap des Trois Pointes,
- montrer l'influence de l'anomalie climatique de l'environnement observée au Cap Lopez en 1984 sur la pêche thonnière.

Enfin, la participation du CRODT à l'élaboration d'un ouvrage de synthèse sur les thons tropicaux a permis de cerner toutes les connaissances acquises sur ces espèces et de définir des perspectives de recherche. Cette synthèse sera publiée en 1987 par la FAO.

3. Publications présentées au SCRS en 1987

Les documents présentés au SCRS 1987 sont indiqués à l'Appendice 3 à l'Annexe 10, ou sont publiés dans les volumes XXVII et XXVIII du Recueil de Documents Scientifiques.

Tableau 1. La pêche thonière à Dakar en 1986:

- nombre d'unités par flottille,
- effort en jour de mer par type de pêche et par flottille,
- débarquements par espèce, par type de pêche et flottille.

Flottille	Nombre bateaux	Effort J/M	Prises en TM.			Rappel 1985	
			YFT	SKJ	BET		Total
Basée Dakar							
- canneurs	19	2297	4199.8	2206.6	2449.4	8855.9	10406.7
- senneurs	<u>4</u>	<u>475</u>	<u>1166.0</u>	<u>1852.1</u>	<u>2.1</u>	<u>3020.6</u>	<u>4540.9</u>
TOTAL	23	--	5365.8	4058.7	2451.5	11876.5	
Rappel 1985	25		6413.2	6864.8	1669.6	14947.6	
Non basée Dakar							
- FISM (débar.+transb.)	7	247	3048.7	2182.2	75.8	5306.7	5660.5
- Espagne (débar.+transb.)	<u>25</u>	<u>2429</u>	<u>6494.6</u>	<u>13375.5</u>	<u>741.0</u>	<u>20611.1</u>	<u>19776.3</u>
TOTAL	32	2676	9543.3	15557.7	816.8	25917.8	
Rappel 1985	39	3694	15049.6	9188.9	1198.3	25436.8	

Tableau 2. Débarquements (TM) de petits thonidés au Sénégal en 1986.

Espèces	Pêche artisanale	Pêche industrielle	Total
Thonine (<u>Euthynnus alletteratus</u>)	3.620	773*	4393
Rappel 1985	2.992	1.196	4.188
Maquereau-bonite (<u>Scomberomorus tritor</u>)	1.376		1.376
Rappel 1985	1.145	0	1.145
Bonite à dos rayé (<u>Sarda sarda</u>)	343		343
Rappel 1985	524	0	524

* Contient des auxides (Auxis sp.).

Tableau 3. Débarquements (TM) d'espadon voilier (Istiophorus albicans) au Sénégal en 1986.

	Nombre d'individus	Poids	%	Rappel % 1985
Pêche artisanale	18.970	569.4	92.9	87.1
Pêche sportive	<u>1.539</u>	<u>43.1</u>	<u>7.1</u>	<u>12.4</u>
TOTAL	20.509	612.5	100.0	100.0
Rappel 1985	9.710	280.4		

Tableau 4. Nombre de poissons mesurés par espèce, par flottille, au port de Dakar en 1986.

Flottille	Type	Espèces				Total
		Albacore	Listao	Patudo	Divers*	
FISM	- canneurs	2.026	1.505	974	10	4.515
	- senneurs	553	1236	25	17	1831
Espagnole	- senneurs	<u>1.865</u>	<u>3.473</u>	<u>215</u>	<u>702</u>	<u>6.255</u>
TOTAL		4.444	6.214	1.214	729	12.601

* Comprend les espèces suivantes: germon + auxide + thonine.

Tableau 5. Nombre d'échantillons par espèce, par engin par flottille, et nombre d'échantillons effectués en 1986 au port de Dakar.

Flottille	Type	Espèces				Total
		Albacore	Listao	Patudo	Divers	
FISM	- canneurs	35	19	17	2	73
	- senneurs	8	15	3	1	27
Espagnole	- senneurs	<u>37</u>	<u>43</u>	<u>17</u>	<u>42</u>	<u>139</u>
TOTAL		80	77	37	45	239

RAPPORT NATIONAL DE L'U.R.S.S.

par

Yu.A. Vialov, V.V. Ovchinnikov, M.E. Grudtsev
AtlantNIRO, Kaliningrad1. Pêcherie

En 1986, la prise globale de thonidés et espèces voisines s'est élevée à 9.693 TM, dont 1.851 TM d'albacore, 1.071 de thon obèse, 1.688 de listao, 271 de thonine, 3.465 d'auxide et de "bullet tuna", 18 d'espadon, 2 de voilier, 23 de makaires, 1.085 de bonite à dos rayé et 219 de maquereau espagnol. Dans l'Atlantique centre est, la pêcherie palangrière s'est élevée à 1.540 TM (426 TM d'albacore, 1.071 de thon obèse, 18 d'espadon, 23 de makaire et 2 de voilier), la pêcherie de senneurs a capturé 3.519 TM (1.425 TM d'albacore, 1.679 de listao, 271 de thonine et 144 d'auxide et de "bullet tuna" alors que la pêcherie au chalut s'est élevée à 4.518 TM (3.321 TM d'auxide et de "bullet tuna", 978 de bonite à dos rayé et 219 de maquereau espagnol). La seule pêcherie qui a opéré dans l'Atlantique sud-est est la pêcherie au chalut qui a capturé 116 TM de thonidés. La prise de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique centre est a baissé par rapport à 1985: de 1.917 TM pour l'albacore, 769 pour la thonine, 2.590 pour l'auxide et le "bullet tuna", 55 pour l'espadon et 988 pour la bonite à dos rayé. Ceci est dû à la baisse de l'effort de pêche des pêcheries de senneurs et au chalut. Les prises au chalut de l'Atlantique sud-est ont diminué de 92 TM.

2. Recherche

Au cours de la période étudiée, l'analyse d'une série de prises de thonidés de la période 1982-1986, capturés par la pêcherie de senneurs dans l'Atlantique centre est a été effectuée; la composition par espèce des prises, la dynamique de la taille et de la détermination de l'âge des poissons et les fluctuations annuelles de la prise par effort ont été déterminés.

La composition par espèce des thonidés des prises de senneurs a été sujette à des fluctuations annuelles considérables (voir Fig. 1) ainsi que dans les eaux de Sierra Leone du début à la fin de la période de pêche. Les fluctuations annuelles de la prise par effort sont aussi une caracté-

 Rapport original en anglais.

ristique de certaines espèces de thonidés qui peuvent être attribuées aussi bien à leur accès à la pêcherie et aux fluctuations du stock.

On n'a observé aucune tendance marquée dans la variation de taille et de la détermination de l'âge des petits thonidés des prises de senneurs. Le gros des prises de listao était représenté par les poissons de 39-64 cm de longueur à l'âge 2-3, le maquereau espagnol était représenté par les spécimens de 35-45 cm (âges 3-4) et le "bullet tuna" par les spécimens de 32-39 cm (âge 2-4). Les prises de thonine se composaient principalement des poissons de 40-50 cm de longueur, 45 cm en moyenne. A l'âge 1 la longueur du poisson oscillait entre 25 et 40 cm (34,3 cm en moyenne), à l'âge 2 -de 33 à 48 cm (40.1 cm en moyenne), à l'âge 3 -de 37 à 54 cm (43,8 cm en moyenne), à l'âge 4 -de 43 à 58 cm (50.0 cm en moyenne), à l'âge 5 -de 49 à 64 cm (55.5 cm en moyenne) et à l'âge 6 -de 59 à 70 cm (63,5 cm en moyenne).

Les conditions de formation d'aggrégations commerciales de thon obèse, objet de la pêcherie palangrière, ont été étudiées dans le golfe de Guinée en relation avec les cycles saisonniers de l'intensité des contrecourants équatoriaux. Les études de la structure fonctionnelle de la zone de distribution des thonidés dans l'hémisphère sud ont démarré.

Les aggrégations commerciales de thon obèse dans le golfe de Guinée sont formées aussi bien dans les zones de divergence et de convergence des courants. Les poissons en état de pré-ponte et de ponte dominant dans les zones de divergence et les poissons après ponte et les immatures prédominent dans les zones de convergence. Dans l'ensemble il existe une bonne relation entre les fluctuations saisonnières des limites de la zone de la pêcherie palangrière de thon obèse et les cycles saisonniers de l'intensité des contrecourants équatoriaux.

4. Publications

Batalayants K. Ya. Quelques particularités de comportement des concentrations de thonine (Euthynnus alletteratus Rafinesque) de l'Atlantique sud-est. Coll.: Cycles vitales, distribution et migrations des poissons commerciaux de l'océan Atlantique et le Pacifique. Kaliningrad, 1986, p. 22-36.

Ovchinnikov V.V. Comportement de migration et migrations éloignées des poissons. Coll.: cycles vitales, distribution et migrations des poissons commerciaux de l'océan Atlantique et le Pacifique. Kaliningrad, 1986, p. 37-46.

5. Travaux en mer

En 1986-1987, 2 croisières (une dans la partie ouest de l'Atlantique et une autre dans le sud-est) ont été effectuées dans le but de rassembler des données biologiques, et deux autres expéditions dans l'Atlantique centre est à bord de navires commerciaux possédant des informations hydrométhéorologiques. Deux observateurs -un ichthyologiste et un hydrologiste- ont travaillé à bord de navires commerciaux.

Le matériel rassemblé comprenait:

- Analyses biologiques	- 1.186
- Echantillons pour la détermination de l'âge	- 529
- Echantillons pour analyses génétique-biochimiques	- 154
- Echantillons pour études sur l'alimentation	- 15
- Echantillons pour analyses parasitologiques	- 216
- Stations hydrologiques	- 60

Tableau 1. Prises soviétiques de thonidés durant le premier semestre 1987

Albacore	- 856
Thon obèse	- 581
Listao	- 498
Auxide	- 133
"Bullet tuna"	- 93
Thonine	- 62
Makaire	- 9
Total	2.232

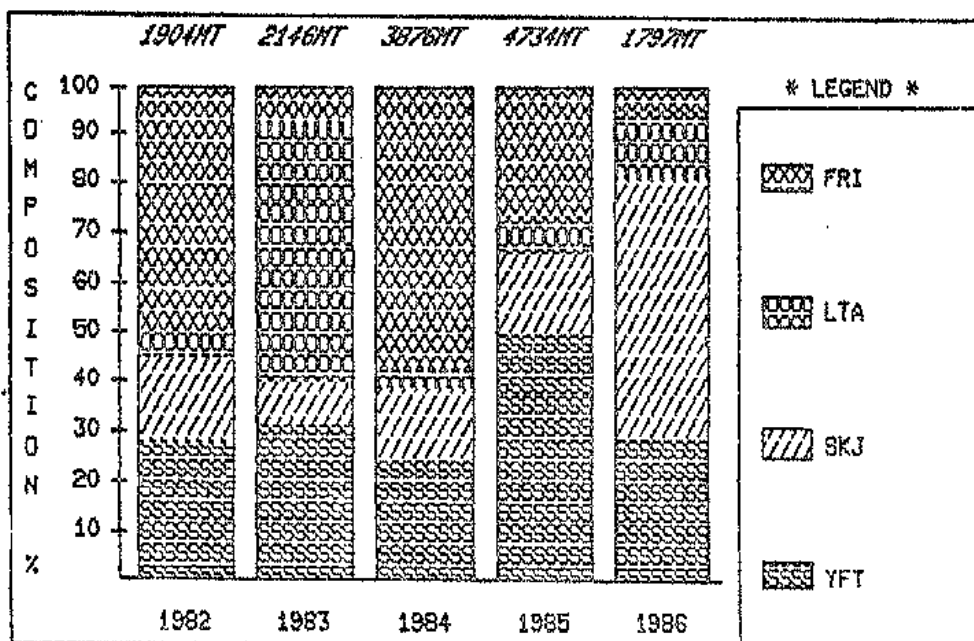


Fig. 1. Prises de l'URSS par espèce pour 1982-1986

RAPPORT NATIONAL DE L'URUGUAY

par

O. Mora
Instituto Nacional de Pesca

1. Introduction

En 1986, la flottille thonière de l'Uruguay se composait de 6 palan-
griers qui se consacraient à la capture des espèces bonnes pour le "sashi-
mi". En 1985 et au début de 1986 cinq bateaux se sont consacrés aussi à la
pêche au germon. Les premiers ont dirigé leur effort à la prise de l'espa-
don, thon obèse et albacore, suivant la saison, dans les eaux territoriales
de l'Uruguay (34 ° - 37 ° lat S/50° long W) la plus grande partie de
l'année. Les deuxièmes ont étendu l'aire d'opération jusqu'à 12° lat S.

2. Prises

La prise globale de 1986 s'est élevée à 1.120 TM, comprenant 32 %
d'espadon, 14 % de thon obèse, 21 % d'albacore, 23 % de germon et 9 %
d'espèces diverses (istiophoridés, requins, etc.)

De même que les années antérieures (tableau 1), l'espadon a été l'es-
pèce la plus capturée (362.5), exception faite pour 1985 durant laquelle
les prises de germon ont été plus importantes (1.531.3 TM), ceci à cause
des bateaux qui visent cette espèce.

En 1986, les prises des principales espèces montrent une tendance à la
baisse par rapport à l'année précédente.

3. CPUE

En 1986, on a observé une légère baisse de la CPUE pour l'espadon et le
thon obèse par rapport à l'an dernier (tableau 2).

Suite à la baisse produite en 1983, les CPUE oscillent aux environs de
la valeur de cette année; les hautes valeurs se répétant pour chaque espèce
durant les mêmes saisons que pendant les années antérieures (en hiver, pour
l'espadon et le germon, et en automne et au printemps pour le thon obèse et
l'albacore).

Rapport original en espagnol.

4. Recherche

Cette année la recherche s'est centrée sur l'analyse des données provenant des livres de bord de la flottille nationale.

D'autre part, les échantillonnages de débarquement se sont poursuivis, durant lesquels la longueur prédorsale du thon obèse, albacore et germon est mesurée. Il n'a pas été possible d'obtenir des renseignements sur l'espadon, étant donné qu'il est débarqué sous forme de filets.

Actuellement le premier échantillonnage est mené à bien à bord d'un thonier, dont les objectifs sont d'identifier les espèces capturées, obtenir le poids et la longueur --en partie pour le calcul des conversions-- et prélever des gonades, épines et estomacs.

Jusqu'à présent, à part le document présenté pour les Journées d'étude sur l'espadon, deux travaux ont été rédigés. Un d'entre eux décrit la pêcherie, le type d'engin et modes de pêche, prises, effort et rendement de l'espadon, thon obèse, albacore et germon. L'autre document fait une analyse comparée entre les rendements de la zone commune de pêche Argentine-Uruguay et celles des eaux internationales, en montrant des valeurs bien plus élevées dans la première.

Tableau 1 - Prises (TM)

	1981	1982	1983	1984	1985	1986
SWO*	62.4	388.4	732.7	1.302.1	760.0	362.5
BE	76.0	351.6	535.4	632.0	410.0	156.9
YFT	59.4	189.6	315.5	325.8	313.3	238.5
ALB	23.4	234.8	373.1	525.6	1.531.3	262.3

* Poids en filets.

Tableau 2 - CPUE (Kg/1.000 hameçons)

	1981	1982	1983	1984	1985*	1986
SWO	378.5	475.0	296.7	271.6	323.4	264.4
BE	466.0	430.0	216.8	131.8	275.4	114.5
YFT	364.2	231.9	127.7	68.0	172.7	174.0
ALB	143.5	284.2	151.1	109.6	177.9	191.3

* Les bateaux qui pêchent du germon ne sont pas inclus.

RAPPORT NATIONAL DU VENEZUELA

par

R.A. Guzman

Collaborateurs: H. Salazar et L. Astudillo

1. Pêche

1.1 Prises de 1986

Les prises de thonidés effectuées en 1986 par la flottille thonière du Vénézuéla se sont élevées à 76.430 TM, ce qui représente une hausse de 9,18 % par rapport aux prises obtenues en 1985. Du total des prises, 53.416 TM (69,9 %) correspondent à l'océan Pacifique oriental et 23.014 TM (30,1 %) à la Mer des Antilles et à l'océan Atlantique.

Des prises obtenues dans la mer des Antilles et l'océan Atlantique, 66,85 % correspondent aux senneurs, 16,18 % aux canneurs et 16,95 % aux palangriers. Voir Tableau 1.

La ventilation par espèce des prises de la mer des Antilles figure au Tableau 2.

En 1986, la flottille thonière se composait de 31 senneurs, 17 canneurs et 33 palangriers.

1.2 Prises de 1987

Les prises de thonidés du premier semestre de 1987 se sont élevées à 24.256 TM dont 14.789 TM (61 %) correspondent à l'océan Pacifique oriental, 9.375 TM (38,6 %) à la mer des Antilles et 92 TM (0,4 %) à l'océan Atlantique. Si nous tenons compte du fait que 14 palangriers se sont déplacés vers l'océan Pacifique, nous estimons que la prise globale correspondant à la mer des Antilles et à l'océan Atlantique a baissé de 8,5 %.

2. Recherche

2.1 Recherche en 1986

Dans le cadre des activités d'échantillonnage biologique au port, 3.130

thonidés ont été mesurés, dont 1.400 correspondaient au listao Katsuwonus pelamis, 1.680 à l'albacore Thunnus albacares et 50 germans Thunnus alalunga.

Quant aux campagnes de marquage de l'albacore dans le cadre du Programme de l'année albacore (Programme conjoint - FONAIAP - ICCAT) une campagne de marquage opportuniste s'est déroulée à bord d'un canneur commercial durant le mois d'octobre, arrivant à marquer 225 albacores dans la mer des Antilles et en récupérant 4 marques.

2.2 Echantillonnages biologiques

Au cours du premier semestre de 1987, 1.475 thonidés ont été mesurés, dont 1.000 correspondaient à Katsuwonus pelamis et 475 à Thunnus albacares.

2.3 Programmes de recherche en 1987

Outre le Programme année albacore qui a eu lieu cette année, 2 campagnes de marquage opportuniste ont été effectuées, arrivant à marquer 61 exemplaires d'albacore. Le nombre relativement faible de thonidés marqués a été dû à l'absence de l'espèce et aux températures prédominantes >28° C dans la zone de la mer des Antilles.

Au cours de cette année 2 campagnes de marquage intensif de thonidés avaient été projetées, en utilisant le Nizery de l'ORSTOM, France. De ces deux campagnes une seule a pu être menée à bien, et ce, à cause des problèmes qui ont surgi à propos du permis permettant à ce navire d'opérer dans les eaux vénézuéliennes. Le résultat de cette campagne a donné 118 thonidés marqués dont l'espèce est le listao Katsuwonus pelamis. Ceci a été une décision prise deux jours avant que la fin de la campagne de marquage, vu qu'aucun exemplaire d'albacore n'était visible dans la zone d'étude et où la température de surface était entre 28-31° C. Ces résultats nous ont amené à suggérer qu'un programme de marquage de listao ait lieu en 1988 dans les zones de la mer des Antilles et l'océan Atlantique occidental.

2.4 Iriophoridés

Lors de la visite du Dr. P.M. Miyake au Vénézuéla au mois d'avril, il a été accordé de mettre en place un "Programme de recherche intensive sur les iriophoridés" dans la mer des Antilles. Des échantillonnages d'istriophoridés dans les ports de débarquements ainsi que des campagnes d'observateurs à bord de palangriers ont été réalisés.

En relation avec ces campagnes, durant la période août-septembre une campagne a été achevée et nous comptons déjà sur un autre observateur à bord pour le mois d'octobre.

Tableau 1. Prises de thonidés en 1986 dans la mer des Antilles et l'océan Atlantique occidental

Engin	Prises (TM)	%
Senneurs	14.731,09	66,85 %
Canneurs	3.565,37	16,18 %
Palangriers	3.737,54	16,95 %
TOTAL	22.034,00	99,98 %

Tableau 2. Prises de thonidés dans la mer des Antilles par espèce, 1986

Espèce	Pourcentage %
Listao	41,4
Albacore	47,4
Auxide	8,9
Thon obèse	1,5
Germon	0,1
Thon à nageoires noires	0,7